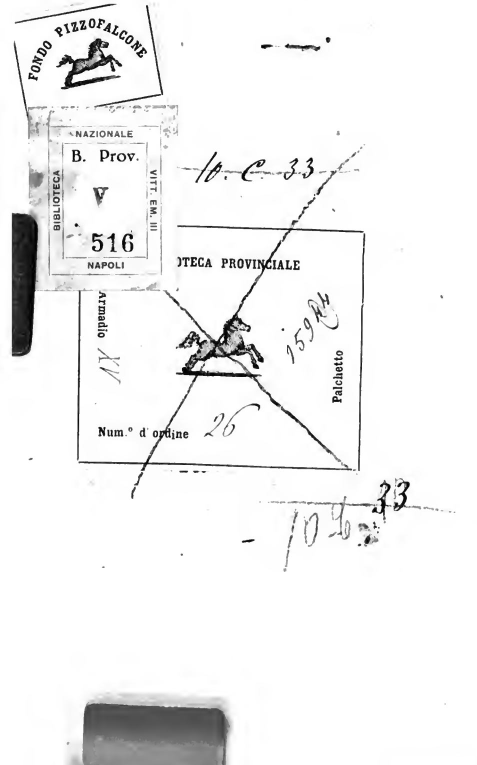



FONDO PIZZOFALCONE
BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EM. III NAPOLI
B. Prov.
V
516
10. C. 33
OTECA PROVINCIALE
Armadio XV
Palchetto
Num.° d'ordine 26



CATACOMBES

DE

PARIS.

DESCRIPTION

DES

CATACOMBES DE PARIS,

PRÉCÉDÉE

D'UN PRÉCIS HISTORIQUE SUR LES CATACOMBES DE TOUS LES PEUPLES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU CONTINENT;

PAR L. HÉRICART DE THURY,

Maître des Requêtes, Ingénieur en chef au Corps Royal des Mines, Inspecteur-Général des travaux souterrains du Département de la Seine.

A PARIS,

CHEZ BOSSANGE ET MASSON, IMPRIM.-LIBRAIRES.
rue de Tournon, N° 6;

ET A LONDRES,

14. Great Marlbourough Street, aux Dépôts de Livres français établis par BOSSANGE et MASSON, Imprim.-Libraires à Paris; et par LEBLANC, Imprim.-Libraire de la même ville.

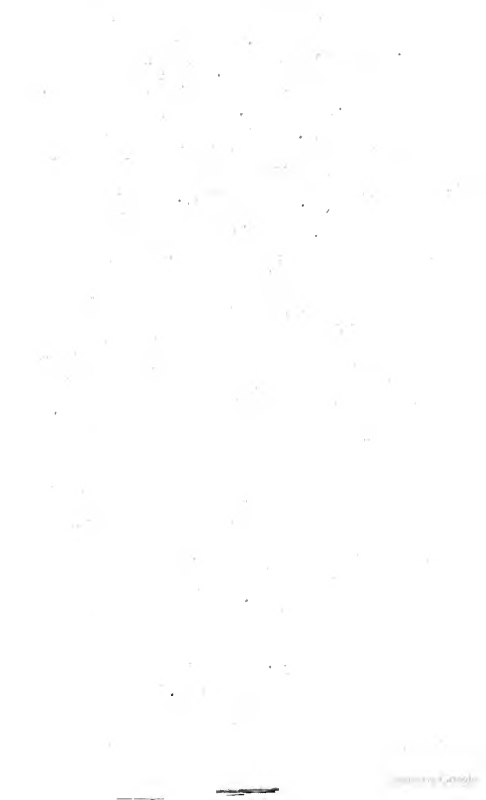
1815.

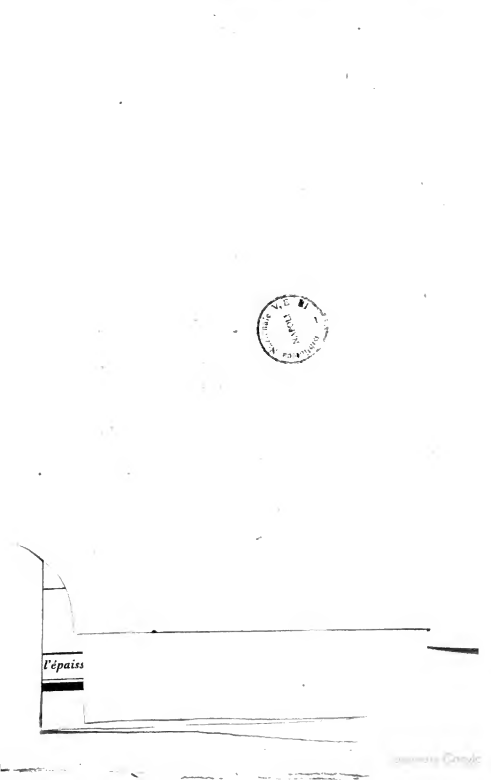
Cet Ouvrage se trouve pareillement à Londres :

Chez MM. Boosey, 4. *Old Broad Street;*
Gale, Curtis et Fenner, 23. *Pater Noster Row;*
Payne et Foss, *Pall-Mall;*
Longman, Hurst, Rees, Orme et Brown, 39. *Pater Noster Row;*
Black, Parry et Ce, *Leadenhal Street;*
Deboffe, 10. *Nassau Street Soho London;*
Murray, *Albermale Street;*
Wite et Cochrane, 63. *Fleet Street.*

MEMORIÆ

MAJORUM.




l'épaiss

	3	Banc clorité nacré.
	2	Banc clorité gris.
GLAISE ou ARGILE PLASTIQUE.	1	Sable clorité calcaire,
	11	Fausse Glaise noire,
	10	Fausse Glaise jaunâtre.
	9	Glaise blanchâtre,
	8	Glaise bleue,
	7	Glaise sableuse,
	6	Glaise marbrée,
	5	Glaise jaspée,
	4	Glaise grise sableuse,
	3	Glaise grise jaspée,
	2	Glaise grise jaspée,
	1	Glaise bleue *ou* grise,
CRAIE, CHAUX carbonatée crayeuse.	1	Craie terreuse.

N. B. *Ce Tableau étant construit sur une échelle métrique,*

AVANT-PROPOS.

OBJET actuel de la curiosité des nationaux et des étrangers, les Catacombes de Paris reconnaissent-elles cette imposante antiquité des Catacombes de Rome, de Naples ou de Syracuse? Figurent-elles dans les annales de la Lutèce de César, et de Julien, comme monumens historiques, comme dépositaires des dépouilles mortelles des premiers peuples de la monarchie? Non. Aucun historien ne les a fait connaître, aucun ouvrage n'en a encore fait mention; à peine datent-elles d'un demi-siècle. Leur origine, leur établissement, leur consécration, leur abandon, leur restauration, tout ce qui les concerne se lie à l'histoire des derniers temps; et cependant, aujourd'hui, elles sont aussi connues, elles sont aussi célèbres que ces fameuses Catacombes qui rappellent le souvenir des temps les plus reculés.

Pourquoi donc ces Catacombes modernes, dont le nom même n'était naguère connu que des savans, ont-elles si subitement acquis une réputation aussi étendue? C'est, je pense, à la publication presque simultanée du voyage de M. Artaud (1) dans les Catacombes de Rome, et du prospectus de la Description de celles de Paris (2), qu'on doit rapporter et attribuer un fait ausi remarquable. Le succès qu'obtint l'ouvrage de M. Artaud, et le désir de comparer les monumens de Rome à ceux de Paris, attirèrent en peu de temps, dans nos Catacombes, une foule de curieux et de savans nationaux ou étrangers. Quelques articles furent insérés dans les journaux; c'était la première fois qu'on y parlait des Catacombes de Paris. Ce mot, nouveau

(1) Voyage dans les Catacombes de Rome, par un membre de l'académie de Cortone. Paris, in-8. Schœll. 1810.

(2) Ce prospectus a été publié par ordre de M. le Comte Frochot, conseiller-d'état, préfet du département de la Seine.

pour beaucoup, éveilla l'attention des uns, il piqua la curiosité des autres. La plupart, sans savoir précisément ce qu'il exprimait, voulurent vérifier tout ce qu'on racontait de ce grand monument sépulcral. La foule augmenta de jour en jour : bientôt les conservateurs suffirent à peine pour répondre à tous les désirs, à un empressement qui devint général. Les Catacombes étaient une nouveauté pour tous, et leur dénomination était aussi étrange qu'inconnue à la majorité, qui, encore aujourd'hui, en connaît à peine la valeur ou l'étymologie et la véritable signification. Aussi, sous ce rapport et en faveur du motif, on voudra bien me permettre d'entrer dans quelques détails.

Que signifie le mot de *Catacombes?*

Suivant Du Cange, *Catacumbæ sunt cœmeteria publica. Catacumba* pro quovis *cœmeteria.* De vocis etymo dissident scriptores..... Anonymus (1) à statione navium, *cumbas* appellabant Græci et

(1) *Historia translationis S. Sebastiani*, cap. 5.

Latini recentioris ætatis, locum hunc dictum vult... Alii vocem compositam censent ex *catà* et *tumba*, ita ut fuerit locum mortuorum *tumbis* seu sepulcris destinatum, undè locum hunc *ad tumbas* seu ut tunc loquebantur *catà tumbas*..... Alia vocis origo investiganda. Cum igitur ejusmodi polyandria et cæmeteria publica in cryptis et locis reconditis extiterint, quos istius ætatis scriptores, *cumbas* vocabant, videtur potior ratio existimandi sic dicta, quod ad ejusmodi cryptas, et ut ita dicam, valles, martyrum corpora deferrent Christiani, qui dum rogarentur ubinam jacerent, respondebant; *Catacumbas* seu *ad cumbas*, id est, *ad cryptas*, *ad valles*.

Furetières, qui ne donne, à bien dire, qu'un extrait de l'article Du Cange, dit que les Catacombes sont les sépulcres des martyrs, que c'étaient des grottes dans lesquelles se cachaient les premiers chrétiens, et où ils enterraient ceux qui étaient martyrisés. Quant à l'étymologie du nom, il dit, mais d'après Du Cange : « Quelques-uns

» dérivent ce nom de l'abord et de la re-
» traite des navires que les Grecs et les
» Latins modernes ont appelés *combes* :
» d'autres prétendent qu'on disait autrefois
» *catà* pour *ad*, et que *catacumbas* ré-
» pondait à *ad tumbas*. »

Chastelain, dans son *Martyrologe* (1), dit qu'il n'y a que les étrangers qui emploient abusivement le mot de *catacombes* pour désigner les cimetières souterrains de Rome, et que cette dénomination n'appartient qu'à la chapelle sépulcrale souterraine, dans laquelle, selon le plus ancien des calendriers romains, le corps de Saint-Pierre a été déposé, sous le consulat de Tuscus et de Bassus, l'an 258.

Le Dictionnaire de Trévoux, après avoir donné la même définition que Furetières, décrit brièvement l'état des Catacombes de Rome, et il termine en ajoutant aux premières étymologies : « D'autres font

---

(1) Martyrologe de Chastelain, explication des mots, tom. I.

» dériver ce mot du grec κατά, et κύμβος,
» *cavus recessus*, lieu souterrain. »

L'Encyclopédie alphabétique dit : « *Catacombes* ou *Catacumbes* signifie des » lieux ou des cavités souterraines pra- » tiquées pour servir à la sépulture des » morts. »

Selon l'Encyclopédie méthodique, « les » Catacombes sont des grottes ou lieux » souterrains pour la sépulture des morts. » En Italie, on appelle *Catacumbœ* les » sépultures des martyrs.... C'étaient des » grottes où se cachaient et s'assemblaient » les premiers Chrétiens...... Le nom de » *Catacombes* signifie, en général, toute » espèce de lieux souterrains. Dans les » premiers temps on appelait *cryptes* ou » *cimetières*, *cryptœ*, et *cœmeteria*, les » lieux où l'on enterrait les morts; mais, » dans la suite, on donna le nom de *Ca-* » *tacombes* aux souterrains qui servaient » de tombeaux, et que l'on prétend avoir » été particulièrement ceux des premiers » Chrétiens.... Pour leur distribution, les

» Catacombes ne ressemblent pas mal aux » fouilles de nos carrières; on y trouve des » chambres, des culs-de-sacs et des carre- » fours, au milieu desquels on a laissé des » piles ou massifs pour soutenir les terres. »

Sans donner l'étymologie du mot de *catacombes*, le Dictionnaire de l'Académie les définit des grottes souterraines ou carrières, d'où l'on tirait la pierre ou le sable (1), et dans lesquelles on enterrait les corps.

M. Artaud, déjà cité plus haut, est celui qui me paraît jusqu'à ce jour avoir le mieux discuté et approfondi cette question. Suivant lui, l'étymologie du nom justifie pleinement l'emploi qu'on en a fait; seulement il observe qu'au lieu de se servir

(1) Le mot de sable ne doit pas être ici pris dans la même acception que nous lui donnons vulgairement. Chez les Romains, *arena* était le sable volcanique, que nous avons depuis appelé le *sable de Pouzzole* ou la *pouzzolane*. *Arenariæ* étaient les carrières de tuffas volcaniques ou de pouzzolane; *arenarius* en était l'exploitant, et *collegium arenariorum* le corps, ou peut-être les syndics des exploitans de ces carrières, si même ce n'en était la direction.

du mot de *catacombes*, on a d'abord employé celui de *catatombes*, dérivé du grec κατὰ, *circum*, *juxtà*, et τύμβος, *tumulus*, comme le prouvent les actes du Saint Corneille et de Saint-Sébastien, où l'on trouve constamment *catatumbæ*, et non *catacumbæ*. C'est en effet dans les actes de Saint-Grégoire qu'on voit, pour la première fois, le mot de *catacumbæ*, que Baronio pense avec raison dérivé du grec κατὰ, *circum*, *juxtà*, et de κύμβος, *cavus*, *cavitas*, un lieu caché ou profond, comme étaient tous les cimetières de Rome que l'on creusait, ou plutôt qu'on établissait dans les carrières de tuffas volcaniques et de sable pouzzolane.

D'après ces définitions et ces explications, on voit que les deux dénominations de *catacombes* ou de *catatombes* ont pu être indistinctement appliquées aux anciennes carrières de la plaine de la tombe Isoire ou de Mont-Souris, au midi de Paris, dès qu'on a voulu les employer aux sépultures.

Quant au choix de l'un ou l'autre de ces mots, le jugement de l'Académie a dû prévaloir; et, son Dictionnaire ne faisant point mention de celui de *catatombes*, quoique le plus ancien, on s'est arrêté à celui de *catacombes*, qui a cependant éprouvé des critiques fondées, sur ce que le monument sépulcral de la tombe Isoire, n'avait point servi, comme les Catacombes de Rome, de Naples et de Syracuse, à la sépulture des premiers habitans de Paris, et qu'ayant été particulièrement destiné à recevoir et recueillir tous les ossemens des différens cimetières de cette ville, au fur et à mesure de leur suppression et de leur évacuation, on aurait dû le désigner sous le nom d'*Ossuaire général de Paris*.

Quoique les détails étymologiques que je viens de présenter répondent suffisamment à ces objections, j'ajouterai cependant encore que j'ai trouvé la dénomination si bien établie, que je n'ai pas cru devoir la changer, et que d'ailleurs elle convient d'autant mieux à ce monument,

que, si à Rome les premiers Chrétiens déposaient secrètement dans ces asiles funéraires les corps des martyrs, de nombreuses sépultures ont également été données secrètement dans nos Catacombes, pendant les temps les plus orageux de notre malheureuse révolution; enfin que ce n'est réellement que, par leurs tombeaux de marbre, leurs peintures et leurs sculptures, que se distinguent les Catacombes des peuples de l'antiquité.

Mais ce qui caractérise essentiellement les nôtres, et ce qui doit les distinguer dans l'histoire, de la manière la plus solennelle, c'est que leur établissement est une de ces grandes de ces sages mesures qui honorent le règne du meilleur des Rois, et du plus infortuné Monarque, de Louis XVI, le sujet inépuisable de nos larmes et de notre admiration.

La première idée de ce monument appartient à M. Lenoir, Lieutenant-général de police, qui provoqua la suppression et l'exhumation du grand cimetière des Inno-

cens, et sa conversion en une place publique; mais l'exécution en est due à son digne successeur, M. Thiroux de Crosne, qui fit supprimer cet effroyable foyer de putréfaction, entretenu pendant plus de dix siècles consécutifs par toutes les générations de Paris qui venaient successivement s'y engloutir.

Nos Catacombes ne pouvant se rattacher aux premiers temps de la ville de Paris, leur histoire ne semblerait d'abord ne devoir présenter qu'une aride nomenclature des différentes Églises, dont les ossuaires particuliers, lors de leur suppression, ont progressivement été portés dans cet immense tombeau; mais l'on concevra facilement qu'il en doit cependant être tout autrement, pour peu que l'on fasse attention aux terrains dans lesquels les Catacombes sont établies.

En effet, la description des souterrains nous offre une série de faits naturellement liés avec notre sujet, et tellement propres à piquer la curiosité, que généralement tous

ceux qui ont jusqu'à ce jour visité ce monument, naturalistes, géologues, curieux français et étrangers, ont fréquemment demandé des détails sur l'histoire physique du sol des Catacombes.

D'ailleurs est-il possible, en parlant des carrières qui les renferment, de ne pas joindre quelques détails sur l'ancienneté de l'exploitation de celles de Paris, sur leurs travaux, leur abandon, les accidens auxquels elles ont autrefois donné lieu si fréquemment; enfin sur leur consolidation par l'inspection générale des travaux souterrains du département de la Seine, quand nous voyons que l'étendue de ces carrières, leur profondeur, et leurs nombreux détours sont journellement le sujet des conversations, et que chacun y ajoute une foule de modifications, de récits et d'anecdotes plus ou moins vraisemblables? Aussi avais-je été tenté de faire connaître nos carrières d'une manière exacte, en comparant leur état ancien avec leur état présent, qui nous permet d'envisager, et peut-être

même de fixer l'époque de leur entière consolidation : mais les bornes de l'ouvrage, dont je hasarde aujourd'hui la publication, ne m'ont pas permis de suivre ce premier plan. Le travail que j'avais fait à cet égard me paraît cependant si nécessaire pour rectifier les idées, et asseoir à l'avenir l'opinion publique sur les motifs vrais ou faux de la terreur des habitans de Paris, qu'il me semble que c'est une obligation que mes fonctions m'ont fait contracter, et que les motifs de la publication de cet exposé des travaux de mon inspection sont d'autant plus puissans, que jamais cette terreur n'a été poussée aussi loin que dans les premiers mois de cette année (1).

(1) Au mois de mars dernier, à l'approche des armées étrangères, le bruit se répandit que tous les souterrains de Paris étaient remplis de poudre ; que les piliers avaient été minés, et qu'on n'attendait plus que le dernier signal. Ce bruit s'était si bien accrédité, et s'était tellement propagé, qu'il était parvenu jusqu'aux généraux étrangers, long-temps avant la journée du 30 mars, et que S. E. le général Sacken, peu de jours après son entrée dans Paris, me fit demander des éclaircissemens sur les barils de poudre qui avaient été descendus dans

Quoique les accidens et les grands éboulemens de carrières qui ont autrefois répandu dans Paris de si justes motifs d'alarmes, soient aujourd'hui très-rares, et que nous puissions annoncer que notre grand système de consolidation de toute la voie publique doive être entièrement exécuté dans quelques années (si les fonds de service annuellement nécessaires sont à l'avenir exactement alloués), je crois en

---

les carrières. Je répondis à S. E. que jamais nos souterrains n'avaient été plus sévèrement surveillés que depuis l'approche des armées combinées; que pendant les derniers mois je n'y avais laissé descendre qui que ce fût; que des agens affidés seuls en avaient les clefs; que mon inspection, organisée en brigades, n'avait cessé de faire un service de nuit très-actif pour les rondes et patrouilles de sûreté; que je déclarais formellement que jamais on n'avait descendu un seul baril de poudre dans les carrières; enfin qu'ayant reçu, dans les premiers jours du mois de mars, des questions qui m'avaient fait concevoir de vives inquiétudes, j'avais répondu de manière à empêcher toute espèce de tentative, et que j'avais en même temps fait redoubler de surveillance, et visiter successivement chaque nuit toutes les issues de nos souterrains, outre les rondes que je m'étais chargé et réservé de faire moi-même pour m'assurer de la vigilance et de l'exactitude du service de mes agens et préposés.

attendant que l'exécution du projet dont je viens de parler, et pour qu'on puisse juger de nos facilités et de nos moyens de secours; je crois, dis-je, devoir faire connaître l'état de tous nos escaliers, puits, issues, et généralement de tous nos moyens de communication et de descente dans les carrières : cet état présentant le triple avantage de prouver les ressources de l'Inspection, les moyens qu'elle ménage aux propriétaires pour la consolidation de leurs habitations; et enfin la connaissance que nous avons actuellement de toutes les parties excavées d'une manière exacte et si certaine, que nous pouvons, au besoin, nous porter à la fois, par-tout où il peut y avoir quelque danger, avec autant et même plus de facilité qu'on pourrait le faire à la surface (1).

(1) Dans nos recherches et travaux, nous nous sommes particulièrement attachés à établir le rapport le plus rigoureux, ou, si l'on me permet l'emploi de ce mot, la corrélation la plus intime et la plus réciproque des détails de la surface et de l'état des vides. C'est en suivant

Etat des différens Escaliers, Puits et Descentes de carrières de l'intérieur et de l'extérieur de Paris.

§. Ier. INTÉRIEUR DE PARIS.

FAUBOURG SAINT-MARCEL.

1. *Jardin du Roi.* — Escalier et Puits de service, situés près des Bâtimens de l'Administration. — *Année de la construction*, 1808; *profondeur*, 9 m. 64; *marches*, 49.
2. Escalier situé sous les galeries d'Histoire naturelle. — *Année* 1780; *profond.*, 7 m. 80; *march.* 31.
3. Puits de service en maçonnerie, situé dans l'Orangerie. — *Année*, 1802; *profond.*, 6 m. 25.

---

ce plan d'une manière uniforme que nous avons tracé, ouvert et conservé au-dessous, et à l'aplomb de chaque rue, une ou deux galeries, suivant la largeur de la voie, de manière à diviser respectivement les quartiers, à isoler les massifs, à préparer la reconnaissance des propriétés, à déterminer leur étendue, à fixer leurs limites au-dessous de celles de la surface, à tracer à plus de quatre-vingts pieds de profondeur le milieu des murs mitoyens sous le milieu même de leur épaisseur; à rapporter le numéro de chaque maison exactement au-dessous de celui de la propriété; enfin, je le répète, à établir un tel rapport entre le dessous et le dessus qu'on pût en voir et en vérifier la rigoureuse correspondance sur les plans de l'Inspection, correspondance qui, déjà constatée par quelques personnes, leur a fait appeler nos travaux *le Paris souterrain, ou la doublure de Paris.*

4. Puits de service, situé dans la cour des galeries d'Histoire naturelle. — *Année*, 1778; *profond.*, 8 m. 26.

5. *Rue de l'Essai.* — Escalier situé près le Marché aux Chevaux. — *Année*, 1782; *profond.*, 8 m. 77; *marches*, 37.

6. *Boulevard de l'Hôpital.* — Puits de service en maçonnerie, situé près le Marché aux Chevaux. — *Année*, 1779; *profond.*, 13 m. 24.

7. Puits de service en maçonnerie, situé près le Café de l'Aurore. — *Année*, 1800; *profond.*, 20 m. 14.

8. *Rue des Fossés-Saint-Marcel.* — Puits de service. — *Année* 1781; *profondeur*, 12 m. 24.

9. *Rue du Banquier.* — Puits de service. — *Année*, 1780; *profond.*, 18 m. 19.

10. *Rue Moufetard.* — Escalier sitné au coin de la rue du Banquier, maison dite du bon Laboureur. — *Année*....; *profond.*, 9 m. 75; *marches*, 53.

11. Puits de service en maçonnerie, situé près la barrière de Fontainebleau. — *Année*, 1806; *profond.*, 20 m. 79.

12. *Rue de l'Arbalète.* — Puits de service. — *Année*, 1781; *profond.*, 8 m 77.

13. *Boulevard de la Butte-aux-Cailles.* — Puits de service, situé dans un terrain faisant le coin du boulevard et de la rue du Petit-Gentilly. — *Année*, 1782; *profondeur*, 19 m. 49.

FAUBOURG SAINT-JACQUES.

14. *Rue de la Santé.* — Puits de service en maçonnerie. — *Année*, 1773; *profondeur*, 9 m. 56.

15. *Boulevard Saint-Jacques.* — Puits de service en maçonnerie, situé près la rue de la Santé. — *Année* 1808; *profond.*, 9 m. 10.

16. *Rue Saint-Jacques.* — Escalier situé dans la cour du Val-de-Grâce. — *Profondeur*, 19 m.; *marches*, 101.

17. *Champ des Capucins.* — Puits de service. — *Profond.*, 21 m. 76.

18. Puits de service, situé dans la cour de l'Hospice. — *Profond.*, 20 m. 79.

19. *Barrière Saint-Jacques.* — Escalier et Puits de service. — *Année* 1802; *profond.*, 15 m. 59; *marches*, 85.

FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

20. Puits de service, près la place de l'Odéon. — *Profond.*, 11 m. 22.

21. *Rue du Pot-de-Fer.* — Escalier et Puits de service. — *Année*, 1785; *profond.*, 6 m. 88; *marches*, 35.

22. *Rue Honoré-Chevalier.* — Puits de service. — *Année*, 1779; *profond.*, 6 m. 77.

23. *Rue Cassette.* — Puits de service, situé dans l'ancien couvent des Dames du Saint-Sacrement. — *Année*, ... ; *profond.*, 9 m. 10.

24. *Rue des Vieilles-Tuileries.* — Puits de service. — *Année*. . . . ; *profondeur*, 7 m. 15.

25. *RUE DU REGARD.* — Puits de service en maçonnerie, situé du côté de la rue du Cherche-Midi. — *Année* 1800; *profond.*, 6 m. 17.

26. Puits de service, situé du côté de la rue de Vaugirard. — *Année*, 1783; *profond.*, 9 m. 42.

27. *RUE DE VAUGIRARD.* — Escalier et Puits de service, situés près le Palais de la Chambre des Pairs. — *Année* 1813; *profond.*, 15 m. 60; *marches*, 82.

28. Puits de service, situé dans le terrain de M. Fessard, ci-devant aux Carmes. — *Ann.* 1800; *profond.*, 10 m. 23.

29. Puits de service, situé près l'ancien couvent de l'Enfant Jésus. — *Année*, 1781; *prof.*, 14 m. 94.

30. *RUE DE FLEURUS.* — Puits de service, situé près le Jardin du Palais de la Chambre des Pairs. — *Année* 1814; *profond.*, 9 m. 75.

31. *RUE DUGUAY-TROUIN.* — Puits de service. — *Année*, 1785; *profond.*, 10 m. 39.

32. *RUE DE L'OUEST.* Puits de service en maçonnerie. — *Année*, 1801; *profondeur*, 13 *m.* 24.

33. *RUE NEUVE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS.* — Escalier et Puits de service. — *Année*, 1785; *profond.*, 17 m. 54; *marches*, 87.

34. *VENUE DE L'OBSERVATOIRE.* — Puits de service. — *Année*, 1812; *profond.*, 23 m. 10.

35. *BOULEVARD DU MONT-PARNASSE.* — Puits de service en maçonnerie, situé près la grande Chaumière. — *Année*, 1810; *profond.*, 20 m. 79.

36. Puits de service, situé entre les rues de Che-

vreuse et du Mont-Parnasse. — *Année*, 1782; *profond.*, 20 m. 79.

CHAILLOT.

57. *POMPE A FEU.* — Puits de service, situé vis-à-vis la Fontaine de distribution. — *Année*, ...; *profond.*, 10 m.

58. Escalier et Puits de service, situés entre la Fontaine de distribution et les Réservoirs. — *Année*, 1784; *profond.*, 13 m. 81; *marches*, 63.

59. *RUE DES BATAILLES.* — Pente douce ou Galerie. — *Année*, 1797.

40. Puits de service en maçonnerie. — *Année*, 1801; *profond.*, 6 m. 82.

41. *RUE SAINT-PIERRE.* — Puits de service en maçonnerie. — *Année*, 1800; *profond.*, 6 m. 77.

42. *RUE DE LONGCHAMPS.* — Puits de service. — *Année*, 1784; *profond.*, 6 m. 20.

43. *BARRIÈRE DE LONGCHAMPS.* — Escalier et Puits de service. — *Année*, 1786; *profondeur*, 17 m. 97; *marches*, 85.

§. II. EXTÉRIEUR DE PARIS.

DE L'EST AU SUD.

44. *SAINT-MAUR.* — Escalier situé sur la route du Pont de Saint-Maur à Saint-Maur. — *Année*, 1804; *prof.*, 16 m. 90; *marches*, 32.

45. Escalier et Puits de service, situés près le Canal. — *Année*, 1804; *profond.*, 12 m. 53; *march.*, 66.

46. Puits de service, situé près la porte du Parc de Vincennes. — *Année*, 1780; *profond.*, 11 m. 53.

47. *CHARENTON.* — Escalier et Puits de service, situés aux ci-dev. Carmes. — *Ann.*, 1803; *prof.*, 17 m. 62; *marches*, 92.

48. Escalier et Puits de service, situés à l'enfourchement de l'avenue de Conflans. — *Année*, 1802; *profond.*, 15 m. 54; *marches*, 80.

49. *CONFLANS.* — Puits de service, situé rue de Conflans. — *Année*, 1809; *profondeur*, 9 m. 26.

50. *ROUTE DE CHOISY.* — Puits de service en maçonnerie. — *Année*, 1805; *profond.*, 13 m.

51. *BARRIÈRE DE FONTAINEBLEAU.* — Escalier et Puits de service. — *Année*, 1786; *profond.*, 22 m. 58; *marches*, 106.

52. *ROUTE DE FONTAINEBLEAU.* — Puits de service en maçonnerie. — *Année*, 1809; *profond.*, 19 m. 71.

53. *PETIT-GENTILLY.* — Puits de service en maçonnerie, situé près le Regard nº XXII de l'Aquéduc d'Arcueil. — *Année*, 1814; *profond.*, 8 m. 12.

DU SUD A L'OUEST.

54. *ROUTE D'ORLÉANS* (*ancienne.*) — Puits de service, situé près la voie Creuse, pour le service des Catacombes. — *Année*, 1813; *profond.*, 13 m. 29.

55. Puits de service en maçonnerie, situé près le Regard nº 24 de l'Aquéduc d'Arcueil. — *Année*, 1809; *profond.*, 18 m. 19.

56. *Voie Creuse.* — Puits de service, situé près de l'ancienne route d'Orléans, pour le service des Catacombes. — *Année*, 1812; *profond.*, 15 m. 35.

57. Escalier et Puits de service des Catacombes, situés dans le terrain de M. Corbeiller. — *Année*, 1784; *profond.*, 17 m. 54; *marches*, 77.

58. *Fosse-aux-Lions.* — Grande Entrée de galerie horizontale des Catacombes. — *Ann.*, 1815.

59. *Barrière d'Orléans.* — Escalier et Puits de service. — *Année*, 1799; *profondeur*, 19 m. 14; *marches*, 90.

60. *Barrière du Maine.* — Escalier et Puits de service. — *Année*, 1804; *profondeur*, 17 m. 87; *marches*, 94.

61. *Barrière de Vaugirard.* — Escalier et Puits de service. — *Année*, 1786; *profondeur*, 13 m. 86; *marches*, 67.

62. *Vaugirard.* — Escalier et Puits de service, situés sur la route. — *Année*, 1784; *profondeur*, 7 m. 80; *marches*, 37.

DE L'OUEST AU NORD.

63. *Passy.* — Escalier et Puits de service, situés au coin de la grande rue de Passy et de la rue de la Tour. — *Année*, 1804; *profond.*, 5 m. 82; *marches*, 32.

Quoique, dans le cours de cet ouvrage, j'aie fréquemment occasion de parler des travaux de mes collaborateurs, MM. les

Ingénieurs et Sous-Ingénieurs de l'Inspection générale des carrières, je m'empresse néanmoins d'exprimer ici plus particulièrement encore ma reconnaissance à M. Tremery, Inspecteur-général adjoint; à M. Husset, Ingénieur des mines, Chef du bureau de nos Géomètres souterrains; à M. Caly, Ingénieur des mines, Inspecteur particulier du département; enfin à MM. de Lépine, Leroux, Guérin de la Motte, Fouquet et Maigret, Sous-Ingénieurs Géomètres souterrains, qui m'ont puissamment secondé dans mes recherches. L'occasion se présentera souvent de citer les travaux de chacun de ces Messieurs auxquels l'Inspection générale est redevable du succès de ses plus grandes opérations.

C'est encore dans la même intention que je m'empresse de nommer ici, parmi les conducteurs de nos travaux, MM. Laplace, Gambier-Lapierre, Gambier, Guérinet, Toudouze, Jubin, Lhuillier, etc., dont les noms seront plus d'une fois rappelés dans le cours de mon ouvrage. C'est au zèle et à

l'entier dévouement de ces Messieurs que je dois particulièrement la satisfaction de n'avoir vu, depuis mon installation, se manifester aucun de ces accidens ou évènemens fâcheux qui étaient autrefois malheureusement si fréquens.

Nous devons à M. Cloquet, ancien Professeur à l'École royale des Mines, plusieurs vues remarquables des Catacombes, que j'avais eu le projet de joindre à leur description; mais le format de cette édition m'a forcé d'y renoncer. Cependant, comme je n'ai pu donner qu'un très-petit nombre de vues, à cause des autres planches plus importantes que nous avons jugées nécessaires pour l'intelligence du texte, je crois ne pouvoir me dispenser d'engager les amateurs à se procurer la collection des gravures de M. Cloquet, pour en former un atlas particulier, cet Artiste distingué étant connu avantageusement par l'exactitude géométrique et le fini précieux qui caractérisent ses œuvres.

Mon premier but, en écrivant sur les

Catacombes de Paris, avait été de ne donner qu'une simple Notice, et peut-être aurai-je dû me réduire à l'exécution de ce projet; mais les détails et les renseignemens qu'on a bien voulu m'adresser de toutes parts sur les Catacombes de divers pays, ceux que j'ai puisés dans divers auteurs, et les rapprochemens faits par les étrangers et les Français qui ont parcouru celles de Paris, de Rome, de Sicile, et de l'Égypte, m'ont déterminé à faire précéder la notice que je m'étais proposé de publier, par des recherches générales sur les Catacombes de tous les peuples de l'ancien et du nouveau continent: ces recherches, que je suis loin de regarder comme complètes, et que je ne présente que comme autant d'exemples de ce genre de monument, formeront la première partie de mon travail.

La nature du terrain, ses révolutions, ses diverses exploitations, leur ancienneté, leur abandon, ses suites funestes, enfin la création de l'Inspection générale des carrières, son organisation, son état actuel,

et ses travaux, seront les motifs de la seconde partie.

La troisième sera consacrée à la description de nos Catacombes, à celle des monumens qu'elles renferment et aux circonstances particulières que leur histoire présente relativement aux dernières années.

Enfin, pour compléter l'histoire de nos Catacombes, je rapporterai, dans ma quatrième partie, sous le titre d'*Opinion du siècle*; 1° quelques vers, pensées, et inscriptions, extraits du registre établi entre les mains du Conservateur des Catacombes; 2° les divers articles des journaux du temps sur ce monument; et 3° la Notice des ouvrages qui en font mention.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. vij

PREMIÈRE PARTIE. *Recherches historiques sur les Catacombes des anciens.* 1

§. I. *Catacombes de la terre ou du pays de Chanaan.* 2

II. *Catacombes d'Egypte.* 4

III. *Catacombes de la Phénicie.* 9

IV. *Catacombes de la Paphlagonie et de la Cappadoce.* 10

V. *Catacombes de la Crimée.* 12

VI. *Catacombes de la Perse.* id.

VII. *Catacombes de la Grèce.* 13

VIII. *Catacombes de l'Asie mineure.* 15

IX. *Catacombes des Guanches.* id.

X. *Catacombes de l'intérieur de l'Afrique.* 17

XI. *Catacombes de la Scythie et de la Tartarie.* ib.

XII. *Catacombes des deux Bucharies.* 19

XIII. *Catacombes de l'Etrurie.* id.

XIV. *Catacombes de Rome.* 21

XV. *Catacombes de Toscane.* 35

XVI. *Catacombes de Naples.* id.

XVII. *Catacombes de Sicile.* 38

XVIII. *Catacombes de Malte.* 43

XIX. *Catacombes de Gozo.* 44

XX. *Catacombes de l'île Lipari.* 45

XXI. *Catacombes d'Espagne.* id.

XXII. *Catacombes des Gaules et de France.* 46

XXIII. *Catacombes de l'Angleterre.* 60

XXIV. *Catacombes d'Allemagne.* 61

XXV. *Catacombes de Suède et de Westrogothie.* 62

XXVI. *Catacombes des Régions septentrionales de l'Europe.* 63

XXVII. *Catacombes de l'Amériq. septent.* 65

XXVIII. *Catacombes de l'Amér. méridion.* 66

Conclusion. 68

SECONDE PARTIE. *Constitution physique du sol des Catacombes de Paris.* 69

INTRODUCTION. id.

CHAPITRE PREMIER. *Recherches sur la constitution physique du sol des Catacombes de Paris.* 72
§. I. *Masse de craie (chaux carbonatée crayeuse.)* 82
§. II. *De l'argile plastique.* 86
§. III. *Constitution du calcaire marin.* 91
ART. I. *Masse de calcaire marin ou de pierre calcaire.* 92
ART. II. *Marnes de recouvrement de la masse de pierre.* 112
1°. *Les marnes coquillières marines.* id.
2°. *Les marnes siliceuses spathiques.* 117
Récapitulat. de la composition et de l'épaisseur de la formation du calcaire marin et de ses marnes. 118
ART. III. 119
I°. *Accidens contemporains de la formation.* id.
II°. *Accidens postérieurs à la formation.* 120
1°. *Des pentes et contrepentes.* id.
2°. *Les filières et filets.* 121
3°. *Les puisards, puits ou gouffres.* 123
4°. *Le criblage ou forage.* 126
5°. *Les brouillages.* 127
6°. *Les produits des infiltrations.* id.
§. IV. *Marnes coquillières de la formation gypseuse.* 129
§. V. *Sables et terre végétale.* 132
Résumé. 135
CHAPITRE SECOND. *Ancienneté de l'exploitation des carrières de Paris, ses suites, et création de l'Inspection générale.* 137
Etat des membres de l'Inspection générale des carrières. 155
Etat des conducteurs des ateliers de consolidation souterraine. 156
TROISIÈME PARTIE. *Description des Catacombes de Paris.* 157
CHAPITRE PREMIER. *Origine des Catacombes de Paris, et suppression du cimetière des Innocens.* id.
CHAPITRE SECOND. *Etablissement et consécration des Catacombes.* 179
CHAPITRE TROISIÈME. *Etat des Catacombes pendant la révolution.* 187

I. *Combat de la Place de Grève, de l'hôtel de Brienne et de la rue Mélée, les* 28 *et* 29 *août* 1788. 188
II. *Combat de la manufacture de Réveillon, le avril* 1789. 190
III. *Combat du Château des Tuileries, le* 10 *août* 1792. 191
IV. *Journées des* 2 *et* 3 *septembre* 1792. 194
CHAPITRE QUATRIÈME. *Nouveaux accroissemens des Catacombes.* 200
I. *Transport d'ossemens pendant la révolution.* id.
Saint Landry. id.
Saint Julien des Ménétriers. 201
Sainte-Croix de la Bretonnerie. 202
Couvent des Bernardins. 203
Saint-André-des-Arts. id.
II. *Transports d'ossemens depuis* 1800. 204
Saint Jean en Grève. id.
Couvent des Capucines Saint-Honoré. 205
Couvent des Blancs-Manteaux. 206
Petit Saint-Antoine. id.
Cimetière Saint-Nicolas-des-Champs. id.
Eglise du Saint-Esprits. 207
Cimetière de Saint-Laurent. id.
Nouvelles exhumations de l'ancien cimetière des Innocens. id.
Cimetière de l'Ile Saint-Louis. 209
Eglise Saint-Benoît. 210
Hôpital de la Trinité. 213
CHAPITRE CINQUIÈME. *Etat présent des Catacombes.* 214
CHAPITRE SIXIÈME. *Inscription des Catacombes.* 223
CHAPITRE SEPTIÈME. *Itinéraire des Catacombes.* 257
Escalier de service. id.
Route d'Orléans. 259
Travaux des anciens. 260
Barrière d Orléans. id.
Boulevard Saint-Jacques. 261
Aquéduc d' rcueil. id.
Chemin des doubles carrières ou du port Mahon. 266
Carrière inférieure dite du port Mahon. 268
Ancienne exploitation. 272

Indices d'anciens courans souterrains. 272
Pilier en pierre sèche, cimenté par l'albâtre. 273
Vestibule des Catacombes. 274
Intérieur des Catacombes. 275
1°. *Collection minéralogique.* 276
2°. *Collection pathologique.* 279
3°. *La crypte de Saint-Laurent.* 283
4°. *L'autel des obélisques.* 285
5°. *Le sarcophage du lacrymatoire.* 283
6°. *Le piédestal de la lampe sépulcrale.* id.
7°. *La fontaine des Catacombes ou de la Samaritaine.* 287
8°. *Les tombeaux de la révolution.* 269
9°. *Le tombeau des victimes du massacre des 2 et 3 septembre 1792.* id.
10°. *Escalier des Catacombes basses.* 293
11°. *Le pilier des Nuits Clémentines.* 294
Sortie des Catacombes. 295
Escalier de la plaine de Mont-Souris. 298
Cour des Catacombes sur la voie Creuse de Mont-Souris. 299
Grande entrée des Catacombes dans la Fosse-aux-Lions. 300
QUATRIÈME PARTIE. *Opinion du siècle sur les Catacombes de Paris.* 305
CHAPITRE PREMIER. *Registre des Catacombes.* id.
CHAPITRE SECOND. *Articles extraits des journaux.*
CHAPITRE TROISIÈME ET DERNIER. *Notice des ouvrages qui ont fait mention des Catacombes.* 356
Explication des planches. 359
Table alphabétique. 369

ERRATA.

Avant-Propos, page xiv, ligne 4, au lieu de τημβοι, lisez, τύμβοι.
Page xvj, au lieu de, *c'est une de ces grandes de ces sages mesures*, lisez, *c'est une de ces grandes, de ces sages mesures.*
Page 121, ligne 17, au lieu de, *fig. 3, pl. I*, lisez, *fig. 1, pl. II.*
Page 217, ligne 28, au lieu de, *il doit ouvrir ou fermer tel ou tel puits*, lisez, *il doit ouvrir ou fermer le tube aspirateur de tel ou tel puits.*



ACCIDENS CONTEMPORAINS DE LA FORMATION

Fig. 1.

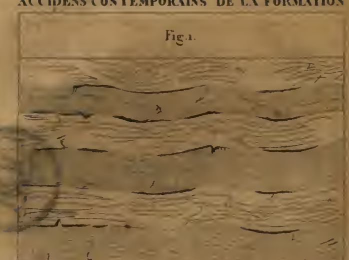


Fig. 2.



Gravé par N. L. Rousseau.

DESCRIPTION DES CATACOMBES.

PREMIÈRE PARTIE.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES CATACOMBES DES ANCIENS.

Antiquissimum id fuisse genus sepulturæ quo redditur terræ corpus. Cic. lib. II, de leg.

L'ÉTABLISSEMENT des catacombes remonte à l'antiquité la plus reculée.

L'usage d'inhumer les corps fut commun aux premiers peuples (1). Les Égyptiens, les Hébreux, les Perses, les Grecs, les Indiens, les Guanches, les Scythes, les Romains, etc., ont tous suivi et conservé cette antique et religieuse coutume pendant un grand nombre de siècles, avec cette différence seulement que les uns, après avoir embaumé les restes

(1) Strab., Diodor., Hérodot., Xénoph., Cicer., Pausan., Ælian., Thucyd., Lucian., etc.

de leurs auteurs, les conservaient ou dans leurs propres maisons, ou dans des cavernes; et que les autres les déposaient simplement dans la terre. C'est à l'origine de cette coutume que remonte l'établissement des premières catacombes, dont nous allons rapidement passer en revue les exemples les plus remarquables que nous offrent chaque âge et chaque pays, en commençant par ceux de la plus haute antiquité.

§. Ier. *Catacombes de la terre ou du pays de Chanaan.*

C'est dans la Bible que nous puiserons notre premier exemple; s'il en existe de plus ancien, on ne pourra me contester que celui-ci ne soit le premier sur lequel nous ayons des notions exactes. Je ne saurais même trouver dans tous les fastes de l'antiquité un texte plus simple et plus touchant que celui de *la Genèse*, lorsqu'à ce sujet elle nous exprime la sollicitude d'Abraham, étranger dans la cité d'Arbée (depuis Hebron), dans le pays de Chanaan, où il perdit Sara. Il demande aux habitans la permission de la déposer dans les tombeaux de leurs ancêtres. *Advena sum et peregrinus apud vos. Date*

mi jus sepulcri vobiscum, ut sepeliam mortuum meum (1). Il achète d'Ephron, qui demeurait parmi les fils d'Heth, une double caverne située à l'extrémité de son champ, et il y dépose le corps de Sara. *Ita sepelivit Abraham Saram uxorem suam in speluncâ agri duplici quae respiciebat Mambrae* (2).

Les enfans d'Abraham remplirent envers lui les mêmes devoirs, et le déposèrent auprès de Sara dans la même caverne. *Sepelierunt eum Isaac et Ismaël filii sui in speluncâ duplici quae sita est in agro Æphron filii Saeor Hethæi, è regione Mambrae* (3).

La Bible offre un grand nombre de citations de ce genre, et nous y voyons successivement les patriarches recommander à leurs enfans, et même exiger d'eux de porter leurs restes dans les tombeaux de leurs pères. *Sepelite me cum patribus meis in speluncâ duplici quae est in agro Æphron Hethaei contra Mambrae in terrâ Chanaan quam emit Abraham.... Ibi sepelierunt eum et Saram uxorem ejus.... Ibi sepultus est Isaac cum*

(1) Genès., c. XXIII.
(2) Genès., *id.*
(3) Genès., *id.* XXV.

Rebecca conjuge suâ.... Ibi.... et Lia condita jacet (1).

Les grandes cavernes naturelles que présentaient les montagnes de Chanaan, de la Palestine, de la Syrie, de l'Arménie, etc., avant l'arrivée d'Abraham, étaient donc déjà consacrées à la sépulture des habitans de ces contrées; c'est le premier exemple des catacombes que nous offre l'histoire; on retrouve encore aujourd'hui, dans les cavernes de ce pays, des vestiges de leur antique et religieuse consécration.

§. II. *Catacombes d'Égypte.*

L'Égypte, dont le nom seul réveille de si grands et si puissans souvenirs, ce pays où nous retrouvons les traces les plus anciennes des sciences et des arts qui semblent y avoir pris naissance, l'Égypte nous offre des exemples remarquables des soins que les habitans apportaient dans leurs cérémonies funèbres. Les corps embaumés étaient d'abord conservés dans la famille même, et ensuite déposés dans les cavernes sépulcrales.

Quelques-unes de ces cavernes sont des

(1) Genès., XLIX.

excavations ou des grottes naturelles que présentaient les montagnes; mais la plupart sont d'anciennes carrières, dont les galeries, les chambres et les différentes percées, ont depuis servi à renfermer les momies.

1°. Les unes sont pratiquées dans la masse calcaire qui constitue la grande chaîne lybique (1). Ce calcaire est blanc, spathique et coquillier. Il contient particulièrement des nummulites, des oursins, des volutes, etc. : on le trouve depuis Asouan jusqu'à Alexandrie ; il forme les immenses carrières de Saouâdi, à Manfaloût, sur vingt-cinq lieues de longueur.

2°. Les autres, celles de Silsilie, par exemple, sont percées dans une montagne de grès quartzeux de troisième formation, qui a également été exploitée par de très-grandes carrières. Elles se distinguent par la beauté des tombeaux ornés de bas-reliefs, de statues et d'hiéroglyphes. Chaque chambre est encore revêtue d'un enduit de stuc, avec des peintures à deux, trois et quatre figures (2).

(1) Louis Cordier, inspecteur divisionnaire au Corps impérial des Mines. (Note manuscrite.)

(2) Vivant Denon, Voy. en Égypte.

3°. A une demi-lieue de la porte du midi (Bab Sedra) d'Alexandrie, on descend dans les catacombes, ancien asile des morts. Des allées tortueuses conduisent aux grottes souterraines, où ils étaient déposés (1).

4°. A Saccara, près de Memph (Memphis), les tombeaux étaient creusés dans le rocher qui présente d'immenses souterrains. Dans ce même lieu est la plaine des momies et le puits des oiseaux qui descend dans les catacombes des ibis (2).

5°. Dans la chaîne lybique, à un quart de lieue de Syouth, d'innombrables tombeaux sont creusés dans la montagne; ils présentent des cavernes spacieuses dont les parois sont décorées avec magnificence et recouvertes d'hiéroglyphes. Plus loin, au sud, sont de vastes carrières. Leurs cavités soutenues par des pilastres ont été autrefois habitées par des solitaires (3).

6°. A l'ouest des ruines de Thèbes, on trouve Biban Elmelouk, ou les tombeaux des rois dans la vallée des morts. Ils avaient été

(1) Savary, lett. 2, Volney, chap. 1.

(2) Savigny, Hist. nat. et mytholog., de l'Ibis. 1805.

(3) Vivant Denon, Voyage dans la haute et basse Egypte, 1802.

creusés dans le rocher. Ils offrent des cavernes sépulcrales très-profondes, d'où partent plusieurs galeries souterraines qui répondaient chacune à un tombeau particulier. Strabon en compte quarante (1), et Diodore de Sicile quarante-sept (2). Du temps d'Auguste, il n'en restait que dix-sept dont plusieurs étaient déjà endommagés. Aujourd'hui il ne s'en trouve que neuf dans lesquels on puisse pénétrer. Ces catacombes sont ornées de figures d'hommes, d'oiseaux et d'animaux divers, les unes sculptées en relief, et les autres en creux; enfin d'autres sont peintes avec des couleurs ineffaçables (3).

7°. A Kournou, la Nécropolis de Thèbes, sur un plateau de la partie basse de la chaîne lybique, on trouve dans une demi-lieue carrée d'innombrables chambres sépulcrales qui recelaient et des momies humaines et des momies d'Ibis, de serpens, de chats, etc. (4).

8°. Près de l'ancienne Hermopolis de la Thébaïde, on voit des cavernes sépulcrales. Des critiques éclairés pensent que ce lieu

(1) Strabon, lib. V, II.
(2) Diod. Sicil., lib. I.
(3) Savary, lett. sur l'Egypte, X.
(4) Vivant Denon. Savigny, Hist. de l'Ibis.

était la *Mansio ibeum*, ainsi appelée des momies d'Ibis qu'on venait y déposer (1).

9. Je pourrais encore multiplier les exemples que nous offrent les cavernes sépulcrales ou catacombes d'Égypte, anciennement l'objet de la plus profonde vénération, et aujourd'hui le but du pillage et de la dévastation. Les corps embaumés avec tant de soin, et conservés avec tant de respect, ont tous été arrachés des monumens où ils reposaient, pour y chercher des idoles et des statues d'or, ou d'autres objets précieux que la piété des Égyptiens avaient consacrés aux mânes de leurs rois ou de leurs auteurs. Les dogmes de leur religion leur apprenant qu'après une période de trois mille ans, leurs corps seraient animés de nouveau, s'ils étaient conservés à l'abri de la corruption, leurs premiers soins se portaient sur les moyens d'assurer la conservation des restes de leurs pères, afin de recevoir à leur tour les mêmes devoirs de leurs enfans. La coutume de brûler les corps leur paraissait même si cruelle et si barbare, que Cambyse, après avoir fait éprouver au

(1) Savigny, Wesseling et Larcher, Hist. d'Herodot., t. II, p. 289. Pignor. mens. Isiac. Expos. p. 78.

cadavre d'Amasys, roi d'Égypte, mille traitemens indignes, crut y mettre le comble en le faisant consumer par les flammes aux yeux de son propre peuple.

On trouve, dans la *Description de l'Égypte* par la commission des savans sur les catacombes de ce pays, plus de détails et d'éclaircissemens qu'il ne m'est permis d'en donner ici.

§. III. *Catacombes de la Phénicie.*

Près de Sydon, ville de la Phénicie dans la Syrie, à vingt-quatre milles de Sour (Tyr), et à trente-cinq milles de Barut, on trouve dans les cavernes de la montagne un grand nombre de grottes sépulcrales carrées, avec plusieurs rangées de niches les unes au-dessus des autres. On communique dans chaque étage de grottes ou chambres sépulcrales par des escaliers taillés dans le rocher (1).

§. IV. *Catacombes de la Paphlagonie et de la Cappadoce.*

La Paphlagonie et la Cappadoce pourraient nous fournir de nombreux exemples de chambres ou cavernes sépulcrales. Les ruines de

(1) Maundrel, Voy. de Jérusalem.

Pompeïopolis, aujourd'hui Tasch-Kouprou, dans la Cadilik de Voyavat, offrent plusieurs de ces cavernes taillées à pic et polies au ciseau, dans une roche calcaire très-dure. Le tombeau présumé être celui de la famille d'Apollodore, dans la chaîne de l'Olgassys, est le plus remarquable.

« Ce monument sépulcral, dit M. P. T. F., » consul général de France (1), est taillé dans » une roche calcaire très-dure, hérissée de » pointes aiguës, et tout isolée. On le dé- » couvre de très-loin, et même de toutes les » parties du plateau qu'occupait l'ancienne » ville. Le rocher taillé à pic, et poli au ciseau » sur toute la face du nord, peut avoir quatre » cents pieds de hauteur. L'ouverture du » monument est élevée à plus de cent pieds » au-dessus du sol. Cette ouverture forme un » carré divisé par deux colonnes corinthien- » nes ou composites, étranglées entre la base » et le chapiteau, portant ce dernier tout

(1) Mémoire sur Pompéiopolis ou Tasch-Kouprou, avec quelques remarques sur Tovota ou Woyavat, lu à la troisième classe de l'Institut, par M. P. T. F., consul général de France, inséré dans les Annales des Voyages de la géographie et de l'histoire, publié par M. Malte-Brun, tom. XIV.

» chargé d'ornemens. Elles accusent le goût » du Bas-Empire. Derrière ces colonnes est » un vestibule qui laisse voir dans le fond » deux petites portes-fenêtres par où l'on en- » trait dans le caveau sépulcral. Au-dessus » des colonnes, et dans un espace taillé en » fronton, paraissent deux lions vus de face, » sur lesquels plane un aigle aux ailes dé- » ployées. Aux deux côtés de la porte se » dessinent fièrement un taureau cornupète, » une licorne et deux griffons qui semblent » défendre l'entrée du monument. Tous ces » animaux sont pris dans la masse rocailleuse, » et d'une forme gigantesque.... Il ne m'a » pas été possible de fouiller ce tombeau. » La seule idée de pénétrer dans son intérieur » a fait frémir l'aga du village voisin. Les » préjugés des habitans me prouvent qu'il » n'a jamais été fouillé, et m'en ont interdit » l'entrée; peut-être serai-je plus heureux » une autre fois. »

On voit une autre chambre sépulcrale dans les environs; mais elle est toute simple et dénuée d'ornemens.

Les bords de l'Halys, les hautes collines qui dominent Amasie et les défilés de l'Iris, présentent à chaque pas des chambres sépul-

crales dans lesquelles on déposait des sarcophages et des urnes; il en existe peut-être plus de deux mille aux environs d'Amasie. Le zèle des chrétiens des premiers siècles, l'avidité qui prend le masque du zèle, l'orgueil et la rapacité des musulmans, ont dépouillé tous ces tombeaux de leurs richesses. On peut présumer, avec M. P. T. F., que la prétendue ville souterraine décrite par Paul Lucas, et qu'il place aux environs de l'Halys, non loin de la ville moderne de Yograt ou Buzok, n'est autre que l'ensemble de ces chambres sépulcrales qu'il aura prises pour une ville entière taillée dans le roc, et composée de plus de vingt mille habitations.

§. V. *Catacombes de la Crimée.*

Dans les montagnes de la Crimée, et notamment près d'Inkerman et d'Isikerman, on trouve d'immenses excavations à plusieurs étages, remplies d'ossemens humains à une époque très-reculée, et dont les traditions n'ont conservé aucun souvenir (1).

§. VI. *Catacombes de la Perse.*

Les premiers Perses inhumèrent les corps

---

(1) Voyage dans la Russie méridionale, 1784.

au lieu de les brûler (1). Ainsi nous voyons Cyrus, en mourant, recommander à ses enfans d'inhumer son corps et de le rendre à la terre, parce que, la terre, dit-il, étant sa première origine, il est juste de l'y faire retourner (2). *Humatio Persis olim in usu, non crematio* (3). Plusieurs chaînes de montagnes de l'intérieur de la Perse offrent de vastes cavernes ou cryptes, qui paraissent avoir été anciennement consacrées à la sépulture des habitans des villes voisines.

§. VII. *Catacombes de la Grèce.*

Les Grecs pendant long-temps suivirent la même coutume (4); l'usage des bûchers ne prévalut que lorsque leurs relations s'étendirent chez les peuples qui brûlaient les corps (5), et encore les familles furent-elles long-temps partagées à cet égard, puisque les unes préféraient rendre les corps à la terre, tandis que les autres les livraient aux flammes (6).

(1) *Persa defodit* Lucian. de Luct.
(2) Xénophon, lib. VIII, Lucian de Luct.
(3) Cœmet. Sacra. Paris, 1638, *in-4*.
(4) Kirch, de Funer., lib. cap. 2.
(5) Thucyd., lib. II, cap. 21, tom. II, pag. 931.
(6) Plat., in Phédon, t. I, p. 115.

Les cryptes ou catacombes de la Grèce sont peu connues ; on en trouve quelques exemples dans les montagnes, mais elles sont en général très-rares, les Grecs, par luxe autant que par piété, s'attachant à se faire élever de fastueux tombeaux sur les grandes routes et les places publiques (1).

Le respect pour la sépulture fut porté si loin en Grèce, qu'après la défaite de Callicratidas, la 26e année de la guerre du Péloponèse, aux Arginuses (2), les Athéniens condamnèrent à mort six de leurs généraux, quoique vainqueurs, sous le prétexte qu'ils avaient négligé de donner la sépulture à ceux qui étaient restés sur le champ de bataille. Les lois imposaient les peines les plus sévères contre les violateurs des tombeaux (3). *Cum enim res sacra sit sepultura, sacrilegium est illam violare.* Tout voyageur devait couvrir de terre un cadavre qu'il trouvait sur son chemin (4).

Epaminondas répétait souvent à ses sol-

(1) Barthélemy, Voy. d'Anacharsis.

(2) L'an 405 avant Jésus-Christ.

(3) Pausanias.

(4) Sophocl. in Antig., v. 272. Ælian. var. hist., lib. V, cap. 14.

dats : *Adite, ô viri fortes, mortem sacram pro patriâ, pro* majorum sepulcris, *pro deorum aris.*

§. VIII. *Catacombes de l'Asie mineure.*

La Natolie et la Karamanie offrent de beaux exemples de sépultures souterraines des anciens.

La ville des Morts ou Nécropolis de Cacamo en Karamanie, près des ruines d'Andriaca, capitale de la Lycie, sous Théodore II (1), présente un amas de grands sarcophages élevés l'un derrière l'autre comme les palais d'une ville. Les rochers, taillés en figures régulières et percés de cavernes sépulcrales représentent autant de rues. Cet ensemble, placé au pied d'une belle montagne, sur une baie sombre et majestueuse, frappe de la plus profonde admiration (2).

§. IX. *Catacombes des Guanches.*

Les anciens habitans des îles Canaries, les

(1) Annal. des Voyages de M. Maltebrun, t. VI, pag. 375.

(2) Voyage pittoresque en Karamanie et autres parties de l'Empire Ottoman, tiré du cabinet de M. Robert Ainslie, ancien ambassadeur anglais à Constantinople. Londres, 1803.

Guanches, comme les Égyptiens, embaumaient les corps, et les déposaient ensuite dans les cavernes sépulcrales que présentaient les montagnes volcaniques de leurs îles. Les catacombes de Biledulgerid, au pied du pic de Ténériffe, remontent à une époque très-reculée.

Les souterrains sont fermés ; leur entrée est un secret confié à une succession de vieillards qui se le transmettent d'âge en âge (1).

Les Guanches avaient, comme les Égyptiens, le secret d'embaumer les corps, avec cette différence que ceux-ci enveloppaient leurs momies de bandelettes chargées de caractères qui retraçaient sans doute l'histoire des morts, et que les Guanches les ont laissées nues, en les cousant dans des peaux et sans retracer leur histoire (2).

Les cavernes sépulcrales des Guanches sont creusées, les unes dans le tuf ponceux basaltique, c'est-à-dire, dans le plus ancien sol volcanique, là où les couches sont plus tendres (3). Les autres ont été pratiquées

(1) Hist. génér. des Voyages, m. 12, t. VI, p. 252.

(2) Bailly, Lett. sur l'Atlantide de Platon, *in*-8. p. 95.

(3) Louis Cordier, inspecteur divisionnaire des mines. (Note manuscrite.)

dans les cavités naturelles qui se trouvent au-dessous des courans volcaniques modernes, dans les endroits où ces courans reposent sur de grands amas de cendres et de déjections incohérentes, par-tout où ces matières se sont tassées, et où la masse solide est restée suspendue, en formant une espèce de voûte.

§. X. *Catacombes dans l'intérieur de l'Afrique.*

Chez les peuples de l'intérieur de l'Afrique, on trouve encore aujourd'hui quelques vestiges des usages des anciens habitans des côtes de la Méditerranée, au Congo, à Angola, à Matamba, etc. Les corps des rois embaumés, ou plutôt enduits de résine, sont placés dans des cavernes sépulcrales, ou dans des caveaux consacrés à leur sépulture (1).

§. XI. *Catacombes de la Scythie et de la Tartarie.*

Les peuples de la Scythie (les Messagètes exceptés, qui exposaient les malades aux bêtes féroces, ou qui dévoraient eux-mêmes

(1) Dapper, Description de l'Afrique. Cavazzi, Hist. relaz.

les vieillards pour leur épargner les dégoûts et les infirmités de leur âge, croyant leur rendre un hommage plus respectueux, et les revivifier en les identifiant à la substance de la jeunesse (1)); les peuples de la Scythie, dis-je, comme ceux de toute la Tartarie, déposaient généralement leurs morts dans les antres et les cavernes des montagnes, ou leur élevaient des tombeaux. Le docteur Pallas (2) cite un grand nombre de ces sépultures qu'il a trouvées intactes dans les différens déserts qu'il a parcourus, et le respect religieux avec lequel les Tartares s'approchent des monticules qui couvrent les catacombes ou les sépultures des Scythes, leurs ancêtres. *Ferocissima Tartarorum natio insigni hâc in re animi moderatione majorum suorum Scytharum insistens vestigiis, tantam sepulcris deferre venerationem consuevit ut cum aliquandourbem Mien in Indiâ ultrà Gangem*

---

(1) *Mortis genus optimum censent, si senio confecti cum carnibus ovillis in frusta concidantur, unaque devorentur. Qui è morbo decedunt, eos abjiciunt, tanquam impios et dignos qui à feris vorentur.* Strabonis Géograph. lib. XI, p. 353, in-fol. 1587.

(2) M. P. S. Pallas, Voy. en Russie et Asie, de 1768 et 1794.

vicepissent, nihilominus sepulcrum cujusdam regis illius regionis, quod inaestimabili suo pretio, vel cunctam indigentissimam Tartariam locupletare potuisset, intactum omnino reliquerint, nefas existimantes quicquam attingere ex iis quae dicata defunctis essent, haud secus ac quae religioni sacra (1).

§. XII. *Catacombes des deux Bucharies.*

J'ai déjà parlé plus haut des cavernes sépulcrales de la Crimée ; on en trouve de semblables dans les différentes chaînes des montagnes Altaïques, au nord des deux Bucharies et des Kalkas, où le même usage paraît avoir été observé généralement par tous les peuples qui s'y sont successivement établis.

§. XIII. *Catacombes de l'Étrurie.*

Aucune nation n'a prouvé plus de respect pour les cendres des morts que les peuples de l'antique Étrurie. Avec quelle piété ces cendres étaient déposées dans des chambres sépulcrales, embellies de travées, de festons, de sculptures et de peintures admirables! Le

(1) Paul. Venet., l. II, c. 44.

nom du défunt était ordinairement écrit avec une courte épigraphe sur les sculptures (1). Il règne dans ces monumens une grande différence; simples ou fastueux, suivant les temps et les conditions des défunts, ils donnent une idée positive des progrès du luxe et de l'extrême inégalité des fortunes, de manière à mettre sans cesse en regard un vase cinéraire de terre cuite à côté des nobles et surprenans *hypogées* de Tarquinium dont il est parlé ci-après (2).

Dans la montagne située au-dessus de Civita-Tarchino, présumée l'ancienne ville de Tarquinia, à trois milles au nord de Carnuto, on trouve une très-grande quantité de petits monticules faits de mains d'homme, appelés dans le pays *Monti-Rotti*. Ils recouvrent chacune de ces catacombes particulières dont plusieurs sont très-étendues et présentent des rues, des salles et des chambres revêtues en stuc, avec des peintures à fresque à la

(1) Atlas de Micali, pl. LI, LII, LIII; et Mus. Etrus. tom. III, pl. I, X.

(2) Maltebrun, Annal. des Voy., t. XIII. Analyse du Tableau de l'Italie avant la domination des Romains, p. 294.

manière étrusque, d'un dessin généralement léger et bien conçu (1).

Ces grottes sépulcrales ou *hypogaea*, sont taillées dans le roc qui est de tuf ou de peperino, et revêtues de fortes murailles. La plus grande des deux, que M. Micali (2) a dessinées, a soixante-douze *palmi* romains, tant en long qu'en large, et neuf *palmi* de hauteur (3).

§. XIV. *Catacombes de Rome.*

Non moins religieux que les Étrusques, les Romains, leurs successeurs, suivirent leur exemple; ils commencèrent par rendre les corps à la terre. *Ipsum cremare apud Romanos non fuit veteris instituti : terrâ condebantur*(4). *Veteres Romani in agro Vaticano sua sepultura condiderunt. Puticulos antiquissimum genus sepulturae appellatos, quod ibi in puteis sepelierentur homines extra portam Esquilinam* (5).

(1) Jankins, Transact. philosoph.

(2) Atlas de Micali, pl. LI et LII.

(3) Maltebrun, Annal. des Voy. Bulletin, p. 254, t. XIII.

(4) Pline, lib. VII, c. 54. Cicer. lib. II, *de leg.*

(5) Festus Pompeius.

Les Romains ne commencèrent à faire usage des bûchers que lorsque leurs conquêtes étendirent leurs relations chez les peuples qui en avaient adopté l'usage. La peinture, la sculpture, et tous les arts furent successivement appelés à embellir les vases, les cypes, et les tombeaux dans lesquels furent recueillies les cendres.

Les anciennes sépultures découvertes à Rome dans le champ du Vatican, *aediculae subterraneæ in Vaticano repertae*, étaient dans le principe des carrières ouvertes dans la grande masse de tuf volcanique et de pouzzolane, qui s'étend à plus de quatre-vingts palmes de profondeur (1). Tout le terrain autour de la ville a été anciennement excavé par suite de ces exploitations, dont les galeries et les chambres ont depuis formé les fameuses catacombes de cette ville (2).

L'époque de l'exploitation de ces anciennes carrières est ignorée. Nous voyons seulement qu'elles étaient en activité du temps de Cicéron, puisque, dans son plaidoyer pour

(1) Winckelman, t. II, p. 553.

(2) Bodeli, Osserv. sop. i. cemet. lib. I, cap. 1. Bottari, Scult. et pitt., t. I, n° 1.

Cluentius, il dit : *Asinius autem brevi illo tempore quasi in hortulos iret, in arenarias quasdam extra portam Esquilinam perductus occiditur.* « Cependant Asinius, dans ce » court espace de temps, et sous prétexte » d'être conduit dans des jardins, est mené » dans les Arénaries (ou carrières de sable), » hors la porte Esquiline, où il est tué. »

La pouzzolane était alors appelée *Arena*, et les lieux d'où on la tirait, ainsi qu'on le fait encore aujourd'hui, *Arenariae*. Muratori rapporte à cet égard une inscription sépulcrale qui fait mention du corps des *Arenarii*, *Collegium Arenariorum*, qui était la réunion des ouvriers travaillant à l'exploitation des carrières de pouzzolane et des tuffas volcaniques (1).

Après l'abandon de leur exploitation, ces carrières, que quelques auteurs appellent *cryptes*, *grottes*, *tombes*, *arcs* ou *arénaries;* ces carrières, dis-je, furent consacrées à la sépulture des différentes familles qui les achetèrent pour s'y faire construire des tombeaux particuliers.

Suivant Moreau (2), elles étaient les sépul-

(1) Thesaur. inscript. 511, 3.

(2) Transact. philos.

tures des premiers Romains, avant qu'ils eussent adopté l'usage de brûler les corps.

Suivant Bosio (1), elles servirent d'asile aux chrétiens qui, dans les temps de persécution, venaient y célébrer leurs mystères au milieu des martyrs dont ils y recueillaient les dépouilles.

Un membre distingué de l'académie de Crotone, M. Artaud, a publié, sous le titre de *Voyage dans les Catacombes de Rome*, une histoire complette de ces souterrains, dont il a parcouru une grande partie. Cet ouvrage, qui annonce un savant aussi érudit que modeste, renferme des détails précieux sur la manière dont les sépultures se pratiquaient dans les catacombes, sur les inscriptions qu'on y trouve, sur les divers monumens qu'on peut encore y recueillir, sur les peintures à fresque qu'on y a découvertes, et qui paraissent, suivant M. Artaud, avoir servi de types ou de modèles aux plus grands peintres de l'école d'Italie ; enfin une dissertation dictée avec autant de sagesse et de

(1) Ant. Bosio, Roma. Sottaranea. in-fol. 1632, traduit en latin par Paul Aringhi en 1651, sous le titre de *Roma subterranea*.

sagacité que d'impartialité, sur le mérite des différens écrits publiés jusqu'à ce jour sur le même sujet (1).

La marche suivie par Bosio, dans sa *Description des Catacombes de Rome*, dit M. Artaud, est sans doute la meilleure. Il commence par établir que tous les cimetières de l'ancienne Rome étaient souterrains, placés hors de la ville, creusés dans la pouzzolane, et qu'ils ont dû les noms sous lesquels on en connaît encore un grand nombre, aux lieux qui les environnent, aux martyrs qui y ont été enterrés, ou à des chrétiens riches, etc. (2).

Bosio, dans son opinion que les catacombes de Rome n'étaient que les sépultures des martyrs, en divise l'étendue en cimetières particuliers auxquels il donne des noms différens : ainsi il parle d'abord de ceux qui sont situés sur la rive droite du Tibre; il nomme le premier le cimetière du Vatican, placé sous le mont qui porte ce nom.

Du Vatican il descend à la voie Aurelia, et décrit le cimetière du Calepode qui vivait,

(1) Voyage dans les catacombes de Rome, par un membre de l'académie de Crotone. Paris, 1810.

(2) Bosio. Voy. *suprà*.

assure-t-il, sous Alexandre Sévère, celui de l'Église de S. Pancrace, celui du pape Jules, celui de S. Procès et de Martinien ou de Ste Agathe.

Après ceux de la voie Aurelia, il décrit le cimetière de la voie Cornelia.

Il indique ensuite tous ceux de la voie Portuensis, ceux de S. Felix, de Pontien, ou Abdon et Sennen, de Générense, enfin de ceux qu'il a trouvés lui-même sous cette voie; et un cimetière de juifs, qu'il a reconnu à deux chandeliers à sept branches, dont l'un est peint sur la muraille, et l'autre sculpté sur une lampe qu'il a recueillie dans ce même cimetière.

Sur la rive gauche du Tibre, il examine successivement, sous la voie Ostiensis ou d'Ostia, ceux de Lucine, de S. Félix, et Adaucle ou de Commodille, de S. Cyriaque, de S. Timothée, de S. Zenon aux eaux salviennes, et ceux qu'il a découverts sous la même voie.

Sous la voie Ardeatina, il ne place que le cimetière de Ste Pétronille. Sous les voies Ardeatina et Appia réunies, il cite celui de S. Calixte.

Sous la voie Appia, il décrit le cimetière

de S. Calixte et ceux de Mars, Marcellin, Damase, S. Zéphirin, etc., et ceux qu'il a découverts lui-même sous cette même voie, dans les voyages réitérés qu'il y a faits pendant plus de vingt années consécutives.

Sous la voie Latine, il place les cimetières d'Apronien, de Gordien et d'Épimaque, de S. Simplicien, de Servilien, de Quartus et Quintus, de Tertullien, et ceux jusqu'alors inconnus qu'il a encore découverts.

Sous les voies Labicana et Prenestina, il cite les cimetières de Tiburce, Marcellin, Pierre, S. Hélène, Claude, Nicostrate, Castor, Simphorien, Castule, Zotique, et ceux de la même partie où il est descendu le premier.

Sous la voie Tiburtina ou de Tivoli, il ne connaît que ceux de S. Cyriaque, et quelques autres, mais en petit nombre.

Sous la voie Nomentana, il décrit le cimetière *ad Nymphas*, ceux de Niomède, du pape Alexandre, de Prime, de Félicien, etc., et ceux qu'il a découverts lui-même et auxquels il ne donne aucun nom particulier.

Sous la voie Salaria, il place les cimetières de Ste Priscille, de Ste Félicité, d'Alexandre, de Vital, Martial, Chrysante et Daria,

de Novel, d'Ostrien, de S. Hilaire, de Thrason, de Saturnin, d'Hermès, de Bazille, de Protus, d'Hyacinte, et ceux qu'il a encore trouvés dans les environs.

Sous la voie Flaminia enfin, qui vient regagner la rive gauche du Tibre et qui le traverse à Ponte-Molle, il place les cimetières de S. Valentin, un autre des papes Jules, et ceux où il est entré le premier et qui s'étendent jusqu'aux bords du fleuve.

Les plus remarquables de ces différens souterrains, que nous ne pouvons mieux comparer qu'aux nombreuses carrières de Paris et de ses environs, sont ceux du Vatican, dans lesquels on trouve une grande quantité de sarcophages en marbre de Paros, les catacombes de la Villa Pamphili inconnues à Bosio, et sur lesquelles M. Artaud (1) nous a donné des détails propres à inspirer le plus vif intérêt: celles de la voie Portuensis et de S. Sébastien, dont quelques parties sont voûtées, et présentent des peintures très-bien conservées; celles de la voie Appia qui offrent plusieurs étages, dans lesquels on trouve différentes chambres ornées de sarcophages de

(1) Catacombes de Rome, p. 50.

marbre et de porphyre, des inscriptions grecques et latines, enfin des peintures dans lesquelles M. Artaud croit reconnaître les types de plusieurs tableaux de maîtres de l'école d'Italie; celles des voies Prenestina et Labicana, où on a trouvé le sarcophage de porphyre de Ste Hélène, mère de Constantin-le-Grand, et dans lesquelles sont plusieurs chambres ornées de peintures; enfin celles de la voie Salaria où Bosio trouva un grand nombre de vases funéraires, des amphores, des sarcophages, des monumens arqués avec des peintures de l'ancien et du nouveau Testament, des dyptiques, des inscriptions en noir, en rouge et en lettres d'or, etc. etc.

Qu'on ne pense point, d'après ce que je viens de dire, que toutes les catacombes de Rome sont également décorées. Dans beaucoup d'endroits les galeries et les chambres sont restées telles qu'elles étaient primitivement après l'abandon de l'exploitation, sans aucun revêtement de maçonnerie ou de décoration quelconque : on s'est contenté de creuser dans leurs côtés ou parois, les niches ou excavations nécessaires pour y introduire les corps. Ces niches ont à peu près deux mètres de longueur intérieurement, sur quatre-vingts centi-

mètres de hauteur. Leur ouverture n'était que d'un mètre trente centimètres ; elle était fermée par une brique de terre cuite, ou par une plaque de marbre assujétie avec du ciment. On plaçait ainsi quelquefois jusqu'à cinq et six corps les uns au dessus des autres. Ces niches diffèrent peu entre elles ; seulement les cavités sont plus petites lorsqu'on y a déposé des enfans ou des femmes. On retrouve les mêmes dispositions dans les catacombes qui présentent plusieurs étages dont la communication avait été établie par différentes ouvertures ménagées de distance en distance.

L'aventure de Robert, peintre français, entraîné et égaré dans les catacombes de Rome par l'amour de son art et les recherches de l'antiquité, ayant fourni à M. Delille un des plus beaux morceaux de son poëme de l'*Imagination*, j'ai pensé qu'en faveur du sujet, et malgré la longueur de ce paragraphe, on ne me désapprouverait point d'avoir rapporté ici le touchant épisode dans lequel ce grand poëte nous a retracé les dangers auxquels s'exposa, avec tant de témérité, notre célèbre peintre des ruines (1).

(1) Jacq. Delille, poëme de l'*Imagination*, ch. IV.

Sous les remparts de Rome et sous ses vastes plaines
Sont des antres profonds, des voûtes souterraines,
Qui pendant deux mille ans, creusés par les humains,
Donnèrent leurs rochers au palais des Romains :
Avec ses monumens et sa magnificence,
Rome entière sortit de cet abîme immense.
Depuis, loin des regards et du fer des tyrans,
L'Église encor naissante y cacha ses enfans,
Jusqu'au jour où du sein de cette nuit profonde,
Triomphante, elle vint donner des lois au monde,
Et marqua de sa croix les drapeaux des Césars.
Jaloux de tout connaître, un jeune amant des arts,
L'amour de ses parens, l'espoir de la peinture,
Brûlait de visiter cette demeure obscure,
De notre antique foi vénérable berceau ;
Un fil dans une main, et dans l'autre un flambeau,
Il entre, il se confie à ces voûtes nombreuses
Qui croisent en tous sens leurs routes ténébreuses.
Il aime à voir ce lieu, sa triste majesté,
Ces palais de la nuit, cette sombre cité,
Ces temples où le Christ vit ses premiers fidèles,
Et de ces grands tombeaux les ombres éternelles.
Dans un coin écarté se présente un réduit,
Mystérieux asile où l'espoir le conduit.
Il voit des vases saints et des urnes pieuses,
Des vierges, des martyrs dépouilles précieuses ;
Il saisit ce trésor, il veut poursuivre. Hélas !
Il a perdu le fil qui conduisait ses pas ;

Il cherche, mais en vain, il s'égare, il se trouble;
Il s'éloigne, il revient, et sa crainte redouble;
Il prend tous les chemins que lui montre la peur;
Enfin de route en route, et d'erreur en erreur,
Dans les enfoncemens de cette obscure enceinte,
Il trouve un vaste espace, effrayant labyrinthe,
D'où vingt chemins divers conduisent à l'entour.
Lequel choisir? lequel doit le conduire au jour?
Il les consulte tous; il les prend, il les quitte;
L'effroi suspend ses pas, l'effroi les précipite;
Il appelle; l'écho redouble sa frayeur:
De sinistres pensers viennent glacer son cœur.
L'astre heureux qu'il regrette a mesuré dix heures
Depuis qu'il est errant dans ces noires demeures;
Ce lieu d'effroi, ce lieu d'un silence éternel,
En trois lustres entiers voit à peine un mortel;
Et pour comble d'effroi, dans cette nuit funeste,
Du flambeau qui le guide il voit périr le reste.
Craignant que chaque pas, que chaque mouvement,
En agitant la flamme, en use l'aliment,
Quelquefois il s'arrête et demeure immobile.
Vaine précaution! tout soin est inutile,
L'heure approche, et déjà son cœur épouvanté
Croit de l'affreuse nuit sentir l'obscurité.
Il marche, il erre encor sous cette voûte sombre;
Et le flambeau mourant fume et s'éteint dans l'ombre.
Il gémit; toutefois d'un souffle haletant,
Le flambeau ranimé se rallume à l'instant:

Vain espoir ! par le feu la cire consumée,
Par degrés s'abaissant sur la mèche enflammée,
Atteint sa main souffrante, et de ses doigts vaincus
Les nerfs découragés ne la soutiennent plus :
De son bras défaillant enfin la torche tombe,
Et ses derniers rayons ont éclairé sa tombe.
O toi, qui d'Ugolin traças l'affreux tableau,
Terrible Dante, viens, prête-moi ton pinceau,
Prête-moi tes couleurs; peins dans ces noirs dédales,
Dans la profonde horreur des ombres sépulcrales,
Ce malheureux qui compte un siècle par instans,
Seul... Ah! les malheureux ne sont pas seuls long-temps:
L'imagination, de fantômes funèbres
Peuple leur solitude, et remplit leurs ténèbres.
L'infortuné déjà voit cent spectres hideux;
Le délire brûlant, le désespoir affreux,
La mort.... non cette mort qui plaît à la victoire,
Qui vole avec la foudre, et que pare la gloire;
Mais lente, mais horrible, et traînant par la main
La faim qui se déchire et se ronge le sein.
Son sang, à ces pensers, s'arrête dans ses veines.
Et quels regrets touchans viennent aigrir ses peines?
Ses parens, ses amis, qu'il ne reverra plus !
Et ces nobles travaux qu'il laissa suspendus!
Ces travaux qui devaient illustrer sa mémoire,
Qui donnaient le bonheur et promettaient la gloire!
Et celle dont l'amour, celle dont le souris
Fut son plus doux éloge et son plus digne prix!

Quelques pleurs de ses yeux coulent à cette image,
Versés par le regret et séchés par la rage.
Cependant il espère; il pense quelquefois
Entrevoir des clartés, distinguer une voix.
Il regarde, il écoute. Hélas! dans l'ombre immense,
Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence,
Et le silence ajoute encore à sa terreur.
Alors, de son destin sentant toute l'horreur,
Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve;
Il se lève, il retombe, et soudain se relève,
Se traîne quelquefois sur de vieux ossemens,
De la mort qu'il veut fuir horribles monumens!
Quand tout à coup son pied trouve un léger obstacle:
Il y porte la main. O surprise! ô miracle!
Il sent, il reconnaît le fil qu'il a perdu;
Et de joie et d'espoir il tressaille éperdu.
Ce fil libérateur, il le baise, il l'adore,
Il s'en assure, il craint qu'il ne s'échappe encore;
Il veut le suivre, il veut revoir l'éclat du jour;
Je ne sais quel instinct l'arrête en ce séjour.
A l'abri du danger, son âme encor tremblante
Veut jouir de ces lieux et de son épouvante.
A leur aspect lugubre il éprouve en son cœur
Un plaisir agité d'un reste de terreur;
Enfin, tenant en main son conducteur fidèle,
Il part, il vole aux lieux où la clarté l'appelle.
Dieux! quel ravissement quand il revoit les cieux
Qu'il croyait pour jamais éclipsés à ses yeux!

Avec quel doux transport il promène sa vue
Sur leur majestueuse et brillante étendue!
La cité, le hameau, la verdure, les bois,
Semblent s'offrir à lui pour la première fois;
Et, rempli d'une joie inconnue et profonde,
Son cœur croit assister au premier jour du monde.

§. XV. *Catacombes de Toscane.*

Les sépultures hypogées de Bradone et de Portone, près de Volterra en Toscane, sont des chambres sépulcrales creusées dans une montagne de tuf et de sable jaunâtre ocracé, dont les bancs alternent avec des couches horizontales de Panchina (1), ou marbre lumachelle, composé de fragmens de coquilles de toute grosseur, associés avec des huîtres, des spondiles, des peignes, etc., d'un grand volume et bien conservés. Ces catacombes sont très-étendues, mais généralement dévastées. On n'y trouve plus aucun monument aujourd'hui (2).

§. XVI. *Catacombes de Naples.*

A Naples on trouve des catacombes en plu-

---

(1) Targioni Tozetti, Voy. minéralogique en Toscane, t. II, p. 19.

(2) Gori, muse. Tosc. t. III.

sieurs endroits, tels qu'à *Sansevero*, à *Santa Maria della Sanita*, à *l'Ospizio San Gennaro*, *à Santa Maria della Vita*, etc. Elles ne s'étendent pas toutes sous la ville : la majeure partie est dans la montagne de *San Efrimo Vecchio*, du côté de *Capo di Chino*.

Celles de S. Janvier, *San Gennaro*, dont l'entrée est dans l'Église de ce nom, sont plus belles et plus grandes que celles de Rome (1); elles présentent trois étages de galeries l'une au-dessus de l'autre. Les tremblemens de terre ont détruit et renversé les étages inférieurs. Leur ensemble offrait celui d'une ville souterraine; on voit encore des rues, des places, des carrefours, des salles et des chambres qui paraissent avoir autrefois servi de chapelles; dans plusieurs endroits elles sont revêtues de stuc.

Dans chaque étage, et sur toute la longueur des murs, on trouve, de l'un et de l'autre côté, cinq, six, sept et huit cavités creusées horizontalement les unes au-dessous

(1) Wright, Voy. à Naples On y trouve une belle gravure des catacombes de S. Janvier, laquelle a depuis été donnée dans l'Encyclopédie alphabétique, in-fol. t. XIII, pl. XXXIII.

des autres, de dimensions variées, et faites probablement suivant l'âge ou la grandeur des corps qu'on devait y déposer; il en est de si petites qu'elles n'ont pu être creusées que pour des enfans. Il paraît que généralement, quand le corps était placé, on fermait l'entrée par une pierre plate ou plusieurs grandes briques rapprochées et scellées à chaux et ciment; dans quelques endroits, on voit des chambres dont toutes les niches sont verticales (1).

Ces catacombes, comme tout le terrain sur lequel sont situés la ville de Naples, le Pausilippe, Pouzzole, le cap de Misène, Portici, Pompeia, enfin tous les environs du golfe, sont formés de pouzzolane, et tuffas volcaniques jaunes, gris, bruns, noirs, mélangés de pierres ponces, et traversés par des lits de lave très-considérables (2).

---

(1) Voy. d'un Français en Italie, en 1765 et 1766, tom. VI, chap. 9, descript. de Naples.

(2) Ferber, Lettres sur l'Italie, liv. XI. Encyclop. méthod. Antiquit. Scipion Breislack. Voy. physiq. et lithologiq. dans la Campanie, t. II, c. 9.

Spallanzani, Voy. dans les deux Siciles, t. I, c. 2.

§. XVII. *Catacombes de Sicile.*

En Sicile on trouve, comme en Italie, des catacombes dans plusieurs villes anciennes : les plus remarquables sont celles de Syracuse situées près de la fameuse Oreille de Denys et des Latomies. Elles ne furent primitivement que des carrières (1). *Quod Syracusis ubi simili de causâ (rei) custodiuntur, vocantur Latomiae et de Latomiâ translatum, quod huïc quoque lapidicinae fuerunt* (2).

1°. Les catacombes les plus remarquables de Syracuse sont celles de S. Jean; les plus belles, dit M. Denon (3), les plus grandes, les mieux conservées, et peut-être les mieux faites, pour donner une idée juste de ces lieux. Comme celles de Naples, elles présentent une ville tout entière. *Opus est ingens, magnificum regem, ac tyrannorum totum ex saxo in mirandam altitudinem depresso* (4). On voit de grandes et petites rues, des places et des carrefours taillés dans

---

(1) Thucyd. Lucian. Sextus Pompeius.
(2) Varron.
(3) Denon, Voy. en Sicile.
(4) Cicero.

le rocher à plusieurs étages, et évidemment creusés seulement pour faire des sépultures, et non, comme les autres, pour des carrières.

Les issues n'étant ni larges, ni commodes, et tout l'espace coupé et recoupé par des galeries en voûtes plates ou cintrées, il est évident que ces excavations n'ont pu servir à tirer de la pierre, mais qu'elles ont été travaillées pendant une longue suite de siècles d'après les soins d'un peuple riche et nombreux, qui s'y faisait préparer sa dernière demeure par un grand nombre d'ouvriers et d'esclaves.

Dans les premiers temps de l'Église, on a élevé à l'entrée de ces souterrains une chapelle sous le vocable de Saint-Marcian. En descendant sous une voûte, dans la partie latérale, on découvre le cintre de la porte antique des catacombes; on trouve ensuite la rue principale, qui est large, droite, à voûte plate, et que l'on peut suivre long-temps. A gauche, en entrant, on trouve l'embouchure d'un canal interrompu par un aquéduc qui, suivant toutes les apparences, plus ancien encore que les catacombes, fut rencontré par les fouilles. Contre le plafond de la même rue, plus loin, on reconnaît les vestiges de ce même aquéduc. Dans les parties latérales

de cette rue sont de grands tombeaux incrustés dans le roc avec un plein cintre qui les recouvre, et de gauche et de droite divers petits monumens dans lesquels avaient probablement été inhumés des enfans.

D'espace en espace sont d'autres excavations profondes et en ligne droite, où se trouvent trente à soixante tombes à côté les unes des autres, toutes de même grandeur, ménagées dans le massif de la pierre, et toutes indistinctement fouillées. Dans d'autres endroits sont des chambres sépulcrales particulières, avec des portes dont on voit encore l'emplacement des gonds. Dans les carrefours, à la rencontre des grandes rues, il y avait à la voûte, d'ailleurs artistement taillée, des ouvertures qui répondaient au jour pour y prendre de l'air et de la lumière. Les tombeaux sont placés symétriquement autour de chaque chambre sépulcrale. Au moyen de la pente insensible que présentent ces souterrains, on communique dans les différens étages inférieùrs sans s'en apercevoir. Il est impossible qu'un monument aussi vaste, et qui a dû demander un travail aussi long que dispendieux, n'ait pas été fait par les anciens Grecs, puisque, pendant et depuis le temps

des Romains, Syracuse n'était plus assez considérable pour faire de semblables travaux, quand même tous les habitans y eussent été employés. Ces catacombes n'ont point le genre terrible et effrayant de celles de Naples, mais une tranquillité sage et noble qui annonce le sanctuaire du repos. De tous les monumens de Syracuse, celui-ci est le seul qui peut aujourd'hui donner une juste idée de la grandeur passée de cette ancienne ville (1). Enfin ces catacombes sont creusées dans une pierre calcaire coquillière assez tendre (2).

2°. A Agrigente (*Girgenti*), les murailles de la ville servaient de tombeaux aux héros et aux défenseurs de la patrie. On voit dans les pans de murs qui subsistent encore aujourd'hui les niches destinées à cet usage, et dans celles qu'on découvre chaque jour, on trouve des corps qui présentent une apparence de consistance, mais qui tombent en poussière au moindre souffle (3). Quant aux

---

(1) Montalb. antiq. Syracuse, Voy. en Sicile et à Malte, par Brydone.

(2) Borch, Lett. sur la Sicile, t. I, lett. 10.

(3) Borch, Lett. 12, t. II.

principales familles, elles avaient des sépultures particulières dans les souterrains pratiqués dans les rochers voisins, où se trouvent encore des latomies très-étendues.

Ces rochers sont de pierre calcaire coquillière très-tendre, mais qui durcit à l'air.

3°. A Lentini, ancienne ville des Lestrigons, premiers peuples agriculteurs de la Sicile (1), on recueille journellement des vases et des lampes dans les chambres sépulcrales des anciennes carrières (2).

4°. Les nouvelles catacombes du couvent des Capucins de Palerme sont un vaste souterrain partagé par deux larges galeries, dans les murailles desquelles on a fabriqué de chaque côté un grand nombre de niches qui sont toutes remplies de corps dressés sur leurs jambes et attachés par le dos à l'intérieur de la niche; ils sont tous revêtus des habits qu'ils portaient précédemment. Les corps des princes et des nobles de distinction sont déposés dans de très-belles caisses dont plusieurs sont même richement décorées, et dont les clefs restent entre les mains des plus

---

(1) Pline, Selimus.

(2) Borch, Lett. 17, t. II.

proches parens du défunt. Ces corps sont préparés de manière à pouvoir se conserver pendant plusieurs siècles (1).

Nota. Il ne faut point confondre, dans le nombre des catacombes de la Sicile, les cryptes ou habitations souterraines des anciens Troglodytes, qu'on trouve non loin de Modica, sur la frontière des districts de Noto et de Spacaforno. Ces habitations sont taillées dans la roche calcaire. Quelques-unes ont dix à douze pièces en enfilade, et pourraient loger plusieurs familles. Elles avaient des escaliers pris également dans le roc, et élevés de quelques pieds au-dessus du sol. Le vide était sans doute rempli par une échelle qui faisait, en se retirant, l'office d'un pont-levis. Ces habitations sont à trois étages, et couronnées par une galerie découverte d'où l'on jouit d'une vue magnifique (2).

§. XVIII. *Catacombes de Malte.*

Les catacombes de l'île de Malte sont taillées dans une pierre calcaire blanche qui contient les moules ou empreintes de diverses coquilles, telles que des cardites, des huîtres,

(1) Brydone. Voy. en Sicile et à Malte.
(2) Voyage en Sicile du prince de Biscaris.

des peignes, etc. Ces catacombes sont saines et sans humidité. La distribution de leur intérieur, la situation des niches destinées à recevoir des lampes, la régularité des tombeaux placés sous des voûtes, l'enduit qui existe encore dans plusieurs salles, et leur genre de décoration, démontrent que, dès le principe, elles furent creusées pour y recueillir les cendres des morts : leur petitesse ou le peu de largeur des galeries et des corridors n'ayant pu permettre d'en extraire de la pierre. Dans le nombre des tombeaux qui s'y trouvent encore, on en voit plusieurs qui étaient destinés à recevoir deux corps (1).

§. XIX. *Catacombes de Gozo.*

Les catacombes de Gozo, ou île de Goze (*Gaulos*) ne diffèrent de celles de Malte que par leurs plus petites dimensions; elles offrent du reste les mêmes proportions et le même ensemble. On ne peut douter qu'elles n'aient servi à recueillir les cendres des morts, puisque les niches qu'on y découvre encore offrent à leur ouverture des corps et

(1) Denon, Voy. à Malte. Borch, lett. 11.

des ossemens. Le sol de Gozo est un calcaire très-tendre renfermant un grand nombre de coquilles fossiles, et recouvert de différentes couches d'argile et de sable (1).

§. XX. *Catacombes de l'île Lipari.*

L'île de Lipari, qui possède des antiquités remarquables au milieu des ruines de ses terribles volcans, a également des catacombes qui y ont été pratiquées dans les cavernes que présentent les déjections volcaniques.

Le père Minasi, en 1774, reconnut à Lipari plusieurs tombeaux qui avaient été pratiqués dans la grotte de Diane (2).

§. XXI. *Catacombes d'Espagne.*

L'Espagne a, dans ses différentes chaînes de montagnes, un grand nombre de cryptes ou cavernes, dont plusieurs ont servi de retraites et de chapelles sépulcrales ou catacombes dans les temps reculés. Aux environs de Carthagène, d'Alicante et du cap de Gate, sur les bords de la Méditerranée, on trouve de

(1) Dissert. di. P. Minasi, 1775.
(2) Borch, lett. 11, t. II.

ces cavernes dont quelques-unes sont même très-étendues.

Les catacombes de S[te] Engrace à Sarragosse forment une église souterraine de cent pieds de longueur et de quatre-vingt-dix de large, dont la voûte, soutenue sur trente-deux colonnes, est peinte en bleu d'azur et semée d'étoiles dorées. On y voit un grand nombre d'urnes sépulcrales plus anciennes les unes que les autres. Au milieu de ce monument est un puits qui communiquait autrefois dans les étages inférieurs (1).

Beaucoup d'églises ont également des cryptes de même genre, et plusieurs sont devenues un objet de vénération publique par la sépulture qui y a été donnée aux martyrs de l'Église d'Espagne.

Les catacombes de l'Escurial, appelées Panthéon, ne sont qu'une grande Église sépulcrale magnifiquement décorée, et construite sur le dessin de Jean-Baptiste Crescenzi, pour y placer les mausolées des rois.

§. XXII. *Catacombes des Gaules et de France.*

Les Gaules nous offrent de nombreux

(1) Lettere d'un vago italiano. Voy. d'Espagne, 1755.

exemples de catacombes, cryptes et cavernes sépulcrales; les Celtes et les Gaulois faisaient à leurs chefs et à leurs parens les plus somptueuses funérailles. Ils avaient généralement pour les cendres des morts le même respect religieux que tous les peuples voisins; ce respect était même une des bases de la législation de la Gaule. *Antiquâ nostrâ lege Salicâ statutum legitur ut si quis hominem mortuum effoderit expellatur de terrâ et inter homines non habitet; et qui hospitium ei dederit, etiamsi uxor ejus fuerit graviter mulctetur: ut nulla fuerit unquam respublica benè instituta, quae non improbaverit et aliquâ severiori paenâ* (1).

Tertullien dit que les Celtes dormaient près de la tombe des morts pour recevoir d'eux quelques inspirations en songe (2). Suivant Grégoire de Tours, avant d'ensevelir les corps, les Gaulois avaient l'usage de les laver (3).

On voit encore dans plusieurs de nos départemens divers monumens et tombeaux, que la tradition attribue aux Gaulois et aux Druïdes, tels que les tombelles des environs de

(1) Loi salique, tit. 17 et 57.
(2) De animâ, c. 57.
(3) Lib. de glor. confes. cap. 104.

Chartres, d'Orléans, de Sens (1), d'Abbeville (2), etc.; les pierres levées, pelvan ou pelvas, les menhir et les dolmens des environs de Rochefort, Poitiers, Saintes, Angers, Rennes, Dourdan, Bayeux, Bauvais, la Ferté-Milon, etc.

Quant aux catacombes, les voyageurs et les historiens en citent un grand nombre en France; mais ils confondent presque tous indistinctement les cryptes, les catacombes, les chapelles sépulcrales, et même quelquefois certaines habitations souterraines que des peuplades de Troglodytes ont pratiquées dans les rochers, telles que :

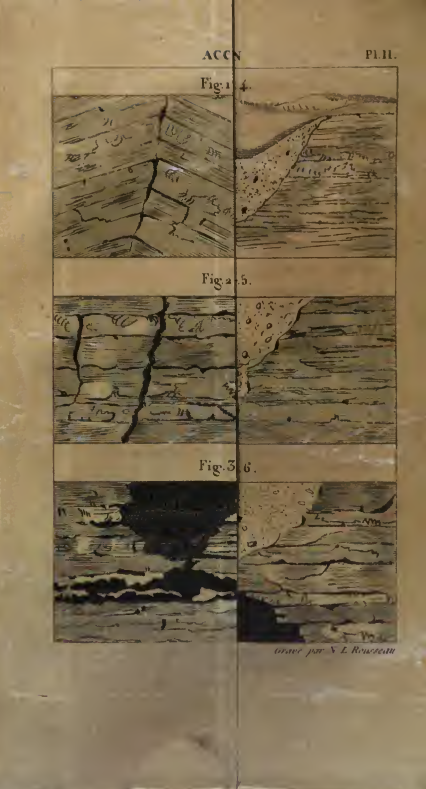
1°. Celles du cratère du Mont-Brul, près de S. Jean-le-Noir ou le Centenier, dans la chaîne volcanique des monts Couërons, si bien décrites par M. Faujas de S. Fond, professeur de géologie au Musée d'histoire naturelle (3).

2°. Celles de la Chaud de Perrier, à l'ouest d'Issoire, sur les bords de la Crouse, creusées

(1) Millin, Voy. dans le midi de la France, tom. I, p. 93.

(2) Magas. encyclop., ann. 1, t. IV, p. 239.

(3) Recherches sur les Volcans éteints du Vivarais et du Vélay, in-fol.


Fig. 1. 4.
Fig. 2. 5.
Fig. 3. 6.
Gravé par N. L. Rousseau

dans un tuf terreux volcanique, dans lequel on a anciennement pratiqué des habitations, dont plusieurs, placées les unes au-dessus des autres, ont jusqu'à sept étages. Au-dessus d'une de ces habitations était une tour appelée *la tour de Maurifolet* (1).

3°. Celles de la Chaud de Corant, en allant de Vic à Clermont, au-dessus des Martres-de-Vaires, creusées dans une montagne volcanique, dont le sommet est couronné par une belle colonnade de basalte de plus de vingt mètres de hauteur (2).

4°. Celles de Cournador et Laval, pratiquées dans une montagne de tuf spongieux et terreux, également surmontées de colonnes de basalte.

5°. Celles de la côte de Crozon, dans le Finistère, qui ne sont plus aujourd'hui habitées que par des oiseaux aquatiques, tels que des goëlands, des cormorans, et des godes (3).

---

(1) Legrand, Voyage dans la Haute et Basse Auvergne, en 1787 et 1788. Paris, an 3, tom. I, p. 278.

(2) Legrand, *ibid.*, t. III.

(3) Voyage dans le Finistère, par Cambry, in-8., 3 vol. 1802.

6°. Celles du village de Cangoireau, à peu de distance de Bordeaux, dont une partie sert encore aujourd'hui d'habitation aux paysans.

7°. Celles de S. Chamas, creusées dans une colline calcaire située sur le bord de la mer de Berre, et dont on a percé le pied pour faciliter la communication des deux parties de la ville. Cette colline, dans laquelle on trouve des glossopètres, des peignes et des vis pétrifiés, ressemble à une ruche occupée par des abeilles laborieuses. Des hommes industrieux y ont pratiqué des habitations, non seulement pour s'y loger, mais pour y établir des moulins à blé et à huile.

8°. Celles du Mont-Richard, dans le département de Loir et Cher, qui présentent l'aspect d'une ville souterraine, et dont l'origine remonte, dit-on, à l'époque la plus reculée.

9°. Celles des sources de l'Ourcq, dans le département de l'Aisne, qui furent, suivant la tradition, les habitations des premiers habitans d'une peuplade Gauloise.

10°. Celles de Rolleboise, sur la rive gauche de la Seine, creusées dans une montagne de craie dure, coupée d'un grand nombre de zones de silex.

Je pourrais encore multiplier les exemples de ces anciennes habitations de Troglodytes, mal-à-propos confondues par quelques auteurs avec les cryptes sépulcrales, et dont plusieurs, après avoir été habitées par les premiers habitans des Gaules, ont servi, suivant la tradition, tantôt de refuge pendant les guerres civiles, et tantôt de cavernes de brigands : sous ce rapport, je crois ne pouvoir me dispenser de citer encore les cryptes,

1°. De Margot, à Sauges, près de S. Pierre d'Erve (département de la Sarthe);

2°. De Savonnières, sur le chemin de Tours à Chinon;

3°. De Rencogne et Bandia, près de la Rochefoucauld;

4°. De Miremont ou de Granville, entre Sarlat et Périgueux;

5°. Des Demoiselles (de las Doumaiselles), dans le rocher de Taurach, au-dessus des Ganges, près S. Bauzile;

6°. Celles de Loizia et de Vabos, dans le Jura, anciennement habitées par des ermites.

Comme les voyageurs et les historiens, ainsi que je viens de le dire, ont communément confondu nos chapelles sépulcrales, nos cryptes et nos catacombes, je me con-

tenterai de passer rapidement en revue les plus remarquables, en m'arrêtant toutefois sur celles qui présentent le plus d'intérêt.

1°. La crypte de S. Savinien à Sens, renommée par les tombeaux des SS. Savinien, Potentien et Eodald (1);

2°. Celles de l'Église de S. Germain d'Auxerre, dans lesquelles il était défendu de pénétrer avec ses souliers, suivant l'inscription latine qui est sur la porte, *ne appropries huc; solve calceamentum de pedibus tuis*, ne sont que des chapelles sépulcrales. Ces dernières, situées sous l'Église, présentent deux étages, dont les voûtes basses sont soutenues par de petits piliers ornés de chapiteaux.

3°. La crypte et les catacombes de S. Pothien, évêque de Lyon, et celle de S. Irénée, son successeur, au milieu de laquelle est le puits dans lequel la tradition veut qu'on jeta les corps des dix-neuf mille chrétiens qui furent égorgés sans distinction d'âge ni de sexe, sous le règne de Septime Sévère, pour n'avoir pas voulu prendre part aux fêtes païennes qui faisaient partie des décennales, sont remarquables par la simplicité de leur

---

(1) Millin, Voy. dans le midi de la France, t. I, p. 129.

architecture, et les inscriptions diverses qu'elles renferment (1).

4°. Dans les cryptes de S. Castor et S[te] Anne, à Apt.

5°. Dans celles de S. Maximin ou de la Madelaine, à S. Maximin, on trouve, parmi des inscriptions romaines, de précieux monumens des premiers temps du christianisme dans les Gaules.

6°. Les souterrains de l'abbaye S. Victor de Marseille, aussi connus par les marbres grecs et romains qui en ont été retirés, que par les magnifiques sarcophages d'Eugénie, de S. Maurice et de ses compagnons, de S. Cassien, d'Eusébie, de S. Chrysanthe, et de S[te] Darie, de l'abbé Isarn, etc., qui se voient aujourd'hui dans le Musée de Marseille, peuvent être placés parmi nos plus célèbres cryptes.

7°. Dans les recherches des ruines de la prétendue Tauroentum, M. Thibaudeau, conseiller-d'état, préfet du département des Bouches du Rhône (2), a découvert une chambre sépulcrale taillée dans le rocher. Elle ren-

(1) Millin, Voy. dans le Midi de la France, t. I. p. 129.
(2) Mémoire de l'Académie de Marseille, t. III.

fermait deux grands sarcophages, qu'il présume du 3e siècle de notre ère.

8. La crypte de Ste Marie, à Tarascon, n'est qu'une chapelle sépulcrale souterraine, décorée d'une statue de marbre de la sainte qui jouit dans le pays de la plus grande célébrité.

9°. Les catacombes ou cryptes de Ste Trophine et de S. Honorat, au pied de la colline d'Elis-Camp (*campus Elisius*), aujourd'hui le cimetière des Champs-Elysées à Arles, sont connues depuis long-temps par le grand nombre de tombeaux et de sarcophages qui en ont été successivement enlevés, et débités comme marbre pour l'ornement des églises et des maisons (1). Au-dessus de l'entrée de la crypte dans laquelle on prétend conserver encore toutes les tombes sacrées des évêques et des saints personnages dont s'illustre l'Église d'Arles, on lit :

D. O. M.

Hic est locus in quo B. Trophimus, ex Christi discipulis, pr. Arelate ecclesiæ præsul, primusque

(1) Archives d'Arles. Duport, Académie des Inscript., t. VII. Millin, Voy. t. III.

Galliarum apostolus, prima Christianæ religionis fundamenta jecit. Hic fons aquæ salutiferæ, ex quo tota Gallia fidei rivulos accepit. Hic crypta sacra in quâ SS. Honorati, Hilarii, Eonii, Aurelii, Concordii, Virgilii, Rotlandi et aliorum Arel. pontificum, necnon Sancti Genesii Martyris Arel. et Dorotheæ V. M., beatissima corpora quiescunt. Hanc autem anno Christi M.D.CC.X. piissima ac religiosissima Minorum familia fidelium oculis exhibere censuit, ut qui venerabundi ad eam accesserint, tantorum patron. auxilio apud Deum Omnium largitorem sentiant effectum.

A Dieu très-bon et très-grand.

C'est ici que le bienheureux Trophime, un des disciples de Jésus-Christ, premier évêque de l'Église d'Arles, et premier apôtre des Gaules, jeta les fondemens de la religion chrétienne : c'est ici que coula cette source dont les eaux salutaires se répandirent en ruisseaux sur toute la surface de la France, et y portèrent la foi. C'est ici cette crypte sacrée où reposent les vénérables reliques des saints pontifes d'Arles, Honorat, Hilaire, Fonius, Aurelius, Concordius, Virgilius, Rotlandus, et autres, ainsi que celle de S. Genès, martyr de la même ville, et de Dorothée, vierge et martyre, l'an de Jésus-Christ 1710. La très-pieuse et très-religieuse congrégation des frères Mineurs prit la résolution d'accorder aux fidèles l'accès de ce saint lieu, afin que ceux qui

viendraient le visiter avec des sentimens de vénération, pussent ressentir les effets de la puissante intercession de ces illustres protecteurs auprès du souverain dispensateur de toutes choses.

On descend par deux escaliers dans cette crypte, où il y a toujours un pied d'eau. Elle renferme plusieurs monumens remarquables, qui présentent de nombreuses allégories mythologiques et diverses superstitions païennes, au milieu des sarcophages des apôtres de l'Église chrétienne.

Près de cette crypte est le Musée établi sous le nom de *Museum arelatense*, dans l'ancienne Église de S. Honorat, où les consuls d'Arles, en 1784 et 1785, firent rassembler tous les monumens épars dans l'ancien *Campus Elysius*.

10°. Les prétendues catacombes des Cordeliers, de Toulouse, étaient un grand caveau dans lequel on avait déposé des corps desséchés, exhumés du milieu de la nef de l'Église, près d'un endroit où l'on avait précédemment fait éteindre de la chaux, dont les terres voisines avaient acquis la propriété absorbante et dessiccative. Parmi les corps desséchés que renfermait ce caveau, connu sous le nom de *charnier*, on a vu long-temps

celui de la belle Paule qui fut la plus belle femme de Toulouse. Marville rapporte avoir ouï dire à un de ses amis que le fils d'un médecin de cette ville, y ayant reconnu le corps de son père, en tomba de saisissement. Les cryptes du maître-autel de S. Etienne, plus curieuses que le charnier des Cordeliers, sont décorées de colonnes qu'on prétend avoir été tirées de l'ancien amphithéâtre (1).

11°. Sous la cathédrale d'Auch, dédiée à Ste Marie, on compte plusieurs cryptes, dans l'une desquelles on remarque cette inscription que l'archevêque Léonard de Trapes ordonna de placer sur sa tombe.

Leonardus de Trapes, Archiepiscopus Auxitanus vermis et non homo, opprobrium hominum, et abjectio plebis (2).

12°. La crypte de Ste Faure à Bordeaux, sous le maître-autel de l'Église de S. Severin, est décorée de nombreux *ex voto*, qui attestent la vénération des habitans pour cette sainte.

---

(1) Voyage de Millin dans le midi, t. IV, 1re part.

(2) Notice historique et descriptive de l'Église de Ste Marie d'Auch, par M. P. Sencez, bibliothécaire. Auch, 1807, in-12.

13°. A Dax, derrière l'Église S. Paul, on a découvert une grotte dans laquelle était plusieurs tombeaux dont la tradition n'avait conservé aucun souvenir.

14°. Sous le sanctuaire de l'Église de sainte Radegonde de Poitiers est une crypte qui, non moins fameuse que celle de Bordeaux, est comme elle décorée d'*ex voto* nombreux, suspendus aux voûtes pour les cures mémorables attribuées à cette sainte.

15°. Le temple octogone de Mont-Morillon, sur la petite rivière du Gartempe, regardé long-temps comme un temple de druïdes (1), recouvre un vaste caveau qui avait une issue dans la campagne, par une galerie présentement encombrée et remplie d'ossemens.

16°. Les chapelles sépulcrales de S. Denis, qui renfermaient les tombeaux de nos rois, sont les cryptes les plus remarquables que nous puissions citer; leur restauration les met au-dessus de tous les monumens de ce genre.

---

(1) Monumens antiques inédits, t. II, p. 303. Hist. du Poitou, de M. Thibaudeau. Siauve, Mémoire sur l'Octogone de Mont-Morillon, Utrecht, 1805, in-8. Alex. Lenoir, Mémoires de l'Académie Celtique, III.

17°. Celles de la nouvelle Église Ste Geneviève, destinées à la sépulture des grands dignitaires du royaume, souvent désignées sous le nom de *Catacombes du Panthéon*, sont également dignes d'être citées.

18°. Les rochers de l'abbaye du mont S. Michel, *Monasterium ad duas Tumbas, in periculo maris*, présentent un grand nombre de cryptes qui sont, suivant la chronique du pays, un vrai labyrinthe de détours et de descentes obscures, dont il est difficile, ou même impossible, de désigner la première destination.

19°. A Maucomble, près d'Écrainville, dans la vallée de Goderville et d'Étretat, au nord-est du Hâvre, des ouvriers occupés à tirer de la pierre découvrirent, le 5 juin 1778, l'ouverture d'une grande marnière jusqu'alors inconnue, et remplie de corps humains; M. l'abbé Dicquemarre, savant distingué qui se trouvait alors au Hâvre, s'y transporta aussitôt, et nous en a donné une description intéressante à laquelle je renvoie mes lecteurs (1).

Je pourrois encore multiplier les exemples

(1) Journal de physique, octobre 1809.

de ces monumens souterrains ; mais je pense que ceux que je viens de citer suffisent pour prouver que les anciens habitans de la Gaule avaient adopté les coutumes des peuples voisins, et qu'à leur instar ils avaient pratiqué des catacombes publiques et particulières pour leurs sépultures.

§. XXIII. *Catacombes de l'Angleterre.*

L'Angleterre, qui dans ses régions septentrionales possède encore un grand nombre de carn, de menhir, de pelvas, de dolmen, et autres monumens remarquables de ce genre élevés par les anciens habitans de la Calédonie, de la Scotie et de l'Hybernie, ne nous offre cependant aucun exemple de catacombes proprement dites, puisqu'on ne peut donner ce nom aux tombeaux et chapelles sépulcrales de Westminster et d'Édimbourg, ou aux cryptes et cavernes de Black Head, près de Bossiney; de Jedburg, dans le Roxburgh; de Ceanmhrra, d'Uaig-m hor, et d'Uaig-nar-Colaman, dans le Comté d'Argyle ; de l'île d'Aram, dans le Comté de Bute ; de Wick, de Morvine et de Tangwal, dans celui de Caithness; de Galtée, près de Michels-Town;

dans le Comté de Cork, et beaucoup d'autres dont quelques-uncs paroissent avoir été anciennement habitées, ou avoir servi de refuge dans les guerres que se faisaient les premiers habitans de ces régions (1).

§. XXIV. *Catacombes d'Allemagne.*

Nous ne connaissons point de catacombes proprement dites en Allemagne. Je ne doute cependant pas que, dans l'étendue de ce vaste pays, il ne se trouve des cryptes nombreuses et quelques cavernes sépulcrales.

La Westphalie, la Frise, et la Basse-Saxe, sont parsemées de *tumulus* ou collines sépulcrales, de la forme d'un carré long régulier, d'une élévation assez considérable, quelquefois de dix pieds, et qui souvent portent sur leur sommet une grande pierre de figure carrée qui paraît y avoir été primitivement placée debout. On donne à ces monumens simples et antiques les noms d'Hunen-Bedden, c'est-à-dire, lits des Huns, ou

---

(1) Antiquités du nord de l'Ecosse, 1780, Londres. Knox, Voy. en Ecosse. Pennant, à Tour, in Scotland. and. Voy. to the Hebrides, 1772. Faujas de S. Fond. Voy. en Ecosse et en Irlande.

d'Hunen-Knap, c'est-à-dire, colline des Huns et autres équivalens.

Dans la Gueldre on les appelle Reusen-Bedden, c'est-à-dire, lit des géants (1).

Dans une de ces collines qu'on ouvrit dans le dix-septième siècle, on trouva une crypte ou espace muré renfermant un corps bien conservé; mais dans plusieurs autres on n'a trouvé que des ossemens, des débris d'armes et des urnes de terre cuite (2). M. Malte-brun, dont j'emprunte cette citation, a donné une dissertation très-curieuse et très-érudite sur les Huns Franciques, ou tribu particulière qu'il désigne sous le nom de *germanique-francique-gothique-celtique*, et au sujet de laquelle il présente une hypothèse très-curieuse.

§. XXV. *Catacombes de Suède de la Westrogothie* (3).

En creusant la terre, dans une vaste plaine aux environs de la ville de Skara, on a trouvé

(1) Arend. V. Schlich-Tenhorst. Gelderse Geschie Denisse, p. 78.

(2) Annales des Voy., t. VI, p. 347.

(3) Gazette de Gothembourg, 8 juin 1814.

un grand nombre de tombeaux à une profondeur considérable ; ils ressemblent à des catacombes. L'ordre dans lequel les squelettes y sont rangés est très-remarquable.

§. XXVI. *Catacombes des régions septentrionales de l'Europe.*

Les peuples de l'Islande, de la Laponie et des parties septentrionales de l'Europe (1), portaient autrefois leurs morts dans des cavernes consacrées aux sépultures, au milieu des forêts. Auprès du corps du défunt on déposait sa hache, un caillou et un morceau d'acier pour faire du feu ; l'entrée de la caverne était ensuite fermée avec de grosses pierres (2).

§. XXVII. *Catacombes de l'Amérique septentrionale.*

L'Amérique pourrait certainement nous fournir, comme les autres parties du globe,

(1) Bartholini monumenta Danica. Keisler, in Antiq. Sept. et Celticis. Arnkiels, dans sa religion des Cimbres en allemand.

(2) *Olaï magni gentium septent. historiæ breviarium.* Lugd.-Bat. 1645.

un grand nombre d'exemples, des soins et du respect religieux que ses anciens habitans portaient aux cendres des morts avant l'arrivée des Européens, si les voyageurs qui l'ont parcourue avaient apporté dans leurs recherches les soins et l'exactitude que M. de Humboldt a mis dans sa Description historique et politique de la Nouvelle-Espagne.

Tout le monde connaît la sublime et admirable réponse de ces fiers Américains qui périssaient sur les tombes de leurs ancêtres pour ne pas les abandonner, et qui, pressés de quitter leur pays, s'écrièrent avec le plus saint enthousiasme : « Dirons-nous aux ossemens de nos pères, *levez-vous, et suivez-nous dans des régions étrangères.* »

1°. Chez les nations les plus sauvages et les moins connues, du nord de l'Amérique vers les sources de l'Ohio, du Missouri, du Mississipi, et du Natchès-del-Norte, on découvre, au milieu des déserts, des tertres ou tombelles, comme nous en retrouvons encore dans nos contrées européennes.

On a découvert depuis quelques années, dit M. Château-Brillant, des monumens extraordinaires sur les bords du Muskingune, du Mïami, du Wabache, de l'Ohio, et sur-

tout du Scioto, où ils occupent un espace de plus de vingt lieues en longueur. Ce sont des murs en terre avec des fossés, des glacis, des lunes, demi-lunes, et de grands cônes, qui servent de sépultures. On a demandé, mais sans succès, quel peuple a laissé de pareilles traces (1).

2°. Les peuples de la Virginie conservaient religieusement les corps de leurs rois dans un grand mausolée, où un prêtre était chargé d'entretenir le feu sacré devant la statue de leur dieu Kivasa (2).

3°. Les habitans des Apalaches, après avoir gardé pendant trois ans les corps embaumés de leurs parens, les portaient dans les cavernes sépulcrales des rois, au pied de la montagne d'Olaimy, et plantaient ensuite un cèdre devant l'entrée des tombeaux (3).

4°. Les régions qui étaient déjà civilisées lors de l'arrivée des Espagnols, présentent des monumens d'autant plus remarquables, qu'ils offrent la plus grande analogie avec ceux de l'Égypte. Ainsi, dans l'intérieur

(1) *Génie du Christianisme*, par F. A. de Châteaubrillant, t. I, lib. 4, c. 2.

(2) Hist. de la Virginie.

(3) Hist. des conquêtes de la Floride.

d'Oaxa, au Mexique, M. de Humboldt a reconnu, au milieu des ruines du palais de Mitla, les tombeaux des anciens rois du pays; ils forment trois édifices disposés symétriquement. Leur site est extrêmement romantique. L'édifice principal est le mieux conservé; il a près de vingt toises de longueur; au-dessous est un souterrain dans lequel on descend par un escalier. Ce souterrain, qui a treize toises environ de longueur sur quatre de largeur, était destiné aux tombeaux. Il est couvert de dessins grecs semblables à ceux qui ornent les murs extérieurs de l'édifice; mais ce qui distingue le plus ce monument, ce sont les rapports frappans qu'il présente avec les catacombes et les chambres sépulcrales de la Haute-Égypte (1).

§. XXVIII. *Catacombes de l'Amérique méridionale.*

1°. Chez les peuples du Pérou, les Incas, les Caciques, et tous les principaux du pays,

(1) Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par M. de Humboldt. *Moniteur* du 14 janvier 1812.

après leur mort, recouverts de leurs plus riches vêtemens, étaient déposés dans des chambres sépulcrales. Lorsque les Espagnols entrèrent dans ces catacombes pour enlever l'or et l'argent qui s'y trouvaient, les naturels, trop faibles pour leur résister, les supplièrent de ne point disperser les ossemens de leurs ancêtres (1).

2°. Les Brésiliens formaient sous leurs Aldéas des souterrains voûtés, dans lesquels ils plaçaient les corps debout après les avoir embaumés (2).

3°. Les Indiens établis sur la rivière des Amazones, du côté de Mayras, déposaient les corps dans des chambres souterraines, ou dans les cavernes de leurs forêts. Ce sont ces mêmes peuples qui répondirent aux missionnaires espagnols (3) : « Nous ne craignons » nullement la mort; nos ancêtres et nos » amis nous attendent dans l'autre monde; » ils tiennent du pisang cuit et du pain de » cassave tout prêts pour nous recevoir. Nous » avons soin qu'on mette dans notre tombe

(1) Augustin de Zarate, Conquête du Pérou.

(2) Voyage de Coréal.

(3) Sobraviela, Gibal, Figueroa, et autres.

» une hache de cuivre, un arc, et une armure
» complette (1). »

CONCLUSION.

De cette multitude de faits recueillis chez les principales nations de l'ancien et du nouveau continent, il résulte que par-tout l'homme a révéré les cendres de ses auteurs, que dans les premiers temps historiques elles furent généralement déposées dans les cavernes naturelles que présentait leur pays, et que cet usage, long-temps conservé, a ensuite déterminé l'établissement de ces vastes catacombes, dont on retrouve des exemples si remarquables en Égypte, aux Canaries, en Syric, à Rome, à Naples, etc.

---

(1) Annal. des Voy. par M. Maltebrun, t. III. Notices sur les Indiens de la Pampa del Sacramênto, et sur quelques autres peuples de l'intérieur du Pérou.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

CONSTITUTION PHYSIQUE DU SOL DES CATACOMBES.

INTRODUCTION.

Avant d'entreprendre la description des catacombes, il m'a paru convenable de décrire le sol dans lequel elles sont établies, tant sous le rapport de sa constitution physique, que sous celui des grandes exploitations qui y sont en activité depuis un temps immémorial. Ces deux chapitres m'ont même paru d'autant plus nécessaires, que journellement les personnes qui visitent les catacombes et les ateliers de l'inspection, nous adressent, sous ces deux points de vue, les mêmes questions, quoique, pour leur faciliter les recherches qu'elles pourraient désirer de faire, nous ayons établi, au milieu des carrières mêmes, plusieurs grandes et belles collections minéralogiques, uniquement composées des matières, accidens et coquilles ou autres fossiles que présentent ces carrières. Ce sont ces mêmes collections qui vont me

servir de base pour la description physique du terrain, dont elles seront naturellement les meilleures pièces justificatives.

M. Gambier-Lapierre, l'un de nos chefs d'ateliers, et conservateur des catacombes, que nous avions chargé de recueillir les matériaux nécessaires pour former une première collection, s'est acquitté de sa commission avec un zèle, une activité, et une intelligence bien remarquable. En moins de quinze jours il a disposé lui-même le local de la manière la plus convenable pour l'étude, et en moins de temps encore il a formé cette collection que les étrangers, les curieux et les naturalistes vont visiter avec autant d'empressement que de satisfaction.

Je dois rendre la même justice aux autres chefs d'ateliers de l'inspection; ils se sont empressés d'imiter l'exemple de M. Gambier-Lapierre, et par leurs soins et leurs recherches, nous possédons présentement, sans que l'administration ait fait aucune dépense à cet égard; nous possédons, dis-je, plusieurs collections semblables dans les carrières mêmes, telles que celles de M. Toudouze, sous la route de Fontainebleau; celles de M. Guérinet, sous le faubourg S. Marcel,

près les Gobelins; celles de M. Gambier, sous le faubourg S. Jacques; celles de M. Lhuillier, sous la rue Notre-Dame-des-Champs; celles de M. Jubin, sous le jardin du Luxembourg, etc.

Chacune offre des circonstances particulières à la localité, et des accidens plus ou moins variés. Si les étrangers et les naturalistes sont étonnés de trouver dans les profondeurs de la terre de telles collections, ils doivent l'être bien plus encore en voyant chacun de nos chefs d'ateliers, dans la démonstration, et l'explication des phénomènes qu'elles présentent, ne se servir et n'employer que les dénominations adoptées par les professeurs du Muséum d'histoire naturelle, dont ils n'ont cependant jamais été à même de suivre les cours. Je saisis avec empressement cette occasion de prévenir les amateurs que, pour répondre à leurs désirs, les chefs d'ateliers sont autorisés à leur composer et fournir, à un prix modéré, des collections choisies et conformes au système que nous avons adopté dans notre description.

CHAPITRE PREMIER.

RECHERCHES SUR LA CONSTITUTION PHYSIQUE DU SOL DES CATACOMBES.

Le sol des environs de Paris, ne présentant aucune de ces belles substances cristallisées, terreuses ou métalliques, qui font l'ornement des plus riches collections, a été long-temps négligé par les naturalistes. Ce n'est que depuis peu d'années que des savans distingués se sont attachés à décrire la composition de ce sol, aussi variée dans ses différentes espèces de formation que par les nombreuses dépouilles animales et végétales que renferme chacune d'elles. Jusqu'au moment où MM. Cuvier et Brongniart ont publié le résultat de leurs profondes et savantes recherches, sous le titre trop modeste, *d'Essai sur la Géographie minéralogique des environs de Paris* (1), nous ne possedions que des mémoires parti-

(1) Essai sur la Géographie minéralogique des environs de Paris, avec une carte géognostique et des coupes de terrain, par M. Cuvier, conseiller d'état, secrétaire perpétuel de l'Institut, conseiller titulaire de l'Univer-

culiers, insérés dans les journaux de physique, d'histoire naturelle, des mines, et autres de ce genre. Plusieurs de ces mémoires embrassaient, il est vrai, toute la formation du sol du Parisis; mais leurs auteurs, entravés d'ailleurs par les limites qu'ils s'étaient tracées, ayant écrit avant les découvertes importantes qui ont été faites depuis quelques années, n'avaient pu considérer que des faits généraux ou isolés, sans pouvoir se flatter d'atteindre le but auquel sont parvenus MM. Cuvier et Brongniart, en faisant préalablement une étude approfondie des fossiles de différentes classes qui devaient servir de base à leur système de chaque espèce de formation. Cette manière, aussi neuve, aussi exacte que satisfaisante, d'étudier et de retracer la constitution physique du sol des environs de Paris, en indiquant la véritable marche à suivre dans la géologie, a fait sentir la nécessité de joindre à l'avenir, aux connaissances qui lui sont propres, celles de l'anatomie comparée et de la conchyliologie,

---

sité, etc.; et A. Brongniart, correspondant de l'Institut, ingénieur des mines, directeur de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres. Paris, 1811, in-4.

sans lesquelles il est réellement impossible de déterminer exactement telle ou telle formation, avec cette précision qui caractérise la méthode adoptée par M. Cuvier.

Dans le nombre des auteurs qui avaient écrit sur la minéralogie des environs de Paris avant MM. Cuvier et Brongniart, je dois citer :

1°. Les Mémoires de *Guettard*, insérés dans ceux de l'Académie des sciences (1).

2°. *Paul de Lamanon*, qui, dans le *Journal de physique*, a décrit, avec le plus grand soin, la formation de la masse gypseuse du Parisis, et les divers phénomènes qu'on y remarque (2).

3°. *Pralon*, auteur d'une description particulière de la butte Montmartre, insérée dans le même Journal (3).

4°. M. *Sage*, directeur de la première école des mines, qui a publié l'échelle des diverses matières dont est composée la montagne de Montmartre (4).

---

(1) Mémoires de l'Académie des Sc., 1755, 1756, 1758.

(2) Journal de physique, 1780, 1781, 1782, et 1783.

(3) Journal de physique, 1780, t. XVII, p. 289.

(4) Description du Cabinet de l'Ecole royale des mines, par Sage, et Supplément. Paris, 1784, et 1787, in-8.

5°. M. *Coupé*, dont l'intéressante description minéralogique des environs de Paris offre la première théorie complette et raisonnée de leur formation et des diverses révolutions qu'ils ont éprouvées (1).

6°. M. *de la Métherie*, professeur d'histoire naturelle, qui, dans son *Journal de physique*, en suite de plusieurs mémoires sur la minéralogie de Paris, a résumé ses recherches dans une théorie de la formation alternative des divers terrains (2).

7°. M. *Desmaretz*, qui a présenté à l'Institut plusieurs descriptions intéressantes de la constitution de la masse gypseuse, de sa cristallisation, et de ses retraits prismatiques (3).

8°. M. *Gillet-Laumont*, Inspecteur général au Corps royal des mines, qui a donné, dans les mémoires de la société d'agriculture du département de la Seine, un excellent précis de la minéralogie des envi-

(1) Journal de physique, 1804, 1805, 1806, 1807; et Journal des Mines, XXVI, p. 39.

(2) Journal de physique, 1801, 1802, 1803, 1805, 1807, 1808, 1809, 1811.

(3) Mémoire de l'Institut, t. IV, 1803, et V, 1804.

rons de Paris, aussi remarquable par l'exactitude des recherches de l'auteur que par les détails nombreux et nouveaux qu'il a lui-même recueillis (1).

9°. M. *Cuvier*, qui, tout en publiant, dans les Annales du Museum, ses premières et intéressantes descriptions des nombreuses espèces d'animaux dont les dépouilles fossiles ont été trouvées dans nos carrières de pierre à plâtre, préparait les bases de l'important ouvrage qu'il a donné, collectivement avec M. Brongniart, et qu'ils avaient fait connaître au public dans un prodrome, dicté par un esprit de sagesse et d'analyse qui en a fait le meilleur modèle qu'on puisse suivre en ce genre (2).

10°. M. *de la Marck*, professeur administrateur du Museum, qui, d'après sa belle collection et celle de M. Defrance, naturaliste distingué, receveur des Droits d'enregistrement et conservateur des Hypothèques à Sceaux, s'est attaché à faire connaître les

(1) Société d'Agriculture du département de la Seine, t. IV, p. 340. Observations sur le gisement des principales substances minérales du département de la Seine et sur leur utilité dans l'agriculture et les arts, par Gillet-Laumont.

(2) Annales du Museum, t. XI.

richesses fossiles que présentent les environs de Paris.

La réunion des différens Mémoires de M. de la Marck forme un ouvrage neuf et complet sur la conchyliologie fossile (1).

11°. Enfin, quelques autres auteurs qui se sont spécialement occupés de l'étude des différentes parties de notre sol, tels que MM. Prévot et Desmaretz, auxquels on doit plusieurs découvertes importantes sur la formation marine (2);

MM. Brongniart et Brard, qui ont fait chacun de leur côté des recherches sur le calcaire d'eau douce (3);

M. Silvestre, membre de l'Institut, qui, le premier, a fait connaître les lignites du Port-à-l'Anglais, près Paris (4);

M. le comte de Lacépède, auquel on doit la description des poissons fossiles trouvés dans nos plâtres (5);

M. Menard de la Groye, dont les travaux

---

(1) Annales du Muséum, t. I à IX, et XII à XIV.

(2) Journal des Mines, XXV, 215.

(3) Annales du Museum, t. XIV, p. 426, et XV, p. 357 et 406.

(4) Journal des Mines, N° XI, p. 80, t. II.

(5) Annales du Museum, t. X, p. 234.

tendent à retrouver dans les coquilles vivantes des analogues des coquilles fossiles (1);

M. Bertrand, inspecteur général des ponts et chaussées, qui a fait des recherches très-étendues sur la colline de calcaire compacte de Champigny (2);

M. Demoustier, ingénieur en chef des travaux publics, auquel nous devons une notice intéressante sur les bois bitumineux fossiles, trouvés dans les fouilles du pont de Louis XVI (3), etc., etc.

En donnant le résultat des recherches que j'ai faites sur la constitution physique du sol des catacombes, je m'appuyerai des divers ouvrages et mémoires des savans distingués que je viens de citer. L'étude particulière que mes fonctions m'obligent de faire journellement, m'a mis à même de recueillir une foule de faits qui ne peuvent trouver place ici, et que je réserve pour un ouvrage plus étendu sur la géologie des environs de Paris. Je me bornerai donc à donner ici la description de la nature du terrain dans lequel sont établies les catacombes; et à cet effet je

(1) Annales du Museum, t. XVII, p. 331.
(2) Journal des Mines, t. VIII, p. 789.
(3) Journal des Mines, t. II, N° XI, p. 83.

poserai en principe, 1° que, de formation tertiaire, ce terrain se rapporte aux dernières dépositions des eaux sur notre continent; 2° qu'on n'y trouve en place aucune substance de formation ancienne; et 3° que, d'après l'étude de celles qui ont été découvertes jusqu'à ce jour, on ne reconnaît que des sables, des marnes, des pierres à plâtre, des pierres calcaires, des argiles et des craies, toutes matières de transport, d'une déposition récente, et dont la stratification successive atteste que leur formation est due aux eaux, d'où quelques auteurs, en désignant l'universalité de la masse de tous ces terrains, d'une manière un peu trop générale, l'ont appelée *sol océanique*, dénomination excellente si elle ne comportait que le sol formé dans les eaux de la mer, mais insuffisante et inexacte au fond, puisque nous voyons, dans plusieurs circonstances, que la formation des diverses parties de notre sol ne peut être attribuée aux eaux de la mer, et qu'elle est due à des dépôts formés par des eaux douces terrestres ou fluviatiles.

En examinant le sol des environs de Paris, du sud au nord, on reconnaît qu'il est composé de six grandes dépositions distinctes,

placées successivement, et par époques différentes, les unes au-dessus des autres.

I. L'inférieure, ou celle qui a été reconnue être la base de notre sol, est une masse de craie d'une épaisseur inconnue.

II. Au-dessus, on trouve un grand banc de glaise ou argile plastique.

III. La masse de pierre calcaire, connue vulgairement sous le nom de *pierre à bâtir*, essentiellement composée de coquilles ou de débris de coquilles marines, repose immédiatement sur la glaise. Elle est recouverte de quelques bancs de marne qui appartiennent à la même formation, puisqu'ils contiennent les mêmes coquilles marines. Au-dessus on trouve, mais dans quelques localités seulement, des marnes spathiques siliceuses plus ou moins épaisses, alternant avec des couches quartzeuses. Ces marnes semblent, au premier abord, former une déposition particulière. Suivant quelques géologues, elles établissent une division entre le calcaire marin et les gypses ou pierre à plâtre. Suivant d'autres, elles appartiennent bien à la formation marine, mais elles en diffèrent cependant en ce qu'elles n'ont été déposées qu'après une sorte de dissolution

préalable, tandis que la masse calcaire ne présente qu'une espèce de trituration, souvent même si imparfaite, que les coquilles les plus fragiles sont intactes et parfaitement conservées. Suivant quelques autres enfin, qui les confondent avec les marnes de la formation ci-après, elles doivent être considérées comme le commencement de la grande cristallisation gypseuse.

IV. Des marnes coquillières précèdent la grande déposition gypseuse, et, en alternant avec ses bancs inferieurs, paraissent faire partie du même système. Ces marnes, comme celles qui terminent la formation du calcaire marin, d'après leur manière d'être, ont été rapprochées tantôt de la formation calcaire, et tantôt de celle du gypse. Quelques auteurs supposent à leur égard que les eaux de la mer éprouvaient une sorte d'intermittence à la fin de la formation du calcaire marin, et que leurs momens de repos, d'inaction ou d'abaissement, étaient occupés par les eaux douces qui formaient les premières cristallisations gypseuses, d'où est résultée, disent-ils, cette alternative de couches marneuses, coquillières, siliceuses et spathiques si peu caractérisées, qui présentent entre elles tant

d'analogie ou si peu de caractères distinctifs.

V. Une nouvelle formation glaiseuse ou argileuse, contenant des coquilles marines, recouvre la déposition gypseuse.

VI. Enfin une grande nappe de sable dans laquelle on trouve différens lits de grès à coquilles marines, et au-dessous de la pierre meulière, dans une couche de sable argileux, forme la sommité de nos plateaux les plus élevés.

Je vais reprendre rapidement ces différentes formations, en ne m'arrêtant qu'à celles qui constituent le sol de nos catacombes.

§. Ier. *Masse de Craie.*

(*Chaux Carbonatée Crayeuse.*)

Quoique les catacombes soient établies dans la masse de pierre (calcaire marin), et que les derniers bancs n'en soient même à découvert sur aucun point de leur enceinte, j'ai cru cependant, pour compléter la description de la nature du terrain, et pour répondre aux questions qui sont journellement faites sur celle des couches inférieures, devoir rapporter ici les masses situées sous le calcaire marin, en me servant à cet égard des différens puits des glaisières voisines, ou des

recherches et des anciens sondages faits dans les environs.

Jusqu'à ce jour on n'a point encore pu déterminer l'épaisseur de la grande masse de craie qui forme le fond du sol du Parisis. Une recherche qui y a été faite a été abandonnée à plus de quarante mètres de profondeur (1), et à cette distance on ne reconnut aucune différence avec les parties supérieures de la masse, dont les seules circonstances importantes à remarquer, sont, 1° la disposition de diverses couches de silex en rognons, irrégulièrement espacées les unes des autres de deux à trois mètres; et 2° la présence de quelques corps marins fossiles bien conservés, disséminés çà et là dans la masse, sans aucun ordre, ou sans aucune manière d'être particulière.

Les fossiles reconnus jusqu'à ce jour dans la craie, et indiqués par MM. Cuvier et Brongniart, sont suivant la méthode et la nomenclature de M. de la Marck (2).

---

(1) Dans leur Géographie minéralogique des environs de Paris, MM. Cuvier et Brongniart citent un puits percé près Ruel, qui, abandonné à 125 mètres de profondeur au-dessous du niveau du sol, était encore dans la craie, p. 71.

(2) Géograp. minéralog. des environs de Paris, p. 11.

1°. *Belemnites* (1).	Il y en a peut-être deux espèces qui paraissent différentes de celles du calcaire compacte.
2°. *Lenticulites rotulata.*	
3°. *Lituolites nautiloïdea.*	
—— *difformis.*	
4°. *Pinna.*	Il n'est pas sûr, disent MM. Cuvier et Brongniart, que les gros fragmens planes de 0,012 d'épaisseur, et à texture striée, qu'on trouve dans la craie, appartiennent à ce genre.
5°. *Mytilus.*	Très-différent de tous ceux du calcaire grossier.
6°. *Cardium.*	
7°. *Ostrea vesicularis.*	
—— *deltoïda.*	
8°. *Pecten.*	M. Defrance en possède deux espèces.
9°. *Crania.*	Elle serait adhérente, et en cela différente des espèces connues.
10°. *Perna* ?	
11°. *Terebratula.*	Il y en a plusieurs espèces.
12°. *Spirorbis.*	
13°. *Serpula.*	
14°. *Ananchites ovatus.* . .	L'enveloppe crustacée des ananchites est changée en calcaire spathique, tandis que le milieu est converti en silex. Souvent ils sont écrasés, et la matière siliceuse qui

(1) On trouve, dans la collection que j'ai fait établir aux catacombes, les fossiles les plus remarquables de chacune des différentes dépositions que je vais décrire.

les remplit, s'est, avant son entière consolidation, épanchée sur le test. Leur intérieur présente quelquefois de jolies cristallisations calcaires jaunâtres, citrines ou orangées.

15°. *Spatangus cor. anguinum.* Kl.
16°. *Porpytes.*
17°. *Caryophillia.*
18°. *Millepora.* . . . . . Les millepores sont souvent à l'état de fer oxydé brun.
19°. *Madrepora.*
20°. *Alcyonium.*
21°. *Des dents de squale.*

Aucune de ces espèces fossiles, observent MM. Cuvier et Brongniart, ne se trouve dans le calcaire (pierre à bâtir) : le genre bélemnite est le fossile caractéristique de la craie. Cette formation est donc distincte du calcaire marin qui la recouvre.

La craie n'est point à découvert dans les catacombes. Elle est même encore à plus de vingt mètres au-dessous de leur sol. Elle ne se manifeste à la surface de la terre, aux environs de Paris, que dans peu d'endroits. Les points les plus favorables pour étudier sa manière d'être, sont sur la rive gauche de la Seine, aux moulineaux de Meudon, à Bougival, S. Germain, etc.

Après sa formation, cette masse a éprouvé des tourmentes ou des révolutions qui l'ont déchirée, creusée, ou même enlevée dans quelques endroits à une très-grande profondeur. Les lieux où elle est apparente, et que je viens de citer, sont peut-être les témoins de l'ancien niveau ou de la première hauteur de sa surface, dont les inégalités présentes ont fait éprouver aux masses postérieures de formation, et qui lui sont superposées, une manière d'être analogue.

§. II. *De l'Argile plastique.*

Un grand banc de glaise ou argile plastique recouvre presque généralement la craie. Son épaisseur, reconnue sur un grand nombre de points, varie depuis un mètre jusqu'à quinze, seize, et au-delà. Dans quelques endroits, ce banc ne forme qu'une seule couche, tandis que, presque généralement, il est composé de plusieurs lits, quelquefois séparés par des sables quartzeux, nuancés de différentes couleurs, et qui contiennent chacun un niveau d'eau plus ou moins abondant. Sous les catacombes, et dans les puits à glaise de la glacière de Gentilly, qui en sont peu éloignés, l'épaisseur de l'argile est

de dix mètres environ. Les couches inférieures sont homogènes, communément d'un gris-bleu. Les couches supérieures sont noires, grises, jaunes, violettes, rouges, et souvent la même couche est nuancée de ces différentes couleurs.

Dans un des puits à glaise de la Glacière de Gentilly, que je prendrai pour ma description, nous avons reconnu, en prenant les couches du bas en haut, suivant l'ordre de leur déposition, que la masse est composée de la manière suivante :

1°. Glaises bleues ou grises très-compactes, pures et sans aucun autre mélange que quelques pyrites, d'ailleurs peu abondantes. C'est particulièrement dans ce lit de glaise que sont établies les grandes exploitations. A sa partie inférieure, il est quelquefois mélangé de parties de craie, mais plus souvent la séparation de l'argile et de la craie est indiquée par un petit banc de sable gris, contenant le *premier* (1) *niveau d'eau* connu sous le sol des environs de Paris. L'épaisseur des glaises bleues est de 3 m. 84 c. ci. . . . . 3 m. 84 c.

3 m. 84 c.

(1) Comme je prends toujours les bancs inférieurs pour les premiers, ce niveau d'eau, le plus bas, et vulgairement le dernier, est appelé ici le premier.

Report. . . $3^{m}. 84^{c}$.

2°. Glaises grises, légèrement jaspées de jaune et de violet, séparées des suivantes par une couche de sable glaiseux qui donne un *second niveau d'eau.* L'épaiss. est de 0,66. ci. 0, 66

3°. Glaises grises marbrées de violet, caverneuses dans la partie inférieure, et contenant dans ses vides de l'oxyde de fer brun terreux ou jaune, et quelquefois pulvérulent. La partie supérieure est plus pure. L'épaisseur est de 0, 90. ci. 0, 90

4°. Glaises grises, sableuses, quelquefois jaspées de jaune. La partie supérieure de ce lit est quelquefois chargée de sable glaiseux; on y trouve alors un *troisième niveau d'eau*, mais peu abondant. L'épaisseur totale de ce lit, qui est exploité avec avantage, est de 0, 62. ci. 0, 62

5°. Glaises marbrées de gris, jaune, rouge et violet, douces, onctueuses, très-compactes. L'épaisseur de ce lit, qui est très-recherché par les potiers, est de 0, 68. ci. . 0, 68

7°. Glaises marbrées, grises et rougeâtres marbrées. Ce lit est négligé par les exploitans qui en trouvent la glaise trop difficile à extraire, à 0, 64. ci. 0, 64

7°. Glaises marbrées grises et rouges, un peu sableuses. Ce lit est quelquefois séparé du

$7^{m}. 34^{c}$.

Report. . . 7 m. 34 c.

précédent par une légère couche de sable dans laquelle on trouve un *quatrième niveau d'eau;* la teinte rouge est plus vive dans la partie supérieure du lit, et sur-tout dans les parties qui sont sous l'eau. L'épaisseur est de 1, 35. ci. 1, 35

8°. Glaises bleues ou grises, légèrement jaspées de jaune et de gris noir, pures et sans aucun mélange, 0, 66. ci. 0, 66

9°. Glaises blanchâtres, quelquefois colorées de jaune dans la partie supérieure, mais douces, onctueuses, pures et sans mélange, 0, 30. ci. 0, 30

10°. Fausses glaises, jaunes et grisâtres, souvent séparées des précédentes par une petite couche de sable gris ou jaunâtre, dans laquelle on trouve un *cinquième niveau d'eau* assez abondant. Ces glaises contiennent des rognons de fer oxydé jaune, provenant de pyrites décomposées. Leur épaisseur est de 0, 35. ci. 0, 35

11°. Fausses glaises noires, ou lit d'argile noirâtre, contenant, dans sa partie supérieure, 1° des fragmens de coquilles marines, blanches (*turritella* et *cytherea*), qui ne paraissent s'y trouver qu'accidentellement, et probablement par suite des rup-

10 m. 00 c.

Report. . 10^{m}. 00^{c}.

tures et des déchiremens des bancs inférieurs de la masse de pierre, comme semblent même le prouver quelques fragmens de pierre calcaire qui s'y trouvent également; 2° des grains de quartz roulés blancs, gris, jaunes, rouges, verts et noirâtres; 3° des bois noirs terreux ou bitumineux qui ont conservé leur contexture; 4° des pyrites ou fer sulfuré de différentes grosseurs et conformations, mais souvent modelés sur des corps ligneux qu'on pourrait désigner sous le nom de bois pyritisés; 5° enfin des rognons de fer oxydé, provenant de la décomposition des pyrites, et présentant quelquefois la contexture ligneuse qu'elles affectaient primitivement.

La partie inférieure du premier lit est plus pure et plus compacte que la supérieure.

Elle est d'une couleur noire foncée, due à un bitume qui, lors de l'exposition au feu, brûle promptement et ne laisse qu'une argile grise. On y trouve encore quelques petites pyrites souvent ramifiées et modelées sur des branches ou des racines de végétaux.

L'épaisseur des fausses glaises noires varie communément de 0,30 à 0,80. Ici elle est de 0, 50. ci. 0, 50

Epaisseur totale de l'argile plastique. . 10 ^{m}. 50^{c}.

Dans quelques endroits des environs de Paris, l'argile se trouve à découvert ou sous la terre végétale; mais le plus généralement elle est recouverte par le calcaire marin. On trouve dans sa masse, ainsi que je viens de le dire, cinq niveaux d'eau, en y comprenant celui du sable qui sépare la craie d'avec l'argile. Au-dessus de celle-ci on en compte encore *un sixième* plus abondant que les cinq inférieurs; mais, comme il se trouve dans la couche de sable gris clorité calcaire appartenant à la formation marine, je n'en parlerai que dans le paragraphe suivant.

§. III. *Constitution du calcaire marin.*

La masse du calcaire marin n'a point une épaisseur constante. Elle varie dans les environs de Paris et même à des distances très-rapprochées, depuis dix jusqu'à vingt-cinq mètres et au-delà, dont quinze à seize de pierre, et le reste de différentes marnes plus ou moins siliceuses (1).

(1) En donnant, dans le N° 207 du *Journal des Mines*, mars 1814, des considérations générales sur les vestiges fossiles de végétaux du sol des environs de Paris, considérés sous le rapport de leur gisement dans le calcaire marin et le gypse, nous avons présenté une échelle

Aux catacombes, où les bancs de pierre ont une horizontalité presque parfaite et sans irrégularité remarquable, le calcaire marin, sur ses vingt-quatre mètres d'épaisseur, en offre seize de masse de pierre exploitables, composée de plus de quarante-cinq à cinquante couches, mais dans lesquelles nous n'en reconnaissons, ainsi que les carriers, que quinze bien caractérisées et disposées de la manière suivante, en commençant par la plus basse ou la première formée.

ARTICLE Ier.

Masse de calcaire marin ou de pierre calcaire.

I. *Couche de sable siliceo-calcaire-clorité très-fin*, qui a quelquefois une certaine consistance pierreuse, mais qui le plus souvent est sans adhérence. Ce banc de sable contient *un niveau d'eau* très-abondant. Il présente de nombreuses empreintes de flustres et polypiers ou gros vers marins, et des fossiles, parmi lesquels j'ai distingué :

1°. *Nummulites numismalis ;*

---

oryctognostique de la constitution du calcaire marin, au-dessus des catacombes, qui pourra servir de supplément aux détails que nous sommes forcés de supprimer.

2°. *Turritella multisulcata;*

3°. *Ostrea flabellula;*

4°. —— *cymbula;*

5°. *Lucina lamellosa;*

6°. *Madrepora;*

7°. *Glossopètres*, dents de squale;

8°. Des *ossemens*, bruns ou noirâtres, trop frustres pour pouvoir être déterminés. Quelquefois cette couche de sable fait partie de la suivante, dont il semble que la matière pierreuse l'ait pénétrée; mais généralement elle forme une couche distincte qui sépare le calcaire marin du grand banc d'argile plastique, situé au-dessus. La clorite verte ou grise en petits grains que renferme ce sable, est le caractère essentiel qui le distingue des petites couches sableuses qu'on trouve entre les bancs supérieurs de l'argile. Son épaisseur n'est pas constante; elle varie depuis o, 50 jusqu'à trois et quatre mètres. Aux catacombes, elle est de o, 60. ci. o m. 60 c.

II. *Banc gris clorité.* Calcaire grenu, coupé par trois, et quelquefois quatre petites couches d'un bousin sableux également clorité. Ces couches de sable souvent sont dures et pierreuses; elles font alors partie du banc gris qui présente trois à quatre bandes très-coquillières, séparées par des parties grises et grenues plus compactes. Les coquilles des zones inférieures sont souvent écrasées et

o m. 60 c.

Report. . . 0m. 60c.

difficiles à reconnaître. Quelques-unes sont cependant mieux conservées ; généralement leur test est passé à l'état crayeux.

Les nummulites lisses, *nummulites lævigatæ vel numismales*, et les glossopètres ou dents de squale de toutes grandeurs et dimensions, paraissent appartenir essentiellement au sable clorité et au banc gris. Les nummulites sont à l'état spathique, tandis que toutes les coquilles, ainsi qu'on vient de le voir, sont à l'état crayeux. La clorite y est en petits grains, disséminés à peu près également avec des grains de quartz gris, et des silex roulés. Quelques zones du banc gris sont assez compactes pour pouvoir être employées comme marbre, étant susceptible d'un poli assez vif. L'épaisseur de ce banc varie depuis un jusqu'à trois mètres, en y comprenant les couches de sable ou bousin qui les divisent quelquefois. Aux catacombes son épaisseur est de 1, 50. ci. . . . 1 50

Nota. Je dois observer que ce banc et le suivant n'existent point par-tout sous la masse calcaire ; dans quelques endroits les bancs coquilliers, dont je parlerai tout à l'heure, sont immédiatement placés sur l'argile plastique, comme dans quelques autres ; ce sont

2m. 10c.

Report. . . 2^{m}. 10^{c}.

les lambourdes; mais dans ce cas il y a toujours un petit lit de sable calcaire au-dessus de l'argile. Les points où l'on peut le mieux observer les bancs gris, sont les puits à glaise dans la Glacière de Gentilly et l'atelier que l'inspection des carrières a établi sous la route de Fontainebleau (1).

III. *Le banc bleu*. Quoique cette dénomination soit insuffisante, et même inexacte, puisque la pierre perd cette couleur en desséchant, j'ai cru néanmoins la devoir conserver pour distinguer ce banc du précédent, cette dénomination étant d'ailleurs celle qui est en usage chez les carriers. On pourrait au reste le désigner avec plus de raison sous le nom de *banc bleu nacré*, à cause de la belle conservation de la nacre de plusieurs de ses coquilles. Comme le banc gris, il est composé de plusieurs zones séparées

2^{m}. 10^{c}.

(1) Le sieur Toudouze, comme tous nos chefs d'ateliers, se fait un devoir de recueillir tous les renseignemens qui peuvent servir à compléter la connaissance du sol des environs de Paris. C'est lui qui y a le premier reconnu la présence de la nummulite, que nous avons ensuite trouvée à la Glacière de Gentilly, à Vaugirard, à Issy, à S. Maur dans l'atelier de consolidation de M. Gambier-Turenne, et depuis à Chaillot, Passy, etc.

Report. . . 2m. 10c.

par des parties de sable clorité gris ou verdâtre, qui par fois à l'état sableux, et le plus souvent à l'état solide et pierreux, ne contiennent que peu ou point de coquilles. Le test des fossiles du banc bleu est généralement à l'état crayeux dans ses zones inférieures, mais il est nacré dans les supérieures. Un caractère qui le distingue du précédent, avec lequel il a la plus grande analogie, est l'absence des nummulites et des glossopètres que nous n'y avons jamais trouvés, malgré les recherches les plus scrupuleuses. Son épaisseur moyenne est de 2 mètres. ci. 2, 00

Quant aux autres fossiles, qui sont à peu près les mêmes dans ces deux premiers bancs, nous avons reconnu :

1°. *Madrepora*, plusieurs espèces ;
2°. *Fungites ;*
3°. *Citheræa nitidula ;*
4°. *Cardium porulosum ;*
5°. *Lucina lamellosa ;*
6°. *Ostrea ;*
7°. *Crassatella lamellosa ;*
8°. *Arca ;*
9°. *Dentalium ;*

On m'a assuré avoir trouvé, dans la partie supérieure du banc bleu nacré qui forme

4m. 10c.

Report. . . 4 m. 10 c.

quelquefois une petite couche distincte appelée, par les carriers, *banc noir* ou *fausse lambourde*, des glossopètres et des fruits pétrifiés, mais je n'en ai jamais trouvé aucun indice; j'y ai seulement remarqué des parties de corps ligneux à l'état de terreau noir sans consistance.

IV. *Le grand coquillier rouge.* La teinte rouge ou jaune ocracée de ce banc, et son extrême richesse en coquilles de tous genres, sont les motifs de sa dénomination qu'il me paraît convenable de lui conserver. Ses autres caractères sont, d'être composé d'un calcaire à gros grains sans consistance, mélangé de sable quartzeux et de clorite verte à peu près également disséminés; les coquilles y sont vides ou infiltrées, et remplies de matière pierreuse; dans le premier cas, le test est souvent assez bien conservé pour pouvoir déterminer l'espèce; mais dans le second cas, le test est entièrement détruit, et il ne reste plus qu'un noyau calcaire parfaitement moulé ou modelé dans la coquille. Le test des coquilles vides est souvent tapissé de petits cristaux jaunes de calcaire spathique transparent. Enfin plusieurs fossiles sont fondus dans la masse, et ne s'en distinguent que par

4 m. 10 c.

Report. . . 4^{m}. 10^{c}.

des parties spathiques et nacrées, tels sont les échinites.

L'épaisseur de ce banc, un des plus remarquables de la masse calcaire par la diversité de ses fossiles, varie depuis un jusqu'à trois mètres et au-delà. Aux catacombes, elle est de 1, 98. ci. 1, 98

V. *Le coquillier blanc ou farineux*, ainsi appelé à cause de ses coquilles qui y sont aussi nombreuses que dans le précédent, et parce que leur test est généralement à l'état crayeux ou farineux. Ce banc, outre ces caractères, diffère encore du précédent, 1° en ce qu'il ne contient point de grains quartzeux ; 2° que la clorite ne s'y trouve qu'en très-petite quantité ; 3° qu'il a plus de cohérence dans ses parties, et 4° qu'il contient des milliolites en très-grande abondance. Du reste les coquilles fossiles sont les mêmes que dans le précédent, et toutes les fois qu'elles sont vides, le test est rempli de jolis cristaux spathiques. L'épaisseur de ce banc n'est point constante ; nous l'avons trouvée d'un, deux, trois mètres et au-delà ; elle est ici de 1, 62. ci. 1, 62

Les fossiles de ces deux bancs, tant ceux que nous avons déterminés nous-mêmes,

7^{m}. 70^{c}.

Report. . . 7^{m}. 70^{c}.

que ceux qui y ont été indiqués par MM. Cuvier et Brongniart (1), sont les suivans :

1°. *Madrepora*, plusieurs espèces ;
2°. *Echinus*, idem ;
3°. *Dentalium*, idem ;
4°. *Cardium porulosum* ;
5°. *Ostrea flabellula* ;
6°. *Ostrea cymbulla* ;
7°. *Ampullaria patula* ;
8°. *Venericardia imbricata* ;
9°. *Lucina concentrica* ;
10°. *Lucina lamellosa* ;
11°. *Cithærea nitidula* ;
12°. *Pectunculus pulvinatus* ;
13°. *Cardita avicularia* ;
14°. *Crassatella lamellosa* ;
15°. *Tellina patellaris* ;
16°. *Modiola cordata* ;
17°. *Mytilus rimosus* ;
18°. *Venus texta* ;
19°. *Pinna margaritacea* ;
20°. *Orbitolites plana* ;
21°. *Voluta harpæformis* ;
22°. *Pyrula levis* ;

7^{m}. 70^{c}.

(1) Géographie minéralogique des environs de Paris.

Report. . . $7^{m}.70^{c}$.

23°. *Calyptræa trochiformis;*
24°. *Terebellum convolutum;*
25°. *Turritella imbricata;*
26°. —— *multisulcata;*
27°. *Cerithium giganteum;*
28°. *Turbinolites;*
29°. *Milliolites;*
30. *Fungites.*

Et plusieurs autres corps organisés, mais trop frustes pour pouvoir être déterminés. Il est important d'observer qu'après le cinquième banc, on ne trouve plus de clorite dans le calcaire marin, et qu'ainsi sa présence ou son absence dans les bancs de pierre peut servir à déterminer différentes époques dans la formation calcaire.

VI. *Les lambourdes.* Sous ce nom je comprends, avec les carriers, six bancs de pierre calcaire grenue, tendre et de même qualité, ou ne différant les uns des autres que par un léger degré de dureté. On ne peut guère les distinguer que par les nuances, et quelquefois par une petite veinule de marne qui se perd même souvent dans la masse.

Les lambourdes sont d'un blanc jaunâtre, et composées d'une pâte grossière qui n'est, à proprement parler, que l'agrégat d'une

$7^{m}.70^{c}$.

Report. . . 7 m. 70 c.

multitude de coquilles brisées, ce qui avait fait désigner ces bancs, par M. Coupé, sous la dénomination exacte et parfaite de *pilé marin*, dans sa description des environs de Paris (1).

Quoique le calcaire qui constitue ces bancs ne soit généralement qu'un détritus de coquilles, on y distingue cependant encore quelques fossiles qui semblent avoir échappé à l'action destructive ou dissolvante à laquelle est due la formation des lambourdes. Ces fossiles sont :

1°. *Cytheræa*;
2°. *Lucina saxorum*;
3°. *Pinna margaritacea*;
4°. *Corbula anatina*;
5°. *Orbitolites*;
6°. *Terebellum*;
7°. *Milliolites*.

Et quelques empreintes mal caractérisées de flustres ou polypiers.

L'épaisseur des lambourdes varie depuis 3 jusqu'à 4 mètres; elle n'est aux catacombes, prise dans le puits de la basse masse du port

7 m. 70 c.

(1) Journal de Physique et d'Histoire naturelle, années 1805, 1806 et 1807.

Report. . . $7^{m}. 70^{c}$.

Mahon, que de 3, 54. ci. 3, 54

VII. *Le banc vert*, ou *banc de verre*. La dénomination inexacte, et le plus souvent insignifiante, de *banc vert*, a fait penser et répéter par quelques naturalistes, qu'il avait été ainsi appelé à cause de la clorite verte qu'il pouvait contenir, opinion d'autant plus fausse, qu'ainsi que je l'ai observé ci-dessus, on ne trouve déjà plus de clorite dans les bancs de lambourde, et qu'elle n'appartient qu'aux premières dépositions de la formation du calcaire; d'ailleurs le banc suivant, n° VIII, a fréquemment la même teinte, sans cependant contenir aucun atome de clorite. Le banc vert, qui est communément blanc ou jaunâtre, et rarement vert, a été ainsi appelé par les carriers soit à raison de son extrême facilité à se rompre et à se débiter par éclats, soit à cause du son clair et aigu ou de verre cassé qu'il produit sous le choc du marteau, quand il est sec et débité.

La couleur verte que présente quelquefois ce banc n'est point due à la présence de la clorite; je le répète, elle me paraît appartenir à une matière argileuse, fondue dans la masse. Plusieurs autres bancs la présentent même également par places.

$11^{m}. 24^{c}$.

Report. . . 11^{m}. 24^{c}.

Quoique le banc vert semble, au premier aspect, être, comme les précédens, un pilé marin, cependant il diffère essentiellement des lambourdes, tant par sa dureté que par sa densité, et le nombre des coquilles qu'il contient, telles que :

1°. *Milliolites ;*
2°. *Tellina ;*
3°. *Cardium lima ;*
4°. *Turritella imbricata ;*
5°. *Cerithium serratum ;*
6°. *Ampullaria spirata ;*

Malgré la différence de ces coquilles, ce banc et le suivant semblent se rapporter à la même époque de formation que les lambourdes.

L'épaisseur du banc vert n'est pas plus constante que celle des précédens ; elle varie de 0, 50 à 1, 50. Elle est ici de 1, 16. ci. . 1, 16

VIII. *Le gros banc*, ou *banc de marche*, parce qu'on le laisse communément pour servir de sol aux carrières de la plaine, est un calcaire coquillier, tendre et grossier, qui présente la plus grande analogie avec le pilé marin des lambourdes, mais qui en diffère cependant en ce qu'outre de nombreuses empreintes de flustres ou de polypiers, et les

12^{m}. 40^{c}.

Report. . . 12^m. 40^c.

coquilles du banc vert qu'on y trouve, il renferme encore les espèces suivantes bien conservées :

1°. *Lucina saxorum;*

2°. *Pinna margaritacea.*

L'épaisseur de ce banc, qui est quelquefois verdâtre, ou qui est coupé par de petites veines d'argile verte de 0, 05 de puissance, est de 0, 40. ci. 0, 40

IX. *Le liais*, pierre à grain fin, très-dense, uniforme, et ne contenant que peu de coquilles, ou n'en présentant que de très-petits fragmens réunis par une pâte fine, pleine et homogène. Cette pierre, qui est très-compacte, est recherchée par les sculpteurs et les marbriers ; on en fait usage pour les marches, les dalles, les cymaises, les tablettes, et autres ouvrages de petite épaisseur.

Je dois observer ici, 1° que les carriers distinguent trois espèces de liais, savoir, le liais *dur*, le liais *férault*, et le liais *tendre* ou liais *rose*, qui est employé particulièrement pour les tablettes et chambranles de cheminée; 2° que ces trois dénominations ne se rapportent point au même banc, et 3° qu'elles se donnent indistinctement au banc vert (n° VII) et à celui d'appareil (n° XIV) quand ils pré-

12^m. 80^c.

Report... 12 m. 80c.

sentent le grain du liais véritable dont il est ici question. On trouve quelquefois dans l'épaisseur de ce banc des galets siliceo-calcaires coquilliers et des silex roulés gris, jaunes ou verdâtres, qui le font alors rebuter.

L'épaisseur du liais est depuis 0, 20 jusqu'à 0, 40. Elle est aux catacombes de 0, 32. ci. 0, 32

X. *Le banc de laine*, ainsi appelé par les carriers, à cause de sa légèreté et de son peu de consistance, est un calcaire à gros grains lâches et peu adhérens. Ce banc, qui est très-friable, se divise par lamelles au moyen de fentes nombreuses perpendiculaires à la direction des couches. Il présente la plus grande analogie avec les lambourdes; mais un caractère essentiel qui l'en distingue, est qu'il contient de gros galets calcaires durs, ronds ou aplatis, de forme variée, d'un gris jaunâtre, souvent silicifiés, et que je crois devoir rapporter ou à la formation du banc vert, ou à celle du liais.

L'épaisseur de ce banc, qui est généralement constante, est de 0, 60. ci. 0, 60

Il est difficile d'y pouvoir déterminer exactement aucune coquille, mais on y reconnaît des empreintes de flustres.

13m. 72c.

Report. . . 13 m. 72 c.

XI. *Le coquillier grignard*, ou *la roche rustique*. Sous ce nom, les carriers désignent un banc de pierre à gros grain, très-coquillier, et qui s'écrase facilement. Je pense que c'est à l'excessive quantité de coquilles vides que renferme ce banc qu'il doit son peu de consistance, ainsi que nous avons déjà été à même de l'observer dans le grand coquillier rouge (nº IV.) et le coquillier farineux (nº V.). La pierre qui provient de ce banc a quelquefois assez de dureté pour être désignée, par les carriers, sous le nom de *roche*, qu'ils qualifient de *rustique*, à cause de son grain âpre, rude et grossier.

Dans le nombre de ses coquilles, on peut reconnaître :

1º. *Milliolites ;*

2º. *Lucina saxorum ;*

3º. *Cardium obliquum ;*

—— *lima* ?

4º. *Ampullaria spirata ;*

5º. *Turritella imbricata ;*

6º. *Cerithium serratum ;*

7 . *Voluta harpæformis*, etc.

Les milliolites y sont si abondantes qu'elles semblent former le fond de la pâte; elles remplissent souvent l'intérieur des grandes

13 m. 72 c.

Report. . . 13^{m}. 72^{c}.

coquilles, avec une foule de petits corps marins dont il est très-difficile de caractériser le genre.

L'épaisseur du coquillier grignard varie de 0, 30 à 0, 70. Elle est ici de 0, 32. ci. . . . 0, 32

XII. *Le souchet*, ainsi appelé parce que c'est communément par ce banc que les carriers commencent à souchever ou à entailler la masse.

Cette dénomination est inexacte et insuffisante, puisqu'elle appartient également, dans chaque carrière, à tout banc tendre par lequel on commence l'entaille de la masse de pierre, aussi préférerais-je l'appeler le *banc des bois terro-bitumineux* (1), à raison des bois qui s'y trouvent fréquemment à l'état de terre bitumineuse. Quoique friables et terreux, ils conservent cependant la structure ligneuse; mais le plus souvent, par l'effet d'une juxta-position, ils sont remplacés par une matière calcaire pseudomorphique, modelée sur leur contexture; et dans ce cas ils sont encore indiqués par une terre noire ou

14^{m}. 04^{c}.

(1) Considérations générales sur les vestiges fossiles des végétaux du sol des environs de Paris. (Journal des Mines, n° 207, mars 1814.

Report. . . 14^{m}. 04^{c}.

brune bitumineuse. Il nous a été impossible jusqu'à présent de déterminer à quelle espèce d'arbre ces bois peuvent être rapportés.

Le *souchet* ou le banc des bois terro-bitumineux ressemble beaucoup au banc de laine; il contient quelquefois des silex et des galets siliceo-calcaires roulés. Il est comme lui jaunâtre, peu compacte et assez tendre. Les milliolites semblent, comme dans le précédent, en faire la base, dans laquelle on ne distingue même avec difficulté que les espèces suivantes :

1°. *Lucina saxorum ;*
2°. *Ampullaria ;*
3°. *Cerithium serratum ;*
4°. *Madrepora ;*
5°. *Dentalium.*

Comme le banc de laine, le souchet contient quelquefois, mais rarement, des galets calcaires de différentes formes.

L'épaisseur du souchet varie de 0, 15 à 0, 60. Aux catacombes, elle est de 0, 73. ci. 0, 73

XIII. *Le banc blanc* ou *le banc franc*, connu pour la qualité de pierre dite *pierre franche* qu'on en extrait, est d'un grain fin et serré. Il est plus tendre que le liais (n° IX) dont il se distingue en outre par la présence de

14^{m}. 77^{c}.

Report. . . 14 m. 77 c.

bois agatisés qu'on y trouve. Ces bois, dans le temps de leur séjour dans les eaux, avant de se silicifier, ont été percés de gros vers des genres fistulanes ou tarets, qui sont généralement agatisés, mais d'une pâte plus pure que celle des bois.

Les coquilles, d'ailleurs mal conservées, sont peu abondantes. Dans le banc franc, on y trouve :

1°. *Milliolites ;*
2°. *Lucina saxorum ;*
3°. *Ampullaria spirata ;*
4°. *Cerithium serratum ;*
5°. *Cardium lima ;*
6°. *Corbula*, etc.

Ce banc est quelquefois adhérent au suivant; ils ne forment alors qu'une seule couche. Les sculpteurs et les marbriers recherchent le banc franc, et l'emploient souvent à défaut de liais. Son épaisseur est de 0, 50. Elle est ici de 0, 35. ci. 0, 35

XIV. *Le banc d'appareil* ou *cliquart* de quelques carriers, est d'un grain fin, dur, brillant, un peu spathique et par fois semblable au liais, quoique lui étant inférieur en qualité. Ce banc, qui est plein et compacte dans sa partie supérieure, où on

15 m. 12 c.

Report. . . 15^{m}. 12^{c}.

trouve des empreintes de différentes feuilles indéterminées, et des indices de corps ligneux passés à l'état terreux; ce banc, dis-je, présente des cassures conchoïdes dans le milieu de son épaisseur, taudis que dans sa partie inférieure, qui est souvent fissile et argileuse, on trouve des galets calcaires coquilliers (n^{os} X et XII). Les coquilles sont si bien fondues dans la pâte, qu'il est très-difficile de les déterminer; cependant on peut quelquefois y reconnaître :

1°. *Milliolites;*

2°. *Corbula;*

3°. *Cerithium lapidum.*

L'épaisseur de l'appareil, qui est de 0, 20 à 0, 40, est aux catacombes de 0,38. ci. . 0, 38

XV. *La roche*. Ce banc de pierre doit son nom à son extrême dureté. Il est essentiellement composé de débris de coquilles agglutinées par une pâte fine jaunâtre, dans laquelle on distingue une multitude de petites milliolites blanchâtres. Le banc d'appareil est souvent adhérent à la roche; elle a alors plus d'un mètre d'épaisseur; la partie supérieure de la roche est d'une très-grande dureté; la partie inférieure tendre, souvent terreuse, est appelée le *bousin de*

15^{m}. 50^{c}.

Report. . . 15^{m}. 50^{c}.

la roche. Au milieu, on trouve quelques coquilles assez bien conservées, et dont les plus distinctes sont particulièrement :

1°. *Cerithium lapidum;*

2°. *Corbula;*

3°. *Lucina saxorum*, mais rare.

La roche contient souvent, comme le banc franc (n° XIII), des bois agatisés, percés par des tarets ou fistulanes également agatisés. On y trouve, en outre, de belles empreintes de feuilles inconnues, et des indices de flustres. Ces empreintes sont indistinctement répandues dans sa masse, mais elles sont généralement plus abondantes dans sa partie inférieure.

L'épaisseur de la roche, lorsqu'elle n'est point adhérente au banc d'appareil, ne varie que de 0, 35 à 0, 50. Aux catacombes, elle est de 0, 50. ci. 0, 50

Hauteur totale de la masse de pierre prise dans les catacombes. . . . . 16^{m}. 00^{c}.

Le banc de roche est le dernier de la masse de pierre. Au-dessus on trouve encore quelquefois des petits bancs, entre les couches de marne, mais ils ne sont point suivis, et ils manquent même entièrement

dans beaucoup d'endroits. Comme ils appartiennent à la formation des marnes marines, je donnerai leur description dans l'article suivant.

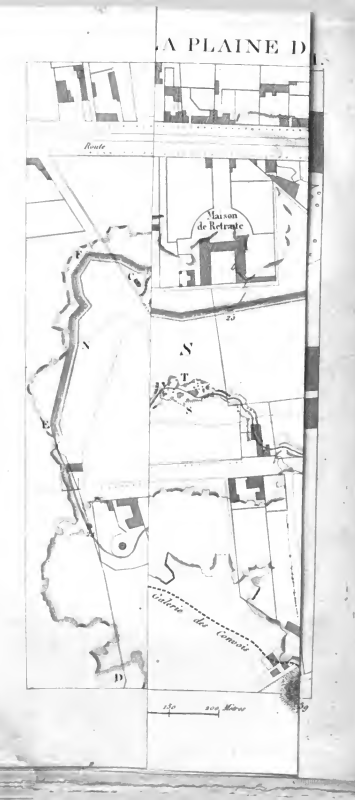
ARTICLE SECOND.

Marnes du Recouvrement de la masse de pierre.

1°. *Les marnes coquillières marines.*

Les terres marneuses ou argilo-calcaires qui recouvrent la masse de pierre, quoique d'une formation et d'une contexture bien différente, font cependant partie du même système, puisqu'on y retrouve encore les mêmes coquilles que dans les derniers bancs de pierre, et, qu'ainsi que je viens de le dire, on y connaît encore un, et quelquefois deux petits bancs de pierre. L'épaisseur des marnes de formation marine varie beaucoup, et dans quelques carrières très-rapprochées les unes des autres, on y trouve des différences remarquables dans la nature des divers strates qui composent chaque banc. Après de nombreuses recherches à cet égard, nous avons cru pouvoir établir la série suivante.





LA PLAINE D
Route
Maison
de Retraite
S
Galerie des Convois
150
200 Mètres

XVI. A. *Marne blanche argileuse*, en couches minces, feuilletées, irrégulières, formant par fois un petit lit de tuf crayeux de quelques centimètres d'épaisseur, et le plus souvent manquant entièrement, ou faisant la partie inférieure de la couche suivante, dans l'épaisseur de laquelle je crois devoir la confondre.

XVI. B. *Banc de la Rochette* ou *de la petite roche*. Couche calcaire, composée de plusieurs zones ondulées irrégulièrement, dont quelques-unes dures, compactes, et en partie siliceuses, alternant avec des strates argilo-marneux, remplis d'infiltrations calcaires spathiques : c'est dans cet ensemble de cinq, six, sept, huit petites couches, et souvent plus, que se trouve le banc de la rochette ou petite roche, qui présente la plus grande analogie avec la roche de la masse calcaire (nº XV). On y trouve également le *cerithium lapidum* en grande quantité. Du reste, ce petit banc, qui est très-compacte et souvent siliceux, ne présente guère que des coquilles écrasées qu'il est difficile de bien déterminer. On y aperçoit également d'abondantes milliolites, et quelques corbules. La rochette est jaunâtre, et susceptible d'un vif poli qui y découvre des points noirs très-nombreux et d'élégantes dendrites (1). Enfin on y trouve souvent des empreintes de feuilles de végétaux encore indéterminés.

---

(1) Plusieurs marbriers de cette ville ont employé la rochette, avec le plus grand succès, pour faire des tablettes, des consoles et des vases.

L'épaisseur totale des différens strates qui composent le banc de la rochette, en y comprenant celle de la marne blanche qui est sur la roche, est de 0, 60. . . . . 0 m. 60 c.

XVII. *Les bancs cristallins* ou *spathiques*. (Bancs de sucre ou de sel des carriers.) Sous cette dénomination je comprends une série de plusieurs couches de marne tendre et dure ou pierreuse, alternant avec des zones d'un calcaire spathique brun ou jaunâtre, souvent géodique, et contenant alors des cristaux de quartz blanchâtres dodécaèdres bisalternes, avec la chaux carbonatée inverse et la chaux fluatée en petits cubes jaunâtres, dont la découverte, dans les environs de Paris, est due à M. Lambotin (1).

Les marnes dures, connues par les carriers sous le nom de *cailloux*, présentent de nombreux noyaux de cérite lisse, *cerithium lapidum*, et quelques dendrites. Dans les bancs cristallins on trouve des géodes irrégulières, dont l'intérieur est tapissé de cristaux calcaires jaunes, comme dans le banc précédent. Quelques-unes des couches spathiques n'ont point ou n'ont que peu de consistance, et semblent n'être composées que de petits cristaux calcaires jaunes arénacées.

0 m. 60 c.

(1) Journal des Mines, t. XXV, N° 146, p. 159.

Report. . . 0m. 60c.

L'épaisseur des bancs cristallins, y compris celle des marnes dures ou tendres, est de 0, 90. ci. 0, 90

XVIII. *Les pierres à feu cariées.* Sous ce nom assez bizarre, et cependant très-exact, les carriers ont désigné un banc de quartz carié multiloculaire, qui semble s'être formé dans les fentes et fissures qu'une masse calcaire ou marneuse aurait éprouvées, et qui, venant ensuite à se décomposer entièrement, n'aurait plus laissé que la partie siliceuse ou quartzeuse infiltrée dans des retraits. Ce banc de quartz carié est accompagné, 1° de petites couches de marnes argileuses feuilletées, dans lesquelles on aperçoit des empreintes de coquilles écrasées; et 2° d'une couche de quartz grenu, arénacé, agglutiné. Ce banc présente souvent des accidens très-variés; il ne m'a encore offert de vestiges de coquilles que dans les marnes feuilletées dont je viens de parler. Son épaisseur, en y comprenant toutes les petites couches qui en dépendent, est de 0, 50. ci. 0, 50

XIX. *Les marnes jaunes sableuses.* Ce banc, qui est également un des mieux nommés par les carriers, est en effet composé de diverses petites couches de marnes jau-

2 . 00c.

Report. . . 2 m. 00 c.

nâtres et de calcaire marneux et sableux.

Les marnes jaunes contiennent quelques moules de cérites très-friables. Elles ne présentent du reste aucun accident remarquable. Leur épaisseur est de 0,55. ci. . . 0 55

XX. *Les marnes caillouteuses*, ou caillasses, sont un calcaire silicéo-argileux, très-dur et très-compacte, qui, dans quelques endroits, est connu sous le nom de *pierre froide* ou *sonore*. Les parties supérieures et inférieures de ce banc sont souvent tendres et terreuses, mais le milieu est d'une très-grande dureté; et, sous ce rapport, je ne puis mieux le comparer qu'aux marnes siliceuses de Pappenheim, qui ont été exploitées avec tant de succès en Allemagne et en France pour faire des tables ou planches de gravures. Ce calcaire est susceptible d'un vif poli; il présente de jolies dendrites noires, et quelques indices de coquilles, mais très-rares, et que nous avons reconnues être du genre cérites. On ne les trouve que dans les parties tendres du dessus ou du dessous de la caillasse, dans laquelle je n'en ai jamais remarqué. Cette pierre a été exploitée avec succès pour en faire des brunissoirs et des pierres à rasoirs.

2 m. 55 c.

Report. . . 2 m. 55 c.

L'épaisseur totale du banc est de 0, 40. dont la caillasse en occupe de 0, 15 à 0, 20; elle est très-irrégulière et manque entièrement dans quelques cantons, ci. 0, 40

Ce banc est le dernier dans lequel nous ayons trouvé des coquilles.

Hauteur totale des marnes coquillières marines. . . . . 2 m. 95 c.

2°. *Les marnes siliceuses spathiques.*

Les couches qui suivent ne nous ont jamais présenté aucun indice de coquilles; et quoique, sous ce rapport, elles diffèrent des marnes coquillières marines, comme elles paraissent appartenir à la même époque de formation, qui a seulement éprouvé quelques modifications, telles qu'une dissolution préalable, et ensuite une cristallisation, j'ai cru devoir les comprendre dans le même article.

XXI. *Calcaire spathique siliceux*, alternant avec des marnes blanches ou jaunâtres, et quelques lits de sable quartzeux jaunes qui les séparent. On y trouve par fois des rognons irréguliers d'un quartz jaune amorphe, disséminés çà et là dans les couches de sable. L'épaisseur est de 2, 10. ci. . . . 2 m. 10 c.

2 m. 10 c.

Report. . . 2 m. 10 c.

XXII. *Marnes jaunâtres*, ou tuf calcaire grenu, divisé en couches minces par des bandes irrégulières, d'un calcaire spathique brun ou noirâtre, cristallisé, d'un mètre d'épaisseur, ci. 1, 00

XXIII. *Calcaire spathique jaune*, carié ou caverneux et cristallin, contenant des cristaux de quartz blanc dodécaèdre bisalterne, formant sept à huit couches distinctes, variées par leur degré de densité ou de compacité, et séparées entre elles par quelques petits lits de sable calcaire spathique jaune, également cristallisé et sans adhérence. L'épaisseur de ce calcaire, qui est très-remarquable, et qui, suivant sa couleur et sa dureté, porte chez les carriers, comme le (n° XVII), le nom de banc de sucre ou de sel, est de. 2, 00

L'épaisseur des marnes siliceuses spathiques est de. . . . . 5 m. 10 c.

Récapitulation de la composition et de l'épaisseur de la formation du calcaire marin et de ses marnes.

I. Calcaire marin de la masse de pierre. . 16 m. 00 c.

II. { Marnes coquillières marines, 2,95. / Marnes siliceuses spathiques, 5,10. } 8, 05

Hauteur totale de la formation marine. 24 m. 05 c.

ARTICLE TROISIÈME.

Pour ne rien laisser à désirer sur l'histoire et la formation de la masse calcaire que je viens de décrire, je vais examiner rapidement les accidens que présente sa constitution.

Ces accidens sont ou contemporains de la formation, ou postérieurs.

I°. *Accidens contemporains de la formation.*

J'ai déjà cité, dans la description de la masse calcaire les corps étrangers qui se trouvaient dans l'intérieur des couches, tels que les galets calcaires (*fig.* 2, *pl.* I.) et les bois agatisés ou terreux qui y ont été déposés dans le moment même de la formation, puisqu'ils sont de toute part enveloppés par la pâte ou la matière même de la couche. Il ne me restera donc à parler ici que de l'ondulation et de l'irrégularité des couches.

1°. L'ondulation des couches n'est pas toujours très-sensible dans les bancs de pierre dure (*fig.* 1, *pl.* I.). Elle se remarque davantage sur les bousins ou parties tendres et marneuses, dans lesquelles elle semble indiquer une agitation plus ou moins régulière, ou une sorte de fluctuation dans les eaux qui déposaient ces matières. Les exemples en sont fréquens dans

les différentes zones qui forment les bancs de marnes marines du recouvrement.

2°. L'irrégularité des couches (*fig.* 2.) peut s'observer aussi fréquemment dans la masse calcaire que dans ses marnes. Quelquefois le banc qui paraît le mieux réglé, s'amincit insensiblement et finit par se perdre ou se confondre entièrement avec celui de dessus ou de dessous. C'est à cette irrégularité que doit se rapporter l'impossibilité de dresser exactement des profils généraux de la masse de notre sol, puisqu'à des distances souvent très-rapprochées on ne trouve plus les mêmes bancs, tandis que d'autres ont au contraire augmenté et quelquefois doublé de volume.

II°. *Accidens postérieurs à la formation.*

Les accidens que la formation calcaire a éprouvés postérieurement à sa déposition, plus nombreux que les précédens, sont : 1° les pentes ou contre-pentes des couches; 2° les filières et filets; 3° les puisards ou gouffres; 4° le criblage ou forage; 5° les brouillages, et 6° les produits des infiltrations.

1°. Des pentes et contre-pentes.

On a vu, dès le principe, que la masse calcaire repose sur un grand banc de glaise, qu'elle en est séparée par une couche de sable.

Les eaux pluviales et courantes, depuis les grands arrachemens ou déchiremens qui ont formé nos vallées, ont peu à peu délayé, ou plutôt entraîné sur leurs rives une partie des couches supérieures de la glaise, en y formant des vides plus ou moins considérables. Les bancs de pierre assis sur l'argile, portant à faux dans ces divers endroits, ont nécessairement dû éprouver des ruptures et des affaissemens; ces ruptures n'ont pu s'opérer sans faire éprouver le même effet aux bancs supérieurs, et delà ces différentes pentes et contre pentes ou inclinaisons que nous observons communément dans la masse calcaire, vers les différentes sinuosités du bassin de la Seine et de celui des vallées qui y affluent (*fig.* 3, *pl.* I.).

2°. Les Filières et Filets.

Les filières (*fig.* 2.) sont de grandes ruptures ou lézardes qui se prolongent souvent à plus de vingt mètres et au-delà, en coupant à la fois toutes les couches indistinctement. L'inégalité de leurs cassures et de leurs diverses inflexions, ainsi que les différentes circonstances qui les accompagnent, prouvent qu'elles ont été produites par des ruptures faites avec effort lors du tassement

ou de l'affaissement de la patrie inférieure de la masse.

Ces filières s'élèvent jusqu'aux marnes du recouvrement, et même quelquefois jusqu'à la surface de la terre qui souvent a été entraînée dans leur intérieur par les eaux pluviales; mais le plus souvent elles présentent des fentes vides dont la largeur varie depuis un centimètre jusqu'à un ou deux décimètres, et souvent plus.

Dans les bancs inférieurs, on trouve fréquemment les traces ou les sillonnemens que les courans souterrains ont imprimés sur les parois des filières.

J'ai cherché à m'assurer si ces fentes affectaient une direction particulière, et je crois pouvoir avancer, par suite d'un grand nombre d'observations : 1° qu'elles sont d'autant plus rares qu'on s'avance dans l'intérieur de la masse; 2° qu'elles la coupent souvent indistinctement dans tous les sens; 3° qu'elles sont généralement plus communes sur les pentes du terrain ou les bords des vallées; et 4° qu'elles affectent souvent un certain parallélisme avec les vallées ou bassins des rivières, comme on peut en effet présumer, avec assez de fondement, qu'elles

sont dues aux tassemens et affaissemens que les cours d'eau de ces vallées devaient déterminer dans la masse calcaire, après avoir délayé et entraîné l'argile qui lui sert de base.

Les filets diffèrent des filières en ce qu'ils ne s'étendent que d'un banc à un autre, ou qu'ils n'en coupent qu'un ou deux au plus, tandis que les filières règnent le plus communément dans toute la masse.

3°. Les Puisards, Puits ou Gouffres.

Après la formation de la masse calcaire marine et de ses marnes, ces masses, dans le principe continues, ont éprouvé de nouvelles révolutions par l'effet des grands courans qui sont venus recouvrir et submerger nos contrées à différentes époques. L'action puissante de ces eaux se montre avec diverses circonstances qui caractérisent ces époques. J'ai dit plus haut que nos grandes masses avaient été déchirées, isolées et séparées entre elles par des vallées plus ou moins profondes, suivant la direction ou la puissance des courans, et que depuis leur formation d'autres submersions océaniques avaient recouvert ces vallées et les plaines qu'elles traversent. C'est à la puissance de ces dernières submersions que nous devons rapporter l'ori-

gine des puisards, puits ou gouffres, que présente la masse calcaire.

Ces puisards (*fig.* 4, 5 et 6.) sont des espèces d'entonnoirs plus ou moins profonds et d'un diamètre indeterminé. Leurs faces latérales ne sont point uniformes; elles ne présentent point de stries verticales comme celles qui auraient été imprimées par un long écoulement des eaux de la surface; on y voit au contraire des ondulations et des spirales qui indiquent une grande agitation et une espèce de tourbillon ou de tournoiement dans les eaux, recouvrant alors les parties supérieures. Les matières qui se trouvent dans ces puisards viennent encore à l'appui de mon opinion sur leur formation, puisqu'on y trouve des sables, des graviers et des galets plus ou moins volumineux avec des débris de corps marins et de coquilles broyées et fracturées, tels qu'on les rencontre dans les sablonnières du Champ-de-Mars, de Vaugirard, de Vincennes, et du faubourg S. Antoine (1).

---

(1) On a récemment trouvé, dans une de ces grandes sablonnières, exploitées rue de Mont-Galet, ou du Mont-des-Galets, faubourg S. Antoine, un grand nombre de cercueils de plâtre, dirigés du levant au couchant, sans aucune inscription quelconque.

Les puisards s'étendent souvent de la surface de la terre au milieu de la masse de et pierre; quelquefois, par exemple, dans les carrières des barrières d'Orléans et de Fontainebleau, ils ne s'étendent que dans deux ou trois bancs de pierre; les supérieurs sont intacts : d'où on peut conclure qu'avant leur formation, et pendant que les inférieurs étaient à découvert, les eaux qui recouvraien tla surface de ceux-ci éprouvaient une agitation et un tourbillonnement dont les effets se trouvent dans ces puisards intérieurs et souterrains.

Ces puisards, qui sont presque généralement remplis de sable, de gravier, et quelquefois de terre rouge argileuse, sont autant de gouffres par lesquels les eaux de la surface cherchent à s'épancher par les filières des bancs de pierre; aussi dans les plaines qui ont peu de pente sont-ils de la plus grande utilité, puisqu'ils absorbent en peu de temps toutes les eaux de la surface. Dans les pays de platrières, ils portent communément le nom de *gouffres*. Ils se manifestent à la surface de la terre par de larges entonnoirs. Ces gouffres sont très-dangereux pour les voyageurs et les bestiaux, lorsqu'ils sont recouverts de pelouses et de pâturages, comme dans les Alpes,

à cause de leur profondeur et de leur étendue qui s'accroissent toujours, d'autant plus que la pierre à plâtre (chaux sulfatée), étant elle-même soluble, ne peut résister à l'action dissolvante des eaux qui s'y infiltrent ou qui s'y précipitent (1).

4°. Le Criblage ou Forage.

On trouve fréquemment des bancs de pierre percés, ou criblés de trous et d'excavations irrégulières, souvent très-étendues, qui paraissent encore dus à l'action érosive ou dissolvante des eaux (*fig.* 3.). C'est particulièrement dans le voisinage des puisards et des filières, dont le criblage et le forage ne sont que la conséquence immédiate et nécessaire, que j'ai recueilli cette observation qui se présente d'une manière parfaitement caractérisée dans les anciennes carrières de Paris, sous les rues S. Jacques, Vaugirard, et dans plusieurs grandes carrières de la plaine de Mont-Rouge, Arcueil, Bagneux et Châtillon. Parmi les exemples les plus remarquables du criblage, je dois indiquer les environs de la porte de l'ouest des catacombes où plusieurs bancs de

(1) Saussure, Voy. dans les Alpes, 1238. Patrin. Min. t. III, p. 201.

pierre sont criblés et perforés par l'action des courans souterrains.

5°. Les Brouillages.

Les bancs de pierre les plus homogènes éprouvent quelquefois un accident qui a été appelé *brouillage* par les carriers (*fig.* 3.), parce que les différentes couches viennent se brouiller ou se mélanger ensemble avec des terres et des marnes, soit par l'effet des ruptures, soit par celui des puisards intérieurs. Ces brouillages n'ont jamais une grande étendue; on retrouve presque toujours les masses intactes à peu de distance; ils sont ordinairement dans le voisinage des grandes filières auxquelles il me paraît assez naturel d'en attribuer la cause.

6°. Les Produits des Infiltrations.

Les infiltrations qui ont lieu dans les filières de la masse et dans les puisards, donnent des produits peu variés quant à la nature, mais qui présentent de belles modifications quant à leur couleur ou à la forme et aux diverses configurations qu'ils affectent. Ces produits, qui sont généralement ceux de la chaux carbonatée incrustante ou albâtre calcaire, sont :

1. Les *stalactites* de toute grandeur, gros-

seur et configuration ; et 2° les *stalagmites* qui tapissent les parois et le sol de nos excavations sous les formes les plus variées.

Souvent les incrustations du sol, par la chute successive des gouttes d'eau, du ciel des carrières, se séparent, s'isolent, et finissent, en s'arrondissant les unes contre les autres par le mouvement que leur communique la chute des gouttes d'eau successives, par former diverses masses arrondies d'un diamètre plus ou moins considérable, tantôt solitaires, tantôt adhérentes à la pierre qui leur sert de gangue, et tantôt groupées les unes avec les autres en forme de grappes ou de fleurs (1).

Sous le rapport de la couleur, nous trouvons :

1°. L'*albâtre blanc :* cette couleur est plus particulièrement celle des incrustations que je viens de décrire, et qui sont épurées en même temps qu'élaborées de nouveau par les eaux.

2°. Le *jaune* et le *jaunâtre*.

3°. Le *rouge* et le *rougeâtre*, due à des décompositions de pyrites (fer sulfuré) dont le fer sert de principe colorant, ou aux sables

---

(1) Haüy, Traité de Minéralogie, t. II, p. 171.

rouges ferrugineux qui, dans quelques endroits, se trouvent au-dessus des marnes.

§. IV. *Marnes coquillières de la formation gypseuse.*

J'ai dit, dans l'exposé de la nature du sol des environs de Paris, qu'une grande formation gypseuse ou de chaux sulfatée (pierre à plâtre) avait suivi celle du calcaire marin. Cette formation, qui a été précédée d'une déposition de différentes couches marneuses dans lesquelles on trouve tantôt des coquilles marines, tantôt des coquilles d'eau douce, et quelquefois les unes et les autres mélangées dans le même banc, dut recouvrir généralement l'étendue de la masse du calcaire marin; et, suivant les inégalités de hauteurs ou profondeurs que sa surface avait éprouvées de l'action des eaux, elle dut former une déposition d'inégale épaisseur. Une fois déposée, et avant ou après sa parfaite consolidation, la masse de gypse et de ses marnes a éprouvé, comme celle du calcaire marin, divers accidens de l'action des eaux qui recouvraient encore notre sol, et qui, en se retirant, y imprimèrent des traces puissantes de la violence et de la force érosive de leurs courans.

C'est à cette époque qu'il faut reporter, 1° la formation des divers plateaux élevés que nous voyons autour de Paris; 2° celle des buttes ou monticules isolés, tels que ceux de Montmartre, du Mont-Valérien, du Mont-de-Mesly, etc.; et 3° la formation de nos vallées, déchirures plus ou moins profondes qui ont entr'ouvert, coupé et entamé cette masse, celle du calcaire marin, celle d'argile plastique, et quelquefois même la masse de craie, en les mettant alors à découvert les unes ou les autres sur la pente des coteaux et des collines, où depuis elles ont été recouvertes par la formation des couches d'humus ou terre végétale.

Dans ces différentes révolutions, la masse de gypse a été entièrement détruite et enlevée dans les plaines du midi de Paris les plus voisines de la Seine; on n'en découvre que les couches inférieures, et souvent même seulement les premières marnes; mais dans les parties les plus éloignées de l'ancien bassin de la Seine, et en remontant vers les collines du midi, telles que celles de Villejuif, Bagneux, Châtillon, Clamart, Meudon, etc., on retrouve la déposition gypseuse, assise sur le calcaire marin, et souvent les exploitans de carrières en traversent plu-

sieurs bancs avant de parvenir aux marnes marines qui recouvrent le calcaire ou pierre à bâtir. Ainsi M. Maufra, qui exploite à Châtillon la masse de pierre à plâtre, a percé, dans le sol de sa carrière, un puits de reconnaissance, et, à dix mètres de profondeur, après avoir traversé les marnes marines, il a retrouvé la masse calcaire, tandis que dans les carrières de la plaine de Mont-Souris et aux catacombes, nous ne trouvons plus que les premières couches des marnes de la déposition gypseuse, qui pourraient, au premier aperçu, être confondues avec celles du calcaire marin, mais qu'avec un peu d'attention il est cependant facile d'en distinguer, soit par les traces de coquilles qu'on y découvre, soit, et mieux encore, par les cristaux calcaires ou siliceux lenticulaires pseudomorphiques qui s'y sont formés dans les moules de cristaux détruits de chaux sulfatée de semblable forme.

Ces couches de marne de la déposition gypseuse sont au nombre de deux, savoir :

XXIV. *Les marnes blanches ou jaunâtres*, quelquefois un peu gypseuses, avec de grands cristaux calcaires ou siliceux lenticulaires pseudomorphiques, souvent creux et tapissés de petits cristaux calcaires

jaunes. Ces cristaux forment plusieurs couches irrégulières qui coupent le banc de marne en quatre ou cinq zones, dont les supérieures sont les plus gypseuses. L'épaiss. de ce banc est de 1,05. ci. 1 m. 05c.

XXV. *Les marnes jaunâtres grenues*, divisées en plusieurs couches par de petits filets de glaise ou argile. Ces marnes renferment également des cristaux calcaires et siliceux lenticulaires pseudomorphiques, creux et intérieurement tapissés de petits cristaux calcaires comme ceux de la couche précédente. L'épaisseur est de 0,90. . . . 0, 90

Les coquilles qui se trouvent dans ces deux bancs y sont assez rares, et elles n'y sont que modelées; leur test a depuis été entièrement détruit. Les seules que nous soyons parvenus à bien déterminer sont :

1°. *Turritella terebra;*
2°. *Cerithium petricolum;*
3°. *Voluta;*
4°. *Citherea.*

Les autres sont tellement fondues dans la masse, qu'il est impossible d'en reconnaître les caractères.

L'épaisseur des marnes coquillières de la formation gypseuse est de 1,95. ci. 1, 95

§. V. *Sables et terre végétale.*

Pendant la grande et dernière révolution

qui a déterminé la retraite des eaux, et après le déchirement ou l'ouverture de la masse consolidée, les fleuves et les rivières qui prirent leur cours dans ces déchirures, en les excavant de nouveau par l'action érosive et spontanée de leurs eaux, agrandirent peu à peu leur lit et y déposèrent, suivant leur impétuosité, leurs crues et les différentes natures de terrain traversées dans leur cours, divers atterrissemens ou alluvions de glaise, de sable, de gravier, de cailloux, et généralement de tous les débris des roches et des pierres des pays plus élevés.

Ces nouveaux dépôts paraissent entièrement dus à une action fluviatile, et si par fois on y trouve des dépouilles de corps marins, tels que des coquilles et des oursins agatisés ou d'autres corps de cette nature, ils ne doivent être considérés que comme transportés accidentellement par les eaux fluviatiles qui les ont arrachés du premier gîte qu'ils occupaient dans l'ordre des différentes époques de formation marine. Les exemples les plus remarquables de ces nouveaux atterrissemens et dépôts fluviatiles sont les grandes sablonnières de Vaugirard, du Champ-de-Mars, de Grenelle, de Vincennes, de la

plaine des Sablons, etc., que j'ai déjà citées plus haut.

Aux catacombes nous trouvons, au-dessus des marnes coquillières de la formation gypseuse, trois couches qui appartiennent à ces derniers atterrissemens, savoir :

XXVI. *Le banc de sable quartzeux*, formant plusieurs lits distincts, séparés par des couches irrégulières de quartz grenu sans consistance. Ce banc, qui n'a point une épaisseur constante, me paraît devoir sa formation à une déposition faite par des eaux qui l'avaient entraîné de parties plus élevées. La couleur de ce sable est généralement jaunâtre. Son épaisseur est ici de 1, 50. ci. . . . . . 1 m. 50 c.

XXVII. *Terre argilo-sableuse, grise, rouge, brune*, avec des graviers siliceux et des fragmens de quartz cariés ou de pierre meulière, de 0, 60. ci. 0, 60

XXVIII. *Enfin terre végétale*, ou mélange de terre calcaire, d'argile, de sable et de cailloux de diverses natures. Les engrais rapportés annuellement sur cette couche l'ont tellement dénaturée et modifiée, qu'il est de toute impossibilité de pouvoir caractériser ce qu'elle dût être primitivement. Son épaisseur est de 0, 40. ci. 0, 40

Les derniers atterrissemens du sol des catacombes forment une épaisseur de 2,50. ci. 2 m. 50 c.

RÉSUMÉ.

Pour faciliter la comparaison et l'étude des diverses formations qui constituent le sol des catacombes, je crois devoir les rappeler ici dans le même ordre que je viens de suivre dans leur description, en commençant également par celle de la plus grande profondeur, et l'on pourra suivre, d'un seul coup-d'œil, leur stratification respective sur le tableau oryctognostique par lequel je termine ce chapitre.

I.

Masse de craie ou *chaux carbonatée crayeuse*, contenant de nombreux corps marins, d'une épaisseur inconnue, et qui a la profondeur de 40 mètres, a encore été constatée de même nature. . . . . 40 m. 00 c.

II.

Argile plastique composant onze à douze bancs variés quant à la couleur, et séparés par de petits lits de sable dans chacun desquels se trouve un niveau d'eau différent, plus ou moins abondant. 10, 50

III.

Calcaire marin, composé, 1° de *pierre calcaire*, essentiellement formée de coquilles

50 m. 50 c.

Report. . . 50^{m}. 50^{c}.

marines ou de débris de coquilles agglutinées, constituant plus de quarante-cinq couches, mais que nous avons réduites au nombre de quinze seulement, sous une épaisseur de.. . . . . 16^{m}. 00^{c}.

Et 2°. *De marnes calcaires spathiques*, dont la partie inférieure contient fréquemment des coquilles marines, tandis que la partie supérieure offre des bancs cristallisés spathiques plus ou moins siliceux, sans aucun indice de coquilles. . . . . . 8, 05 } 24, 05

IV.

Marnes coquillières, appartenant à la formation gypseuse, contenant des cristaux lenticulaires quartzeux et calcaires pseudomorphiques, qui se sont moulés dans les vides de cristaux de chaux sulfatée décomposés. Ces marnes coquillières, souvent gypseuses, ont 1, 95. d'épaisseur. 1, 95

V.

Sables et terre végétale d'atterrissement, 2, 50. . . . . 2, 50

Epaisseur totale reconnue. . . 79^{m}. 00^{c}.

CHAPITRE SECOND.

ANCIENNETÉ DE L'EXPLOITATION DES CARRIÈRES DE PARIS, SES SUITES, ET CRÉATION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE.

Il est difficile, ou même impossible, de déterminer précisément aujourd'hui à quelle époque les carrières des environs de Paris ont commencé à être mises en exploitation. Les premières extractions furent infailliblement faites, à découvert et par tranchées ouvertes, dans les flancs des collines qui entouraient la *Lutetia Parisiorum*. Nous retrouvons encore des vestiges de ces premières exploitations au bas de la montagne Sainte-Geneviève, et on en suit les traces sur les rives de l'ancien lit de la Bièvre (1), dans l'emplacement de l'Abbaye Saint-Victor,

(1) La Bièvre coulait anciennement le long de la rue qui a conservé son nom, derrière la place Maubert. Elle fut ensuite rejetée dans les fossés S. Bernard, puis détournée de nouveau dans les chantiers qui étaient entre la rue de Seine et le Jardin des Plantes, aujourd'hui la vallée de la Ménagerie, où on a découvert, il y a peu d'années,

celui du Jardin des Plantes, et le faubourg S. Marcel.

Jusqu'au douzième siècle, les palais, les temples, et les autres monumens publics de cette ville, furent construits en pierres des carrières de ce faubourg et de celles qui furent ensuite ouvertes au midi des remparts de Paris, vers les places S. Michel, de l'Odéon, du Panthéon, des Chartreux, et des barrières d'Enfer et S. Jacques, vers lesquelles sont établies les catacombes.

Dans le procès-verbal de la reconnaissance de tous les édifices anciens de la ville de Paris, par ordre de Colbert, commencée le 11 juillet 1678, et terminée le 10 avril 1679, on voit que les architectes du Roi s'attachèrent d'abord particulièrement à bien connaître les différentes espèces ou qualités de pierres que fournissaient les carrières des environs de Paris, afin de pouvoir déterminer ensuite celles qui avaient dû fournir les matériaux de tel ou tel édifice; et c'est ainsi qu'ils parvinrent à reconnaître, 1° que les

un ancien pont de deux arches. Au commencement du dernier siècle enfin, elle fut de nouveau déplacée et reculée entre le Jardin des Plantes et l'Hospice de la Salpêtrière, où elle se voit aujourd'hui.

premières assises de l'Église S. Étienne des Grès, dans laquelle S. Denis célébra sa première messe, lorsqu'il vint à Paris, vers l'an 251, suivant le sentiment de nos meilleurs auteurs, étaient d'*appareil*, de *cliquart* et de *franc haut banc*, qui avaient dus être tirés des carrières des rives de la Bièvre, alors campagne et vignoble, et aujourd'hui faubourgs S. Victor, S. Marceau, S. Hypolite, et S. Jacques. C'est dans le clos S. Victor que se trouvait l'emplacement des arènes de l'ancien amphithéâtre qui avait probablement été établi dans une grande carrière primitivement exploitée à découvert, et dont la place avait dû en effet préparer le local et le disposer favorablement pour leur construction.

2°. Que les parties en pierre des vestiges du palais des Thermes de Julien, sont en *cliquart* et *liais dur* des mêmes carrières.

3°. Que les plus anciennes constructions de l'abbaye Ste Geneviève, commencées sous Clovis, vers l'an 500, étaient de *cliquart* et *haut banc franc* du faubourg S. Marcel.

4°. Que le portail de S. Julien-le-Pauvre, où demeura Grégoire de Tours, sous Chilpéric, en 587, était construit en *cliquart* des mêmes carrières.

5°. Que la tour de Notre-Dame-des-Bois, construite dans l'ancien Cimetière des Innocens, à une époque reculée, et, dit-on, pour protéger à la fois l'entrée de la ville, et l'Hospice de Ste Catherine, établi au pied d'une forêt qui s'étendait jusqu'aux Champeaux, aujourd'hui les Halles, était bâtie en *cliquart et haut banc franc*, des carrières des bords de la Bièvre.

6°. Qu'à l'abbaye S. Martin-des-Champs, ancien palais de Robert, fils de Hugues Capet, toutes les constructions antérieures à l'an 1067, faites par Philippe, fils de Henri, étaient également en *cliquart* et *haut banc franc* des mêmes carrières.

7°. Que les premières assises des premiers bâtimens de l'Abbaye S. Germain-des-Prés, bâtie en 1245, étaient de *cliquart* et *liais* des carrières voisines de la voie inférieure (rue inférieure ou d'Enfer.) celles des Chartreux et du boulevard d'Enfer, au Mont-Parnasse.

8°. Que toutes les parties de Notre-Dame, construites en l'an 1257, sont de *cliquart*, de *liais dur*, et de *haut banc franc*, des faubourgs S. Michel, S. Jacques et S. Marcel.

9°. Que les Croix Mont-Joie, posées sur la route de S. Denis, par ordre de Philippe III,

après la pompe funèbre de S. Louis, son père, mort en 1270, étaient de *liais* des Chartreux etdu Mont-Parnasse.

10°. Que le couvent des Cordeliers, du faubourg S. Marcel, établi dans l'ancien palais de la reine Marguerite, femme de S. Louis, qui le donna auxdites religieuses l'an 1294, étaient en *cliquart* et *haut banc franc*, pris dans les carrières des environs, sur le bord de la Bièvre ou du Marché aux Chevaux.

11°. Que la grande tour carrée du Temple, construite l'an 1306, était de *haut banc franc* et *liais* du faubourg S. Jacques et du Mont-Souris.

12°. Que l'Abbaye des Bernardins, commencée en 1336, par Benoît XII, natif de Toulouse, était en grande partie des carrières du faubourg S. Marcel.

13°. Que les parties basses de l'Église de S. Severin, bâties en 1347, sont toutes de la pierre dure des carrières du faubourg S. Jacques et du Mont-Souris, sur Gentilly.

14°. Que toutes les constructions de l'Hôtel-Dieu, antérieures à celles de 1385, sont de pierre dure des mêmes carrières, etc. etc.

D'où il paraît que ce n'est que vers le milieu du treizième siècle que l'on commença à

amener à Paris les pierres des carrières de S. Leu, Trossy, l'Isle-Adam, Vergelet, etc., et qu'elles n'y furent employées qu dans les parties supérieures des édifices, les carrières de Paris leur fournissant les matériaux des premières assises.

D'après l'ancienneté de l'exploitation qui remonte, comme on vient de le voir, aux premiers temps de la ville de Paris, et d'après l'activité qui y a constamment été apportée, pour répondre aux besoins sans cesse renaissans de cette grande cité, on peut juger et apprécier l'étendue des vides et des excavations qui ont dû en être la conséquence naturelle. Du moment que l'exploitation à découvert devint trop pénible ou trop dispendieuse, par l'effet des déblais et de l'épaisseur du recouvrement de la masse de pierre, les travaux se firent par galeries souterraines communiquant dans de grandes excavations, le plus souvent irrégulières et soutenues sur des piliers de pierre, isolés et ménagés dans la masse. Ce ne fut que plus tard que l'usage des puits s'introduisit, et probablement lorsque la pierre commença à s'épuiser sur les flancs des collines.

La qualité de la masse, sa solidité, l'état

ou les dimensions des piliers, ont déterminé la hauteur des excavations des anciens. Le plus communément leur extraction a été faite sur cinq et six mètres de hauteur, mais souvent elle a été beaucoup au-delà. De nombreux ateliers étaient établis dans ces carrières, dont les galeries étaient assez spacieuses pour que les voitures en pussent parcourir toute l'étendue, comme il est facile encore de le juger aujourd'hui par les *charières* tracées sur le sol des carrières. Du reste, les exploitations, pendant un grand nombre de siècles, furent abandonnées à elles-mêmes, soumises à aucune espèce de surveillance, entreprises sans autorisation, portées çà et là sans distinction et sans connaissance des limites des propriétés, enfin uniquement livrées à l'aveugle routine et à la plus ou moins grande activité des extracteurs. Il est facile de concevoir et de présumer tous les abus qui durent résulter d'un mode d'exploitation aussi vicieux. La perte de la majeure partie de la masse exploitable, l'extraction plus pénible et plus dispendieuse, la voie publique par-tout minée et excavée, les éboulemens, les affaissemens de terrains, et par suite la perte des récoltes

ou la ruine des édifices, enfin la sûreté des ouvriers sans cesse compromise, telles furent, et telles sont encore aujourd'hui les suites malheureuses de ces premières exploitations.

L'abandon des anciennes carrières épuisées et l'éboulement ou le comblement de leurs ouvertures les avaient condamnées à un long oubli, lorsqu'en 1774 plusieurs graves accidens attirèrent l'attention du gouvernement, et firent connaître à la fois et l'étendue du péril le plus imminent et la nécessité de prendre les mesures les plus promptes et les plus efficaces.

Une visite générale, et la levée des plans de toutes les excavations ayant été ordonnées à la fin de 1776, on acquit la certitude, ainsi que depuis long-temps l'affirmait la tradition, que les temples, les palais, et la plupart des voies publiques des quartiers méridionaux de Paris, étaient près de s'abîmer dans des gouffres immenses; que le péril était d'autant plus redoutable qu'il se présentait sur tous les points; enfin qu'il était nécessaire de se porter simultanément sur chacun d'eux, et malheureusement on n'avait encore aucune donnée sur la conduite à tenir

pour remédier au mal le plus effrayant, ou même pour en arrêter les progrès.

Le conseil-d'état, ayant pris connaissance des motifs d'alarme que cette visite générale des anciennes carrières avait répandue dans Paris, et s'étant fait rendre compte des opérations des sieurs Soufflot et Brébion, membres de l'Académie d'architecture, qui y avaient accompagné M. le lieutenant-général de police; le conseil-d'état, dis-je, crut devoir nommer une commission spéciale, le 4 avril 1777, composée du directeur-général des bâtimens, et du lieutenant-général de police, pour être de suite et par eux ordonnées et exécutées toutes les opérations qu'exigeait l'état plus ou moins menaçant des anciennes excavations.

C'est à cette époque que fut créée l'administration générale des carrières, par arrêt du conseil, sur la proposition des deux commissaires, et que M. Charles-Axel Guillaumot en fut nommé le premier inspecteur-général.

Je remarquerai en passant, au sujet de sa nomination, que le jour même de son installation fut signalé par un évènement qui jeta de nouveau l'alarme dans Paris, et qui

fit sentir l'importance et la nécessité d'installer promptement le nouvel inspecteur, et de mettre son administration en activité : je veux parler d'une maison, rue d'Enfer, qui fut engloutie à vingt-huit mètres de profondeur, au-dessous du sol de la cour.

La première année de l'inspection fut employée à reconnaître, d'une manière exacte, toutes les carrières sur lesquelles il fut possible de recueillir quelques renseignemens, afin de pouvoir déterminer d'abord le mode de consolidation qui conviendrait le mieux à leur ensemble, et ensuite à chacune d'elles considérée en particulier.

Dans les différens mémoires que M. Guillaumot a successivement publiés sur l'état de ses travaux (1), on voit que son système de réparation, celui que nous suivons encore aujourd'hui, sauf quelques légères modifications, était le résultat des observations multipliées qu'il avait faites dans ses diverses

---

(1) 1°. Mémoire sur les travaux ordonnés dans les carrières sous Paris et plaines adjacentes; et Exposé des opérations faites pour leur réparation ; 1 vol. in-8., 1797. 2°. Mémoire sur les travaux de l'inspection des carrières, 1 vol. in-8., 1805. 3°. Réponse aux questions sur les travaux qui s'exécutent dans les carrières, 1 vol. in-8.

inspections, et de la plus sage combinaison des principes de la théorie avec les moyens d'une pratique sûre et éclairée.

De 1777 à 1808, que M. Guillaumot a exercé les fonctions d'inspecteur-général, il a constamment suivi ce système; et c'est à son exécution qu'est due la consolidation de la majeure partie des excavations qui avaient été reconnues présenter un péril imminent.

Divers affaissemens et éboulemens, plus ou moins étendus, qui eurent lieu pendant les premiers travaux, ayant fait connaître qu'indépendamment des vieilles carrières dont on avait acquis la connaissance, il en existait un grand nombre d'autres inconnues, M. Guillaumot crut devoir joindre un système particulier de recherches de ces carrières ignorées, à celui de réparation qu'il avait adopté. Dès lors ses nombreux ateliers d'ouvriers furent divisés en deux classes, dont l'une fut occupée à diriger et à percer, sous la voie publique, des galeries de reconnaissance pour découvrir les excavations ignorées, tandis que l'autre fut spécialement attachée à la consolidation des anciennes excavations nouvellement découvertes.

A l'époque de sa création, l'inspection

générale n'avait été chargée uniquement que des travaux à exécuter pour consolider les différens quartiers des environs de Paris qui étaient menacés. Ces opérations devaient se borner à soutenir les rues, les chemins, les temples, les palais et édifices de tous genres. Bientôt on sentit que, nonobstant ces mesures, il était nécessaire d'étendre la surveillance sur toutes les exploitations en activité dans les environs de Paris, de quelque nature qu'elles fussent (1), afin de prévenir les accidens que leur mauvaise opération pourrait infailliblement causer par la suite.

Cette surcharge de nouvelles attributions ne fit qu'accroître le zèle et l'activité déjà connus de M. l'inspecteur-général, qui, d'ailleurs chargé de la direction de la Manufacture royale des Gobelins, sut, en quelque sorte, se multiplier et étendre par-tout sa surveillance, en dirigeant à la fois, et avec la même sagacité, tant de travaux aussi

(1) Ces diverses exploitations sont : 1° les carrières de pierre à bâtir ; 2° celles de pierre à chaux ; 3° celles de pierre à plâtre ; 4° celles de pierre meulière ; 5° les glaisières ; 6° les crayères ; 7° les marnières ; 8° les sablonnières.

disparates ou étrangers les uns aux autres.

Le 7 octobre 1807, après trente années de travaux, de veilles, de fatigues, et d'activité constamment soutenue, M. Charles-Axel Guillaumot, à l'âge de soixante-dix-huit ans, fut enlevé à sa famille, aux sciences, aux arts et aux manufactures, auxquelles il sacrifiait encore ses loisirs, et qui lui doivent une partie des progrès rapides que leur marche a éprouvés depuis plusieurs années. Je n'entrerai point ici dans le détail de ses immenses travaux considérés sous le rapport de l'architecture ou des manufactures; ses constructions à la fois nobles, simples et savantes sont assez connues, et tout le monde a été à même de voir et d'admirer le degré de perfection auquel est parvenue, durant sa direction, la fabrication des tapisseries des Gobelins (1), aujourd'hui confiée à M. Lemonier,

(1) Outre les ouvrages de M. Guillaumot, que j'ai cités plus haut, nous avons encore de lui, 1° des Remarques critiques sur les observations d'architecture de l'abbé Laugier, 1 vol. in-8, 1768. 2°. Observations sur le tort que font à l'architecture les déclamations hasardées et exagérées contre la dépense qu'occasionne la construction des monumens publics, in-8, 1801; 3° Essai sur les moyens de déterminer ce qui constitue la beauté essen-

administrateur éclairé et savant, aussi distingué par ses talens que par l'étendue de ses connaissances.

Durant le temps désastreux de la révolution, par la sévérité de ses principes et par son extrême délicatesse, M. Guillaumot fut sur le point d'être la victime d'une intrigue dirigée par les efforts de la plus noire et la plus basse calomnie, mais qui tenta vainement de ternir sa réputation et d'attenter à son honneur.

Dans un mémoire qu'il livra à ce sujet à l'impression (1), M. Guillaumot exposa, avec autant de modestie que de méthode et de précision, la marche qu'il avait toujours suivie depuis son installation. La bassesse de ses calomniateurs fut reconnue, et par sa

---

tielle en architecture, 1 vol. in-8, 1802. 4°. Considérations sur l'état des beaux-arts à Paris, particulièrement sur celui de l'architecture et sur la nécessité d'y élever plusieurs monumens importans, in-8°, 1802. 5°. Mémoire sur la manière d'éclairer la galerie du Louvre, pour y placer le plus favorablement possible les peintures et sculptures destinées à former le Musée national des arts, in-8, 1797.

(1) Ce Mémoire a pour titre : *Guillaumot, architecte et inspecteur-général des carrières, aux citoyens administrateurs composant le département de la Seine*, in-8.

modération, l'inspecteur-général sut se concilier plus particulièrement encore l'estime de toutes les autorités les plus élevées et des administrations avec lesquelles il ne cessa d'être en rapport.

Les Inspecteurs particuliers qui dirigeaient les travaux sous ses ordres, MM. Le Bossu et Caly, et l'Ingénieur géomètre en chef du bureau des plans des carrières, M. Husset, furent réunis, peu de jours après sa mort, *en Commission provisoire administrative*, jusqu'au 21 mars 1809, que, sur la présentation de M. le comte Frochot, conseiller d'état, préfet du département de la Seine, je fus appelé à remplir les fonctions d'inspecteur-général, par décision de son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

Depuis plusieurs années, M. Guillaumot avait manifesté le désir que les membres de son administration fussent réunis au corps royal des Ingénieurs des mines; il n'eut point la consolation de voir ses vues et ses désirs s'accomplir; mais deux ans après sa mort, par suite des pressantes sollicitations de M. le comte Frochot, et sur la proposition de M. le comte Laumond, directeur-général des mines, à S. E. Monseigneur le Ministre de

l'Intérieur, la réunion des trois membres de l'ancienne *Commission administrative des carrières* au corps des Ingénieurs des mines a été prononcée par le décret du 18 novembre 1810, conformément aux demandes que M. Guillaumot, peu d'instans avant sa mort, avait encore adressées au gouvernement en faveur de ses collaborateurs.

C'est aux soins et aux connaissances profondes et variées de l'un d'eux, M. Husset, ancien élève des ponts et chaussées, ensuite ingénieur militaire, et aujourd'hui ingénieur des mines, et l'un de nos meilleurs géomètres souterrains, que l'inspection doit les deux collections des plans de toutes les carrières et excavations de Paris et de ses environs. Ces deux collections, l'une, celle des plans minutes, déposées dans les archives de l'inspection; l'autre, celle de l'inspecteur général, sont composées de trois mille plans, coupes, profils, élévations, dressés sur trois échelles différentes, dont la plus généralement suivie, pour les détails et les constructions, est d'un deux cent seizième des dimensions linéaires (quatre lignes par toise), conformément au règlement général du 22 mars 1813, sur l'exploitation des carrières.

Parmi les nombreux travaux que nous devons à M. Husset, on doit distinguer, 1° la conduite des nivellemens en 1783, et les plans de la branche de l'aquéduc d'Arcueil, portant les eaux de Parey au carré de Rungis; 2° le nivellement des eaux d'Arcueil dans l'intérieur de Paris, en 1796; et 3° celui des bassins et des tuyaux de distribution des eaux de la pompe de Chaillot, depuis le niveau de la Seine, rapporté de l'étiage du pont de Louis XVI jusqu'au sommet de la montagne de Chaillot.

Indépendamment de ses services personnels, l'inspection doit encore à M. Husset d'avoir formé plusieurs élèves distingués, et notamment M. Caly, aujourd'hui ingénieur des mines et inspecteur particulier. Cet ingénieur, spécialement chargé de la surveillance et de la direction de toutes les exploitations des environs de Paris, s'est fait remarquer par ses nivellemens et ses plans, 1° du Canal projeté à Neuilly-sur-Seine; 2° des fontaines, regards et aquéducs d'Arcueil; 3° de toute la partie nord de Paris, comprise entre la chaussée de Pantin, la butte de Montfaucon, et le grand égoût de ceinture; et 4° de tout le cours de la rivière de Bièvre.

M. de Lépine, également élève de M. Husset, et maintenant premier sous-ingénieur, géomètre expert du bureau des plans de l'inspection, a, de son côté, exécuté plusieurs nivellemens, et autres opérations difficiles, qui l'ont mis à portée de donner des preuves de ses talens, concurremment avec MM. Leroux et Guérin de Lamotte, ses collaborateurs.

M. Le Bossu, ingénieur des mines, que l'inspection vient de perdre, lui avait rendu des services essentiels dans la direction des travaux de consolidation, à laquelle cet inspecteur s'était plus particulièrement livré.

Enfin, nous croyons ne pouvoir mieux terminer cette seconde partie qu'en donnant ici, 1° l'état actuel de tous les membres de l'inspection générale des carrières; et 2° celui des conducteurs et sous-conducteurs, avec la désignation des ateliers de consolidation qu'ils sont chargés de diriger.

INSPECTION GENÉRALE

DES CARRIÈRES ET TRAVAUX SOUTERRAINS.

I.

État des Membres de l'Inspection générale.

Ingénieurs - Inspecteurs.

MM. Héricart de Thury, Maître des Requêtes, ingénieur en chef des mines, inspecteur-général.
Tremery, ingénieur des mines, inspecteur-général adjoint.
Husset, ingénieur des mines, géomètre en chef.
Caly, ingénieur des mines, inspecteur particulier.

Sous - Ingénieurs Géomètres et Dessinateurs.

MM. De Lépine, sous-ingénieur, chef des géomètres.
Leroux, premier géomètre ordinaire.
Guériu de Lamotte, deuxième géomètre ordinaire.
Fouquet, dessinateur expéditionnaire.

Commis-Surveillans aux Attachemens.

MM. Collin, secrétaire, premier surveillant de l'inspection.
Le Bossu, commis surveillant des exploitations.
Maigret, commis-surveillant des attachemens.

II.

État des Conducteurs des Ateliers de consolidation souterraine.

Conducteurs.

MM. Laplace, conducteur principal des travaux.
Gambier-Lapierre, conservateur des Catacombes et conducteur de l'atelier de la route d'Orléans et de l'aqueduc d'Areueil.
Gambier-Major, conducteur des ateliers S. Jacques.
Gambier-Turenne, conducteur de l'atelier de Charenton et S. Maur.

MM. Guérinet, conducteur des ateliers du faubourg S. Marcel.
Lhuillier, conducteur de l'atelier S. Germain.
Jubin, conducteur de l'atelier du Luxembourg.
Toudouze, conducteur de l'atelier de la route d'Italie.
Buisson-de-Feteuil, conducteur de l'atelier de Chaillot.
Alexandre, conducteur des ateliers de Vaugirard et chaussée du Maine.
Montéage, conducteur des ateliers de S. Cloud, Sèvres, Meudon, etc.

Sous-Conducteurs répartis dans les Ateliers.

MM. Petit père.	MM. Clément.
Fournial.	Petit-Louis.
Frenal.	Petit-Etienne.
Legrand.	Boisselet.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

DESCRIPTION DES CATACOMBES DE PARIS.

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DES CATACOMBES DE PARIS, ET SUPPRESSION DU CIMETIÈRE DES INNOCENS.

L'ORIGINE des catacombes de Paris ne remonte point, comme celle des catacombes d'Égypte, de la Syrie, de la Paphlagonie, des Canaries, de Rome, de Naples, de Sicile, etc., aux temps de l'antiquité la plus reculée.

Elles ne sont point la sépulture primitive des anciens habitans de la *Lutetia* de César, ou de Julien.

Elles ne présentent point, comme celles de l'Égypte ou des Canaries, les corps de leurs premiers peuples, conservés, après plus de quarante siècles, par l'art de l'embaumement.

Enfin elles n'offrent point, comme celles de Rome, des monumens de granite, de porphyre ou de marbre.

Mais pour être d'une origine récente, et

pour n'avoir aucun de ces caractères sacrés, qui nous font rechercher avec tant d'enthousiasme les traces des anciens habitans de nos contrées, elles n'en offrent cependant pas moins, pour nous, autant et même plus d'intérêt que celles des premiers temps historiques. En effet, les souterrains immenses dans lesquels elles sont établies, après avoir fourni les matériaux de construction de nos temples, de nos palais, et de tous nos édifices, ont ensuite servi à recueillir les restes de nos aïeux, derniers vestiges de ces générations multipliées, enfouies et ensuite exhumées du sol de notre ville, où elles s'étaient succédées pendant un si grand nombre de siècles.

L'idée de former dans les anciennes carrières de Paris ce monument unique, si imposant par son caractère religieux, est due à M. Lenoir, lieutenant-général de police; ce fut lui qui en provoqua la mesure, en demandant la suppression de l'Église des Innocens, l'exhumation de son antique cimetière, et sa conversion en place publique.

Ce cimetière, situé au centre de Paris, avait été primitivement établi hors de l'enceinte de cette ville, comme le furent ensuite celui du

mont *Lucotitius*, aujourd'hui le plateau de la porte S. Jacques, et celui de S. Gervais.

Il était placé entre les deux bourgs S. Germain-le-Neuf et le Vieux, le Beau-Bourg et le Bourg-l'Abbé, près d'une des portes Nord de la ville, située au carrefour des voies de S. Denis et de Montmartre (1).

Son emplacement, connu sous le nom de *Campela*, les Champeaux, ou petits champs, faisait partie du domaine de nos premiers rois, qui l'avaient donné pour y faire le cimetière de Paris, les lois ne permettant pas en ce temps d'enterrer dans les villes.

Il y avait déjà plusieurs siècles qu'il servait pour la sépulture, lorsqu'en 1186 Philippe-Auguste, auquel cette ville dut tant d'agrandissemens et d'améliorations, blessé de l'indécence qu'offrait ce cimetière, resté jusque-là sans clôture, ouvert au passage continuel d'une population considérable qui se portait journellement aux divers marchés et halles établis dans le voisinage, le fit enclore de

---

(1) Troisième Plan de la Ville de Paris, avec son étendue et les bourgs dont elle était environnée sous le règne de Louis VII. Traité de la Police de M. Lamare, conseiller commissaire du roi au Châtelet, t. I, p. 1713.

hautes murailles, avec autant de portes qu'il fut jugé nécessaire, et qu'on fermait toutes les nuits; ce lieu, dès que le jour avait cessé, devenant, suivant les anciens historiens, un lieu de débauche et de prostitution pour les dernières classes du peuple.

L'accroissement progressif de la population ayant bientôt rendu insuffisant ce cimetière, alors unique, Pierre de Nemours, évêque de Paris, l'augmenta, en 1218, d'une place qui lui appartenait du côté des halles, laquelle fut jointe à son emplacement, qui n'a plus été augmenté jusqu'à sa suppression (1).

Les accidens qui se manifestèrent à différentes reprises, dans le cours du siècle dernier, dans les divers quartiers situés autour du cimetière des Innocens; les instances des habitans qui en attribuaient généralement la cause aux infiltrations et aux émanations de cet immense foyer de putridité où, depuis

(1) Histoire de la Ville de Paris, par D. Michel Felibien et D. Guy Alexis Lobineau, de la congrégation de S. Maur, 5 vol. in-fol. 1725. Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, par M.***, 1810.

près de dix siècles, tant de générations étaient venues successivement s'éteindre et s'anéantir; les observations des autorités et de tous les corps de la cité, qui réclamaient sa suppression et sa conversion en une place publique; enfin les mémoires et remontrances des médecins et des savans les plus éclairés, sur la nécessité de supprimer au plutôt cette cause première d'insalubrité et d'une foule de maladies de tous genres, déterminèrent le gouvernement à faire examiner les représentations et les moyens de remédier aux maux qui les avaient suscités.

Il y avait plus de deux siècles que la suppression de ce cimetière avait été jugée nécessaire. En 1554, Fernel et Houiller, médecins de la Faculté, l'avaient réclamée vivement au nom d'une commission, nommée pour examiner une requête présentée à ce sujet par les différentes paroisses voisines; mais les discussions qui s'élevèrent entre le Parlement et l'Evêque de Paris (1) ne permirent point alors d'en effectuer l'évacuation.

---

(1) Ce n'est que le 16 novembre 1622, que l'évêché de Paris fut érigé en archevêché, sous François de Gondy, par Grégoire XV, à la demande de Louis XIII.

En 1725, 1734 et 1737, les habitans des quartiers voisins élevèrent de vives réclamations qui fixèrent l'attention du parlement. MM. Hunault, Lemery et Geoffroy, furent commis par arrêt; mais ils proposèrent vainement des mesures.

En 1746 et 1755, les plaintes se renouvelèrent, et elles furent aussi infructueuses que les précédentes.

Enfin, en 1780, la généralité des habitans, effrayée des accidens qui eurent lieu dans les caves de plusieurs maisons de la rue de la Lingerie, par le voisinage d'une fosse commune ouverte vers la fin de 1779, et destinée à contenir plus de deux mille corps, s'adressa au Lieutenant-général de police, en démontrant les dangers dont la salubrité publique était menacée par ce foyer de corruption, *dans lequel* (portait la supplique) *le nombre des corps déposés excédant toute mesure et ne pouvant se calculer, en avait exhaussé le sol de plus de huit pieds au-dessus des rues et des habitations voisines.*

Un mémoire historique et physique, lu en 1783, à l'Académie royale des sciences, par M. Cadet-de-Vaux, Inspecteur-général des objets de salubrité, sur les accidens de la

rue de la Lingerie (1), vint à l'appui des nouvelles instances des habitans; et le conseil d'état, par son arrêt du 9 novembre 1785, ordonna que le terrain du cimetière des Innocens serait converti en place publique, propre à établir un marché, après toutefois que les formes canoniques, en tel cas requises, auraient préalablement été remplies. Les considérations qui ont dirigé M. Cadet-de-Vaux, dans la rédaction de son mémoire, sont tellement empreintes de son zèle et de son constant amour pour le bien public, que j'ai cru devoir le rapporter entièrement à la suite de cet ouvrage.

A la réquisition de M. de Crosne, Lieutenant-général de police, et successeur de M. Lenoir, la Société royale de médecine nomma MM. le duc de la Rochefoucault, de Lassonne, Poulletier, de la Salle, Geoffroy, Desperières, Colombier, de Horne, Vicq-d'Azir, de Fourcroy, et Thouret, tant pour examiner les projets présentés et déterminer les moyens de parvenir à supprimer le cimetière des Innocens, que pour diriger les

(1) Journal de physique et d'histoire naturelle, juin 1783.

opérations nombreuses auxquelles les fouilles du terrain et les exhumations des corps qu'il contenait devaient donner lieu, sans qu'il en résultât aucun danger.

Depuis Philippe-Auguste, qui fit enclore, en 1186, ainsi que je l'ai dit plus haut, ce cimetière, alors déjà très-ancien, jusqu'à sa suppression en 1785, il n'avait cessé de servir à la sépulture de plus de vingt paroisses différentes, savoir, 1° S. Germain-l'Auxerrois; 2° S. Eustache; 3° S. Jacques-de-la-Boucherie; 4° S. Leu; 5° S. Gilles; 6° S. Pierre-des-Arcis; 7° Ste Croix-de-la-Cité; 8° Ste Geneviève-des-Ardennes; 9° S. Christophe; 10° S. Pierre-aux-Bœufs; 11° Ste Madelaine-en-la-Cité; 12° S. Denis-de-la-Châtre; 13° S. Médéric; 14° S. Germain-le-Vieil; 15° S. Josse; 16° S. Opportune; 17° SS. Innocens; 18° S. Esprit; 19° Ste Catherine; 20° S. Jean-du-Louvre; 21° enfin l'Hôtel-Dieu et la Basse-Geole qui, l'un et l'autre, y firent long-temps transporter leurs morts.

La quantité de corps déposés annuellement avait toujours été croissante. Le dernier fossoyeur, François Poutrain, dans l'espace de moins de trente ans, en avait déposé, suivant ses comptes, plus de quatre-vingt-dix

mille. Depuis long-temps le nombre était de trois mille environ chaque année, entassés, pour la majeure partie, dans des fosses communes de cinq à six mètres de profondeur, dans lesquelles l'usage était de les accumuler au nombre de douze à quinze cents, les sépultures particulières n'étant, par an, que de cent cinquante à deux cents au plus.

Ayant observé ci-dessus qu'en 1186 Philippe-Auguste, qui avait jugé l'étendue de ce cimetière insuffisante, avait cru devoir l'augmenter (1), je laisse à penser l'innombrable quantité de corps inhumés dans ce lieu, puisqu'en supposant le nombre des corps de deux mille seulement par an, et on vient de voir que, depuis long-temps, il était de trois mille environ, on trouverait, pour le temps qui s'est écoulé depuis 1186 jusqu'à 1785, ou l'espace de sept siècles seulement; en trouverait, dis-je, un million deux cents mille corps; aperçu effrayant et bien au-dessous de la réalité, puisque ce cimetière

---

(1) Avant l'enceinte que fit faire Philippe-Auguste, ce cimetière devait être beaucoup plus étendu, puisqu'on a trouvé de nombreux ossemens humains au-dessous des fondations des maisons des rues voisines, et notamment dans les fouilles de celles de la Halle aux draps.

était en activité depuis plusieurs siècles, quand Philippe-Auguste l'augmenta.

« Aucune espèce d'entreprises sur un sol » pareil ne devait paraître praticable, dit » M. Thouret, l'un des commissaires et le » rédacteur du rapport sur les exhumations » du cimetière des Innocens, dont j'emprunte » ces détails (1). Cependant l'excès du mal » inspira assez de courage pour oser tenter » d'y remédier. On réfléchit que l'état même » des choses, qui pouvait offrir aux yeux de » la multitude tant de dangers à redouter de » la part de l'opération qu'on méditait, devait » être un moyen de lui faire sentir plus vive- » ment la nécessité de l'entreprise. En effet, » ce cimetière, qui avait été pendant si long- » temps presque l'unique sépulture de la capi- » tale, était devenu depuis tant de siècles pour » le peuple un objet réel de culte et de vénéra- » tion, qu'on pouvait craindre naturellement

(1) Rapport sur les exhumations du cimetière et de l'Église des Saints Innocens, lu dans la séance de la la Société royale de médecine, tenue au Louvre, le 3 mars 1789, par M. Thouret, docteur régent de la Faculté. Paris, in-4. 1789. Denys Pierre. Journal de physique et d'histoire naturelle; avril 1791, tom. XXXVIII. p. 249.

» qu'il ne s'opposât à l'exécution des mesures. » D'ailleurs sans cesse attiré dans les rues et » places voisines, ce peuple, par ses habi- » tudes journalières, devait être témoin de » tous les travaux; la nuit même ne pouvait » l'en écarter. Sous les yeux de tant de té- » moins, en présence d'une multitude aussi » facile à céder aux impressions qu'on lui » communique, la plus légère imprudence » pouvait indisposer les esprits, entraver les » travaux, et dès lors menacer la salubrité » publique. A ces difficultés s'en joignait une » autre qui pouvait devenir insurmontable, » l'opération une fois commencée ne pouvait » ni ne devait être suspendue; il fallait la » suivre rapidement. Les chaleurs cependant » survinrent, et l'on se vit forcé d'abandonner » les travaux. L'année suivante la même dif- » ficulté se présenta; mais les mesures furent » si bien prises qu'il ne résultât aucun incon- » vénient de cette suspension momentanée. » En général, le plan fut exécuté, ainsi qu'il » avait été adopté; et, malgré l'extrême per- » plexité et les dangers de l'opération, on » sut agir avec la plus grande activité et sans » aucun désordre, multiplier les ouvriers, » et néanmoins prévenir tout scandale, fouiller

» et rechercher successivement toutes les » fosses, et en même temps conserver les » antiquités curieuses et les monumens inté- » ressans dont le terrain était couvert ; enfin » transporter d'une part, dans les cimetières » en activité, les corps non décomposés ou » ensevelis récemment, tandis que d'autre » part on recueillait successivement toutes » les dépouilles sèches, ou les ossemens qui, » depuis tant de siècles, extraits et retirés » de ce gouffre pour en céder la place à de » nouvelles générations déjà éteintes à leur » tour, s'entassaient successivement sous les » portiques, les arcades, les caveaux, les » charniers, et même les combles ou ter- » rasses des chapelles sépulcrales et autres » monumens funéraires. »

Mgr. Leclerc de Juigné, archevêque de Paris, après avoir fait toutes les informations convenables, donna, le 16 novembre 1786, un décret conforme à l'arrêt du conseil du 9 novembre précédent, *portant la suppression du cimetière des Innocens, sa démolition, et son évacuation ; ordonnant que le terrain en sera défoncé à la profondeur de cinq pieds, les terres passées à la claie, que les corps ou ossemens qui s'y trouveront exhumés seront*

transportés et inhumés dans le nouveau cimetière souterrain de la plaine de Mont-Rouge; enfin que le sieur Jean-René Asseline, prêtre docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, l'un des vicaires-généraux, et commissaire exprès à l'exécution dudit décret, dresserait le procès-verbal desdites exhumations, transports et inhumations (1).

Aussitôt que le conseil d'état, par son arrêt du 9 novembre 1785, eut prononcé la suppression du cimetière des Innocens, M. de Crosne ordonna à M. Charles-Axel Guillaumot, Inspecteur-général des carrières, de chercher et de préparer un local convenable pour y déposer les ossemens du grand charnier des Innocens, galerie voûtée qui régnait autour de l'enceinte, dont les arcades avaient été construites à diverses époques, et notamment vers la fin du quatorzième siècle par plusieurs notables bourgeois de Paris, dont elles portaient le chiffre ou les armes (2).

Les anciennes carrières, situées sous la

(1) Décret rendu le 16 novembre 1786, par Antoine-Eléonor Leclerc de Juigné, archevêque de Paris, duc de S. Cloud, et pair de France; in-fol., 1786, chez Denis Pierre.

(2) Tableau historique et pittoresque de Paris, p. 248.

plaine de Mont-Souris, au lieu de la tombe Isoire ou Isouard (1), dépendant de S. Jean-de-Latran, parurent, par leur rapprochement de la ville, leur état et leur étendue, les plus favorables pour l'établissement du grand cimetière souterrain.

L'emplacement proposé ayant été adopté par M. le Lieutenant-général de police, qui en fit la reconnaissance avec MM. Legrand et Molinos, architectes de la ville, M. Guillaumot fut chargé de toutes les dispositions que pouvaient exiger l'état du local et l'emploi auquel il devait être consacré.

Pour terminer l'histoire de la suppression du cimetière des Innocens qui se trouve liée et qui sert même de base à celle des catacombes, je vais retracer rapidement les grandes opérations des fouilles et des exhumations du cimetière des Innocens, assuré qu'on me saura gré d'avoir à cet égard emprunté quelques traits de la belle description qui en fut faite sur le lieu même par M. Thouret (2).

Le plus grand ordre n'a jamais cessé de

(1) Ainsi appelé, suivant la tradition, du nom d'un fameux brigand qui exerçait ses rapines dans les environs.

(2) Rapport sur les exhumations, déjà cité.

régner dans les travaux dont les dispositions formaient souvent l'ensemble le plus pittoresque. Le grand nombre de flambeaux et de cordons de feux allumés de toutes parts, et répandant une clarté funèbre dont les reflets agités se perdaient à travers les objets environnans; l'aspect des croix, des tombes et des épitaphes; le silence de la nuit; le nuage épais de fumée qui voilait le lieu du travail, et au milieu duquel les ouvriers, dont on ne pouvait distinguer les opérations, semblaient se mouvoir comme des ombres; ces ruines variées qu'offraient les démolitions des édifices; le bouleversement du sol par les exhumations, tout donnait au lieu de la scène un aspect à la fois imposant et lugubre (1).

Les cérémonies religieuses ajoutaient encore à ce spectacle. Le transport des cercueils, la pompe qui, pour les sépultures les plus distinguées, accompagnait ces déplacemens, les chars funèbres et les catafalques; ces longues suites de chariots funéraires chargés

(1) Plusieurs scènes qu'ont offertes ces travaux, ont été rendues avec la plus grande expression et l'harmonie la plus sentimentale, par M. Robert, peintre du roi, et d'autres artistes de la première réputation.

d'ossemens et s'acheminant lentement, au déclin du jour, vers les nouvelles catacombes préparées, hors les murs de la ville, pour y déposer ces tristes restes; l'aspect de ces vastes souterrains; ces voûtes épaisses qui semblent les séparer du séjour des vivans, le recueillement des assistans, la sombre clarté du lieu, son silence profond, l'épouvantable fracas des ossemens desséchés, précipités et roulant avec un bruit que répétaient au loin les voûtes; tout retraçait dans ces momens l'image de la mort, et semblait offrir aux yeux le spectacle de la destruction.

Les ministres de la religion présidaient à ces différentes opérations (1). C'est ainsi que, dans la plus grande activité des travaux, on ne s'est jamais écarté du respect que l'on doit aux cendres des morts.

On a donné aux monumens toute l'attention que leur antiquité ou leurs formes ont paru mériter.

La fontaine construite en 1550, sur les

---

(1) M. l'abbé Motret, promoteur; M. l'abbé Mayet, vice-promoteur; et M. l'abbé Asseline, grand-vicaire, ont rempli, avec le plus grand zèle, les pénibles fonctions que M. l'archevêque leur avait confiées.

dessins de Pierre Lescot, et ornée des admirables sculptures du ciseau de Jean Goujon, fut déplacée et restaurée sur les projets de M. Six, par les soins de MM. Poyet, Legrand et Molinos, qui en confièrent les nouvelles sculptures à M. Pajou, dont le style et le faire semblent s'être identifiés avec son modèle : cette statue de la mort dont on est redevable aux talens d'un artiste du même siècle et non moins recommandable (1) : ces croix si élégantes, et qui offraient les formes les plus variées ou si fameuses, et qui, telles que la croix *Gastine*, rappellent des temps de discorde et de fanatisme : cette tour antique de Notre-Dame-des-Bois, dont aucun souvenir ne retrace l'origine véritable et n'apprend la destination réelle, quoique Sauvajeot et

---

(1) Cette statue, d'abord déposée dans l'Église de Notre-Dame, a depuis été transportée au Muséum des monumens français. Elle a long-temps été attribuée à Germain Pilon. Aujourd'hui on la regarde comme étant de François Gentyl, natif de Troyes, qui vivait en 1540. Sur le bouclier de cette statue est gravé ce quatrain :

Il n'est vivant, tant soit plein d'art,
Ni de force pour résistance,
Que je ne frappe de mon dart
Pour bailler aux vers leur pitance.

Piganiol la regardent comme d'une construction bien antérieure au christianisme : ces cercueils de pierre, avec des cassolettes dans l'intérieur, trouvés à de grandes profondeurs dans une couche de terre qui paraît avoir été dans les premiers temps à la surface du cimetière : cette sépulture fameuse, élevée à la mémoire d'une épouse chérie par Nicolas Flamel, qui, plus éclairé que son siècle, avait, sans le secours de la pierre philosophale, ni le secours du grand œuvre, trouvé l'art de s'enrichir, dans la supériorité de ses lumières sur ses contemporains (1) : tant de monumens de la piété de nos pères, dont le respect pour cette dernière demeure les avait portés à l'orner de toutes les productions que pouvaient créer les arts dans des temps si gothiques; ces traces de l'ancienne étendue du local qui s'offrent encore à de grandes profondeurs, dans les ossemens humains qu'on retrouve dans les fondations des mai-

(1) Ce monument avait été déposé dans l'Église de S. Jacques-de-la-Boucherie. On sait à combien de contes absurdes sur l'alchimie il avait donné lieu. (Voyez l'Histoire critique de Nicolas Flamel et de Pernel, sa femme. Paris, 1761, in-12.)

sons et des rues voisines : enfin cette multitude d'épitaphes, vains monumens de l'orgueil de l'homme, tout a été recueilli avec attention ou dessiné avec soin.

On n'a rien négligé de ce qui devait intéresser la salubrité du lieu, en le destinant à des usages publics. Des massifs solides ont été établis sur chacune des fosses ouvertes; la désinfection la plus complette a eu lieu dans toute l'étendue de l'emplacement. Une couche d'un ciment épais et propre à intercepter toutes les émanations en a consolidé la surface, l'accès en a été ouvert de toutes parts au souffle des vents; des précautions ont été prises pour y amener une source d'eau intarissable qui y répandra la salubrité et la fraîcheur; un plan figuratif du terrain a été tracé, pour ne rien laisser à désirer sur l'état souterrain du sol; enfin toutes les attentions que pouvaient exiger les déplacemens et la suppression des habitations voisines, ayant été observées avec scrupule, le bien public a été opéré, sans porter atteinte aux intérêts particuliers; et nulle plainte ne s'est fait entendre au milieu de l'allégresse générale.

Tant de travaux ne pouvaient manquer d'offrir de grands résultats pour la science;

aussi sous ce rapport, M. Thouret, quelque pénibles et lugubres que fussent les recherches auxquelles il se livrait, n'a-t-il rien négligé pour exploiter cette source féconde d'expériences et d'observations sur les différens états dans lesquels se trouvaient les corps, ainsi qu'il l'a si bien développé dans son rapport auquel je renvoie mes lecteurs (1).

---

(1) La lecture de ce rapport nous apprend que la décomposition du corps se faisait de trois manières, ou mieux qu'elle s'opérait par trois genres particuliers.

Le premier est *la destruction.* A l'exception des os qui, cependant à la longue, tombent en poussière, tout se résout en gaz, en principes fugaces qui se volatilisent. La terre s'en charge, ou les transmet à l'atmosphère.

Le second est *la mutation des corps en momies grasses.* La condition de ce changement est le dégagement du gaz et leur réaction sur les parties molles. C'est particulièrement dans les grandes fosses communes que cet effet avait eu lieu. Les corps semblaient n'avoir rien perdu de leur volume et n'avoir éprouvé aucune altération; mais, en les examinant avec attention, toutes les parties molles furent reconnues converties en une substance pulpeuse, souvent solide, d'une blancheur plus ou moins pure, s'écrasant sous les doigts, onctueuse et savonneuse au toucher, se durcissant à l'air sec, et se ramollissant à l'air humide. Dans cet état, qui est une nouvelle espèce de momification, les corps sont susceptibles de se conserver. Le changement n'est pas seulement superficiel; il a lieu

Cette grande et importante opération qui signale la sage et paternelle administration

également dans toute l'épaissenr des chairs. Aneune des parties qui entrent dans la composition du corps humain, n'est comparable à cette nouvelle production : c'est une matière qui se rapproche beaucoup, par ses caractères, du blanc de baleine, et qui a été désignée par les chimistes sous le nom *d'adipocire*.

Le troisième genre d'effet qui résulte du séjour des corps dans la terre, est *leur conversion en momies fibreuses*. L'absorption trop rapide des fluides par les terres environnantes, la sécheresse de celles-ci, rendue encore plus active par une exposition aux fortes ardeurs du soleil, le défaut de dégagement des gaz des humeurs animales, et l'absence de leur réaction sur les corps; telles sont les conditions et les causes de la formation des momies fibreuses.

Chacun de ces trois états peut présenter des variations, suivant que le dégagement des gaz est contrarié ou secondé par une foule de circonstances; mais les recherches les plus exactes ont constaté que ce n'est point, en terre, que se réduisent les corps, qu'ils ne sont pas davantage la pâture des vers, enfin que ceux-ci ne s'y développent que lorsqu'il y a exposition à l'air.

M. Thouret, ainsi qu'on le voit dans son rapport, se proposait de donner, dans un ouvrage plus étendu et accompagné de planches,

1°. La description d'une collection de momies fibreuses et de momies grasses, de tout âge et de sexe différent,

2°. Celle d'une nombreuse suite de divers viscères et de différentes portions du corps dans tous les degrés et dans tous les états de la transmutation en matière *grasse* ou *adipocire*,

de M. De Crosne (1), dernier Lieutenant-général de police, eut lieu en trois époques différentes, savoir, 1° du mois de décembre 1785 au mois de mai 1786, 2° du mois de décembre 1786 au mois de février 1787, et 3° du mois d'août suivant à janvier 1788. C'est à cette mesure de salubrité, dont on ne trouve aucun exemple dans l'histoire, qu'est dû l'établissement des Catacombes, monument à peine connu des habitans de Paris, aux mânes et à la mémoire des ancêtres desquels il a été élevé,

MEMORIÆ MAJORUM.

Et 3°. Celle des altérations pathologiques des viscères et des autres organes.

La partie chimique de cet ouvrage devait être rédigée par M. Fourcroy. Vingt années se sont écoulées, et le public a vainement attendu le travail de ces deux savans qui, ayant l'un et l'autre pendant ce temps occupé des places distinguées de l'Etat, n'ont malheureusement point exécuté leur projet, aujourd'hui devenu impraticable, la précieuse collection qu'ils avaient formée ayant été entièrement dispersée pendant la révolution.

(1) Louis Thiroux de Crosne, Maître des requêtes, avait été Intendant de Rouen, d'où son zèle pour le bien public le fit porter à la place de Lieutenant-général de police qu'il remplit avec prudence et désintéressement. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il y fut condamné à mort comme partisan de la royauté, et la reçut avec résignation le 29 avril 1793.

CHAPITRE SECOND.

ÉTABLISSEMENT ET CONSÉCRATION DES CATACOMBES.

D'APRÈS le choix qui fut fait, ainsi que je l'ai dit plus haut, des carrières de la plaine de Mont-Souris, l'Inspecteur-général, M. Guillaumot, au commencement de l'année 1786, sur les ordres de M. De Crosne, Lieutenant-général de police, fit exécuter les travaux nécessaires pour disposer d'une manière convenable le lieu destiné à recueillir les ossemens exhumés du cimetière des Innocens, et successivement ceux qui seraient retirés de tous les autres cimetières, charniers et chapelles sépulcrales de la ville de Paris.

L'état de ces carrières abandonnées depuis plusieurs siècles, la faiblesse des piliers, leur écrasement, l'affaissement du ciel dans un grand nombre d'endroits, les excavations jusqu'alors inconnues des carrières inférieures, les dangers qu'elles présentaient, les piliers des ateliers supérieurs portant à faux, le plus souvent, sur les vides des ateliers du dessous,

les infiltrations et les pertes du grand aquéduc d'Arcueil qui, construit sous Marie de Médicis, sans qu'on se fût préalablement assuré de la solidité du terrain, avait déjà éprouvé plusieurs éboulemens dont les suites infaillibles avaient été d'une part l'interruption du service des fontaines de Paris, et d'autre part l'inondation de toutes les carrières, furent autant de motifs qui déterminèrent l'Inspection générale à apporter la plus grande activité dans ses travaux.

Après avoir fait l'acquisition d'une maison connue sous le nom de *Tombe Isoire* ou *Isouard* (1), située dans la plaine de Mont-Souris, sur l'ancienne route d'Orléans, dite la Voie Creuse, on fit, 1° un escalier de soixante-dix-sept marches pour descendre dans les excavations, à dix-sept mètres environ de profondeur, et 2° un puits muraillé pour la jetée des ossemens.

Durant ces premières dispositions, divers ateliers d'ouvriers, répartis dans l'étendue des vides, étaient occupés les uns à faire des piliers de maçonnerie pour assurer la conservation du ciel des carrières et de toutes les

(1) *Vide suprà*, p. 170.

parties dont on redoutait l'affaissement, d'autres à faire communiquer ensemble les excavations supérieures et inférieures pour en former deux étages de Catacombes, et d'autres enfin à construire les murs d'enceinte destinés à cerner toute l'étendue que devait comprendre le nouvel ossuaire.

Au moyen de l'activité que l'Inspection mit dans ces travaux, le local, à la fin du mois de mars de la même année 1786, se trouva préparé pour sa nouvelle destination et pour la cérémonie de la consécration qui devait en être faite.

Le 7 avril suivant, M. l'abbé Motret, promoteur, M. l'abbé Mayet, vice-promoteur, et M. l'abbé Asseline, grand-vicaire, docteur professeur de la faculté de théologie de Sorbonne, assistés de plusieurs ecclésiastiques, prêtres et desservans des différentes paroisses de Paris, et notamment de tout le clergé de la paroisse S. Hypolite, sur laquelle se trouvait la tombe Isoire, par suite des ordres de Mgr. de Juigné, Archevêque de Paris, d'une part, et de M. De Crosne, Lieutenant-général de police, d'autre part, vinrent, en présence de M. Guillaumot et de tous les membres ou préposés de son inspection, ainsi

que de MM. Legrand et Molinos, architectes de la ville et d'un très-grand nombre d'habitans de tous les environs, procéder à la bénédiction et à la consécration de l'enceinte des nouvelles Catacombes de la tombe Isoire, destinées à devenir l'ossuaire général de tous les cimetières de Paris.

Le jour même de cette cérémonie, et aussitôt la consécration, on commença le transport des ossemens du cimetière des Innocens aux Catacombes; il se fit constamment au déclin du jour, dans des chars funéraires, recouverts d'un drap mortuaire et suivis de prêtres en surplis, qui chantaient l'office des morts (1).

C'est ainsi qu'en moins de quinze mois de service, interrompu durant les grandes chaleurs seulement, les restes de ces générations multipliées et innombrables, qui s'étaient succédées pendant plus de huit siècles consécutifs, furent renfermés et déposés dans les Catacombes.

Après la destruction de l'Église des Innocens et la conversion du cimetière en place

(1) Tableau historique et pittoresque de la ville de Paris.

publique, tous les tombeaux, les inscriptions, les croix, et autres monumens quelconques qui ne furent point réclamés par les familles, furent portés dans le préau de la tombe Isoire, pour y être rangés avec ordre autour de son enceinte. La belle croix Gastine, remarquable par sa forme pyramidale, son architecture élégante, et sur-tout par un relief du ciseau de Jean Goujon, représentant le triomphe dn S. Sacrement; la croix Gastine, dis-je, qui, d'abord élevée sur l'emplacement d'une maison appartenant à Philippe Gastine (1), avait ensuite été transportée dans le cimetière, vis-à-vis la première arcade des charniers, du côté de la rue S. Denis, fut érigée au milieu de la cour de la tombe Isoire (2).

(1) Philippe de Gastine était un riche marchand de Paris qui, pour avoir tenu chez lui des assemblées en 1571 contre les édits du roi, fut condamné à être pendu; sa maison, située rue S. Denis, près S. Opportune, fut rasée, et au milieu de la cour fut élevée, aux dépens de Gastine, une croix pyramidale, qui fut ensuite transportée sur le cimetière des Innocens. (Hist. de la Ville de Paris, tom. II, 1112, Thuan. L. 48, p. 632.

(2) Sur la présentation de M. Guillaumot, M. Laplace, conducteur en chef des travaux de l'Inspection, fut nommé par M. le Lieutenant-général de police, concierge

Autour de cette croix furent placés un grand nombre de cercueils de plomb trouvés dans le cimetière, et notamment celui de la célèbre Mme de ***, maîtresse de Louis XV, morte en 1751, qui avait ordonné que son corps fût déposé au pied de la croix des Innocens.

Monseigneur l'Archevêque de Paris fit faire, par son Promoteur, un procès-verbal de la translation de ces divers monumens. Cette pièce, malheureusement très-rare, est d'autant plus intéressante aujourd'hui que la tombe Isoire, ayant été vendue comme domaine national pendant la révolution, tous les monumens de pierre, de marbre, de bronze, de plomb ou de cuivre ou de fer qui s'y trouvaient, ont été impitoyablement enlevés, détruits, fondus ou exploités, et qu'il n'en reste plus aucun vestige (1).

---

de la tombe Isoire. Ce fut lui qui en dirigea tous les travaux, sous la surveillance de MM. les Inspecteurs le Bossu, Husset et Caly. Il fut malheureusement obligé d'abandonner son poste, lorsque les comités révolutionnaires vinrent s'emparer de ce monument qui fut aussitôt dévasté.

(1) Un cabaretier s'est établi sur ce même emplacement, qui a déjà changé dix fois de propriétaire. Une salle de danse qui y fut tolérée pendant plusieurs années,

Le succès des opérations du cimetière des Innocens, l'étendue des Catacombes et la certitude de pouvoir y déposer et renfermer successivement les ossemens de tous les cimetières et caveaux des Églises de Paris, déterminèrent le gouvernement à adopter une marche uniforme à cet égard; et on verra plus bas que, lors de la destruction de toutes les Églises supprimées, les ossemens en ont toujours été exhumés avec le plus grand soin, même dans le temps de la révolution, pour être réunis à l'ossuaire général de la tombe Isoire, où une inscription particulière rappelle le cimetière ou l'Église d'où provenaient les corps, et le jour qu'ils furent transportés et inhumés dans les Catacombes : ainsi tous les ossemens, recueillis dans les premières fouilles des cimetières des Innocens, sont indiqués par les inscriptions suivantes :

---

rappelle celle qui fut ouverte sur le cimetière S. Sulpice, dont les portes présentaient un sablier ailé avec cette belle inscription :

Has ultrà metas requiescunt beatam spem expectantes.

Cette salle de danse était connue sous la dénomination de *Bal du Zéphir*, et l'indication en était placée au-dessus de cette belle et religieuse inscription !!!

1°. Ossemens du cimetière des Innocens, déposés de décembre 1785 à janvier, février, mars et avril 1786.

2°. Ossemens du cimetière des Innocens, déposés de décembre 1786 à mars 1787.

Et 3°. Ossemens du cimetière des Innocens, déposés de août 1787 à janvier 1788.

CIMETIÈRE DE SAINT-EUSTACHE.

Des travaux faits en 1787, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de S. Eustache, découvrirent de nombreux ossemens qui, pendant la suspension des travaux de celui des Innocens à cause des chaleurs, furent portés aux Catacombes, où on les trouve sous l'inscription du mois de mai 1787.

CIMETIÈRE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS.

La même année, et dans le même temps, le cimetière de l'Église S. Étienne-des-Grès fut supprimé. Dans les excavations qui y furent faites, on recueillit des ossemens qui, portés aussitôt au grand ossuaire des Catacombes, y sont également indiqués par l'inscription de mai 1787.

CHAPITRE TROISIÈME.

ÉTAT DES CATACOMBES PENDANT LA RÉVOLUTION.

C'est avec regret que je cesse la description de l'origine et de l'établissement des Catacombes, pour parler de leur état pendant le cours de notre révolution et les troubles qui l'ont précédée. Jusque-là ce grand monument, objet de la vénération publique, n'attestait aux regards des étrangers qu'un exemple frappant de notre respect pour les cendres de nos pères, ou de la prompte exécution d'une mesure difficile et presque impraticable qui avait été jugée nécessaire pour la salubrité de Paris. A peine nos Catacombes sont-elles établies, que des souvenirs douloureux viennent se mêler aux sentimens d'intérêt que faisait éprouver la vue de cet immense et religieux ossuaire, dans lequel chaque famille de cette ville peut compter les restes de l'un de ses auteurs.

La révolution commence, et aussitôt ce monument se trouve lié et rattaché à son histoire.

J'aurais désiré pouvoir passer sous silence nos temps de désastre et de malheur, mais personne n'ignore aujourd'hui que les Catacombes ont servi de sépulture à un grand nombre de victimes de ces époques, et notamment à celle du massacre des prisons en 1792; d'ailleurs les différentes relations qui en ont été données, les journaux du temps, et les mémoires déjà publiés ayant révélé ces détails, j'ai cru devoir rappeler brièvement les crirconstances critiques qui viennent se rattacher à l'histoire de nos Catacombes, par les sépultures qui y furent successivement données aux victimes de nos dissensions.

Ces sépultures sont indiquées par les inscriptions suivantes, placées sur le lieu même où sont inhumés les corps de ceux qui périrent dans les différentes époques de la révolution.

I. COMBATS DE LA PLACE DE GRÈVE, DE L'HÔTEL DE BRIENNE ET DE LA RUE MESLÉE CHEZ LE COMMANDANT DU GUET, LES 28 ET 29 AOUT 1788.

Le 25 août 1788, M. Loménie-Brienne, Archevêque de Toulouse et Ministre des finances, donna sa démission. A cette nouvelle, le 28, les Parisiens, les artisans, les ouvriers,

et généralement la classe du peuple, furent soulevés et excités par les agens déguisés d'une faction puissante. Ils se rassemblèrent sur la place Dauphine, et ensuite sur le Pont-Neuf, où ils brûlèrent l'effigie de l'ex-ministre au pied de la statue de Henri IV. En ayant été repoussés par la garde, ils se précipitèrent sur elle, la désarmèrent, brûlèrent le corps-de-garde, et se portèrent en foule à l'Hôtel-de-Ville, place de Grève. Une force imposante les y attendait et les reçut avec plusieurs décharges soutenues qui les dissipèrent après en avoir laissé un grand nombre sur la place.

Le lendemain 29, plus nombreuse et excitée à la vengeance par des hommes soudoyés et inconnus, la classe du bas-peuple, à la nouvelle de la démission de Monseigneur de Lamoignon, Garde-des-sceaux, se porta à l'hôtel de Brienne, rue S. Dominique, avec le projet d'y mettre le feu; mais les troupes entrèrent à la fois par les deux extrémités de la rue, chargèrent les séditieux qui ne se dissipèrent qu'après avoir perdu beaucoup de monde.

Pendant l'affaire de l'hôtel de Brienne, une émeute plus furieuse et plus nombreuse

encore s'efforçait d'incendier la maison du chevalier Dubois, commandant du Guet. La troupe était sous les armes : long-temps elle se contenta de repousser et d'écarter la foule, mais sa résistance opiniâtre et une grêle de pierres ayant obligé la garde d'en venir aux mains, elle parvint enfin à dissiper les séditieux dont les plus mutins restèrent sur la place.

II. COMBAT DE LA MANUFACTURE DE PAPIERS PEINTS DE M. RÉVEILLON, FAUBOURG SAINT ANTOINE, LE 28 AVRIL 1789.

L'année suivante, le 28 avril, un rassemblement considérable des habitans des faubourgs S. Antoine et S. Marceau se porta sur la manufacture de papiers de tenture de M. Réveillon, d'une probité reconnue, qui occupait dans ses ateliers un grand nombre d'ouvriers dont il était le père et le bienfaiteur. Après l'avoir brûlé en effigie, les factieux, ivres de vin et de fureur, pillent, dévastent et incendient sa manufacture. La troupe arrive; elle est chargée d'écarter la foule. Les Gardes-Françaises et les Suisses

sont long-temps exposés à une grêle de pierres, de tuiles et d'ardoises ; plusieurs sont dangereusement blessés. Leur impatience augmente avec l'audace des assaillans ; enfin ils reçoivent l'ordre de repousser la force par la force ; alors la vengeance devient terrible ; tout ce qui se trouve sur les toits est tué à coup de fusils, et tout ce qui est dans les caves et les appartemens est abandonné à la baïonnette.

Ceux qui périrent dans cette journée restèrent pendant cinq jours exposés, dans les Catacombes, aux yeux de tout le peuple, pour que chacun pût reconnaître celui ou ceux qui leur appartenaient ; et, après qu'ils eurent été reconnus, Mgr. l'Archevêque ordonna qu'il leur fût fait, dans les Catacombes mêmes, en présence de leurs familles et de tout le public, par le clergé de S. Hypolite, un service après lequel ils y furent inhumés.

III. COMBAT DU CHATEAU DES TUILERIES, LE 10 AOUT 1792.

Je ne me permettrai aucune autre description de cette journée et des suivantes, que celle qui se trouve dans l'Histoire de la Révo-

lution Française par les auteurs latins (1).

« Tous ceux qui s'étaient signalés par leur » infamie et leur audace turbulente; tous » ceux qui avaient honteusement dissipé leur » patrimoine; tous ceux que leurs attentats » ou leurs désordres avaient chassés de leur » patrie, étaient venus affluer dans la capi- » tale, comme dans un cloaque (2).

» Ils excitèrent un soulèvement, et tous, » au même instant, sans avoir personne à » leur tête, se précipitèrent vers le palais du » prince (3).

» Il était sourd aux conseils vigoureux. » Son cœur se resserrait au souvenir de sa

(1) Essai sur l'Histoire de la Révolution française, par une société d'auteurs latins, In-8°. Paris, vendemiaire an 9. Cet ouvrage, unique en son genre et l'un des plus curieux de ceux qui retracent les fastes de la révolution, est dû à M. Héron de Villefosse, Maître des requêtes, Inspecteur divisionnaire au corps royal des mines, et à feu M. Durozoir, son ami.

(2) Sallust. in Bello Catilin. 37. *Omnium, qui ubique probro, atque petulantiâ maximè præstabant; item alii, per dedecora patrimoniis amissis, postremo omnes, quos flagitium, aut facinus domo expulerat, hi Romam, sicuti in sentinam, confluxerant.*

(3) Sueton. in Othon. 8. *Tumultum excitaverunt, ac repentè omnes, nullo certo duce in palatium concurrerunt.*

» femme et de ses enfans, qu'il tremblait de » laisser à la merci d'un vainqueur aigri par » la résistance. Il sort du palais en habit de » deuil, autour de lui marche toute sa mai- » son, dans une morne tristesse; vient ensuite » son fils, encore enfant, porté dans une » litière, comme à une pompe funèbre (1).

» Par-tout des armes et des menaces se » font entendre (2), les insurgés s'ouvrent » un passage; ils forcent les avenues du » palais, ils massacrent les premières senti- » nelles (3).

» Le courage se ranime parmi ceux qui » défendent la demeure du roi; ils veulent » secourir les vaincus, et seconder leur » valeur (4).

---

(1) Tacit. lib. III, 67. *Surdæ ad fortia consilia Vitellio aures. Obruebatur animus miseratione curâque, ne pertinacibus armis, minus placabilem victorem relinqueret conjugi ac liberis... Pullo amictu palatio degreditur, mœstâ circum familiâ. Simul ferebatur in lecticula parvulus filius, velut in funebrem pompam.*

(2) Tacit. Hist. lib. I, art. 83. *Undique arma et minæ.*

(3) Virgil. Æneïd. l. II.

Fiat via vi; rumpunt aditus, primosque trucidant.

(4) Virgil. Æneïd., lib. II.

Instaurati animi Regis succurrere tectis
Auxilioque levare viros vimque addere victis.

» Mais dans l'intérieur du palais ce n'est » que gémissemens, désordre et confu- » sion (1). »

Le canon gronde de tous côtés, les murailles et les toits sont percés de boulets.... le feu de mousqueterie part sans interruption.... Le château est embrasé sur plusieurs points, les troupes fuient, la multitude se précipite sur eux, on les égorge, on mutile leurs cadavres; on porte en trophées leurs membres sanglans : le carnage est à son comble, le sang ruissèle de toutes parts (2)!!!

Les corps de ceux qui périrent dans l'attaque du château des Tuileries et dans le massacre qui suivit, furent transportés, les uns dans une carrière abandonnée au pied de Montmartre, près la barrière de Rochechouart, et les autres aux Catacombes.

IV. JOURNÉES DES 2 ET 3 SEPTEMBRE 1792.

« Irrité de la lenteur des supplices, le tyran » fait massacrer tous ceux qui étaient dans

(1) Virgil. Æneïd. lib. II.

At domus interior gemitu miseroque tumultu
Miscetur.

(2) Précis hist. de la Révolution française, assemblée législative, liv. III, par Lacretelle jeune.

» les prisons comme ayant eu part à la cons-
» piration.

» Ce fut un vaste champ de carnage. Des
» victimes de toute condition, de tout sexe,
» de tout âge, furent çà et là dispersées ou
» amoncelées.... S'approcher de ses parens,
» de ses amis, pleurer sur leur sort, leur
» donner un dernier regard, c'était un crime...
» des gardes apostés pour épier le moindre
» signe de tristesse veillaient sur les cada-
» vres, et les escortaient jusqu'à ce qu'ils fus-
» sent entraînés.

» La terreur avait rendu l'homme étranger
» à l'homme, et chaque progrès de la cruauté
» éloignait la compassion (1). Jamais la capi-
» tale ne fut en proie à plus d'angoisses et de
» frayeurs. On se tient en garde même contre

(1) Tacit. Annal. lib. VI, 19. *Irritatusque suppliciis....., cunctos, qui carcere attinebantur, accusati societatis...., necari jubet.... Jacuit immensa strages omnis sexus, omnis ætas. Illustres, ignobiles, dispersi aut aggerati neque propinquis, aut amicis adsistere, inlacrymare, ne visere quidem diutius dabatur; sed circumjecti custodes et in mærorem cujuscumque intenti, corpora putrefacta adsectabantur, dum in Tiberim traherentur... Interciderat sortis humanæ commercium vi metus : quantùm quæ sævitia glisceret, miseratio, arcebatur.*

» ses plus proches parens : on ne s'aborde, » on ne se parle plus, on évite ceux que » l'on connaît, comme ceux que l'on ne » connaît pas, on craint tout jusque aux » objets muets et inanimés ; le toit, les murs, » dont on est environné ; on les parcourt des » yeux en tremblant (1).

» Dans les jours qui suivirent, et pendant » long-temps, la ville fut livrée aux égor- » geurs ; chacun d'eux eut le droit de choisir » ses victimes (2). »

Je n'entrerai point dans de plus amples détails sur ces malheureuses journées. Peut-être aurais-je dû me contenter de les citer seulement, en indiquant les pierres tombales qui couvrent les restes de leurs infortunées victimes? Peut-être aurait-on préféré qu'elles restassent tout-à-fait dans l'oubli? Moi-même j'ai été vingt fois tenté d'abandonner ce sujet,

---

(1) Tacit. Annal. lib. IV, 69. *Non alias magis anxia et pavens civitas, egens adversùm proximos; congressus, colloquia, notæ ignotæque aures vitari : etiam muta atque inanima, tectum et parietes circumspectabantur.*

(2) Tit. Liv. in suppl. lib. 88, art. 18 et 19. *Proximis deinde multis diebus passim per urbem cædes factæ, tanta gladiorum licentia, ut quem quis vellet occideret.*

et de renvoyer mes lecteurs aux pages touchantes, et malheureusement trop vraies, de M. Lacretelle (1). Mais tout est déjà révélé à la postérité, et l'histoire d'ailleurs exige la vérité.

Par les ordres de l'Inspecteur-général M. Guillaumot, M. Laplace, concierge de la tombe Isoire, à la faveur du silence des Catacombes, y fit inhumer aussi convenablement que le permettaient les circonstances, tous ceux qui périrent dans ces différentes journées. Le monument sépulcral que je leur ai fait élever n'a long-temps présenté d'autre inscription que la date de ces épouvantables massacres. Alors on ne pouvait élever aucun autel expiatoire, et j'ai même été blâmé d'avoir érigé ce monument à la mémoire de tant d'illustres victimes de leur dévouement pour la Religion et pour la cause du plus infortuné Monarque. Deux tables de marbre indiqueront à l'avenir les noms de ces victimes, parmi lesquelles nous distinguons l'Archevêque d'Arles, recommandable par les vertus les plus pures et la piété la plus douce (2);

---

(1) Lacretelle, Histoire de la Révolution.

(2) Jean-Marie Dulau, sacré le 1er octobre 1775.

les Évêques de Beauvais (1) et de Saintes (2), le Ministre Montmorin et son frère, d'Abancourt, Rulhières, Rohan-Chabot, Reding, Maussabré ; l'amie de la Reine, M[de] la Princesse de Lamballe (3) ; et une foule d'anciens magistrats, de vieux militaires, de gardes du Roi, et d'écrivains courageux. Un autre marbre, placé au dessus du tombeau, portera l'inscription suivante, que nous devons à M. Hezette, Vicaire de l'Église S.-Jacques-du-Haut-Pas.

D. O. M.
PIIS MANIBUS CIVIUM
DIEBUS II[â]. AC III[â]. SEPTEMBRIS MDCCLXXXXII
LUTETIÆ TRUCIDATORUM.

Hic palmam expectant Cives virtutis amore
Conspicui ; Cives Patriæ legumque Deique
Cultores, diris heu ! tempestatibus acti,
Immoti tamen, ut scopuli, rectique tenaces,

---

(1) François-Joseph de la Rochefoucauld, sacré le 22 juin 1772.

(2) Pierre-Louis de la Rochefoucauld-Bayers, sacré le 6 janvier 1782.

(3) Marie-Thérèse-Louise de Savoie Carignan, Princesse de Lamballe, née à Turin, le 8 septembre 1749, mariée au duc de Bourbon-Penthièvre, dont elle resta veuve dans la fleur de la jeunesse et de la beauté. Nulle victime de ces malheureuses journées n'eut une fin plus

Infrenæ plebis deliramenta perosi.
Hos, dùm crudelis Discordia sceptra tenebat,
Hortatrix scelerum, contemptaque jura jacebant,
Sævâ cæde cohors furiis incensa peremit.
Siste gradum, inque pios fletus erumpe, viator,
Castas funde preces et candida lilia sparge.

Det illis Dominus invenire misericordiam
à domino in illâ die.
Paul. II, ad Timoth. I, 18.

Un service solennel sera désormais célébré dans les Catacombes mêmes, pour l'anniversaire des 2 et 3 septembre.

---

douloureuse. La rage de ses féroces assassins semblait ne pouvoir s'assouvir sur les membres déchirés de cette belle et infortunée Princesse, à laquelle on ne put reprocher que son attachement pour la Reine. *Son nom est resté sans tache ; les libelles révolutionnaires le respectèrent. On osa l'assassiner, mais personne n'osa flétrir sa mémoire.* (Chandon-Delandine.)

CHAPITRE QUATRIÈME.

NOUVEAUX ACCROISSEMENS DES CATACOMBES.

I. *Transport d'ossemens pendant la révolution.*

En 1792 et dans les années suivantes, plusieurs Églises et cimetières de Paris furent supprimés. Les ossemens qu'on en exhuma furent portés au *grand Ossuaire des Catacombes.*

Saint-Landry.

Cette petite Église, construite sous le vocable de S. Landry, évêque de Paris, mort en 656, la deuxième année du règne de Clovis II, était située dans l'île Notre-Dame, sur le côté occidental de la rue du Chef-S.-Landry, qui avait d'abord été inhumé dans l'Église S. Vincent, depuis S. Germain-le-Rond ou l'Auxerrois (1). Les ossemens recueillis,

(1) Histoire de la Ville de Paris, tom. I, p. 55.

dans la démolition de cette Église, se trouvent aux Catacombes, sous l'inscription suivante : OSSEMENS DU CIMETIÈRE S. LANDRY, LE 18 JUIN 1792.

C'est dans cette Église que se trouvait la belle Descente de croix qui ornait le tombeau de Catherine Duchemain, femme de Girardon, sculpteur célèbre, qui l'avait fait exécuter sur ses dessins et modèles, par Nourrisson et le Lorrain, ses élèves.

Saint-Julien-des-Ménétriers.

Cette Église, fondée en 1331, avec un petit hôpital, par Jacques Grure ou Grare, natif de Pistoie en Lombardie, et Hugues ou Huet le Lorrain, tous deux ménétriers ou joueurs d'instrumens, sur un terrain qui leur fut concédé par les abbesses et religieuses de Montmartre, à condition d'en payer cent sous de redevance, et une somme de huit livres dans le cours des six premières années (1), fut démolie en 1792. Les ossemens qui y furent recueillis sont déposés dans les Catacombes, sous l'inscription de SAINT-JULIEN-DES-MÉNÉTRIERS, LE 18 JUIN 1792.

(1) Histoire de la Ville de Paris, I, p. 375.

Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

L'année suivante 1793, on démolit l'Église S[te] Croix-de-la-Bretonnerie, fondée et dédiée sous le titre de l'*Exaltation de S[te] Croix*, en 1257, par le roi S. Louis, sur l'emplacement de son ancien hôtel des Monnaies. C'est dans cette Église, qui avait seize cryptes ou caveaux servant de sépulture à diverses familles, qu'étaient déposées les cendres de Barnabé Brisson, président à mortier au parlement de Paris, l'un des plus savans hommes de son siècle, et fameux par la cruauté que les Seize exercèrent contre lui en 1691 (1).

Cent soixante-treize cercueils de plomb de toutes grandeurs, recueillis dans les caveaux de S[te] Croix, furent portés à la tombe Isoire et descendus par les soins du concierge, M. Laplace, dans les Catacombes hautes, près de la porte du Nord ou du port Mahon; mais six mois après, lors de la dévastation de la tombe Isoire, les comités révolutionnaires firent enlever ces cercueils qui furent aussitôt fondus sur le cimetière de la Charité.

Quant aux ossemens recueillis dans les

(1) Histoire de la Ville de Paris, I, 373.

fouilles, déposés dans les Catacombes, ils y sont indiqués sous la date du 20 octobre 1793.

Couvent des Bernardins.

La même année 1793, fut démolie l'Église des Bernardins. Ces Religieux étaient venus s'établir à Paris en 1246, dans l'enclos du Chardonnet, entre les murs de la ville et de l'abbaye S. Victor. La construction de cette Église avait été commencée en 1336, par le pape Benoît XII; les ossemens recueillis dans sa démolition furent déposés dans les Catacombes, le 12 décembre 1793.

Saint-André-des-Arts.

L'Église S.-André des-Arts ou des Arcs, fondée, en 1211, par l'abbé de S. Germain, sous le règne de Philippe-Auguste, fut démolie en 1794; les corps qui en furent retirés ont été transportés aux Catacombes, le 24 janvier de ladite année. Plusieurs anciennes familles du Parlement de Paris avaient leurs tombeaux dans des cryptes particulières pratiquées dans cette Église, telles que celle du célèbre De Thou, et celle des Ferrand, qui

ont l'un et l'autre tant illustré notre magistrature (1).

II. *Transport d'ossemens depuis* 1800.

Dix années s'écoulèrent, et le grand ossuaire de la tombe Isoire semblait oublié, lorsqu'en 1804, de nombreux transports d'ossemens se firent aux Catacombes par suite de la suppression et de la démolition de différentes Églises.

Saint Jean-en-Grève.

L'Église de S. Jean-de-l'Hôtel-de-Ville, autrement dite de S. Jean-en-Grève, à cause de sa situation sur le bord de la Seine, où cettte rivière avait formé une grève ou terrain

---

(1) La famille De Thou, rendue célèbre par un de nos meilleurs historiens, a donné sept conseillers au Parlement; et celle de Ferrand douze, outre plusieurs Maîtres des requêtes, Ministres, et Conseillers-d'état. L'un d'eux, Antoine Ferrand, auquel nous devons l'*Esprit de l'Histoire*, ouvrage aussi recommandable par les principes qui y sont exposés que par la profonde érudition et par la force des raisonnemens de l'auteur, est aujourd'hui Directeur-général des Postes du Royaume, et Ministre-d'état. C'est encore à lui que nous devons *l'Eloge historique de Mme Elisabeth de France*, sœur de S. M., *l'Accord des Principes et des Lois*, et plusieurs Tragédies.

sablonneux, érigée en paroisse en 1212, par Pierre, évêque de Paris, fut démolie en 1804, pour dégager la façade orientale de l'Hôtel-de-Ville et en faciliter les abords. Les osssemens qui en furent exhumés se trouvent aux Catacombes, sous la date du 4 janvier 1804.

Couvent des Capucines Saint-Honoré.

Le couvent des Capucines, près la place Vendôme, sur l'emplacement duquel a été ouverte la belle rue de la Paix, fut abattu la même année 1804. Il avait été construit en 1688, sous Louis XIV, sur l'emplacement de leur premier monastère, qui avait été établi par lettres patentes d'Henri IV, en date du 12 octobre 1602, à la prière de Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, qui se chargea d'exécuter l'ordre que la reine Louise de Vaudemont, veuve de Henri III, en avait laissé par son testament au prince Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, son frère et son héritier universel.

Les ossemens de ce cloître et de l'Église des Capucines furent portés aux Catacombes, le 29 mars 1804, ainsi que l'annonce l'inscription qui a été placée au milieu de leur ossuaire particulier.

Couvent des Blancs-Manteaux.

L'Église et le cloître des Blancs-Manteaux qui avaient été fondés en 1258, sous le règne de S. Louis, pour des religieux mendians venus de Marseille, où avait commencé leur ordre à Ste Marie d'Arène, sous le titre de *Serfs de la Vierge Marie*, ou plus vulgairement des *Blancs-Manteaux*, à cause de leur costume, ayant été démoli, les ossemens qui en furent exhumés ont été transférés au grand ossuaire de la tombe Isoire, le 22 juin 1804.

Petit Saint-Antoine.

Le cloître des Hospitaliers du petit Saint-Antoine, établi en 1368, sept ans après leur création, par Charles V, la cinquième année de son règne, pour les pauvres affligés de la maladie qu'on nommait le *feu sacré* ou de *S. Antoine*, fut démoli cette même année 1804, et les ossemens portés aux Catacombes le 17 juillet suivant.

Cimetière Saint-Nicolas-des-Champs.

De nouvelles constructions, faites près S. Nicolas-des-Champs, ayant fait exhumer une grande quantité d'ossemens de l'ancien

cimetière de cette Église, on les fit transporter au grand ossuaire des Catacombes, où ils sont indiqués par l'inscription suivante : OSSEMENS DU CIMETIÈRE DE S. NICOLAS-DES-CHAMPS, LE 21 AOUT 1804.

Église du Saint-Esprit.

La petite Église du S. Esprit-en-Grève fut abattue cette même année, pour isoler et agrandir l'Hôtel-de-Ville du côté du Nord. Les ossemens qui en furent retirés ont été déposés dans les Catacombes, le 7 novembre 1804.

Cimetière de Saint-Laurent.

La suppression du cimetière de l'Église S. Laurent et l'ouverture de la rue de ce nom, ayant obligé de faire des terrassemens, on exhuma une grande quantité d'ossemens qui se trouvent aux Catacombes, sous l'inscription du 7 novembre 1804.

Nouvelles exhumations de l'ancien Cimetière des Innocens.

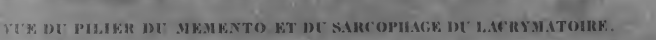
Dans le cours de l'année 1808, les travaux faits dans la rue S. Denis, à l'est de l'emplacement de l'ancien cimetière des Innocens, pour les nouveaux aquéducs du canal

de l'Ourcq, découvrirent des fosses qui n'avaient point été évacuées lors de sa suppression. On en retira, pendant plusieurs mois, des cercueils et des ossemens; les premiers furent portés au cimetière de Montmartre, et les ossemens déposés dans les Catacombes, sous la date du 4 octobre 1808.

L'année suivante, une grande tranchée faite de l'angle nord-est de la place des Innocens à la fontaine de Jean Goujon, pour y amener les conduites d'eau du bassin de la Villette, découvrit des fosses restées intactes lors de sa première exhumation en 1786. Les ossemens qu'elles contenaient furent transportés aux Catacombes où ils se trouvent sous l'inscription du 2 juillet 1809.

Les nouvelles halles couvertes, établies dans le cours de 1811, sur la place des Innocens, ont exigé, pour leurs fondations, de profondes tranchées tout autour de son enceinte. Les fouilles descendues à quatre et cinq mètres de profondeur ont encore découvert des fosses qu'on n'avait pas jugé pouvoir ouvrir en 1786, parce qu'elles n'étaient fermées que depuis peu d'années. Cette fois elles furent généralement évacuées jusqu'au sol vierge; les corps qui y ont été exhumés

Pl. V.



Gravé par N L Rousseau

VUE DU PILIER DU MEMENTO ET DU SARCOPHAGE DU LACRYMATOIRE.

furent de suite portés aux grands cimetières de Montmartre et de Mont-Louis (ou du Père la Chaise), et les ossemens, retirés des terres passées à la claie, furent transportés aux Catacombes, dans une fosse particulière.

L'inscription placée sur le tumule qui recouvre ces ossemens, indique que leur transport eut lieu du 19 janvier au 19 mars 1811; ils y forment une masse de soixante-dix mètres cubes (1).

Cimetière de l'Isle Saint-Louis.

Quelques fouilles faites pour des constructions particulières à la fin de 1811, dans une maison située dans la partie orientale de la rue Blanche-de-Castille, découvrirent l'ancien cimetière de l'île S. Louis, déjà ignoré et oublié, quoique la construction des bâtimens et maisons de cette île, autrefois connue sous le nom *d'île Notre-Dame*, parce qu'elle appartenait au Chapitre de Notre-Dame,

(1) D'après l'état dans lequel se trouvèrent les corps et les ossemens recueillis dans ces dernières fouilles, j'ai jugé plus convenable de les faire inhumer, afin de ne point altérer l'air des Catacombes, qui en aurait infailliblement éprouvé de funestes influences.

ainsi que la petite île des Vaches qui y a été réunie, ne date que de 1614.

La première pierre de l'Église S. Louis, élevée près d'une ancienne chapelle bâtie sur le cimetière, et déjà érigée en paroisse par Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, avait été posée par Hardouin de Péréfixe, Archevêque de Paris, au nom du Roi, le 1er octobre 1664.

Les ossemens recueillis dans les fouilles de cet ancien cimetière se trouvent aux Catacombes sous l'inscription de 26 septembre 1811.

Église Saint-Benoît.

L'origine de cette Église remonte aux premiers siècles du christianisme; on croit que S. Denis en fut le fondateur (1).

Elle était une chapelle en 288; elle fut érigée en chapitre en 1000, et devint paroisse l'an 1183. Elle fut rebâtie au onzième siècle, et sous le règne de François Ier. Enfin on l'a augmentée et réparée en 1680. Pour former une seconde aile ou bas-côté au sud, on employa, en 1745, le terrain d'une rue qui commu-

(1) Journal de Paris, N° 31, dimanche 31 janv. 1813.

niquait de la rue S. Jacques au cloître S. Benoît.

Lorsqu'on construisit, en 1770, sous cette aile, un grand caveau, on trouva, à dix pieds de profondeur, l'ancien pavé de cette rue. Cette Église renfermait les cendres de plusieurs hommes célèbres parmi lesquels nous citerons Ulric-Géring, mort en 1510, et qui le premier apporta en France l'art de l'imprimerie; Pierre Brulart, Procureur-général au Parlement (1); J. B. Cotelier, bachelier en théologie, qui n'avait qu'environ douze ans lorsqu'en 1641 il expliqua, à l'ouverture du livre, le Nouveau Testament grec et l'Ancien Testament hébreu; Claude Perrault, auteur de la Colonnade du Louvre, etc.; Jean Foy Vaillant, un de nos plus savans Antiquaires; Héricart de Thury, Conseiller au Parlement de Paris, l'un des plus profonds jurisconsultes de son siècle (2); Hallé,

(1) C'est ce magistrat qui avait coutume, lorsqu'il rencontrait dans les rues des Évêques en carrosse, de faire arrêter la voiture pour leur demander quelles affaires les retenaient à Paris; et, si c'était un procès, il leur disait : « Si ce n'est que cela, retournez à votre Diocèse; je le » ferai terminer. »

(2) Son tombeau, dont l'épitaphe était de Charles le Beau, également connu comme historien, professeur et

Peintre du Roi; Winslow, Anatomiste (1). La sépulture de Winslow, placée près du second pilier du chœur, à gauche, a été respectée par les vandales de 1793. Les quatre pilastres corinthiens du chœur ont été faits sur les dessins de Claude Perrault.

Vers la fin de décembre 1812, on découvrit, dans les combles, sur la voûte et dans les caveaux de cette Église, une grande quantité d'ossemens humains, parmi lesquels on trouva plusieurs corps bien conservés à l'état de momies desséchées. Ces ossemens, transportés pendant le mois de janvier, aux Catacombes, y sont indiqués sous la date de janvier 1813.

---

académicien, a été brisé par les Salpétriers révolutionnaires. Le nom de le Beau avait sauvé l'inscription, qui depuis a été perdue dans la marbrerie du Musée des Petits Augustins, malgré les soins et les recherches de M. Lenoir.

(1) Le nom de Winslow, justement célèbre dans les fastes de la médecine, acquiert encore aujourd'hui une nouvelle considération par les travaux de son arrière petit-fils Luther-Winslow, Docteur Médecin de la Faculté de Paris, Médecin de l'ambassade de Danemarck et du Bureau de bienfaisance du septième Arrondissement, où journellement il exerce la pratique de son art envers les indigens avec autant de noblesse et de dévouement que de désintéressement.

Hôpital de la Trinité.

Des fouilles faites dans le mois d'août 1813, dans les cours des maisons, situées du côté du nord, des rues Greneta et S. Denis, pour de nouvelles constructions, découvrirent une grande quantité d'ossemens provenant de l'ancien cimetière de l'hôpital de la Trinité.

Cet hôpital, situé à l'angle desdites rues S. Denis et Greneta, fut fondé hors Paris, en 1202, sous le nom de *l'Hôpital de la Croix de la Reine*, pour assister les pauvres et donner l'hospitalité aux pèlerins dans leur passage à Paris. En 1707, il prit le nom d'*Hôpital de la Trinité.*

A la fin du quatorzième siècle, les confrères de la Passion y louèrent une grande salle pour y représenter les mystères. En 1598, l'Église fut rebâtie et agrandie. Le portail fut reconstruit en 1671. Cet hôpital a été démoli les premières années de la révolution.

Les ossemens recueillis dans les fouilles faites au mois d'août 1813, dans l'emplacement de cet hôpital, sont déposés dans les Catacombes, sous la date du 27 août, avec l'inscription de L'HÔPITAL DE LA TRINITÉ.

CHAPITRE CINQUIÈME.

ETAT PRÉSENT DES CATACOMBES.

Les nombreux transports d'ossemens qui eurent lieu depuis la suppression du cimetière des Innocens; le désordre et la confusion où l'état d'abandon dans lequel les Catacombes restèrent pendant la révolution; les éboulemens qui eurent lieu à différentes époques dans leur intérieur; les nombreuses infiltrations des eaux de la surface; la stagnation de l'air épais, humide et mal sain; les coulées de terre qui avaient obstrué les galeries; l'état de péril imminent que présentait, en beaucoup d'endroits, le ciel de la carrière, fendu, lézardé et prêt à s'abîmer; la nécessité de préparer de nouveaux espaces pour les transports qui pourraient encore avoir lieu, sans encombrer les galeries, enfin l'impossibilité de se porter par-tout où le service pouvait l'exiger, les terres éboulées confondues avec les ossemens, fermant les issues et ne permettant aucune espèce de

travail, furent autant de causes qui me déterminèrent, en 1810, à reporter dans les Catacombes une partie du grand atelier d'ouvriers établis pour la consolidation des excavations situées sous le cours de l'aquéduc d'Arcueil, dont je parlerai dans mon dernier Chapitre.

Pour conserver le souvenir de l'époque de ces travaux, j'ai fait placer, à l'entrée occidentale des Catacombes, l'inscription suivante qui rappelle à la fois le nom de M. Thiroux de Crosne, auquel la ville de Paris doit ce monument, et celui de M. le comte Frochot, cet intègre administrateur qui, victime de la plus cruelle tyrannie, en avait ordonné l'agrandissement et la restauration.

CATACOMBES
Etablies par ordre de M. Thiroux de Crosne,
Lieutenant-général de police, par les soins de
M. Charles-Axel Guillaumot, Inspecteur-général
des carrières,
MDCCLXXXVI

restaurées et augmentées par ordre
de M. le Comte Frochot, Conseiller-d'état,
Préfet du département de la Seine,
Par L. Héricart de Thury, Ingénieur en chef des mines,
Inspecteur-général des carrières,
MDCCCX.

Pendant les premiers mois, le nouvel atelier, établi dans les Catacombes, ne fut occupé qu'à déblayer les anciennes galeries, à en percer de nouvelles dans les masses mêmes d'ossemens qui, dans quelques endroits, avaient plus de trente mètres d'épaisseur, et à faire circuler dans tout l'ensemble de cet immense ossuaire un courant d'air libre et facile, qui peut être activé ou ralenti à volonté, suivant le besoin.

Je crois qu'il n'est point indifférent de faire connaître ici le moyen que j'ai employé pour activer, modérer et régler ainsi à volonté, dans les Catacombes, et généralement dans tous nos souterrains, le degré de circulation du courant d'air atmosphérique. Rien de plus simple, de moins dispendieux, de plus actif, et en même temps d'une application journalière plus facile dans une foule de circonstances. Les puits domestiques, ou qui fournissent l'eau dans les maisons situées au-dessus des terrains excavés, descendent plus bas que nos carrières, en formant dans nos souterrains autant de tours isolées. J'ai fait percer la maçonnerie de ces puits de manière à établir une communication de l'intérieur de leur tour avec nos carrières; un tube de verre

(tout simplement un goulot de bouteille cassée), a été placé dans cette ouverture et luté tout autour avec de la terre grasse. Ce tube se ferme avec un bouchon de liége. Lorsque, dans sa tournée, le conservateur des Catacombes s'aperçoit que l'air des travaux est stagnant, qu'il est lourd, qu'il est mélangé de gaz azote, hydrogène ou acide carbonique, enfin qu'il n'a point cette pureté et cette élasticité nécessaires pour la respiration des ouvriers et la combustion dés lumières, il débouche successivement un, deux, trois, et même tous ces tubes aspirateurs; il s'établit aussitôt une circulation plus ou moins active, qui rafraîchit et assainit, en peu d'instans, l'air des travaux. Si la combustion des lumières des ouvriers, par l'effet de ces courans, devient trop prompte et trop active, et par conséquent l'éclairage trop dispendieux, le chef d'atelier ferme une partie des aspirateurs. Chaque chef conducteur a appris, par une série d'observations, les heures les plus convenables pour l'ouverture et la fermeture; il connaît la marche qu'il doit suivre; enfin il sait que, suivant la hauteur du soleil ou la situation et la force du vent, il doit ouvrir ou fermer tel ou tel puits, dont la

bouche est dans un jardin, dans une cour, dans un angar, ou dans un endroit abrité et fermé de toutes parts. A moins d'avoir suivi la marche de la circulation de l'air de nos travaux, il est difficile de se faire une idée de toutes les irrégularités qu'elle présente, et de concevoir comment tel tube, qui fournit un courant d'air actif quand on l'ouvre, aspire au contraire peu d'heures après l'air des travaux. Ces irrégularités, qui peuvent paraître extraordinaires aux yeux de la plupart des curieux qui visitent les Catacombes, n'ont rien que de naturel pour le physicien, qui en trouve la cause dans la situation de la bouche du puits et dans la dilatation de leur colonne d'air, suivant le vent et leur exposition au soleil ou à l'ombre, à telle ou telle heure du jour. Mais je reviens à la description de nos Catacombes, dont je me suis trop écarté.

Après les premières dispositions, et lorsqu'on eut généralement constaté l'état du ciel, et les divers endroits qui exigeaient des travaux de réparation, on éleva des piliers par-tout où la nécessité en fut reconnue; et c'est dans la construction de ces mêmes piliers uniquement faits dans l'intention de

soutenir le ciel des Catacombes, que j'ai apporté le plus de soin pour que leurs proportions simples et sévères, mais cependant nobles et analogues à la localité, en fissent autant de monumens particuliers. C'est ainsi que furent élevés, dans les Catacombes hautes :

1°. Le pilier du *Memento*(1), situé dans une place triangulaire, et qui, de même forme, présente une croix sur ses trois faces.

2°. Le grand *Sacellum* des obélisques, dans un endroit où le ciel, lézardé de toute part dans le voisinage d'un fontis ou grand éboulement, exigeait de nombreux piliers et des murs de soutennement.

3°. Le pilier de l'*Imitation*, ainsi nommé parce qu'il porte sur ses quatre faces des inscriptions que j'ai puisées dans l'inimitable livre de Thomas Akempis, l'Imitation de N. S. J. C.

4°. L'obélisque triangulaire.

5°. La lampe sépulcrale.

6°. Le sarcophage du lacrymatoire.

7°. Le piédestal de S. Laurent.

---

(1) Ainsi appelé de l'inscription qu'il présente : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.*

8°. Le puits ou la source de l'Oubli.

Et 9°. Les murs d'enceinte qui cernent les sépultures des différentes époques de la révolution.

Et dans les Catacombes basses :

1°. Le grand pilier des Nuits Clémentines, dont chaque face présente une des plus belles strophes du poëme de *la Mort de Ganganelli*, *Clément XIV*.

2°. L'obélisque carré.

3°. La lampe sépulcrale, etc. etc.

Une rampe roide et escarpée servait anciennement de communication entre les hautes et basses Catacombes : l'abondance des infiltrations contribuait à en rendre la descente désagréable ou même périlleuse; j'y fis établir un grand escalier avec des pilastres toscans qui, engagés dans les ossemens, semblent, au premier aspect, n'être destinés qu'à décorer l'escalier, tandis qu'au fait ils sont de forts piliers de soutennement élevés sous un ciel dangereux (1).

(1) Nous avons vu avec plaisir plusieurs savans qui ont visité les Catacombes d'Égypte, faire le rapprochement de cet escalier des basses Catacombes avec l'entrée des tombeaux des rois.

Les issues des Catacombes n'offraient, comme leur intérieur, que des éboulemens des toutes parts; l'infiltration des eaux de la surface rendait les chemins impraticables par l'éboulement des terres délayées; le ciel s'était abîmé en plusieurs endroits; enfin les galeries n'avaient le plus souvent qu'un mètre de hauteur, et ce n'était qu'avec des difficultés extrêmes qu'on parvenait à entrer dans les Catacombes, ou à sortir de leur enceinte, à cause de la pente des terres humides et glissantes. Tous les chemins ont été dégagés des terres qui les obstruaient : des puisards ont été creusés de distance en distance pour faire perdre les eaux; les galeries ont reçu la hauteur et la largeur nécessaires : des vestibules ont été établis en avant des portes d'entrée; enfin des piliers et des murs ont été construits par-tout où le besoin l'a exigé.

C'est à ces grands travaux, faits en 1810 et 1811, avec la plus stricte économie, et sans qu'aucun fonds y ait été particulièrement ou spécialement affecté, que nous sommes parvenus à former nos Catacombes, monument sépulcral, jusque-là ignoré et encore aujourd'hui inconnu de la majeure partie des habitans de cette ville, aussi imposant que reli-

gieux, et tellement unique dans son genre que, de l'avis de tous les étrangers, voyageurs et artistes qui l'ont visité, il ne peut être comparé à aucun de ceux que nous a laissés l'antiquité.

CHAPITRE SIXIÈME.

INSCRIPTIONS DES CATACOMBES.

L'ASPECT lugubre que présentait l'intérieur de nos Catacombes, le sentiment de sombre mélancolie qu'elles imprimaient, la profonde tristesse dont généralement on ne pouvait se défendre dans un lieu où les témoins irrécusables de la plus entière destruction ne permettaient plus aucune diversion, enfin l'idée de tant de générations, dont les restes, entassés dans les entrailles de la terre, semblaient destinés à soutenir sa masse minée, excavée et ébranlée par la main de nos pères, ou venir y cacher leur néant à la nature, me déterminèrent à rompre la sinistre et noire monotonie de cet immense Ossuaire, par des inscriptions puisées dans l'Écriture sainte, les Poëtes et les Philosophes de tous les âges, et à réunir leurs plus belles sentences sur notre existence, sa fragilité, la mort, et enfin l'espoir d'une autre vie, idée aussi douce, aussi nécessaire qu'elle est consolante pour les malheureux.

Quelques personnes ont censuré le choix

de ces inscriptions, puisées également dans l'Écriture sainte et dans les Auteurs profanes, mais le plus généralement il a été approuvé. J'avais pressenti, dès le principe, les observations qui pourraient être faites; je n'ai pu un seul instant me dissimuler les réflexions que feraient naître certains passages des Philosophes de l'antiquité sur la mort; mais au milieu des ruines de toutes ces générations, entassées et confondues dans ce séjour du néant, j'ai cru pouvoir rappeler leurs idées, en ayant soin de leur opposer les plus beaux passages de l'Écriture ou même des Philosophes de leur temps sur l'espoir d'une autre vie; d'ailleurs je dois à la vérité de déclarer que plusieurs de ces sentences m'ont été adressées par des étrangers de distinction, tandis que d'autres étaient déjà écrites sur les piliers des Catacombes où je n'ai fait que les copier.

C'est le choix de ces mêmes inscriptions que je vais retracer ici; il m'a été tant de fois demandé, que je crois devoir répondre aux désirs du public. Elles sont toutes généralement déjà connues; quelques-unes seulement sont dues à des auteurs vivans, qui ont voulu garder l'anonyme.

I.

VESTIBULE DE LA PORTE DE L'OUEST.

Hæc lethi sedes; hìc plurima mortis imago
Erige vide ; maneat visum altâ mente repostum.

Aspice reliquias fratrum, moriture viator
Cras tibi : disce ergo vivere, disce mori.

Hìc Pauper divesque jacent, hìc servus, herusque
Doctus et indoctus ; cur, homo vane, tumes?

Hos regit imperio mors ; omnes omnibus æquat,
Aspice dicque abiens : pulvis et umbra sumus (1).

II

Arrête ! c'est ici l'empire de la mort !

III.

AU-DESSUS DE LA PORTE D'ENTRÉE.

Dans ces lieux souterrains, dans ces sombres abîmes,
La mort confusément entasse ses victimes (2).

IV.

SUR LES DEUX PILIERS DE LA PORTE DES CATACOMBES.

Has ultrà metas requiescunt beatam spem expectantes.

Au-delà de ces bornes ils reposent en attendant une autre vie (3).

---

(1) Hezette, vicaire de S. Jacques-du-Haut-Pas.

(2) Legouvé, poëme des Sépultures.

(3) Cette belle inscription est celle qui était sur le pilier de l'ancien cimetière de l'Église S. Sulpice.

V.

ENTRÉE DES CATACOMBES HAUTES.

Lasciate speranza, voi ch'intrate (1).

Abandonnez tout espoir, vous qui pénétrez dans ces lieux.

VI.

SUR UN CYPPE.

La mort nous a frappés; craignez aussi ses coups:
Elle est à vos côtés; Mortels, préparez-vous (2).

VII.

CRYPTE DE LA VÉRITÉ.

Venez, gens du monde, venez dans ces demeures silencieuses; et votre âme, alors tranquille, sera frappée de la voix qui s'élève de leur intérieur : « C'est ici que le plus grand des maîtres, *le Tombeau*, tient son école de vérité. » (3)

VIII.

Æquat omnes cinis; impares nascimur; pares morimur (4).

La mort nous confond tous sous un même niveau;
La distance des rangs se perd dans le tombeau.

(1) Dant infern., c. III, Inscription des portes de l'Enfer.
(2) Hezette.
(3) Tomb. de Hervey.
(4) Senec.

IX.

Ουκ ὅσιη φθιμένοισιν (1).
Non fas est mortuis insultare.
C'est une impiété que d'insulter aux morts.

X.

Notre sol n'est formé que de poussière humaine;
Songe donc, quel que soit le motif qui t'amène,
Que tes pieds vont ici fouler à chaque pas
Un informe débris, monument du trépas (2).

XI.

PILIER DE L'IMITATION.

Heureux celui qui a toujours devant les yeux l'heure de sa mort, et qui se dispose tous les jours à mourir (3) !

Si vous avez vu quelquefois mourir un homme, considérez toujours que le même sort vous attend (4) !

Pensez au matin que vous n'irez peut-être pas jusqu'au soir, et au soir que vous n'irez peut-être pas jusqu'au matin (5).

Insensé que vous êtes, pourquoi vous promettez-vous de vivre long-temps, vous qui ne pouvez compter sur un seul jour (6)?

---

(1) Hom., Odyss. XXII, v. 412.
(2) Legouvé.
(3) Imitation de J. C., liv. I, chap. XXIII, v. 2. 3. 7.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*

XII.

CRYPTE DE LA MORT ET DE L'ÉTERNITÉ.

Mortel qui ne sait pas ce que vaut un instant, cours le demander à l'homme étendu sur son lit de mort (1).

XIII.

Tumulus eum Æternitate communicat (2).
Le Tombeau communique avec l'Éternité.

XIV.

Mors sequitur vitam; mortem altera vita sequetur,
Vita beata bonis, aspera vita malis (3).

XV.

Hucusque advenies, nec fas transire; tumentes
Confringes fluctus hic, homo vane, tuos (4).

XVI.

CRYPTE DE CATON.

Ne timeas illam, quæ vitæ est ultima finis;
Qui mortem metuit, quod vivit perdit idipsum (5).

---

(1) Imitation de J. C., liv. I, chap. XXIII, v. 2. 3. 7.
(2) Sti Ephraem Syri, Cant funebr.
(3) Hezette.
(4) *Ibid.*
(5) Caton, Distiq. lib. 1, v. 71.

XVII.

ALLÉE DE JOB.

Breves anni transeunt : et semitam perquam non revertar ambulo (1).

Mes années s'écoulent rapidement; ma vie est un sentier par lequel je ne reviendrai plus.

XVIII.

Quæris quo jaceas post obitum loco? Quo non nata jacent (2).

Vous voulez savoir où vous irez après la mort? ce sera dans le séjour de ceux qui ne sont pas encore nés.

XIX.

SUR LA ROCHE, DERRIÈRE LE SARCOPHAGE DU LACRYMATOIRE, DIT LE *TOMBEAU DE GILBERT* (3).

Silence, êtres mortels! vaines grandeurs, silence!

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs :
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

---

(1) Job. XVI.

(2) Senec. Troad. Act. II.

Cette pensée bizarre, qui signale tout le matérialisme de son auteur, ne peut soutenir la comparaison des pensées religieuses et consolantes qui nous promettent une autre vie.

(3) Gilbert (Nicolas-Joseph-Laurent), né à Fontenoy-le-Château, près de Nancy, était un jeune poëte, plein de feu et de verve, qui mourut à la fleur de son âge.

Soyez béni, mon Dieu, vous qui daignez me rendre
L'innocence et son noble orgueil !
Vous qui, pour protéger le repos de ma cendre,
Veillerez près de mon cercueil (1) !

XX.

DANS L'ALLÉE DU MEMENTO.

Un cri religieux, le cri de la nature,
Vous dit : Pleurez, priez sur cette sépulture ;
Vos amis, vos parens dorment dans ce séjour,
Monument vénérable et de deuil et d'amour (2).

XXI.

PILIER TRIANGULAIRE, ou CROIX DU MEMENTO.

Memento, Homo quia, pulvis es, et in pulverem reverteris.

Mortel, souviens-toi que tu n'es que poussière, et que tu dois retourner en poussière (3).

XXII.

Defecerunt sicut fumus dies mei, et ossa mea sicut cremium aruerunt (4).

Mes jours ont été dissipés comme la fumée, et mes os seront consumés comme un bûcher.

---

(1) Gilbert, Stances sur la Mort.
(2) Delille, *Imagination*.
(3) Messe du Jour des Cendres.
(4) Ps. 101.

XXIII.

SACELLUM ou CRYPTE DES OBÉLISQUES, SUR LE DEVANT DE L'AUTEL OU DU SARCOPHAGE.

Hic in somno pacis requiescunt majores.

Ici, dans le silence de la paix, reposent nos ancêtres.

XXIV.

AU-DESSUS DE L'AUTEL.

Homo sicut fenum dies ejus : tanquam flos agri sic efflorebit ; quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet : et non cognoscet ampliùs locum suum (1).

La vie de l'homme passe comme l'herbe des champs; elle brille comme une fleur dans la campagne : un vent souffle, elle se dessèche; il n'en reste aucune trace dans le lieu même où elle était née.

XXV.

Judici vivorum et mortuorum (2).

XXVI.

SUR LES TABLES OU CANONS DE L'AUTEL.

Principium et finis.

Naissance, mort, éternité.

XXVII.

Qui dormiunt in terræ pulvere evigilabunt : alii in vitam æternam; alii in opprobrium (3).

Ceux qui reposent dans le sein de la terre s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour l'opprobre.

---

(1) Ps. 12, v. 15 et 16.
(2) Act. apost. 10, 12.
(3) Daniel, XII, I.

XXVIII.

SUR LES PILIERS DE L'ENTRÉE DE LA CRYPTE DE LEGOUVÉ.

Protéger les tombeaux, c'est honorer les morts (1).

XXIX.

Nos jours sont un instant, c'est la feuille qui tombe (2).

XXX.

AU FOND DE LA CRYPTE.

Tel est donc de la mort l'inévitable empire!
Vertueux ou méchant, il faut que l'homme expire:
La foule des humains est un faible troupeau,
Qu'effroyable pasteur, le Temps mène au tombeau.

Qu'il me soit permis de suspendre un moment le cours de ces inscriptions, pour faire connaître, au sujet de cette dernière, un procès-verbal dressé par M. Gambier-Lapierre, le 7 décembre 1811, lors de la visite des Catacombes par M. Legouvé et sa famille. Cette pièce m'a paru présenter trop d'intérêt pour la conserver secrète dans nos archives. Je ne doute point que les amis de cet estimable et trop malheureux poëte ne me sachent gré d'avoir rappelé ici celui qui tour à tour sut manier, avec tant de grâces, de charmes et de sensibilité, la touche harmo-

(1) J. Delille.
(2) Ducis.

nieuse de Delille, et les couleurs rembrunies ou sévères d'Young et d'Hervey (1).

---

(1) Legouvé (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), né à Paris le 23 juin 1764, élu membre de la deuxième classe de l'Institut le 16 mars 1799, auteur de la *Mort d'Abel*, *Laurence*, *Épicharis et Néron*, *Étéocle et Polynice*, *Quintus Fabius*, et la *Mort d'Henri IV*, tragédies, du *Mérite des Femmes*, des *Souvenirs*, des *Sépultures*, de la *Mélancolie*, poëmes, mourut le 30 août 1812, à l'âge de quarante-huit ans, après une longue et cruelle maladie. M. Lemercier, son ami, prononça sur sa tombe un éloge funèbre qui fit verser des larmes abondantes à tous ceux qui assistèrent à ses obsèques. Il est, en effet, impossible de ne pas lire sans attendrissement les passages suivans :

« Adieu, Legouvé, adieu ! les Muses perdent en toi un gracieux » et élégant interprète ; l'amitié pleure en te quittant un aimable » et fidèle compagnon, un confident sensible ; elle te dit adieu » pour jamais !

» . . . . La mort ne nous a même pas laissé le temps de » rassembler tes collègues pour te rendre les devoirs funéraires. » Tu n'es environné que de tes parens, que d'un petit nombre de » tes admirateurs ; tu n'as été suivi que de tes amis. Nulle pompe » autour de toi ; point d'autre cortége que les cœurs qui te furent » acquis par tes sentimens affectueux et doux, et qui te demeurent » attachés au-delà de la vie.

» . . . . Legouvé, par ses seuls ouvrages, a rempli les deux » préceptes les plus importans d'un art qui prescrit d'inspirer » l'horreur du mal et l'amour du bien . . . . . Voyageur égaré dans » le pénible passage de la vie, la lassitude de ses maux et de sa » route dut lui faire envier le sommeil auquel s'abandonna le Tasse, » lorsqu'il se coucha, comme lui, sur les lauriers poétiques ; » comme lui, ses délicatesses d'organes, facilement ébranlés par » leur mobilité même, le condamnèrent à survivre à sa noble intel- » ligence : comme lui, ces passions d'une âme tendre, ces crédulités » du cœur trop souvent blessé par les ingratitudes, exaltèrent à » l'excès les ressentimens de son esprit. . . . . . Pour tout dire » enfin, la même sensibilité, dangereuse source de la verve et des

Cejourd'hui samedi sept décembre mil huit cent onze, nous Pierre Gambier, Conducteur des travaux de l'Inspection générale des Carrières et Conservateur des Catacombes, nous avons introduit dans icelles, par l'escalier de la barrière d'Orléans, la société de M. Legouvé. MM. Prost, Lemercier, de Mazencourt, Lemit et Duclos, s'empressaient tous également de

» talens. devint en lui la triste cause d'une infirmité de jugement, » infirmité la plus déplorable de toutes celles que subissent les » hommes, puisqu'elle menace même le génie.... O supplices » d'un innocent. pires que les tourmens mérités par le crime! O » longues angoisses, que la vengeance n'oserait souhaiter à son » ennemi! O mortelle maladie, qui doit faire trembler sur-tout » ceux qui ne savent pas la respecter!

» En y pensant. loin de plaindre notre collègue, j'ose bénir un » trépas qui le ravit à cette fausse existence plus funeste que la » mort. Consolons-nous dans la vue de la paix que lui accorde » la Divinité; ne regardons plus sa dépouille; n envisageons de » lui que ce qu'il a de glorieux : obéissons aux conseils de sa » touchante poésie: c'est ici qu'il convient de répéter ces vœux » qu'il exprima pour lui-même, lorsqu'il chantait le *Souvenir* en » des vers dignes de le lui assurer.

Quelquefois mes amis s'entretiendront de moi :
Je reste dans leurs cœurs, je vivrai dans leurs larmes.
Ce tableau de la mort adoucit les alarmes;
Et l'espoir des regrets que tout mortel attend,
Est un dernier bonheur à son dernier instant.

» Puisse, infortuné! cette vérité attendrissante, revêtue des » charmes de ton style, avoir remplacé, quand tu expiras. les » idées sinistres de ton isolement et de ta destruction! Oui, tu vis » en notre pensée; oui, tes amis te pleurent..... Ils n'auraient » pas eu besoin de t'entendre rappeler tes concitoyens au respect » des sépultures pour venir honorer la tienne..... Dors satisfait; » tes parens, tes amis, tous nos cœurs te répondent qu'ils con- » serveront ta mémoire. Adieu! »

donner des soins particuliers à M. Legouvé, qui m'a paru avoir l'esprit égaré, autant que j'ai pu en juger par les observations et les réflexions qu'il nous a faites en descendant l'escalier.

Aussitôt que M. Legouvé, que j'observais, a eu passé la porte des Catacombes, et qu'il a eu fait quelques pas dans leur enceinte, il nous a paru rendu à lui-même. Son attention s'est portée sur les inscriptions; il les a successivement lues les unes après les autres, en faisant sur chacune d'elles des réflexions que ses amis écoutaient avec le double intérêt que lui inspiraient l'amitié et l'état de M. Legouvé.

Arrivé dans la crypte qui présente ces vers :

Tel est donc de la mort l'inévitable empire!
Vertueux ou méchant, il faut que l'homme expire;
La foule des humains est un faible troupeau,
Qu'effroyable pasteur, le Temps mène au tombeau.

M. Legouvé s'est écrié, avec surprise et satisfaction : *Eh! ces vers sont de moi? Qui a fait le choix de cette inscription?* — *M. Héricart de Thury*, lui ai-je répondu. — *Ah, remerciez-le bien pour moi, je vous prie! Il a parfaitement choisi. Ce dernier vers*

Qu'effroyable pasteur, le Temps mène au tombeau.

est bon, il est un de mes meilleurs.

Pendant cette scène, tous les amis de M. Legouvé paraissaient vivement émus. Une parente de M. Legouvé, qui était présente, lui demanda, les larmes

aux yeux, duquel de ses ouvrages ces vers étaient extraits; *du poëme de la Mélancolie*, a-t-il aussitôt répondu.

En continuant sa promenade, M. Legouvé s'est arrêté devant les inscriptions tirées de Lemierre, de Malfilâtre et de Gilbert, dont les vers fixèrent particulièrement son attention, mais à part lui et sans aucune communication de ses idées ou réflexions.

Enfin, en sortant des Catacombes, M. Legouvé nous a paru plutôt absorbé qu'égaré; et, quand je lui ai présenté mon registre de sortie, dont il a parcouru froidement et sans observations les pensées et les signatures, il a d'abord signé *Legouvé;* puis il a ajouté, après une légère pause et en se portant la main au front, comme s'il eût voulu recueillir ses idées, *le néant.*

XXXI.

CRYPTE D'EZÉCHIEL.

Ossa arida, audite verbum Domini (1).

Ossemens desséchés, entendez la parole de Dieu.

XXXII.

Où est-elle la mort? Toujours future ou passée : à peine est-elle présente, que déjà elle n'est plus (2).

---

(1) Ezéchiel, c. 37.

(2) Marc Aurel.

XXXIII.

CRYPTE DE LA RÉSURRECTION.

Canet tuba, et mortui resurgent incorrupti; oportet enim corruptibile hoc induere in corruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem (1).

Au son de la trompette les morts ressusciteront incorruptibles; car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité.

XXXIV.

IMITATION DE LA MÊME PENSÉE.

Honneur à Jehovah, dont la toute-puissance,
Des corps ressuscités épurant la substance,
Élève jusqu'à lui la faible humanité,
Et la revêt de gloire et d'immortalité (2).

XXXV.

GALERIE DE LEMIERRE.

Quels enclos sont ouverts? Quelles étroites places
Occupe entre ces murs la cendre de ces races?
C'est dans ces lieux d'oubli, c'est parmi ces tombeaux
Que le Temps et la Mort viennent croiser leur faux.
Que de morts entassés et pressés sous la terre!
Le nombre ici n'est rien, la foule est solitaire (3).

---

(1) S. Paul, I. Epist. c. XV, 53.

(2) Treneuil, Élégie sur les Tombeaux de S. Denis.

(3) Lemierre. Je ne connais pas de vers qui ait à la fois excité plus d'admiration et plus de critique que ce dernier. Le Conservateur a fait, à ce sujet, des observations assez piquantes, dont le relevé présente une parité remarquable dans les opinions.

XXXVI.

CRYPTE DE LA FONTAINE.

La mort ne surprend point le sage;
Il est toujours prêt à partir,
S'étant su lui-même avertir
Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.
Ce temps, hélas! embrasse tous les temps:
Qu'on le partage en jours, en heures, en momens,
Il n'en est point qu'il ne comprenne
Dans le fatal tribut; tous sont de son domaine.
Et le premier instant où les enfans des rois
Ouvrent les yeux à la lumière,
Est celui qui vient quelquefois
Fermer pour toujours leur paupière.
Défendez-vous par la grandeur;
Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse;
La mort ravit tout sans pudeur;
Un jour le monde entier accroîtra sa richesse.

La Fontaine.

XXXVII.

PILIER DE VIRGILE.

Felix, qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes, et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari(1)!

Heureux celui qui, remontant à la source des choses, s'est défait de toute crainte, qui se rit du destin, et qui sous ses pieds a mis les frayeurs de l'insatiable Achéron!

(1) Virgil. Georgicon, lib. II.

Heureux le sage, instruit des lois de la nature,
Qui du vaste univers embrasse la structure,
Qui dompte et foule aux pieds d'importunes erreurs,
Le sort inexorable et les fausses terreurs;
Qui regarde en pitié les fables du Ténare,
Et s'endort au vain bruit de l'Achéron avare!

XXXVIII.

Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
Prima fugit; subeunt morbi, tristique senectus:
Et labor, et duræ rapit inclementia mortis (1).

Hélas! nos plus beaux jours s'envolent les premiers:
Un essaim de douleurs bientôt nous environne;
La vieillesse nous glace, et la mort nous moissonne (2).

XXXIX.

CRYPTE DU NÉANT.

Ortus cuncta suos repetunt, matremque requirunt
et redit ad nihilum quod nihil ante fuit (3).

Tout retourne à sa source, tout revient à la terre; ce qui fut tiré du néant doit retourner au néant.

XL.

CRYPTE DU JUGEMENT DERNIER.

Sortez de la nuit éternelle;
Rassemblez-vous, âmes des morts;
Et, reprenant vos mêmes corps,
Paraissez devant Dieu, c'est Dieu qui vous appelle (4).

(1) Georg. Virgil lib. III, 66.
(2) Delille, Georgiq.
(3) Lucret. de Rerum nat.
(4) Gilbert, *Jugement dernier*.

XLI.

CRYPTE DE LA SÉPULTURE DES VICTIMES DES 2 ET 3 SEPTEMBRE 1792.

D. O. M.

PIIS MANIBUS.

Civium diebus IIª et IIIª septembris anno Domini MDCCXCII Lutetiæ trucidatorum.

Hic palmam expectant cives virtutis amore
Conspicui; Cives Patriæ, legumque Deique
Cultores, diris heu! tempestatibus acti,
Immoti tamen, ut scopuli, rectique tenaces,
Supremæ plebis deliramenta perosi.
Hos, dùm crudelis discordia sceptra tenebat
Hortatrix scelerum, contemptaque jura jacebant,
Sævâ cæde cohors furiis incensa peremit.
Siste gradum, inque pios fletus erumpe, viator,
Castas funde preces et candida lilia sparge.
Lux perpetua luceat eis (1).

XLII.

Det illis Dominus invenire misericordiam à Domino in illâ die (2).

XLIII.

AU REVERS DU TOMBEAU DES VICTIMES DES 2 ET 3 SEPTEMBRE.

Vous avez vu tomber les plus illustres têtes;
Et vous pourriez encore, insensés que vous êtes,
Ignorer le tribut que l'on doit à la mort!

---

(1) Hezette.

(2) Paul II, *ad Timoth.*, 1, 18.

Non, non, tout doit franchir ce terrible passage,
Le riche et l'indigent, l'imprudent et le sage,
Sujets à même loi, subissent même sort (1).

XLIV.

Quels effoyables abîmes
S'entr'ouvrent autour de moi !
Quel déluge de victimes
S'offrent à mes yeux pleins d'effroi !
Quelle épouvantable image
De morts, de sang, de carnage
Frappe mes regards tremblans!
Et quels glaives invisibles
Percent de coups si terribles
Ces corps pâles et sanglans? (2)

XLV.

SÉPULTURE DES CORPS RETIRÉS DES CERCUEILS DE PLOMB DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS (3).

. . . . Nos ombres désolées
Désertent en pleurant leurs pompeux mausolées;
Deux fois nous descendons dans la nuit des tombeaux!
. . . .
Plus heureux ces mortels ignorés du vulgaire,
Qui, sans être aperçus, ont passé sur la terre!
Leurs paisibles cercueils, respectés des méchans,
N'éprouveront au moins que l'outrage des ans.

(1) Jean-Baptiste Rousseau.
(2) *Idem.*
(3) Voyez plus haut, p. 203.

XLVI.

GRANDE GALERIE DES CATACOMBES.

Qu'est-ce que chaque race? une ombre après une ombre.
Nous vivons un moment sur des siècles sans nombre.
Nos tristes souvenirs vont s'éteindre avec nous:
Une autre vie, ô Temps! se dérobe à tes coups (1).

XLVII.

Crois-tu que la mort soit loin de toi? peut-être en ce moment vole-t-elle sur ta tête, et te menace-t-elle du coup fatal (2).

XLVIII.

CRYPTE DE JÉRÉMIE.

VIOLATION ET PROFANATION DES TOMBEAUX EN 1793.

In illo Tempore, ejicient ossa Regum et ossa principum ejus, et ossa sacerdotum, et ossa prophetarum, et ossa eorum qui habitaverunt Jerusalem, de sepulchris suis!!! Expandent ea ad solem et lunam et omnem militiam!!! non colligentur et non sepelientur: in sterquilinium super faciem terræ erunt (3).

En ce temps-là les os des Rois, les os des Princes, les os des Prêtres, les os des habitans de cette ville seront jetés hors de leur sépulture. Ils resteront exposés au soleil, à la lune, et à toute la milice....

On ne les ramassera point, on ne les ensevelira point; on les laissera sur la terre comme un fumier.

(1) Lemierre.
(2) Marc Aurel.
(3) Jérémie, c. VIII, 1. 2.

XLIX.

Sicut aqua effusus sum, et dispersa sunt omnia ossa mea (1).

Ma vie s'est écoulée avec la rapidité d'un torrent, et mes os ont été dispersés.

L.

CRYPTE DE L'AUTRE VIE.

O Mort! est-il donc vrai que nos âmes heureuses
N'ont rien à redouter de tes fureurs affreuses?
Et qu'au moment cruel qui nous ravit le jour,
Tes victimes ne font que changer de séjour?
Quoi! même après l'instant où tes ailes funèbres
M'auront enseveli dans tes noires ténèbres,
Je vivrais! Doux espoir! que j'aime à m'y livrer!
De quelle ardeur céleste il vient de m'enivrer (2)!

LI.

CRYPTE D'HERVEY.

C'est ici qu'il convient à l'homme d'être sérieux, et de tenir son âme ouverte aux inspirations de la religion. Puissé-je n'entrer jamais dans cette demeure sacrée qu'avec terreur et respect!

O Mort! que ton approche est terrible pour l'homme qui tourmenta sa vie de vaines inquiétudes de ce monde, et qui ne leva jamais les yeux vers le ciel.

(1) Ps. XXI, v. 14.
(2) Racin., Relig. c. II.

Mortel, rachète le temps; mets à profit l'instant où tu respires; tu touches aux bords de l'éternité; tu vas bientôt devenir ce que sont ceux que tu contemples ici.

Le cercueil est la borne où s'arrêtent tous les desseins des hommes : ambition, tu peux aller jusque-là; mais tu ne passeras point au-delà.

LII.

FONTAINE DE LA SAMARITAINE.

Omnis qui bibit ex aqua hac, sitiet iterum. Qui autem biberit ex aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum; sed aqua quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam (2).

Quiconque boit de cette eau aura encore soif : au lieu que celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif; et l'eau que je lui donnerai deviendra, en lui, une fontaine d'eau qui rejaillira jusque dans l'autre vie.

---

(1) Cette fontaine avait primitivement été appelée la *Source de l'Oubli* ou *du Léthé*, et j'y avais fait mettre cette inscription :

> . . . . Animæ quibus altera fato
> Corpora debentur Lethæi ad fluminis undam
> Securos latices et longa oblivia potant.
>
> ÆNEID., lib. VI, 713.

à laquelle j'ai depuis substitué les paroles de Jésus-Christ à la Samaritaine, au Puits de Jacob, près de la ville de Sichar.

(2) Evang. sec. Joann. c. IV, v. 13, 14.

LIII.

SUR LA PORTE DE L'EST, ou DU PORT-MAHON.

Quocumque ingrederis, sequitur mors, corporis umbra (1).

La mort te suit à chaque pas, comme l'ombre de ton corps.

LIV.

Tels qu'un flambeau qui se consume en s'allumant, nous commençons à mourir en naissant (2).

LV.

CRYPTE DE L'ÉCLÉSIASTE.

Memento Creatoris tui in diebus juventutis tuæ, antequàm veniat tempus afflictionis (3).

Memento iræ in die consummationis (4).

Memento novissimorum, noli oblivisci (5).

Memento iræ, quoniam non tardabit (6).

LVI.

CRYPTE D'OVIDE.

Tendimus huc omnes; metam properamus ad unam
Omnia sub leges mors vocat atra suas.
Scilicet omne sacrum mors importuna profanat
Omnibus obscuras injicit illa manus (7).

---

(1) Cat. Distiq. lib. IV, v. 37.
(2) Marc Aurel.
(3) Eclesiaste 12, 1.
(4) Eclesiastiq. 18. 24.
(5) Eclesiastiq. 38, 21.
(6) Eclesiastiq. 7, 18.
(7) Ovid.

LVII.

ESCALIER DES CATACOMBES BASSES, SUR LE ROCHER EN FACE DE LA DESCENTE.

Umbrarum hic locus est somni, noctisque soporæ.

C'est ici le séjour des ombres, d'un sommeil sans réveil et d'une nuit éternelle.

LVIII.

DANS L'ALLÉE PRINCIPALE DES CATACOMBES BASSES.

La même loi par-tout suivie
Nous soumet tous au même sort.
Le premier moment de la vie
Est le premier pas vers la mort.

LIX.

Notre esprit n'est qu'un souffle, une ombre passagère,
Et le corps qu'il anime, une cendre légère
Dont la mort chaque jour prouve l'infirmité.
Etouffés tôt ou tard dans ses bras invincibles,
Nous serons tous alors cadavres insensibles
Comme n'ayant jamais été (1).

LX.

Qu'est-ce que la mort? Est-ce dissipation, résolution en atômes, anéantissement? ou, comme la naissance, est-elle un mystère de la nature, une nouvelle combinaison des mêmes élémens (2)?

(1) J. B. Rousseau.
(2) Marc Aurel.

LXI.

TEMPLE DE LA MORT.

Un monstre sans raison, aussi bien que sans yeux,
Est la divinité qu'on adore en ces lieux:
On l'appelle la Mort, et son cruel empire
S'étend également sur tout ce qui respire (1).

LXII.

Quelle présomption à l'homme de compter sur le lendemain! Où est-il ce lendemain? Combien d'hommes iront le chercher hors de ce monde! Ici-bas il n'est sûr pour personne (2).

LXIII.

Combien de ceux qui étaient entrés dans le monde avec toi en sont déjà sortis! Leur vie a été moissonnée comme des épis dont les uns sont mûrs et les autres encore verts (3).

LXIV.

GRAND PILIER SÉPULCRAL DES NUITS CLÉMENTINES SOUS LA TOMBE ISOIRE.

Esistenza dell uom. Solo un istante
Infra il nulla e la tomba altro non sei:
Allo spettocol fiero errano avante.

---

(1) *Temple de la Mort*, par Philippe Habert, mort en 1637, poëme aujourd'hui à peine connu, qui offre quelques belles idées et quelques beaux vers, mais qui ne se soutient pas.

(2) Marc Aurel.

(3) *Idem*.

Miserabil comparsa, arma e trofei;
Fugge la tela, e appar cambiato il soglio
In erto si ma ruinoso scoglio (1).

Existence de l'homme, tu n'es, hélas! qu'un point imperceptible entre le néant et le tombeau; armes, victoires, trophées, vains simulacres de notre orgueil, vous fuyez avec la rapidité d'un trait. Votre éclat naguère brillait comme celui du soleil, et tout-à-coup il s'est changé en un effroyable écueil.

LXV.

Parlate, orridi avanzi; or che rimane
Dei vantati d'onor gradi, e contrasti?
Non son follie disuguaglianze umane?
Ove son tanti nomi, e tanti fasti?
E poiché andar del mortal fango scarchi
Che distingue i pastor dai gran Monarchi (2).

Parlez, affreux débris; parlez: que vous reste-t-il des biens, des rangs, et des honneurs si vantés? Que sont devenues ces distinctions éphémères? Où sont ces grands noms, ces titres, ces qualités et tout leur faste? Qui pourrait jamais ici distinguer les cendres du berger de celles du plus puissant monarque.

LXVI.

Esistenza dell uom? te breve avversa
Troppo ai desir la cieca gente accusa

(1) *Notti Clementine poema in quattro Canti, in morte della Santa memoria di Clemente XIV, Pontefice ottimo massimo, di Giorgi. Bertola. Arezzo*, MDCCLXXV.

(2) Nott. Clément, 1, 8.

E a mille obietti frivoli conversa,
L'ommagio d'un pensier poi ti ricusa,
Ma vegetando coll errore a lato
Muore al di mille volte anzi suo fato (1).

Existence de l'homme! le monde t'accuse aveuglément de passer trop rapidement pour exécuter ses désirs. Le monde te consume en mille objets frivoles, sans te consacrer l'hommage d'une seule pensée. Hélas! l'homme végète à côté de l'erreur, mourant mille fois, par la violence de ses passions, avant d'atteindre sa destinée.

LXVII.

O poca oscura cenere, ti veggo
E mal ciò che m'inspiri, esprimer tento;
Io leggo in te dure vicende, io leggo,
I perigli d'un tardo pentimento;
E mentre in te riguardo, e a te ripenso
M'appare il mundo un punto nell immenso (2).

Oh! poussière obscure! si tu ne me prêtes toi-même des paroles et des images, comment rendrai-je ce que tu m'inspires? Je lis sur tes atomes l'histoire de nos vicissitudes, j'y lis les dangers d'un repentir trop tardif; et, à mesure que je t'observe ou que je t'analyse, le monde déclinant à mes yeux n'est plus qu'un point dans l'immensité.

---

(1) Nott. Clément. 1, 6.
(2) *Ibid.*, 1, 9.

LXVIII.

DANS L'ALLÉE DE L'OBÉLISQUE DES BASSES CATACOMBES.

Insensés, nous parlons en maîtres,
Nous qui dans l'océan des êtres
Nageons tristement confondus;
Nous dont l'existence légère,
Pareille à l'ombre passagère,
Commence, paraît, et n'est plus (1).

LXIX.

Stat sua cuique dies; breve et irreparabile tempus
Omnibus est vitæ; sed famam extendere factis,
Hoc virtutis opus.... (2)
Chaque mortel paraît, disparaît sans retour;
Mais par d'illustres faits vivre dans la mémoire;
Voilà la récompense et le droit de la gloire (3).

LXX.

SUR LE CYPPE.

Primùm non nasci, alterum quàm citò mori (4).

(1) Malfilâtre, ou mieux Malfillastre (Jacques-Charles-Louis), né à S. Jean-de-Caen, le 8 octobre 1762, est remarquable par l'élégance, la pureté et l'harmonie de son style. Ses odes, dont plusieurs sont inédites, présentent des strophes de la première beauté, et qui font regretter qu'une mort prématurée l'ait enlevé à la littérature. Il mourut à Paris, à l'âge de trente-cinq ans, le 6 mai 1767. Les mœurs de Malfillastre étaient douces et simples, son caractère timide lui faisait fuir le grand monde pour vivre dans la solitude.

(2) Æneid. lib. X, v. 467.

(3) Delille, lib. X.

(4) Cicero.

LXXI.

INSCRIPTION DE LA LAMPE SÉPULCRALE.

Quelle est ta destinée, homme présomptueux?
Ici bas ta durée éphémère et débile
Est plus fragile, hélas! que la lampe d'argile,
Qui, dans ce gouffre obscur, t'éclaire de ses feux.

LXXII.

PILIER D'HORACE.

Pallida mors æquo pulsat pede
Pauperum tabernas Regumque turres.

LXXIII.

CRYPTE DE MALHERBES.

La mort a ses rigueurs à nulle autre pareilles;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos Rois.

De murmurer contre elle et perdre patience,
Il est mal à propos;
Vouloir ce que Dieu veut, est la seule science
Qui nous met en repos (1).

---

(1) Malherbes, Stances. Consolation à M. Duperier, sur la mort de sa Fille, liv. I, X. Ces stances furent faites avant 1599.

LXXIV.

CRYPTE D'ANACRÉON.

Τί μου' πόνων, τι μου' γίων
Τί μοί μελτί μεριμνω;
Θανθίν με δεί, χαν μη τέλω
Τί δὲ τον Βίον πλανῶμαί. (1)

IMITATION.

Pourquoi tous ces regrets, cette peine infinie?
Pourquoi sur notre sort et pleurer et gémir?
Puisqu'il faut tôt ou tard malgré nos soins mourir;
Amis, ne troublons point le rêve de la vie.

LXXV.

Omne crede diem tibi diluxisse supremum (2).
Croyez que chaque jour est pour vous le dernier.

LXXVI.

Le Trépas vient tout guérir;
Mais ne bougeons d'où nous sommes;
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes (3).

LXXVII.

Debilem facito manu
Debilem pede, coxâ;

(1) Anacréon.
(2) Horace.
(3) Lafontaine.

Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes :
Vita dum super est, bene est
Hanc mihi, vel acutd
Si sedeam cruce sustine (1).

LXXVIII.

Sicut unda dies nostri fluxerunt.

LXXIX.

CRYPTE DE LA PASSION.

Consummatum est (2).

Tout est consommé.

LXXX.

CRYPTE DES VANITÉS.

Vanité des vanités, tout n'est que vanité.

Vanità delle vanità, è tutte le cose sono vanità.

Vanity of vanities, every thing vanity in the world.

Vanitas vanitatum, omnia vanitas.

Ματαιοτη ματαιοτηϲ, χπαντα ματαιοτηϲ.

---

(1) Vers de Mécénas, conservés par Sénecq., Epist. 101.

IMITATION DE LA FONTAINE.

. . . . Qu'on me rende impotent,
Cul de jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive, c'est assez : je suis plus que content.

(2) Evangil. S. Jean XIX, 30.

LXXXI.

PORTE DE LA TOMBE ISOIRE.

Lata porta et spaciosa via est quæ ducit ad perditionem (1).

La porte de la perdition est large, et le chemin qui y mène est spacieux.

LXXXII.

Noctes atque dies patet atri janua ditis (2).

Les palais de la Mort nuit et jour sont ouverts (3).

LXXXIII.

Cur non ut plenus vitæ conviva recedis (4).

Sortez-donc de la vie, ainsi que d'un banquet (5).

LXXXIV.

AU-DESSUS DE LA PORTE.

Non metuit mortem, qui scit contemnere vitam (6).

Il ne craint point la mort, celui qui sait mépriser la vie.

LXXXV.

La tombe est un asile, et la mort un bienfait (7).

---

(1) S. Math. VII, v. 13.
(2) Virgil. lib. VI.
(3) Delille.
(4) Lucret. lib. III.
(5) La Fontaine.
(6) Caton, Distique, lib. IV, v. 22.
(7) Roucher, *Printemps d'un proscrit*, ch. III.

LXXXVI.

A LA SORTIE DES CATACOMBES.

Mors te manet certissima;
Incerta sed mortis dies.
Ut mente semper excubes,
Homo latet lux ultima (1).

LXXXVII.

SUR LES DEUX PILIERS DU GRAND VESTIBULE DES CATACOMBES BASSES.

Ossa arida
Audite verbum Domini,
Intromittam in vos spiritum et vivetis,
Et dabo super vos, nervos
Et succrescere faciam super vos carnes,
Et superextendam in vos cutem;
Et dabo vobis spiritum
Et vivetis ossa arida (2).

Ecoutez, ossemens arides;
Ecoutez la voix du Seigneur.
Le dieu puissant de nos ancêtres,
Qui d'un souffle créa les êtres,
Rejoindra vos nœuds séparés.
Vous reprendrez des chairs nouvelles;
La peau se formera sur elles;
Ossemens secs, vous revivrez (3).

(1) Hezette.
(2) Ezech. cap. 37.
(3) Lefranc de Pompignan.

LXXXVIII.

A LA SORTIE DES CATACOMBES.

. . . . *Facilis descensus Avernis;*
Noctes atque dies patet atri janua Ditis:
Sed revocare gradum, superasque evadere ad auras,
Hoc opus, hic labor est (1).

Il n'ést que trop aisé de descendre aux enfers;
Les palais de Pluton nuit et jour sont ouverts;
Mais rentrer dans la vie et revoir la lumière,
Est un bonheur bien rare, un vœu bien téméraire (2).

(1) Æneid. lib. VI.
(2) Delille.

CHAPITRE SEPTIÈME.

ITINÉRAIRE DES CATACOMBES.

Escaliers de service.

Trois escaliers communiquent de la surface de la terre dans les Catacombes : le premier, A, Pl. III, est situé dans la cour du pavillon occidental de la barrière d'Enfer ou d'Orléans ; le second, B, à la tombe Isoire : il fut fait lors de l'établissement ; mais il est condamné depuis 1794, époque de la vente du Domaine de la tombe Isoire. Le troisième enfin, C, dans la plaine de Mont-Souris, sur le bord de la voie Creuse, ou ancienne route d'Orléans, à peu de distance de l'aquéduc souterrain d'Arcueil.

Trois portes ferment l'enceinte des Catacombes : l'une à l'Ouest, connue sous ce nom, et par laquelle on arrive communément ; la seconde, à l'Est, appelée la *Porte du Port Mahon :* elle n'est point ouverte au public ; elle n'est destinée que pour le service du monument. La troisième, au Sud, sous la tombe Isoire, dont elle a pris le nom.

C'est par l'escalier de la barrière d'Orléans que l'on descend le plus généralement ; c'est aussi de ce point que je vais tracer la marche ou l'itinéraire du voyageur aux Catacombes, en lui faisant observer les objets les plus remarquables que présente la route.

Le pied de l'escalier est appuyé sur la masse de pierre, qu'on peut reconnaître avant de descendre les dernières marches. La hauteur totale, de la surface au sol de la galerie, est de 19^{m}, 14^{c}, qu'on descend au moyen de quatre vingt-dix marches.

Puisard naturel dans la masse de pierre.

A sept ou huit mètres environ de l'escalier à gauche de la galerie, était un grand puisard ou entonnoir naturel dans la masse de pierre (1). Ce puisard, qui est présentement masqué par le mur de consolidation, avait trois mètres de diamètre ; il était rempli de terre rouge argileuse, de sable, et de gravier. Ses parois présentaient des ondulations et des spires qui indiquaient le tourbillonnement

(1) *Vide suprà*, Partie II, §. III, art. III. Accidens postérieurs à la formation du Calcaire marin, n° 3, p. 133, Pl. II, fig. 4, 5, et 6.

des eaux auxquelles il dut sa formation. Au ciel de la galerie on voit encore les traces et le criblage de l'action érosive des eaux qui s'épanchaient du fond du puisard à travers des bancs de pierre (1).

Route d'Orléans.

A l'extrémité du pilier de maçonnerie, n° 1. H. T. 1809 (2), on trouve la galerie de l'Ouest, qui est à l'aplomb de la rangée occidentale des arbres de la route d'Orléans. Cette route était entièrement excavée ; l'inspection en a fait remblayer exactement les excavations ; et, suivant son système de consolidation, elle s'est ménagée de gauche et de droite à l'aplomb des deux rangées des arbres, une grande galerie de service avec des traverses qui recoupent le massif du dessous de la chaussée de distance en distance.

(1) *Vide suprà*, ibid. art. 3, n° 4, pag. 126.

(2) Ces types sont les signes par lesquels on détermine les constructions faites chaque année sous tel ou tel Inspecteur. Ainsi 49 G. 1776 veut dire, le quarante-neuvième pilier de maçonnerie, fait sous M. Guillaumot, en 1776 : 16 B, 1795, quinzième pilier, sous M. Bralle en 1795 : I. H. T. 1809, est le premier pilier fait sous M. Héricart de Thury, en 1809.

Travaux des Anciens.

Dans la galerie de l'Est de la route d'Orléans, on reconnaît les exploitations ou les travaux des Anciens (1). L'extraction de la pierre n'a été faite que sur un mètre et demi de hauteur. Les vides ont ensuite été remblayés avec des déblais et recoupes de pierre. L'affaissement insensible des bancs supérieurs ayant fait tasser ces remblais par l'effet des infiltrations des eaux pluviales qui ont coulé dans leur masse, ils ont acquis une sorte de consistance qui ne laisse plus aucune inquiétude pour les terrains supérieurs, et pour les constructions qui peuvent y être élevées. La galerie de l'Est est ouverte dans ces remblais. En la suivant vers le Nord, on voit, dans la partie inférieure du banc d'appareil qui lui sert de ciel, un exemple remarquable du criblage ou forage des couches.

Barrière d'Orléans.

L'extrémité nord de la galerie de l'Est, qu'on est obligé de suivre dans une longueur

(1) Cette dénomination se donne dans les carrières, comme dans les mines, aux travaux dont la date et l'origine sont inconnues.

de cinquante à soixante mètres, à cause des éboulemens et des fontis qui se trouvent sur la ligne directe de l'escalier aux Catacombes, ramène sous la demi-lune intérieure du côté du pavillon Oriental de la barrière d'Enfer, près des murs et contre-murs qui ont été construits pour former la communication des vides de l'intérieur et de l'extérieur de Paris, à l'effet d'empêcher la contrebande que certains individus faisaient anciennement par dessous terre pour éviter les droits d'octroi.

Boulevard Saint-Jacques.

Après avoir suivi environ cent mètres la galerie pratiquée sous la contre-allée du boulevard Saint-Jacques, du côté du midi, sous un ciel fracturé, fendu, lezardé, diversement incliné, et présentant plusieurs indices de puisards, on trouve les grands ouvrages de la consolidation de l'aquéduc d'Arcueil; on laisse alors à gauche les murs et contre-murs faits contre la fraude des droits d'octroi.

Aquéduc d'Arcueil.

Des murs de la fraude, la galerie se dirige au midi, en suivant l'aquéduc d'Arcueil DEFGHI, Pl. III, et les grandes construc-

tions qui ont été faites sous son cours, pour sa consolidation et sa conservation.

Cet aquéduc, un des plus beaux ouvrages dus à la magnificence et au goût passionné de Marie de Médicis pour l'architecture et l'embellissement de la ville de Paris, avait été construit par suite d'un traité passé avec Jean Coing, maître maçon, le 18 octobre 1612, pour la somme de quatre cent soixante mille livres. Il fut commencé le 11 juillet 1613, et achevé en 1624. Il avait pour but de recueillir les sources situées dans le plateau de Rungis et Cachant, que l'empereur Julien avait anciennement fait conduire à son palais des Thermes, rue de la Harpe, par un aquéduc dont on voit encore des restes remarquables à Arcueil, derrière les constructions de Médicis. Ce premier aquéduc, dont l'ancien cours a été en grande partie reconnu dans la plaine de Mont-Souris et de la Glacière, avait été ruiné par le fait de l'exploitation des carrières (1). Le nouvel aquéduc d'Arcueil fut

(1) Le cours de cet aquéduc des Romains, J K L, Pl. III, suivait les pentes de la colline sur la rive gauche de la vallée de Gentilly ou de la Bièvre. D'après toutes les parties qui en ont été reconnues par MM. Husset et Caly, Ingénieurs

construit avec une magnificence vraiment digne des Romains et du règne de Marie de Médicis, qui en posa la première pierre avec Louis XIII, en présence des Seigneurs de sa cour, du Gouverneur, du Prévôt, et des Echevins de Paris, le 15 juillet 1613.

Depuis Arcueil jusqu'à Paris, l'aquéduc forme une grande galerie souterraine, qui fut malheureusement établie dans quelques parties de la plaine de Mont-Souris, sur des carrières très-anciennes, et alors inconnues : les infiltrations, les pertes d'eau, les tassemens et les affaissemens qui en furent la suite, l'éboule-

des mines de l'Inspection, il paraîtrait que, dans une grande partie de son cours, cet aquéduc n'était qu'un petit canal à découvert ou un chenal fait en béton de chaux, sable, ciment, cailloux et meulières, broyés et pulvérisés. Des ponts avaient été jetés de distance en distance sur cette rigole. La direction de son cours a encore été reconnue et constatée en 1811, sur le bord de la voie Creuse, où, en perçant un puits de service, M, qui répond dans les Catacombes, on a retrouvé l'aquéduc Romain à trois mètres de profondeur. Les premières recherches faites sur le cours du Canal Romain avaient été suivies avec tant de soins, que, sans en avoir une entière conviction, nous avions présumé devoir le retrouver à huit mètres de profondeur environ, en perçant ce puits.

ment d'une partie de l'aquéduc, l'inondation de toutes les carrières, et l'interruption du service des fontaines de Paris que les eaux de Rungis alimentent, ont obligé l'inspection générale à faire de très-grands ouvrages pour sa restauration. Elle a suivi, dans ces travaux, la même marche qu'elle avoit adoptée pour la consolidation des voies publiques. Un grand massif de maçonnerie a été élevé dans les excavations sous le cours de l'aquéduc; de gauche et de droite, on s'est ménagé une galerie de service, avec un mur de renfort pour arrêter la poussée, ou la coulée latérale des terres, si des infiltrations et des pertes d'eau venaient à se manifester de nouveau; enfin, des traverses ont été ouvertes de distance en distance dans le massif, pour faire communiquer ensemble les deux galeries parallèles, et en faciliter le service.

Les premières constructions de consolidation datent de 1777; elles furent faites en grandes pierres d'appareil, auxquelles on a depuis substitué une maçonnerie de moellon de roche, à mortier de chaux et sable, comme moins dispendieuse, et plus facile à exécuter dans les souterrains, et d'ailleurs plus que suffisante pour le but qu'on se proposait. L'endroit

le plus favorable pour bien juger et reconnaître ces opérations sur le chemin des Catacombes, est à quatre-vingt-dix mètres sud du boulevard Saint-Jacques, dans le carrefour du chemin des doubles carrières, au point 60, G, 1780, indiquant le soixantième pilier construit sous M. Guillaumot, en 1780. Dans cet endroit, on voit à découvert le massif fait sous le cours de l'aquéduc; les deux galeries longitudinales de l'Est à l'Ouest, et leurs murs de contreforts. Une ligne rouge au ciel de la galerie indique le milieu du chenal.

Le chemin le plus court pour se rendre de cet endroit aux Catacombes, est de suivre tout le cours de l'aquéduc dans l'une ou l'autre de ces galeries inférieures, sur une longueur de deux cent cinquante mètres environ, en passant sous le regard, nº XXV (1); mais les conducteurs font ordinairement prendre le chemin des doubles carrières, dit

(1) De distance en distance, dans les plaines de Mont-Souris, de Gentilly et d'Arcueil, on a pratiqué des regards et des escaliers pour descendre dans l'aquéduc; ainsi le regard nº 25, Pl. III, est derrière la maison de retraite de Mont-Rouge; le nº 24 est sur l'ancienne route d'Orléans, auprès de la tombe Isoire. On trouve les autres dans les plaines d'Arcueil et au-delà de ce village, jusqu'à Rungis.

du Port-Mahon, pour faire voir les grandes excavations faites par les anciens; c'est donc celui que je vais d'abord décrire.

Chemin des doubles carrières, ou *du Port-Mahon*.

Aussitôt qu'on a quitté le cours de l'aquéduc, on se dirige au sud-ouest par une galerie irrégulière de deux cents mètres environ de longueur, pratiquée dans les vides et remblais des anciens. Cette galerie, après quelques sinuosités, va aboutir à l'aplomb de l'ancienne route d'Orléans, près du boulevard extérieur de la barrière Saint-Jacques ou d'Arcueil, en passant sous l'aquéduc des Romains ou de Julien.

A soixante-dix mètres environ de l'aquéduc, on remarque l'effet de la charge des terres du ciel ou du recouvrement de la carrière. Dès 1777, M. Guillaumot avait jugé nécessaire de faire construire un grand pilier de maçonnerie; il fut fait avec toutes les précautions d'usage; plusieurs piliers en pierre sèche furent élevés autour; on y a fait également des remblais de terre fortement bourrée; et, malgré toutes ces mesures, les charges et les tassemens ont fait éprouver leur puissance avec tant de force sur cette

partie, que la grande construction 24, G, 1777, n'a pu résister, et que tous les piliers voisins sont également écrasés.

Sous l'ancienne route d'Orléans, dont on suit la direction du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest, on trouve au ciel de la galerie un commencement de cloche de fontis qui remonte dans les terres du recouvrement. Il sert à expliquer la manière dont se forme communément les fontis de carrière, ou ces grands éboulemens qui s'étendent souvent de la surface de la terre jusqu'au sol de nos galeries les plus basses.

Plus loin, une longue série de piliers en pierre sèche, grossièrement ébauchés, élevés de gauche et de droite sur deux lignes de remblai, indique les grands travaux faits par ordre de Louis XVI, par les ateliers de charité établis en 1790, au moyen de fonds spéciaux affectés sur sa cassette, pour soulager et soutenir la classe indigente.

A peu de distance du puits de la ferme de Mont-Souris, située sur le côté occidental de l'ancienne route d'Orléans, sont deux exemples remarquables du criblage et du forage des couches par des courans d'eau souterraines, provenant de plusieurs puisards na-

turels qui se sont étendus dans les couches de la roche, de l'appareil, et du banc blanc, jusqu'à celui du souchet. Ces puisards sont remplis de sable jaune argileux, avec des fragmens de coquilles marines.

Sur la gauche du chemin est un ancien puits ou trou de service qui a été comblé, lorsque l'exploitation de la carrière a été terminée : à peu de distance sont des coulées de terres annonçant d'anciens fontis ou éboulemens qui se sont étendus jusqu'à la surface de la terre, où ils sont encore indiqués par de larges et vastes entonnoirs.

Carrière inférieure dite du Port-Mahon.

Après plusieurs sinuosités dans les remblais des anciennes carrières, on trouve un escalier pratiqué dans les tailles d'un atelier inférieur. Cet escalier communique dans l'exploitation des bancs de lambourde (1). Un des ouvriers de l'inspection, le nommé Décure, dit Beauséjour, ancien militaire vétéran, reconnut cette carrière en 1777, par un éboulement de couches de pierre qui la séparait de la carrière supérieure. L'étendue du

(1) *Vide suprà*, Partie II, §. III, art. I, n° 6, p. 100.

local et sa disposition naturelle l'engagèrent à y former un petit atelier particulier, où il venait prendre ses repas, tandis que les autres ouvriers remontaient à la surface de la terre. Peu après son établissement dans cette double carrière, Décure, se rappelant sa longue captivité dans les casemates des forts du Port-Mahon, résolut d'en faire un plan en relief dans les couches du banc de lambourde, qui, d'ailleurs assez tendres, sont effectivement susceptibles d'être sculptées. Il travailla constamment à son relief du Port-Mahon pendant ses heures de repos, durant cinq années consécutives, de 1777 à 1782. Quand il l'eut terminé, il fit un vestibule orné d'une grande mosaïque en silex noirs (1), qui s'est assez bien conservée.

Décure avait travaillé dans le silence et la solitude; l'entrée de son atelier était presque impraticable pour tout autre que pour lui : il voulut finir ses travaux par la construction d'un escalier commode, taillé dans la masse; mais, en élevant un dernier pilier, il prit mal ses dimensions; il se fit un éboulement, et

(1) Ces silex proviennent des exploitations de craie ouvertes au pied de la montagne des moulineaux de Meudon.

cet infortuné, dangereusement blessé, périt peu de temps après. M. Guillaumot, pour conserver la mémoire de Décure, qui était un des meilleurs ouvriers de son inspection, fit graver l'inscription suivante, sur une table de pierre près du Port-Mahon, avec la plaque d'honneur des vétérans.

CET OUVRAGE FUT COMMENCÉ EN 1777, PAR DÉCURE, DIT BEAUSÉJOUR, VÉTÉRAN DE SA MAJESTÉ, ET FINI EN 1782.

On a conservé sa table et ses bancs de pierre dans une taille ancienne (1), qu'il appelait son salon. En 1787, S. A. R. Monsieur Comte d'Artois et plusieurs dames de la Cour, qui visitèrent le Port-Mahon, firent un déjeûner, dans ce même salon, sur la table de Décure.

Pendant la révolution, le relief du Port-Mahon a été impitoyablement mutilé ; il en reste cependant encore assez de vestiges pour juger de la patience, de la mémoire, et du talent naturel de Décure, qui, mieux dirigé dans ses jeunes années, eût infailliblement réussi dans les arts.

(1) *Taille*, *chambre* ou *atelier*, termes de carriers.

Le Port-Mahon n'est, au reste aujourd'hui, que la moindre circonstance que cette carrière offre aux amateurs ; ils y voient, avec plus d'intérêt, un éboulement du plus grand effet dans les bancs de pierre qui séparaient les deux carrières, Pl. IV. Les rochers sont rompus et fracassés ; ils sont entassés confusément, ils sont prêts à s'abîmer ; une faible pierre, un moellon a été saisi dans sa chute par deux blocs lors du grand éboulement ; et telle qu'une clef de voûte, il arrête le mouvement général de la masse : il retient à lui seul tout ce chaos. Ce bel ensemble de ruines présente un tableau imposant que plusieurs artistes d'un mérite distingué ont dessiné et rapporté dans leurs compositions.

C'est ce même éboulement qui m'a servi pour la description de la masse de pierre dans la seconde partie de cet ouvrage.

Avant de quitter le Port-Mahon, les minéralogistes doivent encore visiter un autre objet d'étude ménagé sous leurs pieds : c'est un puits percé dans le sol de la carrière, pour reconnaître la composition de la masse de glaise ou argile plastique. On y descend par un escalier particulier pratiqué dans la pierre même : ce puits, qui doit être percé et descendu jus-

qu'à la plus grande profondeur qu'il sera possible d'atteindre, s'arrête présentement aux derniers bancs coquilliers qui sont immédiatement posés sur la glaise.

Anciennes exploitations.

On remonte par l'escalier de Décure dans les ateliers supérieurs ; ils présentent de grandes excavations faites par les anciens dans la haute carrière exploitée sur quatre à cinq mètres de hauteur, et même plus dans divers endroits, en conservant dans la masse, de distance en distance, quelques piliers trop faibles pour pouvoir soutenir la charge des terres du recouvrement, qui se sont abîmées dans les vides par de nombreux fontis.

Indices d'anciens Courans souterrains.

A cent mètres environ de l'escalier de Décure, on retrouve le chemin des Catacombes par les galeries de l'aquéduc. Ce chemin passe sous la branche de l'aquéduc NOP, Pl. III, qui fut supprimée, par M. Guillaumot : plusieurs éboulemens O, en 1782 et 1784, ayant déterminé l'inondation de tous les travaux, et par suite interrompu le service des fontaines de Paris, on fut obligé de faire provisoirement



Pl. VI.



VUE DE LA FONTAINE

des Catacombes hautes, dite de la Samaritaine.

une profonde tranchée et un grand aquéduc en bois, pendant que, d'autre part, et plus haut à l'ouest, on s'occupait de la construction d'un nouvel aquéduc, établi sur une maçonnerie qui, dans quelques endroits, a été montée du fond de la carrière sur plus de vingt mètres de hauteur. La branche supprimée, NOP, avait deux cent soixante-dix-huit mètres de longueur; et celle qui lui fut substituée, NFP, plus de trois cent cinquante mètres.

A la rencontre des deux chemins des Catacombes est un grand pilier, taillé dans la masse par les anciens; je l'ai fait dégager des terres qui l'entouraient, pour qu'on pût y examiner plus facilement l'effet d'un courant souterrain qui l'a criblé et perforé dans tous les sens, en y formant des cavités évidemment dues à l'action érosive des eaux, ainsi que l'indique l'inscription suivante placée sur le pilier.

EXEMPLE DE L'ÉROSION DE LA MASSE CALCAIRE PAR LES EAUX D'UN COURANT SOUTERRAIN.

Pilier en pierre sèche cimenté par de l'albâtre.

Sur le bord du chemin des Catacombes, à droite, et près du n° 84, on ne verra pas

sans intérêt un pilier qui avait été fait en pierres sèches, et qui est aujourd'hui entièrement revêtu d'incrustations d'albâtre calcaire gris et jaunâtre.

Vestibule des Catacombes.

Enfin, à quatre-vingts mètres de distance du pilier d'albâtre, on trouve le vestibule des Catacombes, construit en 1811; ce vestibule, dans lequel on arrive par un corridor de six mètres de longueur, est de forme octogone. Deux bancs de pierre ont été placés sur les grands côtés; et de gauche et de droite de la porte sont deux piliers qui portent, ainsi que je l'ai dit plus haut, l'inscription du cimetière de Saint-Sulpice.

HAS ULTRA METAS REQUIESCUNT
BEATAM SPEM EXPECTANTES.

Sur le linteau de la Porte d'entrée des Catacombes, taillé dans la roche même, on lit ce vers de Delille :

ARRÊTE! C'EST ICI L'EMPIRE DE LA MORT.

M. Cloquet, ancien professeur de dessin à l'École royale des mines, et aujourd'hui l'un des artistes de la galerie des reliefs de l'hôtel des Invalides, a dessiné et gravé l'entrée du

vestibule des Catacombes, pour en faire le prospectus de la belle suite de gravures qu'il en a publiées (1). La précision, l'exactitude, la pureté du trait, et le fini précieux qui caractérisent les ouvrages de M. Cloquet, sont autant de motifs qui doivent déterminer les amateurs à réunir à cet ouvrage sa collection de gravures : je les leur recommande même avec d'autant plus de raison, que ces planches étaient destinées à former l'atlas de la Description des Catacombes, si MM. Bossange et Masson avaient adopté un plus grand format pour la présente édition.

INTÉRIEUR DES CATACOMBES.

Les Catacombes ayant été amplement décrites dans cette troisième partie, je ne m'arrêterai ici que sur les objets qui me paraissent le plus mériter de fixer l'attention et de piquer la curiosité des personnes qui visitent ce monument, savoir :

1°. La Collection Minéralogique;

2°. Celle de Pathologie;

(1) On trouve ces Gravures, à Paris, chez M. Cloquet, rue et porte Saint-Jacques, n° 161; et chez M. Gambier-Lapierre, rue d'Enfer, n° 98.

3°. La Crypte de Saint-Laurent ;

4°. L'Autel des Obélisques ;

5°. Le Sarcophage du Lacrymatoire, dit le *Tombeau de Gilbert ;*

6°. Le Piédestal de la Lampe sépulcrale ;

7°. La Fontaine de la Samaritaine ;

8°. Les Tombeaux de la révolution ;

9°. Le Tombeau des Victimes des massacres des 2 et 3 septembre 1792.

10°. L'escalier des basses Catacombes ;

Et 11°. Le Pilier des Nuits Clémentines.

1°. *Collection Minéralogique.*

Cette collection que nous devons, ainsi que je l'ai dit plus haut, au zèle et aux connaissances de M. Gambier-Lapierre, chef d'atelier, conservateur des Catacombes; cette collection, dis-je, est renfermée dans un cabinet particulier, qui offre une série complète de tous les échantillons des bancs de terre et de pierre qui constituent le sol de la tombe Isoire ou des Catacombes. Chaque échantillon est placé sur un gradin particulier, qui indique quelle est l'épaisseur respective du banc dont l'échantillon a été tiré ; l'ensemble de tous les gradins forme celui de la masse du sol. La classification est celle de

la superposition naturelle des différentes formations, en commençant par les plus basses ou les premières déposées. Le Tableau, ou la Coupe Oryctognostique, que nous avons inséré dans la seconde partie (p. 136), est le catalogue analytique de cette collection, dans laquelle on trouve successivement :

I. La formation crayeuse.

II. La formation argileuse.

III. La formation de calcaire marin, qui comprend ;

1°. Le calcaire à coquilles marines, dur et solide, plus ou moins compacte, et vulgairement dit *Pierre à bâtir*.

2°. Les marnes marines.

Et 3°. Les marnes siliceuses spathiques.

IV. La formation des marnes de la déposition gypseuse.

V. Les sables, et la terre végétale.

Autour du cabinet de minéralogie sont des tables et tablettes ; sur chacune d'elles j'ai fait classer, 1° les coquilles fossiles des différentes espèces, qui appartiennent essentiellement à tel ou tel banc, et qui peuvent, par conséquent, servir à les distinguer, ou même à les spécifier.

2°. Les bois fossiles pseudomorphiques

agatisés, calcaires, bitumineux ou terreux, avec les empreintes de feuilles ou les phillolites (1).

Et 3°. Les diverses substances terreuses ou minérales qu'on a pu recueillir dans l'étendue des carrières de la tombe Isoire.

Enfin, et pour compléter tout ce qui peut être relatif à l'histoire du sol de la plaine de Mont-Souris, j'ai fait placer, dans un des angles du cabinet de minéralogie, sur une table particulière, des fragmens de l'ancien aquéduc que les Romains avoient construit au-dessus de nos Catacombes pour amener les eaux de Rungis et d'Arcueil au palais des Thermes de l'empereur Julien (2). Ces échantillons ont été pris dans les ruines de l'aquéduc que nous avons trouvées, il y a deux ans, sur le bord de la voie Creuse de Mont-Souris, en perçant un puits de service, M. Pl. III, pour les Catacombes. Leur nature, leur

(1) Considérations générales sur les vestiges fossiles de végétaux du sol des environs de Paris, et plus particulièrement sur leur gisement dans le gypse et le calcaire marin, par M. Héricart de Thury, ingénieur en chef au Corps royal des Mines; Journal des Mines, N° 207, Mars, 1814, vol. XXXV.

(2) *Vide suprà*, p. 262.

composition, et celle du mortier romain, sont bien faites pour exciter l'attention des Antiquaires, des Architectes, des Ingénieurs, et des Curieux.

Je renvoie les personnes qui désireraient de plus amples détails sur notre collection minéralogique, et sur chacun de ses échantillons, à la Seconde Partie, où nous en avons donné la description la plus détaillée.

2°. *Collection Pathologique.*

« Les exhumations du cimetière des Inno- » cens et ses vastes charniers, dit M. Thou- » ret (1), ne pouvaient manquer d'offrir des » résultats pour la science; et leur utilité, » sous ce rapport, pouvait seul attacher quel- » que attrait à ces opérations pénibles et lu- » gubres. La Société (de médecine), à la- » quelle il n'a manqué aucun des secours » qu'elle pouvait désirer pour multiplier ses » recherches, n'a pas cru devoir négliger une » source aussi féconde d'expérience et d'ins- » truction. Dans ces immenses amas d'osse- » mens, offerts à nos regards, soit dans de

(1) Rapport sur les Exhumations du Cimetière des Innocens.

» vastes dépôts, où ils étaient exposés ou
» soustraits à toutes les vicissitudes de l'air (1),
» soit épars dans l'épaisseur du sol, ou ren-
» fermés dans des tombeaux antiques; pré-
» sentant d'ailleurs, depuis les sépultures les
» plus récentes jusqu'à celles qui paraissaient
» les plus anciennes, une suite de dégradations
» successives; quelle occasion ne s'offrait pas
» de voir réunis et d'embrasser, d'un seul
» coup d'œil, toutes les traces, tous les de-
» grés de la marche si lente de la destruction
» sur ces parties, dont la durée paraissait être
» éternelle! Quelle variété, d'ailleurs, d'al-
» térations et de maladies, dans les formes
» et dans la texture, ne devait-on pas re-
» marquer! Une pareille source d'observa-
» tions ne pouvait être négligée, et, avec le
» secours de quelques aides intelligens, la plus
» nombreuse collection de pièces rares en ce
» genre est sortie de ces immenses dépôts,
» que l'on n'a pas cru devoir laisser déplacer
» sans les soumettre au plus scrupuleux
» examen. »

M. Thouret avait promis de rendre compte

(1) Les Charniers et Ossuaires du Cimetière des Innocens.

des altérations les plus remarquables que renfermait cette riche collection des maladies des os, ainsi qu'une précieuse suite de momies qu'il avait également formée (1). Comme après son décès on n'a malheureusement pu retrouver les matériaux du grand travail qu'il avait préparé à cet égard, et que ses collections ont été dispersées, j'ai cru devoir réunir, au milieu des Catacombes mêmes, toutes les pièces pathologiques que l'arrangement des divers ossuaires a pu faire découvrir : à cet effet, j'ai fait établir, entre quatre piliers ou murs de consolidation destinés à soutenir le ciel d'un ancien carrefour des Catacombes, un cabinet particulier uniquement destiné à y recueillir et classer, aussi méthodiquement que le permettait le local, toutes les pièces qui ont été trouvées dans l'arrangement de chaque ossuaire.

Cette classification est fondée sur la division suivante, la meilleure et la plus ancienne de toutes celles qui ont été données jusqu'à ce jour.

(1) J'ai donné plus haut quelques idées sur le système de la momification, extraites du rapport de M. Thouret. (Voyez III[e] Partie, chap. I, p. 176.)

Les maladies des os sont partagées en deux ordres.

I. Les maladies des os eux-mêmes, ou celles de leur substance et de leur continuité.

II. Les maladies qui attaquent leurs articulations, ou leur contiguité.

Le premier ordre est divisé en trois sections, savoir : 1° les maladies des os de la tête ; 2° celles du tronc ; et 3° celles des membres. Il comprend les fractures, les plaies des os, l'exostose, la nécrose, la carie, le ramollissement rachitique, la friabilité, l'ostéo-sarcome.

Le second ordre est également divisé en trois sections, relativement aux maladies de la contiguité des os, savoir : 1° celles des sutures des différentes parties de la tête ; 2°. celles du tronc ; et 3° celles des membres. On comprend, dans cette section, les ankyloses, les soudures, les cales, les calus, les exostoses, etc., etc.

Nous avons présenté plusieurs exemples de chaque maladie, et chacun dans un degré plus ou moins avancé ; ils sont tous classés dans le même ordre que je viens d'exposer.

Enfin, une table particulière a été réser-

vée pour l'exposition des têtes les plus remarquables, considérées sous le rapport de leur forme, de leur évasement, de leurs dimensions, de leur angle facial plus ou moins ouvert, de leurs protubérances, etc., etc.

3°. *La Crypte de Saint-Laurent.*

La crypte de Saint-Laurent est un ancien atelier de carrière, qui avait une très-grande étendue, et que sa profondeur a fait choisir pour y déposer les corps exhumés, en novembre 1804, de l'ancien cimetière de Saint-Laurent, lors de sa suppression et de l'ouverture de la rue de ce nom. Au-dessus de la sépulture de ces corps, tous les ossemens desséchés, retirés du même cimetière, ont été déposés et rangés de manière à former une crypte particulière dont l'entrée est soutenue sur des pilastres doriques de Pœstum. Au fond de la crypte est un piédestal construit en ossemens dont les moulures sont faites en tibia de la plus grande dimension; le dé est surmonté d'une tête d'une belle conservation. La planche II de la collection de M. Cloquet représente cette crypte; seulement, au lieu de l'ancien pilier qu'il a figuré, nous

avons fait établir, ainsi qu'il est dit ci-dessus, des pilastres d'ordre dorique de Pœstum.

4°. *L'Autel des Obélisques.*

Plusieurs grands affaissemens, opérés dans la partie septentrionale des Catacombes, y faisant craindre un éboulement général qui aurait infailliblement déterminé, dans les terres supérieures, des mouvemens capables de s'étendre jusqu'à la branche de l'aquéduc d'Arcueil, refaite par M. Guillaumot, l'Inspecteur-général fit faire, en 1810, par-tout où il y avait apparence de danger, des piliers, des murs, des contre-murs, et des remblais. Le grand autel et les obélisques qui ornent cette crypte ne sont que les travaux de consolidation eux-mêmes, masqués sous la forme de ces divers monumens.

L'autel est copié sur un magnifique tombeau antique en marbre, découvert entre Vienne et Valence, sur les bords du Rhône, il y a quelques années. Les obélisques sont des réductions forcées d'obélisques antiques.

Quant aux deux piédestaux, qui sont à droite et à gauche de l'autel, ils sont construits en ossemens comme celui de la crypte Saint-Laurent.

5°. *Le Sarcophage du Lacrymatoire.*

Le sarcophage du Lacrymatoire est encore une de nos grandes consolidations, auxquelles nous avons cru devoir donner la forme d'un monument sépulcral. L'idée en est due à M. Caly, ingénieur des mines. Ce sarcophage est connu sous le nom de *tombeau de Gilbert*, à cause de ces vers tirés du poëme du *Jugement dernier*, de cet estimable et infortuné poëte :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs :
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

On voit, dans notre Planche V, ce monument qui fait le sujet de la Planche III de la Collection de M. Cloquet, sous le nom de *Place des Blancs-Manteaux et de Saint-Nicolas-des-Champs*, à cause des ossemens provenant de ces Églises, déposés autour du tombeau de Gilbert. La gravure de M. Cloquet est d'un admirable effet.

6°. *Le Piédestal de la Lampe sépulcrale.*

La nécessité de rendre plus active la circulation de l'air dans les Catacombes, nous

avaient déterminés, lors de nos premiers travaux, à y faire placer une grande terrine de feu posée sur un bloc de pierre (1). La vue de cet appareil donna l'idée de lui substituer une lampe sépulcrale. Cette lampe, en forme de coupe antique, portée sur un piédestal, est le premier monument qui ait été élevé dans les Catacombes; on le voit sur la gauche du premier plan de la planche V, tandis que la droite est occupée par le grand pilier cruciforme ou la croix triangulaire, appelé le *pilier du Memento*, parce que, sur ses trois faces, il présente ces paroles remarquables :

MEMENTO, HOMO, QUIA PULVIS ES,
ET IN PULVEREM REVERTERIS.

Enfin, derrière le pilier du Memento est celui de l'Imitation, qui a reçu ce nom de ses quatre inscriptions tirées de l'*Imitation de Jésus-Christ* (2).

On retrouve, dans les Planches IV, V et VI de M. Cloquet, ces trois monumens, du Memento, de l'Imitation et de la Lampe sépul-

(1) A cette époque je n'avais pas encore employé les tubes aspirateurs, que j'ai depuis établis pour diriger à volonté la circulation de l'air. Voyez plus haut, p. 216.

(2) *Vide suprà*, pag. 227.

crale. La Planche VI, qui est indubitablement la plus belle de sa Collection, est connue sous le nom de *Place de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie* et *du Petit-Saint-Antoine*, de la désignation des deux ossuaires voisins.

7°. *La Fontaine de la Samaritaine.*

On a donné ce nom à une source découverte, dans le sol des Catacombes, par les ouvriers qui y avaient établi un réservoir pour recueillir l'eau nécessaire à leur usage. Les eaux qui s'épanchaient de ce bassin dans les travaux, nous ayant forcés à en faire le nivellement, on a profité de la différence des niveaux pour construire, sur cette source, un escalier, un bassin, et un aquéduc souterrain : les fentes et les lézardes qui coupaient le ciel en différens sens, ont nécessité des piliers et des contreforts dont les dispositions, ou plutôt les formes monumentales, contribuent encore à l'embellissement de cette fontaine, qui avait d'abord été désignée sous le nom de *Source du Léthé* ou de l'*Oubli*, à cause de ces vers de Virgile déjà cités (1) :

---

(1) *Vide suprà*, p. 244.

. . . . . Animæ quibus altera fato
Corpora debentur Lethæi ad fluminis undam
Securos latices et longa oblivia potant.

que Delille a imités de la manière suivante :

. . . . Tu vois ici paraître
Ceux qui dans d'autres corps un jour doivent renaître;
Mais avant l'autre vie, avant ses durs travaux,
Ils cherchent du Léthé les impassibles eaux;
Et dans le long sommeil des passions humaines,
Boivent l'heureux oubli de leurs premières peines.

La belle inscription qui décore aujourd'hui cette fontaine, est tirée de l'Évangile S. Jean. Ce sont les propres paroles de Jésus-Christ à la femme Samaritaine, au puits de Jacob, près la ville de Sichar (1).

La Planche VI est une vue de cette fontaine, dessinée par M. Delépine, Sous-Ingénieur de l'Inspection, dont j'ai déjà fait connaître le zèle, les connaissances et les travaux.

Quatre poissons rouges, Cyprins dorés, ou Dorades Chinoises, ont été jetés dans le bassin de la fontaine de la Samaritaine, le 25 novembre 1813. Depuis ce temps ces Dorades

(1) Voyez la cinquante-deuxième inscription des Catacombes, p. 244.

se sont parfaitement apprivoisées. Elles répondent aux signes et à la voix du Conservateur ; elles paraissent avoir fait quelques progrès, mais elles n'ont jusqu'à ce jour donné aucun signe de reproduction. Leur belle couleur s'est conservée ; elle est aussi vive que le premier jour sur trois d'entre elles, mais la quatrième présente quelques nuances qui la distinguent des autres.

Les ouvriers de l'Inspection croient avoir remarqué que ces Dorades indiquent d'avance les changemens de temps, et qu'elles restent à la surface de l'eau, ou qu'elles occupent le fond du bassin suivant que le temps se met à la pluie ou au beau, au froid ou au chaud. Je ne prétends ni confirmer, ni infirmer ce phénomène ; chacun pourra le vérifier ; mais je ferai observer que, si cette propriété hygrométrique n'a pas été bien constatée pour des sangsues conservées au jour et à l'air dans des bocaux (1), et observées avec le soin le plus

(1) Si l'influence des variations de l'atmosphère agit sur les sangsues, au point de les faire monter ou descendre dans l'eau, pourquoi, dans les changemens de temps, par exemple, de chaud, de froid, de sec et d'humide, les unes se tiennent-elles au fond de l'eau, tandis que les

scrupuleux, on accordera difficilement cette même propriété aux Dorades de notre fontaine, puisque, renfermées dans les Catacombes, elles s'y trouvent dans une température à peu près constante (1), dont la plus grande variation sur douze mois a été de deux millièmes de degré centésimal au plus, et qui ne varie même sensiblement qu'autant que tous les tubes aspirateurs de la circulation de l'air sont ouverts pendant plusieurs jours. Au reste, je crois qu'on lira avec plus d'intérêt, au sujet de cette fontaine, une observation précieuse que nous devons à M. Gambier, et qui pourra peut-être servir à expliquer celle que les ouvriers de l'Inspection ont cru faire sur les Dorades.

Dans les changemens de temps bien prononcés, tels que les temps orageux, les

---

autres sont à sa surface, et même souvent hors des bocaux dans lesquels on les conserve?

(1) Relevé d'observations faites sur un thermomètre à mercure et degrés centésimaux, placé dans les carrières, pendant l'année mil huit cent treize :

1er janvier. . .	12° 100	1er juillet . . .	12° 100
1er février. . .	12, 100	1er août. . . .	12, 100
1er mars. . . .	12, 100	1er septembre.	12, 100
1er avril. . . .	12, 100	1er octobre . .	12, 099
1er mai.	12, 100	1er novembre.	12, 098
1er juin. . . .	12, 100	1er décembre.	12, 098

grands vents des équinoxes, et les passages brusques d'une température à une autre, M. Gambier a observé, 1° que les eaux de la fontaine devenaient plus ou moins troubles; 2° que cet état paraissait suivre plutôt que précéder les changemens; 3° que sa durée répondait à celle de la crise de l'atmosphère; 4° que souvent il ne se faisait sentir que peu à peu; et 5° que quelquefois (et c'est particulièrement dans les temps de grande crise que M. Gambier en a fait la remarque) les eaux se troublaient si promptement, que les premières fois il n'a pu s'empêcher d'en attribuer la cause aux ouvriers de l'atelier.

Ces observations, qui se rapportent parfaitement avec celles qui ont été faites si fréquemment à la surface de la terre sur les sources et les fontaines, peuvent nous expliquer celles des ouvriers qui avaient cru remarquer que les Dorades de la Fontaine des Catacombes restaient à la surface de l'eau pendant tel ou tel temps, et qu'elles habitaient le fond du bassin pendant tel ou tel autre, parce que ses eaux, plus ou moins troubles, ne leur permettaient plus de distinguer aussi facilement ces poissons.

8 . *Les Tombeaux de la Révolution.*

Sous cette dénomination on désigne la grande crypte dans laquelle sont les tombeaux de ceux qui périrent dans les premières époques de la révolution française.

Étant entré dans quelques détails à leur sujet dans la seconde partie (1), je crois devoir passer rapidement sur ces monumens, qui ont été élevés sur les remblais d'une profonde carrière dans laquelle les corps ont été déposés. M. Cloquet, dans sa septième Planche, a donné la vue de cette crypte.

9°. *Le Tombeau des Victimes des massacres des 2 et 3 septembre* M. D. CC. XCII.

On a vu plus haut (2) les soins particuliers avec lesquels M. Laplace, Conducteur principal de l'Inspection, sur les ordres de M. Guillaumot, donna secrètement la sépulture aux corps des victimes des malheureuses journées des 2 et 3 septembre 1792 : le petit monument expiatoire que j'ai provisoirement

(1) Chap. III, pag. 187 et suivantes.
(2) Chap. III, pag. 196.

fait élever à leur mémoire, est le sujet de la huitième Planche de la collection de M. Cloquet.

10°. *Escalier des Catacombes basses.*

Les Catacombes basses avaient été établies dans un étage inférieur d'anciennes carrières, qu'on avait fait communiquer avec les Catacombes hautes par une rampe ouverte dans les bancs de pierre qui séparaient les deux carrières. Les infiltrations d'une source voisine rendant le passage, déjà roide et escarpé, aussi glissant que dangereux, je me décidai, ne pouvant en adoucir la pente, à faire dans le même endroit un escalier Pl. VII, dont les marches basses et larges pussent faciliter le service des Catacombes inférieures. Un aquéduc a été construit sous l'escalier même pour détourner les eaux de la source, et les diriger vers le puits de la tombe Isoire (1). Sur les deux côtés de cet

(1) Le puits de la tombe Isoire présente une particularité très-remarquable aux yeux du vulgaire; il est réputé le seul de la plaine de Mont-Souris dont les eaux puissent cuire les légumes et dissoudre le savon : mais cette particularité perd tout effet merveilleux pour les

escalier sont des pilastres d'ordre dorique de Pœstum, engagés dans la masse d'ossemens.

11. *Le Pilier des Nuits Clémentines.*

Le Pilier des Nuits Clémentines a été ainsi appelé des quatre belles strophes qui lui servent d'inscription, et que j'ai tirées des *Nuits Clémentines*, poëme sur la mort de Ganganelli, Clément XIV (1).

Ce pilier, qui est situé sous la tombe Isoire, ayant été jugé nécessaire pour soutenir le ciel de la carrière qui présentait des fentes et des lézardes très-multipliées, je lui fis donner de fortes dimensions pour résister à la grande pression à laquelle il devait être opposé, ce pilier se trouvant dans une partie basse de masse de pierre, dont les couches sont inclinées vers la vallée de Gentilly, et entre lesquelles il existe des sources et des infiltrations qui déterminent souvent au loin des glissemens et des affaissemens partiels : accidens

personnes qui savent que nous avons fait diriger dans ce puits toutes les pertes d'eau et les infiltrations de l'aquéduc d'Arcueil.

(1) *Vide suprà*, la note de la page 248.

qu'il est impossible de prévoir, et auxquels il est très-difficile de remédier, sur-tout, quand il a été fait des exploitations de glaise ou argile plastique, au dessous de la masse de pierre, comme les anciens en ont pratiqué près et au-dessous de la tombe Isoire, sur toute la rive gauche de la vallée de Gentilly.

Les inscriptions du pilier des Nuits Clémentines ont particulièrement fixé l'attention de S. M. l'Empereur d'Autriche, le 16 mai 1814, lors de sa descente dans les Catacombes; ce prince philosophe répéta même plusieurs fois, et fit remarquer aux officiers et personnes de sa suite les derniers vers de cette strophe déjà-citée plus haut (1) :

Parlate, orridi avanzi; or che rimane
Dei vantati d'onor gradi, e contrasti?
Non son follie disuguaglianze umane?
Ove son tanti nomi, e tanti fasti?
E poi chè andar del mortal fango scarchi
Che distingue i pastor dai gran Monarchi.

SORTIE DES CATACOMBES.

En sortant des Catacombes par la porte de

---

(1) Page 248.

l'Est, ou de la tombe Isoire, au-dessus de laquelle on lit ce vers de Caton,

Non metuit mortem, qui scit contemnere vitam (1),

on trouve un vestibule et une rampe dont la pente insensible ramène dans les grandes excavations des carrières supérieures. Leur exploitation a été faite sur trois, quatre, et cinq mètres de hauteur; des piliers ont été ménagés dans la masse, de distance en distance; mais trop espacés les uns des autres, ou trop faibles par eux-mêmes, ils n'ont pu empêcher la rupture du ciel, qui s'est abîmé en plusieurs endroits, en déterminant l'éboulement des terres par de nombreux fontis. De l'extrémité du corridor de la tombe Isoire, deux c hemins conduisent à l'escalier; le premier, après avoir longé les murs du midi des Catacombes sous la voie Creuse de Mont-Souris à Mont-Rouge, passe près d'un puits et d'un trou à chaux fait par l'inspection pour la réparation de l'aquéduc en 1784 et 1785; puis, se dirigeant ensuite vers ses deux galeries de consolidation, il les suit pendant soixante mètres

(1) Caton, Distiq. lib. XI, v. 22.

environ; et, se retournant enfin au Sud-Est, il arrive au pied de l'escalier.

L'autre chemin, plus long que celui-ci, présente aussi plus d'intérêt. Il suit, au Sud-Ouest, l'ancienne route d'Orléans, laissant à droite un puits à eau, dans la maçonnerie duquel on a percé une baie, afin d'y pouvoir puiser l'eau nécessaire pour le service et les travaux de l'Inspection. Devant ce puits est un bassin à éteindre la chaux, et au-dessous un grand réservoir pour celle qui est éteinte. A peu de distance on trouve, sur la droite, une cheminée ou grand et beau puits de service pyramidal, fait par l'Inspection en 1809, sur le bord oriental de la route. La carrière dans laquelle ce chemin est pratiqué, est très-étendue. Son exploitation remonte à une époque inconnue, et probablement très-éloignée. La sortie de la pierre, extraite de la masse, se faisait avec des voitures qui parcouraient toute l'étendue de la carrière, ainsi qu'on en peut encore juger par les *charrières* imprimées dans le sol de la carrière, et par les traces plus ou moins profondes que les essieux des voitures ont gravées sur les faces des piliers. Les bancs de pierre ont une inclinaison sensible à l'est vers la vallée de Gentilly, dans

laquelle devaient être placée une des ouvertures ou bouches de cette carrière, tandis que l'autre pouvait être sur le bord du boulevard Saint-Jacques extérieur, au lieu dit *la Fosse aux Lions*, dont il sera parlé plus bas. Près de l'indication du regard XXIV, la route se retourne à l'Ouest, en suivant le cours de l'aquéduc, qui, dans toute cette partie, s'est trouvé construit sur un terrain excavé, et criblé de fontis nombreux, qui auraient déterminé sa ruine, si l'Inspection n'y avait fait les travaux de consolidation nécessaires. Après avoir suivi les galeries de consolidation de l'aquéduc pendant cent soixante mètres, on laisse à droite, et près du pilier marqué 5, D, 2, R, la branche d'aquéduc supprimée après le grand écoulement de 1784. De là on parcourt ses galeries, en suivant les différens angles du nouveau cours, dans une longueur de cent quatre-vingts mètres environ, jusqu'au pilier 40, G, 1784, où on traverse la ligne de l'aquéduc pour se rendre au pied de l'escalier.

Escalier de la plaine de Mont-Souris.

Cet escalier fut construit, en 1784, sur le bord septentrional de la voie Creuse; il a

dix-sept mètres cinquante-trois centimètres de hauteur (1). Il se compose de soixante-dix-sept marches. Son extrémité inférieure est taillée dans un pilier de masse laissé par les anciens. Dans la cage même de cet escalier est un puits carré pyramidal pour la descente des bois et des matériaux de construction. Enfin, dans sa partie supérieure, il a une ouverture qui communique par une petite galerie dans l'aquéduc d'Arcueil.

Cour des Catacombes sur la voie Creuse de Mont-Souris.

L'escalier précédent avait été construit en 1784, dans une pièce de terre sans clôture appartenant au Chapitre de Saint-Jean-de-Latran. Le nouveau propriétaire l'ayant fait cerner d'un mur, en 1812, l'Inspection a été obligée de prendre, sur son terrain, un espace de quatre-vingts mètres carrés, pour faire autour de l'escalier une cour propre à recevoir les

(1) Les troupes russes, qui ont bivouaqué dans la plaine du Mont-Souris, ont respecté cet escalier, aussitôt qu'on leur a eu fait connaître qu'il descendait dans les Catacombes, que leurs régimens ont successivement visitées avec tous les témoignages de la plus profonde vénération.

matériaux et voitures de service. Cette cour sera fermée par une grande porte, dont les deux pilastres seront en forme de tombeaux antiques, d'un genre simple et sévère. Ces portes ne porteront, pour toute décoration, qu'un vase cinéraire, surmonté d'un linceuil ou pleureuse en forme dt guirlande, fig. 6, Planche VIII.

Grande Entrée des Catacombes, dans la Fosse aux Lions.

Le service des Catacombes ne se faisant que difficilement par les deux puits ouverts sur le bord de l'ancienne route d'Orléans, soit à raison de leur profondeur et de leur peu d'ouverture, soit à raison de l'état présent de cette route, aujourd'hui entièrement défoncée et en toute saison impraticable, nous avons été forcés de chercher les moyens de pratiquer au jour une grande descente inclinée, dont la pente fût assez douce pour que les voitures pussent arriver jusqu'à l'entrée des Catacombes. Nos recherches à ce sujet sont même devenues d'autant plus urgentes ou plus impérieuses, que plusieurs personnes nous ont adressé des demandes pour leur favoriser les moyens d'obtenir la

permission d'y établir, pour elles et pour leur famille, des tombeaux, des cryptes, des caveaux, et des chapelles sépulcrales.

Pour parvenir à exécuter cette descente, ou grande galerie d'entrée horizontale, nous avons dû chercher, dans les environs de la tombe Isoire, quelque exploitation faite autrefois à découvert, ou quelque ancienne entrée horizontale de carrière, puisque l'épaisseur des terres au-dessus des Catacombes, où la profondeur à laquelle celles-ci sont établies, est de 17 mètres 53 centimètres (54 pieds).

Deux emplacemens nous furent proposés; l'un près et au-dessous des moulins du Mont-Souris, l'autre à la Fosse aux Lions.

Le premier, quoique dans un site pittoresque, et ayant en sa faveur la proximité des Catacombes, ayant été rejeté à cause de la difficulté de son accès pour les voitures, nous nous déterminâmes pour le second qui présentait le double avantage d'être près des murs de Paris, et d'offrir naturellement une pente douce ou descente d'un abord facile. (*Voyez la planche III pour la situation de cet emplacement, et la planche VIII pour les détails.*)

Connu depuis long-temps sous le nom de *la Fosse aux Lions*, parce que des loges de jeux et des combats de bêtes féroces y avaient anciennement été établis, cet emplacement, dans lequel il a été fait, à une époque inconnue, une grande exploitation, ouverte d'abord à découvert, et ensuite par cavage; cet emplacement, dis-je, est situé sur le boulevard Saint-Jacques extérieur, entre la barrière de ce nom et celle de la Santé, dans un terrain dépendant de la Ferme de Sainte-Anne, qui appartient aux Hospices de Paris. Sa disposition naturelle, ou sa manière d'être, est celle d'un ancien cirque ou d'un amphithéâtre, dont le fond répond à la bouche d'une vaste carrière, qui s'étend jusqu'aux Catacombes par une grande galerie que les voitures ont long-temps suivie, pour aller chercher la pierre extraite aux extrémités les plus reculées de l'exploitation.

On ne saurait trouver un local plus convenable que celui de la Fosse aux Lions, pour y établir une grande entrée commode, imposante et d'un accès facile aux voitures.

Une avenue de cyprès, fig. 1 et 2, Pl. VIII, de 200 mètres de longueur environ, partant du boulevard Saint-Jacques, conduira par

une pente douce (3 pouces 9 lignes par toise) jusqu'à l'entrée de la grande galerie des Catacombes, précédée d'un monument sépulcral, fig. 3 et 4, présentant sous ses voûtes, d'un côté, une crypte ou chapelle pour les cérémonies funèbres, et de l'autre une salle de réunion pour les familles. Sous les arbres qui ombrageront les pentes de la Fosse aux Lions seront élevés des cyppes, des monumens, et des tombeaux particuliers. Deux pavillons, fig. 5, seront construits près du boulevard, en tête de l'avenue de cyprès, l'un pour le logement du Conservateur des Catacombes, l'autre pour y recevoir les personnes qui demandent à les visiter, et qui sont présentement forcées de rester exposées aux injures de l'air et aux intempéries des saisons, en attendant l'heure de l'ouverture des escaliers de la plaine de Mont-Souris, ou de la barrière d'Orléans (1). Enfin l'entrée sera fermée par une grille dont

(1) Ce monument, dont nous devons les projets à M. Delpine, Sous-Ingénieur de l'Inspection, qui a déjà été cité plusieurs fois, a été présenté à l'Exposition des ouvrages de Peinture et de Sculpture, au mois de novembre 1814, et nous avons remarqué, avec plaisir, que l'opinion publique s'était généralement prononcée en faveur du projet de l'auteur.

les pieds droits ou pilastres porteront les inscriptions suivantes :

CATACOMBES,

Établies sous le règne de Louis XVI, lors de la suppression du Cimetière des Innocens, par M. C. A. Guillaumot, Inspecteur-général des carrières.

M. D. CC. LXXXVI.

CATACOMBES,

Restaurées et augmentées par l'Inspection générale des carrières, par ordre de M. le Comte Frochot, Conseiller-d'état, Préfet du département de la Seine.

M. D. CCC. XII.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.


Biblioteca Nazionale V.E. III - NAPOLI



ESCALIER

des hautes et basses Communications

QUATRIÈME PARTIE.

OPINIONS DU SIÈCLE SUR LES CATACOMBES.

CHAPITRE PREMIER.

REGISTRE DES CATACOMBES.

De *quelle utilité peut être le registre établi à la sortie des Catacombes*, ont demandé quelques personnes? *En l'analysant, y trouveroit-on une seule pensée qui pût être un jour publiée sans craindre de faire rougir son auteur?*

Loin de vouloir examiner et approfondir ces deux questions qui m'entraîneraient loin de mon but, je me contenterai de répondre : 1° que l'établissement de notre registre nous a été demandé par le Conservateur des Catacombes, pour recueillir les vers et les réflexions que, de toutes parts, lui adressaient les personnes qui les avaient visitées, ou les pensées que d'autres écrivaient sur les piliers, les autels, et les tombeaux de ce monument;

2°. Que, si ce registre a paru flatter l'amour-

propre des uns, il a en même temps satisfait la curiosité des autres, et que souvent encore, par la diversité des opinions, des sentimens et des bizarreries qui y sont consignés, il a servi à apporter quelques distractions dans l'âme des personnes dont l'imagination avait été trop vivement affectée des couleurs sombres et trop vraies des Catacombes.

Et 3°. Que des étrangers et des voyageurs des pays éloignés ont souvent retrouvé avec plaisir, et même avec une certaine émotion, les noms et pensées de leurs compatriotes.

D'après les observations qui m'ont été adressées au sujet de ce registre, et pour que chacun pût lui-même établir son opinion sur le mérite ou le degré d'utilité qu'il peut présenter, j'ai cru convenable d'en faire extraire au hasard quelques pensées. Elles ont été prises *au hasard*, je le répète ; on devra donc se reporter au moment où elles ont été jetées sur le registre. On devra se rappeler que, lorsqu'elles ne sont pas des citations de divers auteurs, elles sont la plupart autant d'impromptus, qu'on ne doit donc y chercher ni correction, ni élégance, ni sévérité, ni aucun des caractères d'une composition faite tranquillement ou avec le temps nécessaire,

et qu'elles doivent être lues comme elles le sont journellement aux Catacombes mêmes, sans y mettre plus d'importance que n'en ont mis leurs auteurs.

Ce registre, sans blesser personne, servira tout au moins à réunir, caractériser et différencier les sensations que la vue des Catacombes fait éprouver à chacun, suivant les sentimens, la piété, la résignation, la sensibilité, la mélancolie, l'indifférence, et l'apathie de ceux qui les parcourent (1).

I.

Une heure de catacombes vaut mieux qu'un an de sermons.

GESSE.

II.

Que de réputations s'y trouvent ensevelies !

L[s] FREYSINET.

III.

O vous que je perdis, dans un âge encor tendre,
Chers auteurs de mes jours! en parcourant ces lieux,

(1) Le *Hasard*, qui a seul dirigé le choix des pensées et des vers que nous extrayons des registres des Catacombes, nous impose la loi de les transcrire ici tels qu'ils s'y trouvent, sans y faire aucun changement ni correction quelconque.

J'ai cru voir un instant s'animer votre cendre;
Et des pleurs aussitôt ont coulé de mes yeux.
Exauce en ce moment ma timide prière,
Dieu puissant! quand le temps fermera ma paupière,
Que je puisse du moins au ténébreux séjour
Reposer près de ceux dont je reçus le jour!
Que mon ombre s'attache à l'ombre paternelle;
Et sans craindre du sort l'injustice cruelle,
Mon père! j'ai l'espoir de jouir près de toi
Du bonheur qui toujours semble fuir loin de moi.

C..... Hocquet de Vauteuil.

IV.

Venite, Reges : non in hæc regna regnabitis;
Venite, mortales, quid sitis noscite.

Moiret.

V.

Un homme dans la tombe est un navire au port.

Horquelard.

VI.

Transeunt homines, verba autem Dei non transeunt.

Massartan.

VII.

Heureux qui sans remords termine sa carrière!
On a dit de sa fin : C'est le soir d'un beau jour.
Mais, ne quittant la terre
Que pour voler vers l'éternel séjour,

D'un plus beau jour encore
Il voit luire l'aurore.

SAVARY (1).

VIII.

Hic ultima domus. VOSQUE.

IX.

Quand je te quitte, ô saint et vénérable lieu!
Mes esprits sont émus, et mon âme attendrie.
Ici l'on n'entend plus ni plaintes ni soupirs,
Le cœur n'éprouve plus ni craintes ni désirs.
Quand irai-je goûter ton adorable paix?

H. GABEAU.

X.

Le tombeau est l'arc de triomphe par où l'on entre dans l'éternité.

STÉFANO STAMPON.

---

(1) Il semble qu'une sorte de pressentiment ait inspiré ces vers au docteur Savary. Moissonné à la fleur de l'âge, au moment où il allait jouir de tous les avantages que promettent ici bas des travaux utiles et une réputation aussi étendue qu'honorable, s'il est pour sa famille et pour ses amis l'objet des plus amers regrets, sa pensée offre la plus touchante consolation. Il a vécu inaccessible aux remords, parce qu'il a été inaccessible au mal. Sa mort a été le soir d'un beau jour. Ses sentimens religieux et l'exercice constant de toutes les vertus l'ont dirigé....

. . . . Vers l'éternel séjour.
D'un plus beau jour encore
Il voit luire l'aurore.

(Extrait d'une Lettre du D[r] LULLIER-WINSLOW à M. HÉRICART DE THURY.)

XI.

C'est Paris retourné.

A. LEBRUN.

XII.

Qu'importe, quand on dort dans la nuit du tombeau,
D'avoir porté le sceptre ou traîné le rateau !

AUGUSTE.

XIII.

Homme orgueilleux et vain qui passe sur la terre,
Abaisse-toi, fléchis devant cette poussière.....
L'heure où tu vis le jour compte dans le néant.....
Pense à la mort...., la vie est l'éclair du moment.

THEODORE PONSSET.

XIV.

Hodiè homo est et cras non comparet.

THOMAS.

XV.

Mortel présomptueux qui t'agite en ce monde,
Tu crois tout posséder sans peine et sans effort :
Suis-moi donc un instant sous la voûte profonde;
Qui cache à tes regards ces débris de la mort !
Là reposent épars les vertus et les crimes;
Ils sont dans le néant mêlés et confondus.
Mais aux méchans si Dieu réserva des abîmes,
Tout le ciel est ouvert pour placer ses élus.

FANIE MARIETTE.

XVI.

Des mortels confondus j'ai vu les ossemens
En tombeaux, en autels, en murs, en ornemens;
On ne voit briller là, ni festons, ni dorure,
Des squelettes humains en font seuls la parure.
Là, plus de vanité, plus de rang, de grandeur.
L'un sur l'autre appuyés, l'ignorant, le docteur,
Le malheureux, le riche, et le fat, et le sage,
Moissonnés par la mort, servent au même usage.
J'ai vu.... le temps accourt.... et bientôt nos neveux
Y viendront contempler les os de leurs aïeux.

Peltier.

XVII.

Hìc omnes sunt æquales.

Brouxeau.

XVIII.

Notre vie est un prêt que nous fait la nature;
Jouissez-en, mortels, rendez-le sans murmure.
Naître, vivre et mourir, des humains c'est le sort;
Chaque jour de la vie est un pas vers la mort.

Balland.

XIX.

Finis coronat opus.

La Mondière.

XX.

Ainsi tout passe sur la terre,
Esprit, beauté, grâces, talent:

Telle est une fleur éphémère,
Que renverse le moindre vent.

DEVILLE.

XXI.

Dans ces antres profonds, asile de la mort,
Sont les grands, les héros, confondus par le sort.
Près du riche orgueilleux le malheureux sommeille,
Et dans ces noirs tombeaux tout dort; mais la mort veille.

BOUVARD.

XXII.

Mortel curieux, qui dans ce sombre séjour
Vient visiter les ossemens de tes pères,
Réfléchis à cette vue, et songe qu'un jour,
Tu seras à ton tour visité par tes frères.

SUFOS.

XXIII.

O vous qui voyez la lumière!
Ne troublez point des morts le lugubre séjour.
Vous n'êtes comme nous que cendre et que poussière;
Peut-être touchez-vous à votre dernier jour.

HOUGUENAGUE-DAUFRESNE.

XXIV.

Dans ce séjour d'horreur mon âme recueillie,
Contemplant sans effroi le néant de mes jours,
Trouve un charme secret dans la mélancolie
Qu'en méditant ici l'homme éprouve toujours.

TOSSAINT.

XXV.

Point n'est ici d'inégale fortune;
Les plus petits et les plus grands
Y sont venus par une loi commune;
Le niveau de la mort les unit aux mêmes rangs.

F.

XXVI.

Dans le sinistre et court passage
De ces ténébreux souterrains;
D'un flambeau le fragile usage
Dirige nos pas incertains.
Tel on voit dans la vie humaine
Les mortels que le temps entraîne,
Eprouver tous le même sort.
Arrivés au terme funeste,
Une sombre lueur nous reste
Pour voir l'empire de la mort.
Voyez tous ces débris sans nombre,
Du passé triste souvenir!
Le présent pour nous n'est qu'une ombre:
Ainsi passera l'avenir.
Réfléchissez, grands de la terre,
Sur cette puissance éphémère,
Qu'un éclair anéantira;
Ces rangs, ces dignités, ces marques,
Entre les sujets, les monarques,
Faibles ou forts tout finit là.

DAUVERGNE.

XXVII.

Oh! che è pure ammaestrante questo soggiorno di morte.

HERVEY.

XXVIII.

En entrant dans ces lieux où mon âme se glace,
Tremble, mortel! ces ossemens épars
A tes restes chétifs vont bientôt faire place :
La mort termine, et de ses noirs regards
Mesure de tes jours la trop courte durée;
Que chacun d'eux soit marqué par un trait
Qui fasse respecter ta cendre inanimée;
Fais qu'en mourant il te reste un regret :
Celui de n'être plus sensible et tendre père
Du malheureux, pleurant sous son fardeau.
On estime le bien qu'un mortel a dû faire
Sur le nombre des pleurs versés sur son tombeau.

LACHAT.

XXIX.

L'aspect de ce séjour sombre et majestueux
Suspend des passions le choc impétueux,
Et, portant dans les cœurs une atteinte profonde,
Y peint tout le néant des vains plaisirs du monde.

FEUTRY.

XXX.

Dans ces tas de poussière humaine,
Dans ce chaos de boue et d'ossemens épars,

Je cherche, consterné de cette affreuse scène,
Les Alexandre, les Césars,
Cette foule de rois, fiers rivaux du tonnerre,
Ces nations, la gloire ou l'effroi de la terre,
Ce peuple, roi de l'univers,
Ces sages dont l'esprit brilla d'un feu céleste :
De tant d'hommes fameux voilà donc ce qui reste,
Des tombeaux, des cendres, des vers.

VINOT.

XXXI.

Tel est donc l'outrage du temps,
O terre, de la mort trophée épouvantable !
Qu'est-ce donc que ta masse? un monceau lamentable
Des débris de tes habitans.

VINOT.

XXXII.

Je suis grand partisan de l'ordre,
Mais je n'aime pas celui-ci.
Il peint un éternel désordre,
Et, quand il vous consigne ici,
Dieu jamais n'en révoque l'ordre.

COUSSON.

XXXIII.

J'avance en frémissant dans ces noirs souterrains,
Dont mille bras d'airain ont ouvert les chemins,
Et, creusant à grands frais cette enceinte profonde,
Pour des palais pompeux, les chefs-d'œuvres du monde,

Ont de ces tristes lieux fait de vastes tombeaux
Où règne de la mort le terrible chaos.

ESCALIMAN.

XXXIV.

Quand on achète une maison, on commence par venir la visiter; c'est ce que j'ai fait aujourd'hui; mais celle que je viens de choisir ne me coûtera rien.

E[de] DE GOUY.

XXXV.

Hélas ! dans sa course rapide,
D'un court instant de bonheur,
La mort, de sa faux avide,
A jamais abat la fleur.
Notre existence est un songe
Que dissipe un prompt réveil;
Et ce réveil nous replonge
Dans un éternel sommeil.

J. B. WASSEZ.

XXXVI.

Qu'importe l'âge? en vain l'adolescence
Se berce, hélas ! de rêves enchanteurs;
Souvent le sort trahit son espérance;
Et sur la tombe où repose l'enfance
Plus d'un vieillard a répandu des pleurs.

CONSTANT DUBOS.

XXXVII.

Dans cet affreux réduit de silence et de mort,
Sur ces restes glacés où seul tu te reposes,

Toi, qu'un fragile nom rend si vain de ton sort,
Regarde et sois encore orgueilleux, si tu l'oses.

PRESSON.

XXXVIII.

J'en frémis dans mon cœur, et ma sombre pensée
Fait trembler sous ma main ma plume épouvantée.
J'ai vu la mort fouler sous ses pieds abattus
Les petits et les grands, les vices, les vertus.

DE BEAUVOIR.

XXXIX.

ALPHABET LATIN DE LA VIE HUMAINE.

Aura, Bulla, Cinis, Dolus, Error, Flammula, Gutta, H....., Imago, Lutum, Milium, Nihil, Offula, Ruma, Quisquilia, Ros, Somnia, Transitus, Umbra.

XL.

Disciples de Rancé, ces lieux sauront vous plaire :
Un silence éternel et la nuit en plein jour
Y favorisent la prière.
Venez-y : quant à moi, je le dis sans détour :
J'aime mieux, en plein vent, admirer la lumière,
Et fêter tour-à-tour
Bacchus et la gaîté, mes amis et l'amour.

RICHARD.

XLI.

Cendres de mes ancêtres qui reposez ici, que vous reste-il maintenant de toute la splendeur qui vous

environnait, de toute la gloire que vous acquîtes dans la carrière des armes.

XLII.

Ossa aride, che ci direte voi dunque?

XLIII.

. . . . *Procul, o procul este profani.*

XLIV.

Homme superbe et vain qu'un peu d'or éblouit,
Si tu l'oses, parcours ces gouffres de la mort,
Et que ces os poudreux te rappelle l'édit
Qui condamne tes os à partager leur sort.

MARDELET DE L'ESPINOIS.

XLV.

Voilà ces tristes lieux où, reposant en paix,
D'un éternel sommeil nous dormons à jamais.
Quel silence imposant en ce lugubre asile!
Là, je crois voir le Temps, dévastateur tranquille,
Tristement appuyé sur sa terrible faux;
Attendre les vivans dans la nuit des tombeaux.
Rien ne peut échapper à sa main meurtrière;
Il doit rendre au néant tous les corps en poussière,
Et sans distinction confondre les humains;
Tel est l'arrêt des dieux, et tels sont nos destins.

Voilà de nos aïeux le périssable reste!
Contemplons leurs grandeurs en cet état funeste;
Avant d'être entassés sous ce froid monument,
Ils ont aussi vécu l'espace d'un moment.

Aujourd'hui nous vivons, et les rapides heures,
Nous conduiront demain dans ces tristes demeures :
Oui peut-être demain nous finirons nos jours.
Et vous, jeunes beautés! vous, reines des amours!
Vous que nous adorons! vous qui séchez nos larmes!
Vous périrez aussi malgré vos divins charmes.
Mais l'être vertueux, sans redouter la mort,
Dans ses bras ferme l'œil et pour toujours s'endort.
Augustes potentats, voyez ce que nous sommes!
Malgré votre pouvoir vous n'êtes que des hommes.
En voyant ces débris, arrachés au cercueil,
Rabaissez comme nous votre superbe orgueil.
Qu'en vous tous les mortels trouvent un tendre père,
Par vos soins généreux bannissez leur misère;
Loin d'augmenter encor leurs cruelles douleurs,
Mettez tous vos plaisirs à suspendre leurs pleurs.
Alors vainqueurs du temps, tout rayonnant de gloire,
Vos noms seront inscrits au temple de mémoire;
Vous cesserez de vivre et non d'être admirés,
Et des siècles futurs vous serez révérés.

MONTAIGU, *Artiste.*

XLVI.

Salut! tombeaux sacrés! solitaires asiles,
Où reposent en paix l'infortune et l'amour!
Bientôt, concitoyen du céleste séjour,
Ma cendre dormira sous vos marbres tranquilles.

Adieu, terre d'exil : amis à qui je dois
Quelques beaux jours parmi tant de jours de tristesse,

Perfide Elise, adieu !..... je sens avec ivresse
Mourir les derniers feux dont je brûlai pour toi.

Ah ! si ton faible cœur me fût resté fidèle !
Si pour Edmon encor !... mais que dis-je ! insensé !
Vain désir, laisse en paix mon cœur désabusé :
Elise en aime un autre, et la tombe m'appelle.

D'HUYESSE.

XLVII.

Nous naissons pour mourir un jour :
Cet arrêt n'excepte personne.
Peut-être est-ce aujourd'hui mon tour ;
Mais à mon sort je m'abandonne.
Aveugle et stupide troupeau
Que la mort chasse devant elle,
Nous passons du trône au tombeau,
Du jour à la nuit éternelle.
Mais non, l'homme ne s'endort pas
Pour ne plus revoir la lumière.
Au jour marqué pour le trépas
Il commence une autre carrière :
Il retrouve un père, un ami
Dans une demeure immortelle ;
Et j'y reverrai Noémi,
Pour ne plus me séparer d'elle.

L' MICHAUX.

XLVIII.

Qu'on se moque de moi, que par-tout on en glose,
Je me rends, et je crois à la métempsycose.

Oui, le fait est certain, après l'instant fatal,
Chacun de nous devient arbre, plante, animal.
Ici j'ai reconnu la sœur de mon grand-père,
Mon oncle, mon cousin, ma nourrice, mon frère.
Mais, grand Dieu! qu'ils étaient changés!
Ils étaient tous en *os rangés.*

XLIX.

Ici dans le palais aux os. . . . .*Palaizeau*
Sous d'innombrables os rangés. . . . . . . *Orangers*
J'ai vu d'abord les métamorphoses d'os vides. *Ovide*
Plus loin on entend les cris des os pressés. *Oppressés*
Les soupirs des os pilés. . . . . *Opilés*
Sur des os rayés. . . . . *Oreillers*
Près de moi s'élève une voix d'os. . . . . *Voie d'eau*
Qui me fait trembler jusques aux os. . . . *Os*
Elle semble dire, oh! oh! que d'os, Dieux! *Odieux.*

L.

Air : *Du haut en bas.*

Du haut en bas,
Tous les habitans de la terre,
Sautant le pas,
Arrivent en foule ici bas;
L'homme de cour, l'homme de guerre,
Et la princesse, et la bergère,
Sont ici bas.

Puisqu'ici bas
Amis l'on descend à tout âge,
Ah! jusque-là,
Rions sans penser à cela;
Nous aurons le temps d'être sage,
Quand nous aurons fait le voyage
Du haut en bas.

A. PRUDHOMME.

LI.

AIR : *L'amour ainsi que la nature.*

Un jour la mort inflexible
Viendra, par un coup terrible,
Nous plonger au monument,
Asile affreux du néant;
Jouissons du temps qui presse,
Amis de la volupté,
Et partageons notre ivresse
Entre le vin, la beauté.

L. BOUCHER.

LII.

Une pensée sur les Catacombes de Paris.

Sans doute que les destinées de Lutèce portèrent ses habitans à creuser autour d'elle ces routes souterraines, ces carrières profondes d'où sortirent tant de précieux matériaux qui, assemblés par la main des générations, offrent à l'œil tant d'édifices divers, de

temples, de palais, et de monumens sans nombre dotés par la bienfaisance ou consacrés à la gloire : témoins éclatans de la magnificence des rois, nobles attributs d'un peuple industrieux et guerrier.

Mais la terre, dont le sein déchiré par l'homme était devenu un labyrinthe informe et sans renommée, la terre attendait une récompense : bénie soit la pensée auguste qui sanctifia ces lieux délaissés, en fondant la *cité des morts!* Là vient se reposer, dans le silence des nuits, la population des cimetières souvent profanés par la curiosité. Là, les ossemens des hommes remplacent les ossemens de la terre. La Religion y apparaît sur l'autel des expiations, l'Histoire y dépose les archives nécrologiques, les Arts l'embellissent de sa propre beauté, la Piété en agrandit le domaine dont elle signale les détours, la Prévoyance enfin consolide l'œuvre sacrée : tandis que, s'échappant à la clarté du ciel, loin de la pompe et des plaisirs bruyans du monde, les êtres sensibles viennent errer dans ces sombres demeures, et, le flambeau sépulcral à la main, contempler avec émotion l'alliance de la vie et du néant.

Cité des Césars, illustre Métropole d'un vaste Royaume, use avec modération de tes grandeurs et de ta puissance ; que l'univers célèbre tes bienfaits, qu'il honore tes conseils ; la cité des morts recueille toutes tes actions : fais en sorte que, toujours dignes de ton rang et chères à ta sagesse, tes longues générations, cédant successivement à la commune loi, descendent

avec joie en ce séjour de paix où l'Espérance, messagère fidèle de prières et de souvenirs, rappelle incessamment à la terre les promesses ineffables de la Divinité.

J. M. Bart, *de Saint-Domingue.*

CHAPITRE SECOND.

REFLEXIONS DES JOURNALISTES SUR LES CATACOMBES.

Extrait du Feuilleton de la Gazette de France, du 31 novembre 1812.

Dans ces lieux souterrains, dans ces sombres abîmes,
La Mort confusément entasse ses victimes.
(LEGOUVÉ, *poëme des Sépultures.*)

Gli uomini hanno in orrore la morte io no.
(VEILLÉES DU TASSE.)

J'AI souvent entendu raconter au peintre Robert, et toujours avec un nouvel intérêt, son aventure des Catacombes de Rome. Le récit très-simple de ses craintes, de ses angoisses dans cette affreuse circonstance, produisait encore, après vingt ans, une impression de terreur que l'on ne retrouve peut-être pas tout entière dans les vers admirables où M. Delille a traité le même sujet; je me rappelle le début de ce touchant épisode :

Sous les remparts de Rome, et sous ces vastes plaines,
Sont des antres profonds, des voûtes souterraines

Qui, pendant deux mille ans, creusés par les humains,
Donnèrent leurs rochers aux palais des Romains.
Avec ses monumens, et sa magnificence,
Rome entière sortit de cet abîme immense :
Depuis, loin des regards et du fer des tyrans,
L'Église encor naissante y cache ses enfans
Jusqu'au jour où, du sein de cette nuit profonde,
Triomphante, elle vint donner ses lois au monde,
Et marqua de la croix les drapeaux des Césars.

Les Catacombes sont l'objet de la curiosité de tous les voyageurs que l'amour des arts attirent en Italie. Ils s'empressent d'y visiter ces galeries ténébreuses, peuplées d'illustres souvenirs, et dont les monumens, décorés de fresques, de bas-reliefs, offrent, depuis si long-temps, aux plus grands artistes, des recherches à faire, et des modèles à suivre. Quelques auteurs ont décrit les Catacombes de Naples, et principalement celles de Rome, avec un soin extrême. Au premier rang de ces gnomes littéraires, on doit placer Bosio, qui publia, en 1632, une description des Catacombes de cette dernière ville, sous le titre de *Roma Sotterranea*; description que, depuis, Aringhi traduisit en latin; le titre adopté par Bosio convient d'autant mieux à son ouvrage, qu'on y trouve en effet l'itinéraire d'une Rome souterraine, et que les Catacombes y sont désignées par le nom de la voie sous laquelle chacune se dirige.

La lecture de ce livre, recommandable par beaucoup d'exactitude, d'érudition et de recherches curieuses, m'a fait naître l'envie d'entreprendre, à Paris,

un petit ouvrage souterrain, et de parcourir cette partie des carrières qui s'étend sous la plaine du petit Mont-Rouge, et à laquelle sa nouvelle destination a fait donner le nom de Catacombes. Nous approchions du jour des Morts, époque à laquelle j'ai coutume d'aller me recueillir quelques heures près de ces monumens placés sur les limites des deux mondes, comme dit éloquemment l'auteur des Études de la Nature. Je ne suis pas un disciple de ce triste Young, qui va sans cesse criant d'une voix lamentable et monotone :

Death be your theme in every place and hour!

(Que la mort soit votre unique entretien, à toute heure, en tout lieu).

Rien ne me semble plus contraire à la nature de l'homme et à son bonheur, que cette morale d'un rêveur mélancolique qui, sous prétexte de nous familiariser avec un mal inévitable, nous en offre perpétuellement l'image. Voltaire a raison contre lui : la pensée habituelle de la mort nous trompe, elle nous empêche de vivre. J'approuve encore moins ces docteurs frivoles, ces philosophes sybarites qui repoussent toutes pensées sérieuses, et s'étourdissent sur la vie sans oser jamais en considérer la fin. Pour en jouir, je pense qu'il faut quelquefois en mesurer la durée, et ne pas craindre d'arrêter ses yeux sur les ravages du temps, quand on veut en connaître le prix, et en régler l'emploi.

Je parlais, lundi dernier, chez Mme de R***, de l'intention où j'étais de visiter les Catacombes; et, comme le billet d'entrée que m'avoit envoyé l'Inspecteur-général des mines, me laissait la faculté d'emmener quelqu'un avec moi, plusieurs personnes s'offrirent pour m'accompagner: je ne pouvais en emmener qu'une, et il était tout simple que je donnasse la préférence à la fille de la maison, à l'une des plus aimables et des plus jolies femmes de Paris. Mme de Sesanne voulut absolument faire, avec moi, cette promenade mystérieuse : j'en craignais l'effet sur une imagination de vingt ans, et je fis d'abord quelques objections que sa mère appuya; mais rien ne put la décider à renoncer à ce projet. « Elle avait entendu dire qu'en 1788, Mme de Polignac et Mme de Guiche avaient passé une journée entière sous ces voûtes funèbres : elle ne se croyait pas moins courageuse; et puis elle avait tant de confiance en son vieil hermite ! » Il fut convenu qu'ellè viendrait me prendre dans sa voiture, le lendemain à midi.

Mme de Sesanne fut exacte à ce triste rendez-vous, et les poches pleines de bougies, de briquets phosphoriques (comme si nous eussions dû rester quinze jours sous terre), nous nous acheminâmes vers la barrière d'Enfer, en remarquant ce singulier rapport entre le nom de cette porte et le lieu que nous allions visiter.

Le chef des travaux, qui avait été prévenu la veille, nous conduisit par un petit escalier à vis, pratiqué

dans l'enceinte des bâtimens de la barrière, sous les premières voûtes, à quatre-vingt-dix pieds au-dessous du sol. Nous suivîmes, pendant plus d'un quart-d'heure, les sinuosités d'une galerie étroite, où l'on remarque, de distance en distance, l'indication de l'année pendant laquelle les travaux des différentes parties de ces carrières ont été entrepris. Sur le haut de la voûte, et dans toute la longueur du chemin que l'on parcourt jusqu'à la porte d'entrée des Catacombes, on a tracé une ligne noire, qui peut, au besoin, servir de fil au voyageur égaré pour se retrouver dans cet immense labyrinthe. Quelques accidens de rochers rompent, à de longs intervalles, l'aspect uniforme de cette galerie, où viennent aboutir plusieurs embranchemens qui se prolongent sous le faubourg Saint-Jacques, et jusqu'à l'extrémité du faubourg Saint-Germain.

Notre guide nous fit quitter un moment le chemin des Catacombes, et nous conduisit à la galerie dite du Port-Mahon. Dans cet endroit, un soldat qui avait suivi, en 1756, le maréchal de Richelieu à Minorque, et que sa réforme avait forcé de prendre dn travail dans les carrières, s'amusa, aux heures du repos, à modeler dans le roc un plan en relief des fortifications de cette île. Ce monument, qui n'en est pas un sous le rapport de l'art, atteste cependant, d'une manière honorable, la mémoire, et sur-tout la patience de celui qui a pu, sans aucune connaissance en architecture, sans moyens, et, pour ainsi dire, sans ins-

trumens, exécuter seul un pareil travail. Ma douce compagne fut bien affligée d'apprendre, par quelques mots gravés sur la pierre, que cet homme industrieux, après avoir employé cinq ans à ce travail, sans salaire, périt à quelques pas de là dans un éboulement qu'il travaillait à prévenir.

Les Catacombes étaient l'objet exclusif de notre curiosité; nous pressâmes notre guide de nous y conduire, et nous ne nous arrêtâmes qu'un moment à considérer une ruine de l'aspect le plus effrayant et le plus pittoresque. Des quartiers de rochers en équilibre sur leurs angles, l'entassement bizarre de leurs masses suspendues en l'air, et dont le moindre mouvement de l'air semble devoir déterminer la chute, offre un effet tellement remarquable, que plusieurs peintres de décorations et de paysages en ont fait un objet d'étude.

Nous arrivâmes enfin à une espèce de vestibule, au fond duquel est une porte noire, ornée de deux pilastres d'ordre toscan, et surmontée de cette inscription :

Has ultrà metas requiescant, beatam spem expectant.

Au moment où nous portâmes le pied dans cette noire enceinte, ma jeune compagne se rapprocha de moi involontairement, et je fus un moment effrayé de la pâleur et de l'altération de ses traits; elle respira des sels dont je m'étois muni, et me dit en essayant

de sourire : « Ne vous y trompez pas, c'est du saisissement, et non pas de l'effroi. »

Nous entrons dans ce palais de la Mort; ses hideux attributs nous environnent; les murs en sont tapissés: des monceaux d'ossemens se courbent en arcs, s'élèvent en colonnes, et l'art a su former, de ces derniers débris de la nature humaine, une espèce de mosaïque dont l'aspect régulier ajoute, au profond recueillement que ces lieux inspirent. La Mort, au sein des Catacombes, a quelque chose de moins repoussant qu'ailleurs; ses ravages sont finis, le ver du sépulcre a dévoré sa proie, et les débris qui restent n'ont plus à craindre que de la lime du temps.

Tous les anciens cimetières de Paris, toutes les églises, ont versé dans ces vastes cavernes les dépouilles humaines qui leur avaient été confiées depuis plusieurs siècles. Dix générations sont venues s'y engloutir, et cette population souterraine est estimée trois fois plus nombreuse que celle qui s'agite encore à la surface du sol.

Des inscriptions, placées sur des piliers de pierre de liais, indiquent à quels quartiers de Paris ces restes ont appartenu. Là, toutes les distinctions de sexe, de fortune, de rang, ont achevé de disparaître. Le riche, dépouillé de son mausolée de marbre; le pauvre, sorti un peu plutôt de son cercueil de sapin, confondent ici leurs dernières dépouilles : pour eux, cette fois, l'égalité commence. Que de grandes pensées enfantent de pareilles images ! L'auteur du génie du christia-

nisme est digne d'en être l'interprète. L'âme entière, dit-il, frémit en contemplant tant de néant et tant de grandeur : lorsqu'on cherche une expression assez magnifique pour peindre ce qu'il y a de plus élevé, l'autre moitié de l'objet sollicite le terme le plus bas pour exprimer ce qu'il y a de plus vil : tout annonce qu'on est là dans l'empire des ruines; et, à je ne sais quelle odeur de poussière répandue sous ces arches funèbres, on croirait respirer les temps passés. »

Émilie, rassurée, avait quitté mon bras, et, la bougie à la main, parcourait en silence ces froides demeures. Les nombreuses inscriptions, religieuses, philosophiques et morales, tracées sur les murailles, attiraient tour à tour son attention; elle me fit remarquer ces vers de Malfilâtre, que je crois inédits :

Insensés! nous parlons en maîtres,
Nous qui, dans l'océan des êtres,
Nageons tristement confondus!
Nous, dont l'existence légère,
Pareille à l'ombre passagère
Commence, paraît, et n'est plus.

Elle exigeait que je lui traduisisse les sentences latines, lorsqu'elle en vint à celle-ci :

Quæris quò jaceas post obitum loco?
Quò non nata jacent?

Et qu'elle sut que cela signifiait (tu cherches où tu seras après ta mort ? où tu étais avant de naître.) : « Je ne sens, me dit-elle, ni la justesse, ni la morale

d'une pareille maxime, et sur-tout je ne vois pas ce qu'elle a de commun avec cette autre d'Addisson que je lis un peu plus loin : »

Si l'âme finit avec le corps,
D'où lui vient le pressentiment de son immortalité ?

« Je n'approuve pas plus que vous, lui répondis-je, et sur-tout dans un pareil lieu, ce mélange d'opinions contradictoires qui s'affaiblissent lorsqu'elles ne se détruiseut pas l'une par l'autre. L'incertitude, j'aime à le croire, quitte l'homme aux portes du tombeau, et l'espérance n'y descend avec lui, que pour lui montrer l'éternité sur l'autre rive. »

Après avoir visité plusieurs salles, et parcouru les différentes galeries qui y conduisent, nous arrivons à une petite chapelle, au fond de laquelle est érigé un autel expiatoire. Sa forme a quelque chose de plus effrayaut que le reste des Catacombes. Nous cherchions une inscription qui nous indiquât à quels mânes, ou à quels souvenirs elle est consacrée. Nous lisons, ou du moins nous croyons lire, sur une pierrre de granit, une date bien terrible. Ma compagne pousse un cri d'horreur, et son imagination frappée lui fit entendre un long gémissement : surpris par un bruit inattendu, je tressaille moi-même, je regarde.....

Notre conducteur venait d'ouvrir, avec effort, la porte du caveau géologique destiné à conserver des échantillons de toutes les espèces de minéraux que renferme le sol où sont creusées ces carrières. Cette

allée conduit à une autre, où l'on a pris soin de rassembler, de classer, d'étiqueter avec ordre toutes les monstruosités ostéologiques dont quelques-unes attestent, en même temps, les aberrations de la nature, et les effets de l'art pour venir à son secours. C'est à M. Héricart de Thury, Ingénieur en chef au Corps royal des mines, que l'on est redevable de ces deux cabinets souterrains, et des améliorations de toute espèce qui ont eu lieu depuis quelques années dans les Catacombes.

Pendant que j'observais les pièces d'anatomie, Mme Sesanne était restée à quelque distance de moi, appuyée sur un autel antique formé tout entier de débris humains (cet ouvrage, et plusieurs autres du même genre, font honneur au talent et au goût de M. Gambier, qui a présidé à l'arrangement de ces lugubres matériaux.). Dans l'attitude méditative où s'était placée ma jeune compagne, une des roses de son bouquet s'était effeuillée sur l'autel et sur le piédestal. Je serais embarrassé de dire quelles pensées s'offrirent à mon esprit, quels mouvemens agitèrent mon cœur, en contemplant, sous ces tristes voûtes, un vieillard bientôt octogénaire, une femme brillante de tout l'éclat, de toute la fraîcheur de la jeunesse et de la beauté, méditant sur la poussière des morts, et des feuilles de roses sur des monceaux d'ossemens humains.

La voix de notre guide nous tira l'un et l'autre de la rêverie profonde où nous étions absorbés. Nous

regagnâmes l'escalier de sortie à l'est de la route d'Orléans. Émilie, en mettant le pied sur la première marche, s'aperçut que j'étais resté en arrière. « Venez donc! me dit-elle; ne voyez-vous pas qu'on va fermer la porte? » — « Je me consultais, lui répondis-je en riant, pour savoir si c'était la peine que je sortisse. » Elle vint à moi, me prit la main; je vis une larme rouler dans ses beaux yeux, et l'émotion que j'éprouvai ne me permit pas de douter que je vécusse encore.

L'HERMITE *de la Chaussée-d'Antin.*

Extrait du Journal de Paris, du 18 novembre 1812.

LE CIMETIÈRE DES INNOCENS. — LES CATACOMBES DE PARIS.

CHAQUE âge a ses plaisirs. Dans ma jeunesse je raffolais des enterremens. Logé près du cimetière des Innocens, je me plaçais le matin à ma fenêtre en sentinelle, et, du plus loin que j'apercevais un convoi, je descendais dans la rue, et m'empressais de joindre la famille du défunt. Mon costume était convenable à la circonstance; toute l'année je gardais les pleureuses. La cérémonie terminée, après avoir reçu les remercîmens de toute la famille, je retournais bien vite à mon poste pour y guetter le nouveau convoi qui devait bientôt arriver. Je dois faire ici un aveu

qui coûte à ma vanité. Mon intérêt se trouvait d'accord avec mes inclinations. Pour le désespoir de beaucoup d'honnêtes gens, l'usage veut que l'on dîne à Paris comme ailleurs, et j'étais bien assuré qu'un des héritiers, soit qu'il me prît pour quelque ami inconnu du défunt, soit qu'il fût seulement touché de mon bon procédé, m'invitait à passer chez lui dans la journée. De mémoire de fossoyeur, cette invitation ne m'avait jamais manqué. Ainsi, le bedeau de la paroisse (là les bedeaux sont malins, et tiennent ce que promet leur physionomie) m'appelait ironiquement le cousin de tous les morts. Le sobriquet m'en est resté. Vous devinez maintenant que c'est mon histoire un peu travestie, qui a fourni à l'un de nos comiques les plus spirituels, le sujet d'une pièce fort agréable. Il a substitué, je ne sais trop pourquoi, une noce à un enterrement. Croirait-il que l'une est plus gaie que l'autre? Soit; il ne faut pas disputer des goûts. Mais les noces seraient bien plus gaies si elles se faisaient sans mariage.

Mon bonheur fut bientôt troublé. Deux ou trois ans avant la révolution, quelques bonnes têtes s'imaginèrent que le cimetière des Innocens nuisait à la salubrité publique. J'avais peine à concevoir comment ce qui me faisait vivre agréablement pouvait nuire à mes voisins; mais les médecins, qui devraient bénir la contagion, furent assez imprudens pour entrer dans les vues du magistrat, et l'exhumation fut ordonnée. Je jetai les hauts cris, je

remuai le ciel et la terre pour la conservation d'un cimetière auquel je tenais par des liens si étroits. On est bien fort quand on combat pour son tourne-broche, *Pro focis*. Il est odieux, disais-je, de violer ainsi les tombeaux, de troubler ainsi les cendres de nos pères, et d'exposer leurs ossemens à d'indécentes profanations. Les esprits commençaient à s'échauffer, et j'allais peut-être faire une petite journée de barricades, lorsqu'un exempt de police, qui me voulait du bien, eut la bonté de m'arrêter, et de me conduire, sous bonne escorte, à la Bastille. Je fus traité avec beaucoup d'égards dans ce château royal. Sa Majesté se chargeait d'y défrayer ma table, et poussait même la complaisance jusqu'à payer la garde qui veillait à ma sûreté. En vérité, on a bien calomnié cette bonne Bastille.

J'en sortis un an après y être entré. Tout était bien changé. Paris me semblait d'une tristesse horrible, depuis que le cimetière, qui en faisait le plus bel ornement, avait disparu. J'eus beaucoup à souffrir dans les premiers mois; en vain, pour me distraire, je courais les spectacles, les bals, etc. Ces frivoles amusemens ne pouvaient me tenir lieu de celui que j'avais perdu. Depuis que les enterremens me manquaient, je n'avais goût à rien. Mais on a bien raison de dire que le temps est un bon consolateur : peu-à-peu il adoucit mes regrets. J'avais d'ailleurs trouvé une autre manière de dîner en ville, sans avoir rien à démêler avec ces coquins de restaurateurs, qui crai-

gnent de faire crédit à ceux dont ils sont bien sûrs de n'être jamais payés. Enfin, je ne songeais plus à mes nombreux parens, à mes funèbres Amphytrions du cimetière des Innocens, lorsqu'une brochure très-intéressante (1), publiée par M. Héricart de Thury, m'apprit qu'on pouvait les voir, tous les jours de la semaine, dans les Catacombes où ils avaient été déposés, au sud de Paris, entre la barrière d'Enfer et celle Saint-Jacques. Je formai aussitôt la résolution de rendre visite à des anciens et bons amis; mais, afin de leur causer une surprise plus agréable, je remis la partie au jour de leur fête, qui, comme on l'a peut-être oublié, tombe le 2 novembre (lundi dernier).

Ceux qui désirent des détails exacts et circonstanciés sur les Catacombes de Paris, feront très-bien, ou de les visiter, ou de lire l'ouvrage de M. Héricart de Thury; je ne puis que retracer ici les nombreuses réflexions que mon triste voyage m'a suggérées. Je parcourais ces vastes souterrains où la mort a entassé ses sujets par millions, lorsque cette inscription : *Néant, vaines grandeurs*, s'offrit à mes regards. Jamais leçon ne me fut donnée plus à propos; dans nos cimetières l'égalité n'est point encore parfaite. La cendre a aussi son orgueil; la vanité survit à l'existence : chacun tient son rang; le riche

(1) Description des Catacombes de Paris, précédée d'un Précis historique sur les Catacombes de tous les peuples.

n'est point confondu avec les pauvres, l'opulence achète le droit de pourrir à part. Ce n'est pas tout : un peu de terre suffirait ; on veut un mausolée ; on cache le néant sous le faste des inscriptions, et la poésie, trop souvent aux gages des heureux du siècle, vient encore flatter leur poussière, comme si elle pouvait se convertir en or pour payer le mensonge.

Nos Catacombes offrent un spectacle bien différent. Là, plus de monumens, plus d'épitaphes, plus de brillantes impostures, le néant y est nu, on n'y voit que des ossemens, lorsque l'orgueil ne pourrait y reconnaître les siens ; tous sont confondus. L'étiquette est bannie de ces immenses magasins de la mortalité. Le hasard, seul maître des cérémonies de ce lugubre empire, a fixé les rangs. Il faut donc s'attendre aux rapprochemens les plus bizarres. Le savetier est au-dessus de son seigneur ; Ramponneau et le fermier-général sont nez à nez ; et, ô scandale ! la femme d'un échevin est placée au-dessous de sa cuisinière. *Néant, vaines grandeurs ;* l'inscription est juste, puisqu'ici l'échevinage même a perdu ses priviléges. Qui sait si, dans ce désordre, et par un de ces jeux si familiers au hasard, on ne trouverait pas un illustre capitaine auprès d'un bedeau de Saint-Méry, un grand auteur près d'un paillasse de nos boulevards ; enfin, une demoiselle de l'Opéra côte à côte d'un frère quêteur des Capucins ! O néant ! ô vaines grandeurs ! que ne peut-on pas se figurer, quand on voit

réunis les ennemis les plus acharnés, ces éternels disputeurs qui ferraillaient, les uns pour Molina, les autres pour Jansénius, et passaient toute leur vie à se quereller sans cesse, à se damner pour la grâce, sans vouloir jamais s'entendre? Disputez-vous donc, mes bons amis; il fallait cela pour vous forcer à vous taire et à vous recueillir.

Il serait, cependant, assez agréable de connaître les principaux habitans de ces tristes demeures. Venez, docteur en cranologie, venez, et dites-moi de qui sont les crânes qui forment les corniches de ces murailles d'ossemens. Voici, dites-vous, celui d'une pieuse recluse, d'une vestale chrétienne qui veilla, toute sa vie, à la conservation du feu sacré. Vous y découvrez la protubérance de la chasteté. C'est, en effet, la chaste Ninon, dont la vertu a laissé un aussi aimable souvenir, et qui, pour la conserver plus pure et plus intacte, et pour la sauver des dangers dont le monde la menaçait, demandait à se retirer au couvent des Grands Cordeliers. Ne poussons pas cet examen plus loin, nous pourrions bientôt nous méprendre, au point de trouver un poëte dans Pradon, un orateur dans l'abbé Cottin, un philosophe dans Poinsinet. Qu'il nous suffise de savoir que le hasard a rassemblé et rapproché ici tous les extrêmes, la puissance, et la faiblesse; l'opulence, et l'extrême pauvreté; la laideur, et la beauté; la pudeur, et la débauche; le génie, et la stupidité. Aucun signe extérieur ne peut les distinguer. La confusion

est l'ordre que la mort a voulu établir dans son empire; voilà comme elle nous instruit, comme elle nous apprend que le monde n'est qu'un vaste théâtre, où tous les hommes viennent successivement jouer le rôle qui leur a été assigné, et se faire applaudir ou siffler. Quand la toile se baisse, les acteurs se déshabillent, l'un quitte la pourpre, l'autre les haillons de la misère; le docteur, sa fourrure; l'avocat, sa robe; le président, sa simarre; le drame est terminé : bon soir la compagnie.

C'est dans les Catacombes de Paris que j'aimerais à placer la chaire de Bossuet, pourvu toutefois qu'il voulût bien y monter lui-même, et ne pas céder sa place aux orateurs modernes. Il me semble que son talent, déjà si grand près d'un tombeau, qui donnait à la mort un langage si énergique, et foudroyait avec tant d'empire toutes les vanités humaines, s'agrandirait encore au milieu des débris de tant de générations. Bientôt, s'élançant dans l'avenir, et traversant les siècles comme des instans, il rendrait la vie à la mort, passerait du repos au réveil (1), et peindrait ce jour terrible qui doit rendre tous les hommes contemporains. Doutez-vous de l'effet que produirait ce tableau sur des auditeurs dont tout servirait ici à enflammer l'imagination, et à saisir les cœurs d'un effroi religieux? Chacun ne croirait-il point voir

(1) *Qui dormiunt in terræ pulvere evigilabunt.*

ces ossemens se ranimer et se mouvoir, pour répondre à l'appel d'une voix éloquente? Alors que d'heureux résultats! que de conversions subites! Dorilas serait moins énorgueilli du succès équivoque de son poëme. M. G**, plus modeste, se contenterait de deux ou trois indigestions par semaine; le journaliste adoucirait l'amertume de sa critique, et toute femme sensible remettrait au lendemain matin le rendez-vous qu'elle aurait fixé pour le soir. Mais, pour opérer aujourd'hui ces grands prodiges, il faudrait un Bossuet et des Catacombes. Nous avons déjà les Catacombes.

En quittant ce triste séjour, je fus un peu scandalisé de trouver une guinguette dans les environs. Le lundi est un second dimanche pour un très-grand nombre de Parisiens. Ces bons vivans riaient, chantaient, et dansaient sans songer aux morts qui étaient si près d'eux. Je m'approche, je les invite à modérer l'excès d'une joie trop bruyante, à tremper leur vin, et sur-tout à renvoyer le racleur dont les sons discordans troublaient la paix profonde des Catacombes. Malheureux! lui dis-je, dans quelques jours peut-être, on dansera sur vous comme vous dansez sur vos ancêtres. J'allais continuer, lorsque le maître du Logis me prit par le bras, et me défendit de philosopher davantage, parce que, si la philosophie venait jamais à faire des progrès dans son cabaret, il vendrait beaucoup moins de son vin frelaté, et ne pourrait plus faire passer ses chats pour des lapins de

garenne. Je sentis toute la force de cet argument, et je rentrai dans Paris, après avoir dit un dernier adieu à mes bons amis du cimetière des Innocens, que je venais de retrouver dans les Catacombes.

Extrait du Journal des Débats, du 20 juillet 1812.

MONUMENS PUBLICS. — CATACOMBES DE PARIS.

Encore quelques dizaines de siècles, et, si nous n'y prenions garde, les Catacombes de Paris pourraient, comme celles de Rome, devenir un sujet épineux de controverse. Mes lecteurs voudront bien me permettre de les occuper rapidement d'une chose si peu récréative pour le présent, en considérant qu'il y va du contentement des antiquaires futurs.

Les Catacombes de Rome sont de longues galeries souterraines formées très-vraisemblablement par l'extraction de sables et de graviers employés aux constructions. On sait qu'elles ont servi de retraite aux Chrétiens dans les temps de persécution : on y trouve les ruines de tombeaux construits avec soin, et de grands amas d'ossemens humains. En cour de Rome, on avait ses raisons pour croire que c'étaient toutes reliques de saints; les écrivains protestans n'y voulaient voir, au contraire, que les restes méprisables

doute, de plus barbare, de plus contraire à toute bonne police qu'un tel usage. Mais, pour être juste envers nos aïeux, il faut remarquer que ce n'est point eux qui l'ont établi; seulement ils ont été un peu de temps sans songer à l'abolir après qu'il se fût introduit, en quelque sorte, par hasard. En effet, tous les cimetières que nous avons vus dans Paris avaient été soigneusement placés hors de la ville. Cette sage coutume, empruntée des plus anciennes lois romaines, était si bien observée dans les premiers temps de la monarchie, que Saint-Eloi fit bâtir l'église Saint-Paul sur la rive droite de la Seine, dans le quartier auquel elle a laissé son nom, pour servir de sépulture aux religieux d'un monastère qu'il avait fondé dans la Cité. Le cimetière des Innocens, lieu ordinaire de la sépulture des premiers Parisiens, était de même dans la campagne, lorsque Philippe-Auguste le fit, pour ainsi dire, entrer dans la ville, dont il recula l'enceinte; il en fut successivement de même des autres enceintes.

Pour remédier enfin à cet inconvénient toujours croissant, le Parlement rendit, en 1763, un arrêt fort salutaire, sans doute, pour les vivans; mais, il faut le dire, très-peu décent pour les morts. Cet arrêt, qui n'eut point alors son entière exécution, détermina cependant la clôture du cimetière des Innocens, le plus ancien de tous, celui dont le ressort était le plus étendu, et contre lequel s'élevait avec raison le plus de réclamations. Ce cimetière demeura ainsi

fermé pendant plusieurs années, après lesquelles on jugea qu'il n'y avait pas d'inconvénient à en disposer pour faire un marché.

Mais les cimetières étaient des lieux consacrés, qu'on ne pouvait remettre dans le commerce, et employer à des usages profanes sans la permission de l'autorité ecclésiastique. Celle-ci exigeait, avant tout, qu'on exhumât, pour les rendre à quelque autre terre consacrée, les ossemens que le temps n'avait point entièrement consumés. Ces débris humains étaient encore en si grand nombre dans le cimetière des Innocens, qu'aucun autre n'aurait pu les recevoir sans en être encombré. M. Lenoir, alors chargé de la police, proposa de les déposer dans une ancienne carrière, située entre la barrière d'Enfer et la barrière Saint-Jacques, sous une plaine appelée *la tombe Isoiré.*

L'Inspecteur-général des carrières fut chargé de disposer ce nouveau cimetière, ou plutôt ces Catacombes, et MM. les grands-vicaires de Mgr l'archevêque de Paris vinrent les bénir le 7 avril 1786. Cette cérémonie se fit avec solennité, en présence de M. le lieutenant-général de police, et d'un grand concours de peuple; puis, les architectes de la ville, MM. Legrand et Molinos, procédèrent à l'exhumation et à la translation des ossemens, opération considérable, qui exigeait des précautions et des soins sous le double rapport de la salubrité et de la décence.

Depuis, on transporta dans le même lieu les ossemens de quelques autres cimetières, et dont la suppression fut ordonnée, et une partie de ceux qui se trouvèrent dans les églises, les couvens et les cloîtres, lors de la démolition presque générale de ces édifices.

Cependant on se contentait d'amonceler les ossemens ainsi apportés aux Catacombes, sans autre apprêt que de faire un tas séparé du produit de chaque exhumation.

Depuis deux ans, M. le préfet de la Seine a établi un nouvel et meilleur ordre dans ces sombres demeures. M. Héricart de Thury, Ingénieur en chef au Corps royal des mines, Inspecteur-général des carrières du département, et chargé, en cette qualité, des travaux et de la surveillance des Catacombes, se propose de publier lui-même la description de ces changemens et de ces améliorations. Voici quel est aujourd'hui l'état de ce monument, que le public est admis à visiter avec les précautions convenables.

On y est conduit par un escalier ouvert dans l'enceinte des bâtimens de la barrière d'Enfer, côté ouest de la route d'Orléans. Cet escalier à vis, commode, et bien construit, descend à quatre-vingts pieds au-dessous du sol; puis on suit, pendant environ un quart d'heure, les détours d'une galerie plus ou moins large, plus ou moins élevée; mais, partout beaucoup plus spacieuse que celles des Cata-

lement que, dans nos carrières sombres et humides, les ossemens ne blanchissent point. On évalue le nombre des morts qui ont fourni ces débris, à deux millions. La promenade que j'ai faite au milieu d'eux m'a semblé de plus d'un quart de lieue. Des écriteaux indiquent les divers cimetières d'où ils ont été exhumés.

Dans quelques-unes des salles sont des autels; les uns, tels qu'il est d'usage dans nos églises; les autres, de forme antique, et quelquefois composés des ossemens même maçonnés avec du plâtre. De place en place on voit, écrites en lettres noires sur un fond blanc, des sentences selon toutes sortes de systèmes, les unes religieuses, les autres philosophiques. Ainsi, après avoir rencontré en entrant l'inscription d'une vie à venir que j'ai citée plus haut, on lit en sortant, par une autre porte, le fameux passage des Géorgiques :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!

Selon la traduction du Virgile français :

Heureux le sage instruit des lois de la nature,
Qui du vaste univers embrasse la structure;
Qui dompte et foule aux pieds d'importunes erreurs,
Le sort inexorable et les fausses terreurs;
Qui regarde en pitié les fables du Ténare,
Et s'endort au vain bruit de l'Achéron avare!

Toute cette décoration m'a semblé, je l'avoue, puérile et de peu d'effet. Mais à la vue d'un mur et d'une inscription derrière lesquels les corps des malheureux égorgés dans les prisons, les 2 et 3 septembre 1792, achèvent de se consumer (1), je fus vivement frappé de la pensée, que ces Catacombes ont eu, après dix-sept cents ans, leurs martyrs, comme celles de Rome.

M. Héricart de Thury a formé, dans une salle à part, un cabinet de minéralogie, où se voient toutes les sortes de sables, de glaises, de cailloux et de pierres, dont est composée la couche de terre, épaisse d'environ quatre-vingts pieds, que le spectateur a actuellement au-dessus de sa tête. Cette collection acquiert ainsi un intérêt particulier. L'ordre dans lequel on l'a rangée est ingénieux; elle comprend aussi un grand nombre de fossiles étrangers à la terre, trouvés dans ces carrières.

Ailleurs on a exposé, sur deux tables, une collection d'ossemens d'une conformation extraordinaire, soit naturelle, soit artificielle. L'escalier de sortie est à deux ou trois cents toises de la barrière, à l'est de la route d'Orléans, que l'on a traversée sous terre.

Telles sont les Catacombes de Paris, établissement convenable et nécessaire dans une ville si populeuse,

---

(1) Ces corps, jetés pêle-mêle dans les carrières, après le massacre, doivent à l'administration actuelle l'espèce de sépulcre dans lequel ils sont actuellement renfermés.

où, quelque vastes que soient les cimetières, les sépultures sont sujettes à être rouvertes après quelques années, bien avant que les ossemens soient consumés.

M. B.

Catacombes de Paris.

Sous la vaste plaine du faubourg Saint-Germain, que couvrent les rues de Saint-Jacques, de la Harpe, de Tournon, de Vaugirard, l'Odéon, l'église Saint-Sulpice, le Panthéon, le Val-de-Grâce, l'Observatoire, et bien avant jusqu'à Mont-Rouge, sont d'immenses carrières, dont la première origine semble due au besoin d'extraire des pierres pour élever les édifices qui se construisent sur cette partie du sol de la capitale. De sorte, comme l'a dit Mercier, que tout ce qu'on voit en dehors, manque essentiellement dans la terre aux fondemens de la ville. Ces fouilles, faites d'abord au hasard et sans choix, parce qu'il n'était pas probable que les habitations de Paris s'étendraient jusqu'à cette distance, ont été depuis régularisées tellement, que chaque rue souterraine correspond à la rue supérieure, et que les n^{os} des maisons ont, en bas, des n^{os} correspondans. A ce moyen, il ne se fait point un éboulement, qu'au même instant on ne puisse savoir où doit s'appliquer le remède. Eh! sans cette précaution, quelle serait la

sûreté d'habitations posées sur des abîmes ! ! Des voûtes ont été taillées dans le roc pour établir des communications, et figurer dans ces profondeurs le dédale des rues de Paris; et, quand ces excavations antérieures ont empêché de former ces voûtes aux dépens du sol, l'art est venu en construire, ou bien l'on a posé des étais, ou élevé des piliers aux lieux qui ne pouvaient être voûtés. Mais, ce que Mercier n'a point dit, ce qui n'eût point échappé à son génie descriptif, ce qui convenait si bien à ses sombres pinceaux, s'il l'eût connu, c'est l'emplacement des Catacombes. Cet hommage, rendu aux morts, est une idée grande et religieuse, et l'exécution en est due à M. Lenoir, magistrat respectable, dont le nom rappelle encore le souvenir de la plus sage administration comme de la plus active police. Lorsqu'une loi bienfaisante, et long-temps sollicitée en vain, eut enfin défendu d'inhumer dans l'enceinte des villes la translation des ossemens fut ordonnée, pour qu'il fût possible de bâtir, sur l'emplacement des cimetières, sans profaner, la majesté des tombeaux. Chaque cimetière livra les os confiés à son sein, et M. le lieutenant de police fit choix des carrières pour y déposer ces débris des générations accumulées depuis un temps immémorial; mais il voulut que l'enceinte des divers cimetières fût religieusement conservée, de manière que chacun d'eux retînt encore, même en ce lieu, et ses anciens hôtes, et le nom qu'il portait autrefois. C'est à ce soin, de

PL. VIII.

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 2.

Echelle de 40 Mètres.

5 10 15 20 40

Fig. 1.

Boulevard est de la Santé.

Gravé par Amb.re Tardieu, Graveur du Dépôt des Fortifications, Quai des Augustins N.° 39.

ne point confondre les races, de ne point mélanger les habitans des divers quartiers de Paris, qu'on doit les réflexions dont on est frappé, malgré soi, au premier aspect de ces os, et sur-tout des crânes rangés avec symétrie, qui prouve l'importance que mit, à cet ordre, le magistrat qui présidait à ce funèbre travail. En observant avec attention ce champ des morts, on trouve, entre les crânes des différens quartiers de Paris, des différences aussi tranchées que celles signalées par Blumenbach et Camper, entre le Mongole, l'Hottentot et l'Européen. On distingue éminemment la tête étroite des petits marchands de la Cité, du crâne volumineux et épais des bateliers du Gros-Caillou, ou des charbonniers du port; et, malgré le silence imposant de ces lieux, en lisant l'inscription, *Cimetière de Saint-Séverin*, je croyais entendre la loquacité des avocats de sept heures, la verbosité des procureurs, et le babil pédantesque des habitans du quartier latin; comme je n'avais pas besoin d'être averti par l'étiquette, que ces bras contournés, que ces larges mâchoires appartiennent aux dames de la halle : bien plus, il faudrait nier tout esprit d'observation, si l'on pouvait se refuser à reconnaître, dans ces têtes qu'a fournies le cimetière de la Grève, une physionomie scélérate, une profonde dépression de la racine du nez, un front plat, une bouche sardonique, des yeux étroits et pervers, plus d'une protubérance derrière l'oreille, qui décèlent le lieu d'où elles ont été exhumées, tandis

que les fronts arrondis, les orbites oculaires, le bel angle facial, la proéminence de la suture lamboïde et des os propres du nez, l'arrondissement des deux pariétaux, l'élévation du vertex, la juste proportion des mâchoires, l'ovale de la face, caractérisent les fortunés habitans de l'île Saint-Louis, ou les calmes habitués du Marais. Voyez l'insolence et l'inquiétude peintes sur ces fronts d'airain, sur ces temporaux; ne reconnaissez-vous pas ces deux faubourgs turbulens, qui signalèrent notre révolution par toutes les horreurs qui l'ont déshonorée, tandis que les autres faubourgs n'offrent que la trace d'un travail constant? Là, des manufacturiers; ici, d'utiles et simples colons, dont les apophyses occipitales attestent l'amour des enfans et l'attachement conjugal. C'est là, c'est dans cette enceinte ténébreuse, la vraie terre classique, et ton véritable domaine, ô Gall! que je voudrais entendre tes sublimes leçons, que peut ridiculiser le léger et dédaigneux commensal de la Chaussée-d'Antin, qu'un jour la science jugera à son tour; mais que ne peut contester l'observateur exact et de bonne foi, sans en être ébranlé dans ses principes de morale et de religion.

Dirai-je que des inscriptions, semées de distance en distance sur les murs, ou suspendues à des pilastres dans ce lieu sépulcral, portent l'effroi dans l'âme de celui qui a le courage de voyager dans ces régions de la mort?... Non; du poudreux amas des ossemens séculaires du charnier des Innocens,

qui s'élève au milieu de ces débris du genre humain, sort un cri plus imposant encore que ces maximes, et qui fait retentir les voûtes de cette terrible vérité :

« Eh, qu'importe après tout, dans la nuit du tombeau,
« Qu'on ait porté le sceptre ou traîné le rateau? »

M. S. U.

CHAPITRE TROISIÈME ET DERNIER.

OUVRAGES SUR LES CATACOMBES DE PARIS.

Après les articles des journaux qu'on vient de voir, il ne me reste plus qu'à dire un mot des ouvrages qui ont été publiés sur les Catacombes; ils ne sont qu'au nombre de trois, savoir; 1° une Notice historique, imprimée par ordre de M. le Comte Frochot;

2°. Un Essai sur les Catacombes;

Et 3°. Une Description abrégée par Marchant.

1°. *Notice historique sur les Catacombes de Paris* (1).

Cette Notice, que je publiai en 1812, par ordre de M. le Comte Frochot, n'est, à proprement parler, que le Prospectus du présent onvrage. Les détails dans lesquels je suis entré suffisaient alors pour faire connaître les

(1) *Description des Catacombes de Paris*, publiée par ordre de M. le Comte Frochot, Conseiller-d'état, préfet du département de la Seine. Paris, 1812, in-4.; de l'imprimerie de Gueffier, rue du Foin S. Jacques.

Catacombes, leur origine, leur état, et les vues du sage Administrateur qui se proposait d'en faire un monument religieux digne de la ville de Paris.

2°. *Essai sur les Catacombes de Paris* (1).

M. T.... D...., curé de Gentilly, a publié, en 1812, une brochure sur les Catacombes. Dans cet Essai, ou plutôt dans cette Lettre, l'auteur, après avoir rendu compte à un ami de l'état de ce monument, lui fait part de ses observations, et s'abandonne ensuite à de profondes méditations, *soit sur le spectacle tout à la fois terrible et instructif que lui présentent les Catacombes, soit sur le néant et la futilité des grandeurs du siècle.*

3°. *Description abrégée des Catacombes* (2).

Cette Description, qui se trouve dans le *Conducteur de l'Etranger à Paris*, de Marchant, n'est qu'un extrait de l'article inséré dans le *Journal des Débats*, du

(1) *Essai sur les Catacombes de Paris*; brochure in-8. Paris, 1812; de l'imprimerie de Hacquart: chez les marchands de nouveautés.

(2) Voir l'article *Catacombes*, p. 143, dans le *Conducteur de l'Étranger à Paris*, par Marchant, seconde édition. Paris; Moronval, 1814.

20 juillet 1812, que nous avons entièrement rapporté dans le Chapitre précédent (p. 343). Quant à la gravure qui accompagne cette description, je laisse au public le soin de prononcer sur son mérite.

Les Catacombes, poëme.

Je ne puis mieux terminer cette Notice sur les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur les Catacombes, qu'en annonçant au public un poëme de Léon Thiessé, jeune poëte déjà connu avantageusement par sa belle et touchante Élégie sur la mort de M. J. Delille (1). La sage composition de son poëme des Catacombes, la douce philosophie et la sensibilité qui y règnent, la richesse des détails, le choix de ses épisodes, la beauté des contrastes, enfin l'élégance et l'harmonie de ses vers, nous font vivement désirer que M. Thiessé publie promptement ce poëme, qui ne peut manquer d'obtenir le plus grand succès.

---

(1) *Élégie sur la mort de M. J. Delille*, par Léon Thiessé, membre correspondant de la société libre d'émulation de Rouen, lue dans la séance publique de cette société, le 9 juin 1813. Rouen; de l'imprimerie de Baudry.

FIN DE LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIÈRE.

Accidens contemporains de la formation du sol de Paris.

FIGURE 1. *Ondulations des couches.*

LES couches de terre et de pierre du sol des environs de Paris sont généralement horizontales et le plus communément planes ; mais souvent leur surface, ou le plan de la juxta-position de l'une sur l'autre, présente des ondulations (*fig.* 1) qui indiquent celles qui avaient lieu dans les eaux, lors de la formation de ces couches *terraquées.*

FIGURE 2. *Irrégularité des couches et corps étrangers.*

Les couches du sol des environs de Paris ont, au premier aperçu, une sorte de régularité qui, en les considérant en masse, les a fait regarder comme le dépôt régulier, successif et uniforme de différentes précipitations. Cette uniformité n'existe cependant pas toujours au même degré dans toutes les couches du sol. Souvent le parallélisme des bancs se perd entièrement, par le fait de l'amincissement progressif, et même de la disparition absolue du banc supérieur ou inférieur (*fig.* 2), tandis que l'autre en augmente d'épaisseur et acquiert souvent, par le même fait, le double de sa puissance.

Une autre espèce d'accident, qui est encore plus remarquable, est celle qui a été désignée sous le nom de *chapelets*, et qui est telle, que le profil ou la coupe transversale de la couche, ou du banc qui affecte cette manière d'être, présente une série d'étranglemens et de renflemens qu'on a assimilés aux grains d'un chapelet.

Enfin je ne dois pas omettre, dans les causes d'irrégularité des couches, les corps étrangers déposés dans leur intérieur, et qui, en s'étendant souvent d'une couche à l'autre, en dérangent l'uniformité. Ces corps sont les

arbres pétrifiés, et les galets ou blocs roulés dont quelques-uns, ayant parfois jusqu'à cinq et six décimètres de diamètre, passent d'un banc à un autre, et en traversent même souvent plusieurs.

PLANCHE SECONDE.

Accidens postérieurs à la formation.

Figure 1. *Les pentes et contre-pentes.*

Les eaux souterraines, en délayant peu à peu les bancs inférieurs de sable, de terre et de glaise, finissent par former des cavités plus ou moins considérables; leur affaissement cause, dans les masses, des ruptures dont les principaux effets sont des tassemens inégaux qui déterminent ensuite entre les couches, primitivement horizontales, des pentes et contrepentes souvent très-prononcées (*fig.* 1).

Figure 2. *Les Filières, Fils, Filets ou Ranières.*

Les tassemens et les ruptures des couches de terre ou de pierre laissent entre elles des fentes ou lézardes qui sont communément désignées sous les noms de filières, fils, filets ou ranières (*fig.* 2), et dont les dimensions varient depuis quelques millimètres de largeur jusqu'à un, deux et trois mètres, sur une longueur que, dans quelques localités, nous avons suivie à plus de cent mètres de distance.

Ces fentes ou filières ne s'étendent que rarement d'un seul banc à un autre; le plus souvent elles en traversent plusieurs, et plus souvent encore elles coupent les masses sur toute leur hauteur.

Les directions et inclinaisons des fentes varient suivant les circonstances; mais on peut établir en principe, 1°. qu'elles sont d'autant plus rares, qu'on s'avance davantage dans l'intérieur des masses.

2°. Qu'elles les coupent souvent indifféremment dans tous les sens.

3°. Qu'elles sont généralement plus communes sur les pentes des collines ou les bords des vallées.

Et 4°. Qu'elles affectent souvent un certain parallélisme

avec le lit ou le bassin des rivières, des ruisseaux et des torrens :

D'où on peut, avec assez de probabilité, tirer la conséquence, que les fentes ou filières sont dues aux tassemens et affaissemens, que les cours d'eau de ces vallées et les eaux souterraines qui y affluaient anciennement de l'une et l'autre de leurs rives, ont déterminés dans la masse, après avoir délayé et entraîné les couches de glaise ou de sable qui lui servent de base.

Figure 3. *Criblage ou Forage des Couches.*

Les bancs de pierre sont souvent percés ou criblés de trous ou d'excavations irrégulières plus ou moins étendues (*fig.* 3). Cet accident, connu sous le nom de criblage ou forage des couches, est dû à l'action érosive ou dissolvante des eaux. Il se remarque particulièrement dans le voisinage des filières. Il indique d'anciens courans souterrains.

Brouillages (même figure).

Sous la dénomination de brouillage, on désigne l'interruption des bancs et le remplacement de leur substance par une matière étrangère. Les brouillages se remarquent également dans le voisinage des filières. Ils s'étendent communément en hauteur entre plusieurs bancs, mais ils ont rarement une grande étendue en longueur et largeur.

Figure 4, 5, *et* 6. *Puisards, Puits ou Gouffres.*

Les puisards, puits ou gouffres, sont des entonnoirs plus ou moins profonds, d'un diamètre indéterminé, dont les parois présentent assez communément des ondulations et des spirales, qui indiquent une espèce de tourbillonnement ou de tournoiement dans les eaux qui recouvraient les terrains qu'ils traversent. Ces puisards contiennent des sables, des graviers, des galets avec des débris de corps marins, et des coquilles dépareillées, broyées et fracturées. Ils sont quelquefois apparens à la surface de la terre (*fig.* 4), et ils y forment alors des entonnoirs plus ou moins profonds, et plus ou moins

réguliers. Quelquefois ils s'étendent de la surface à une grande profondeur, en traversant toutes les masses de terre et de pierre, et finissant en cône renversé plus ou moins aigu, dont la pointe répond fréquemment à des filières, et plus souvent à quelque criblage ou forage des couches (*fig.* 3 *et* 5).

Enfin, le fond des puisards se termine souvent par de grandes cavités souterraines (*fig.* 6) qui forment alors des gouffres très-dangereux. Ces derniers sont plus particuliers aux masses de plâtre (chaux sulfatée) des terrains intermédiaires situés dans le voisinage des montagnes primordiales des Vosges; mais on en trouve des exemples remarquables dans les masses calcaires et gypseuses des environs de Paris.

PLANCHE TROISIÈME.

Cette planche comprend la partie de la plaine de Mont-Souris, située au nord-ouest des barrières d'Orléans et de Saint-Jacques, ainsi que la partie du faubourg de Paris, qui est entre le dépôt des plans de l'Inspection générale des carrières de l'Observatoire, le Château-d'Eau, l'Aquéduc d'Arcueil, et l'Hospice de la Maternité.

On a indiqué, sur le plan, les grandes excavations faites à une époque inconnue sous les terrains situés, depuis la route d'Orléans, l'Hospice des Vieillards, le grand Aquéduc de Marie de Médicis, l'Aquéduc des Romains, et la Tombe Isoire, jusqu'à la Fosse-aux-Lions, placée sur le Boulevard Saint-Jacques extérieur, et au fond de laquelle était la grande entrée de ces carrières que les voitures parcouraient dans toute leur étendue, à plus de 60 pieds de profondeur au-dessous de la plaine.

Ce plan, qui est particulièrement destiné à l'itinéraire des Catacombes, ayant été dressé sur une trop petite échelle pour y pouvoir rapporter tous les détails propres à attirer l'attention des personnes qui visitent les Catacombes, nous avons été forcés de réduire les indications aux objets les plus remarquables.

A. Escalier de la barrière d'Orléans, par lequel des-

cendent le plus communément les personnes qui visitent les Catacombes.

B. Puits de serviec de la Tombe Isoirc, par lequel ont été descendus tous les ossemens du cimetière des Innoeens avant que l'Inspection eût fait pereer les deux cheminées ou soupiraux, M, Q, aujourd'hui particulièrement affectés à la jetée des ossemens.

C. Escalier et puits de service de la plaine de Mont-Souris, sur le bord de la voie Creuse, dite l'*ancienne route d'Orléans.*

D, E, F, G, H, I. Aquéduc construit par ordre de Marie de Médicis pour amener les eaux de Rungis à Paris. Cet Aquéduc avait été construit sur de très-grandes carrières, alors inconnues, qui en ont depuis déterminé la rupture et l'éboulement au point, O. Les fentes et lézardes qui se sont étendues et multipliées au-dessus et au-dessous de cette rupture, ont obligé l'Inspection à supprimer, en 1784, la partie, N, O, P, et à construire une nouvelle branche dans la direction, N, F, P, sur des piliers de maçonnerie dans toute l'étendue des parties excavées. Les travaux de consolidation sont actuellement portés au midi, au-delà du regard XXIV de E en D, dans les excavations nouvellement reconnues, qui faisaient partie des anciennes carrières du Mont-Souris, et qui présentent des motifs d'inquiétude pour l'Aquéduc.

La ligne ponctuée, J, K, L, indique le cours de l'Aquéduc qui avait été construit par les Romains pour amener les eaux de Rungis au Palais des Thermes, dont on voit encore quelques vestiges rue de la Harpe, près celle des Mathurins. Le beau pont de l'Aquéduc de Médicis, à Arcueil, est en partie appuyé contre les ruines de celui des Romains; en perçant, en 1811, la cheminée ou le soupirail, M, destiné à la jetée des ossemens, on a rencontré cet Aquéduc, qui n'était, à proprement parler, qu'une rigole à découvert, ou un chenal fait en béton de chaux, sable, ciment, cailloux roulés et meulière broyés et pulvérisés. Cette rigole suivait les contours du sommet de la rive gauche de la vallée de Gentilly. Des ponts avaient été pratiqués de distance en distance à la rencontre des chemins et des sentiers.

Les deux puits, M, O, que j'ai déjà plusieurs fois désignés sous le nom de cheminées ou soupiraux, sont, à proprement parler, des ouvertures du genre *foramen* des anciennes Catacombes de Rome, de Naples, et de Syracuse.

Des travaux faits, il y a quelques années, dans l'intérieur de l'enceinte de la Tombe Isoire, dépendant autrefois de la Commanderie de Saint-Jean-de-Latran, découvrirent, au point R, un escalier souterrain communiquant à des cryptes ou catacombes qui avaient, dit-on, primitivement servi de sépulture aux hospitaliers de Saint-Jean, et ensuite aux Templiers. Au pied de cet escalier était une porte dont les gonds, encore existans il y a peu d'années, ont fait penser à quelques personnes, je ne sais trop sur quels fondemens, que ces cryptes étaient des cachots, et à quelques autres, qu'elles étaient le repaire du fameux voleur de grands chemins, appelé *Isoire*, qui, après avoir long-temps exercé ses rapines dans ce canton, finit par y être saisi et exécuté.

Les doubles carrières de la plaine de Mont-Souris, S, T, sont aujourd'hui généralement connues sous le nom de *carrières du Fort Mahon*, à cause du relief de ce fort, sculpté par un ouvrier de l'Inspection (François Décure), vétéran, long-temps prisonnier dans les forts du port Mahon. A peu de distance du fort, S, on voit, au point, T, le grand éboulement qui fait le sujet de la planche suivante.

La Fosse-aux-Lions, U, V, située sur le bord du boulevard Saint Jacques extérieur, est la bouche ou l'ouverture de l'ancienne carrière de Mont-Souris. Une pente douce y amenait les voitures qui parcouraient toute l'étendue de ces carrières pour aller chercher, aux extrémités les plus reculées, la pierre extraite à plus de 80 pieds de profondeur de la surface; c'est sur l'emplacement même de cette ancienne entrée de carrière que sera construit le monument sépulcral qui doit former, à l'avenir, la principale entrée des Catacombes.

PLANCHE QUATRIÈME.

Vue du fontis et du grand éboulement de la carrière de Mont-Souris dans celle du fort Mahon.

Le rapport exact qui existe entre les épaisseurs des différentes couches de terre et de pierre de cette planche et de celles du tableau Oryctognostique du sol des Catacombes, facilitera l'étude de la coupe de ce grand fontis, qui est un des objets les plus remarquables de la route souterraine des Catacombes. Plusieurs artistes distingués ont dessiné cet éboulement, et l'ont fait entrer dans leurs compositions. On le retrouve également dans une des plus belles décorations d'un de nos grands théâtres.

Le fontis du port Mahon a été occasionné par la surcharge d'un gros pilier isolé dans la carrière de Mont-Souris, au-dessus d'une très-grande excavation d'une carrière inférieure, qui jusque-là avait été ignorée, et dont l'exploitation remonte à une époque très-reculée et inconnue. Ce pilier, restant de la masse supérieure, ne portait que sur le banc de faux liais ou banc vert, qui n'a aucune solidité, et qui l'a entraîné dans son éboulement.

La coupe des bancs que présente la planche VIII, fait voir que l'exploitation de la carrière, dite *du port Mahon*, comprend toute l'épaisseur des trois ou quatre bancs de lambourde (calcaire grossier ou pilé marin), et que les extracteurs n'ont laissé que le banc de faux liais pour séparer ces deux ateliers d'exploitation.

L'éboulement du port Mahon est d'autant plus intéressant, que, par suite de leur chute, les bancs de pierre se présentent tous de manière à pouvoir être vus et étudiés facilement. Ces rochers, entassés les uns sur les autres, ont en partie conservé leur première position respective; seulement ils sont disjoints ou séparés les uns des autres; ils semblent prêts à s'abîmer de nouveau, mais lors de la chute, un éclat, un faible moellon a été saisi entre deux blocs; il a arrêté le mouvement général de la masse; il retient à lui seul tout ce chaos. (*Voir la planche*).

PLANCHE CINQUIÈME.

Vue du Pilier du Memento et du Sarcophage du Lacrymatoire.

Cette planche offre, dans un même ensemble, une vue de plusieurs monumens des Catacombes; on y trouve une grande urne cinéraire antique, le pilier triangulaire du *Memento*, celui de l'Imitation, le sarcophage du lacrymatoire, communément appelé le *Tombeau de Gilbert*, à cause des vers de ce poëte qui lui servent d'inscription, la lampe sépulcrale, enfin, et au fond de la crypte la plus reculée, l'autel expiatoire que nous avons fait élever provisoirement sur la sépulture des victimes des massacres des 2 et 3 septembre 1792, à une époque où il n'était pas encore permis de parler d'expiation.

PLANCHE SIXIÈME.

Vue de la Fontaine des Catacombes hautes, dite la Samaritaine.

Quelques travaux de consolidation, dans un ancien atelier des Catacombes hautes, découvrirent une source abondante qui fut de la plus grande utilité pour les ouvriers pendant la durée des travaux des Catacombes. L'usage journalier des eaux de cette source a déterminé la construction de son bassin et celle de la double rampe qui y descend. Les ouvriers l'ont appelée *Fontaine de la Samaritaine*, à cause de la belle inscription qui la décore, et qui rappelle les paroles de J. C. à la femme Samaritaine au puits de Jacob, près la ville de Sichar.

Des cyprins dorés (dorades chinoises) ont été mis dans le bassin de cette fontaine en l'année 1813. Ces poissons ont présenté des motifs d'observations physiologiques très-remarquables, dont le conservateur des Catacombes est chargé de tenir un journal.

PLANCHE SEPTIÈME.

Vue de l'Escalier de communication des hautes et basses Catacombes.

La différence de niveau des anciennes carrières qui forment les deux étages des Catacombes, a déterminé

la construction de cet escalier, que le service rendait de jour en jour plus nécessaire, à raison des difficultés locales. Cet escalier a remplacé une rampe glissante, roide et escarpée, ouverte à travers un éboulement de la carrière supérieure dans celle de la Tombe Isoire. Le ciel a été retenu par de forts piliers auxquels le conservateur des Catacombes a donné les proportions des pilastres de Pestum. Les eaux qui rendaient anciennement cette rampe impraticable, ont été dirigées sous l'escalier vers le puits de la Tombe Isoire; enfin, un grand escalier à marches basses, larges et commodes, forme aujourd'hui la communication des deux étages des Catacombes, communication que plusieurs personnes ont comparée à l'entrée des tombeaux des rois en Egypte.

PLANCHE HUITIÈME.

Grande entrée des Catacombes dans la Fosse-aux-Lions.

La difficulté du service par les puits ou cheminées (*foramina*) des Catacombes, et la longueur des transports, ont fait rechercher les moyens d'établir une grande entrée horizontale praticable pour des voitures faites exprès pour le service intérieur des Catacombes. Le lieu dit *la Fosse-aux-Lions*, d'une ménagerie de bêtes féroces qui y avait été autrefois établie (*Boulevard S. Jacques extérieur*), nous a paru l'endroit le plus favorable. La nouvelle entrée serait placée au fond de l'amphithéâtre de cette Fosse, qui est l'ancienne bouche des grandes carrières exploitées sous les dépendances de la ferme Sainte-Anne ou de la Santé. Nul emplacement ne présente plus d'avantages, et ne peut mieux convenir pour le but qu'on se propose.

Une avenue de cyprès (*fig.* 1 *et* 2), de 200 mètres de longueur, conduira, par une pente douce, du boulevard Saint-Jacques, à l'entrée de la grande galerie des Catacombes. Cette entrée sera précédée d'un monument sépulcral (*fig.* 3 *et* 4), présentant sous ses voûtes, d'un côté, une crypte ou chapelle pour les cérémonies funèbres, et de l'autre, une salle de réunion pour les fa-

milles. En tête de l'avenue de cyprès, sur le boulevard, seront deux pavillons (*fig.* 5), l'un pour le logement du concierge, l'autre pour recevoir les personnes qui se présentent pour voir les Catacombes.

La figure 6 est une vue de la porte d'entrée de la nouvelle cour de l'escalier de la plaine de Mont-Souris, sur le bord de la voie Creuse. Elle est ornée de deux pilastres en forme de tombeau.

COUPE ORYCTOGNOSTIQUE

Du sol de la plaine du midi de Paris, prise aux Catacombes.

Cette coupe est un tableau synoptique de toutes les couches qui constituent le sol des Catacombes, depuis la formation crayeuse (celle qui a été reconnue à la plus grande profondeur qu'il a été possible d'atteindre) jusqu'à la terre végétale de la surface du sol au Mont-Souris. La hauteur totale de cette coupe est de 39 mètres, 45 centimètres, ou de 69 mètres 45 centimètres, en y comprenant les 40 mètres de craie reconnus.

On y a distingué les différens systèmes de formation, leur sous-division, et la juxta-position des bancs qui constituent celle-ci. Chaque banc est enluminé d'après la couleur naturelle des échantillons déposés dans la grande collection du cabinet minéralogique des Catacombes, de manière que ce tableau Oryctognostique, par ses divisions, leurs dénominations, les descriptions des bancs et les indications de leurs épaisseurs générales et particulières, devient un catalogue raisonné de cette même collection.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE.

A.

ABANCOURT (d'), massacré le 2 septembre 1792, p. 198.

Abraham, 2. — Ses enfens, 3.

Accidens de le formation des terrains de Paris, 119. — I°. Aceidens contemporains de la formation, *id.* — II°. Accidens postérieurs à la formation, 120.

Ælian, var. hist., 1 et 14.

Agrigente (les Catacombes d') 41. — Pratiquées dans l'épaisseur des murs de la ville, sont les sépultures des défenseurs de la patrie, et les latomies, celles des habitans, 41.

Airage (Moyen d') des Catacombes, 216.

Ainslie (Voyage pittoresque dans l'Empire ottoman). London, 1803, 15

Albâtre calcaire, 127. — Stalactite, *id.* — Stalagmite, *id.* — Blanc, 128. — Jaune, *id.* — Ronge, *id.* — Forment le ciment d'on pilier, 273.

Alexandrie, 5 et 6.

Alphabet latin de la vie humaine, 317.

Amazones (Catacombes du pays des), 67. — Près de Mayras, *idem.*

Amasis, Roi d'Égypte (le corps d') brûlé par ordre de Cambyse, 9.

Amphithéâtre romain dans une ancienne carrière de l'Abbaye S. Victor, 139.

Amérique (Catacombes de l'), 63. — Septentrionale, *idem.*

Anacréon (Strophe d'), 252.

André des Arcs ou des Arts (Église de St.), fondée en 1211, 203. — Abattue en 1794, *id.* — Sépultures de la famille de Thou, *idem.* — Des Ferrand, *id.*

Andriaca, aujourd'ui Cacarno en Karamanie, 15.

Annales des Voyages de M. Malte-Brun, 10, 15, et 20.

Antoine (Convent des Hospitalières du Petit Saint), 206.

Apalaches (Cavernes sépulcrales des), 65.

Apollodore (Tombeau et Caverne sépulcrale d'), 10.

Apt (Cryptes d'), 53.

Aquéduc d'Arcueil, construit sous Marie de Médicis, sous la plaine de Mont-Souris, 180. — Carrières sous l', 261. — Aquédue des Romains, 262. — Reconnu par MM. Husset et Caly, *id.* — Travaux de consolidation, 264.

Archevêché de Paris (l') fut érigé le 16 novembre 1622, à la demande de Louis XIII.

Arenariæ. (Voyez Catacombes de Rome), 23.

Arenarii et collegium arenariorum, *idem.*

Arènes de l'Amphithéâtre romain, dans l'enclos de la vigne de l'Abbaye St. Victor, 139. — Argile plastique, 85. — Son épaisseur, *id.* — Couches qui la composent, 86. — Fossiles, 88. — Ses niveaux d'eau, 90.

Arginuses (Défaite des Athéniens aux), p. 14.

Arles (Cryptes ou Catacombes d'), 54.

Arménie (Cavernes sépulcrales d'), 4.

Arnkiels Religion des Cimbres, 63.

Artaud. Voyage dans les Catacombes de Rome, 24. — Son opinion sur les peintures antiques qui se trouvent dans les Catacombes, 29.

Asouan, 5.

Asseline (J. René), grand vicaire, prêtre docteur de Sorbonne, 169. — Surveille les exhumations des Innocens, 172.

Athéniens (Respect des) pour les cendres des morts, 14.

Auch (Cryptes d'), 57.

Augustin de Zarate, Conquête du Pérou, 67.

Autel des Obélisques des Catacombes, 284.

B.

Bassenra. Voyez Alexandrie.
Boilly, Lettres sur l'Atlantide de Platon, 16.
Boland (Pensée de), 311.
Bart de S. Domingue (Pensée sur les Catacombes de), 324.
Barthélemy, Voy. d'Anacharsis, 14.
Bartholini, Monumenta Danica.
Borut (Cavernes sepulcrales ou Catacombes de), 9.
Beauvoir (Pensée de), 317.
Benoit (Eglise S.), 210. — Son origine, *id.* — Ses sépultures, *id.* — Ossemens transportés aux Catacombes, 212.
Bernardins (Couvent des), fondé en 1246, p. 203.
Bertrand (M.). Inspecteur-général des Ponts et Chaussées, p. 78. — Ses recherches sur les collines de Champigny, 78.
Bibon Elmelouk, Tombeaux des rois, 6.
Bièvre (rivière de), 187. — Les divers changemens de son cours, *id.*
Bivouac russe à la porte de l'escalier des Catacombes, 299.
Blancs Manteaux (Couvent des), 206. — Fondé en 1258, sous S. Louis.
Bodetti, Observ. sup. i cemet., 22.
Bois fossiles *lignites*. — Bois terro-bitumineux, 105. — Bois agatisés, 107, 109.
Borch, Lettres sur la Sicile, 41.
Bordeaux (Cryptes de).
Bossu (M. Le), Ingénieur des Mines, Inspecteur particulier, 151. — Chargé de la direction des travaux de consolidation, 154. — Sa mort, *id.*
Bouvard (Pensée de), 312.
Bradone (Sépultures hypogées de), 35.
Brard, Recherches sur le calcaire, 77.
Brebion, Membre de l'Académie d'architecture, fait la visite des carrières de Paris, en 1777, 145.
Breislack (Scipion), Voyage physique et lithologique dans la Campanie, 37.
Brésiliens (Aldeas ou), 67.
Brongniart, Correspondant de l'Institut, Ingénieur des Mines, Directeur de la Manufacture de Sèvres, 72. — Essai sur la Géographie mineralogique des carrières de Paris.
Brulart (Pierre), célèbre Procureur-général au Parlement, 211.
Brouillages (Accidens des couches ou bancs de pierre et de terre), 127.
Brydone, Voyage en Sicile et à Malte, 43.
Bucharies (Catacombes des), 19.

C.

Cadet-de-Vaux, Inspect.-général de la salobrité, 162. — Son Mémoire sur les accidens de la rue de la Lingerie, 163. — Rapport sur le cimetière des Innocens, *id.*
Calcaire de la chaine lybique, 5. — Des nummulites, *id.* — Calcaire marin de Paris et ses environs, 80. — Sa composition, 90. — Son épaisseur, *id.* — Ses differens bancs, 91. — Bancs cloritès, *id.* — Bancs coquilliers, 95. — Spathiques ou cristallins, 114. — Siliceux spathiques, 117.
Callicratidas (Défaite de) aux Arginuses, 14.
Coly, Ingénieur des Mines, Inspect. particulier, 151. — Ses travaux, 153.
Cambyse fait brûler le corps d'Amasis, Roi d'Égypte, 9.
Combry, Voyage dans le Finistère, 3 vol. 1802.
Camérine numismale, 91. — Leur état, 92. — Leur gisement, *id.*
Canaries (Catacombes des îles), 15.
Coppadoce (Catacombes de la), 9.
Capucines S. Honoré (Couvent des), construit en 1688. — Abattu en 1804.
Carn (Monument des premiers peuples de la Calédonie, de la Scotie, et de l'Hybernie), 60.
Carrières de Saouâdi, 5. — Manfalont, *id.* — Carrières (ateliers des) de Paris, 69. — Ancienneté de leur exploitation, 137. — Premières ouvertes, 138. — Nature de la pierre qu'elles fournissent, *id.* — Mauvaise méthode d'exploitation, 143. — Ses vices, ses abus et ses suites, *id.* — Abandon et éboulement des anciennes, *id.* Visite générale en 1776, 144. — Administration des carrières, établie en 1777, 145. — M. Guillaumot, son premier Inspecteur-général, *id.* — Carrières de S. Leu, 142. — Trossy, *id.* — L'Ile-Adam, *id.* — Vergelet, *id.*
Carrières sous la barrière d'Orléans, 260. — Murs de la Fraude, 261. — Sous l'aquéduc, *id.*
Catacombes (les) remontent à la plus haute antiquité, 1. — De Chanaan, 2. — D'Égypte, 4. — De Silsilie, 5. — D'Alexandrie, 6. — De Thèbes, 6. — Kournou, 7. — D'Her-

mopolis, *id.* — de Phénicie, 9. — De Paphlagonie et de la Cappadoce, 9. — De Pompéiopolis dans le Cadilik de Voyavat, 10. — des bords de l'Holys et des défilés de Lévis, 11. — De la Crimée, 12. — De la Perse, *id.* — De la Grèce, 13. — Asie mineure, 15. — de Natolie et Karamanie, *id.* — des Guanches, *id.* — De Biledulgerid, 16. — De l'Afrique, 17. — De la Scythie et de la Tartarie, *id.* — Des deux Barbaries, 19. — De l'Étrurie, 19. — De Rome, 21. — Nature du sol, 22. — Leur étendue, leur division, et leur nombre, 25. — Leur description, leur état comparé aux carrières de Paris et ses environs, 28. — La manière d'y déposer les corps, 29. — Aventures de Robert, 30. — Catacombes de Toscane, 35. — de Naples, *id.* — De S. Janvier, 36. — De Sicile, 38. — De Syracuse, *id.* — D'Agrigente (Grigenti), 51. — De Lentini, 42. — De Palerme, 42. — De Malte, 43. — de Goso, 44. — — De Lipari, 45. — D'Espagne, *id.* — De Sarragosse, 46. — De l'Escurial, *id.* — Des Gaules et de France, *id.* — De Sens, 52. — D'Auxerre, *id.* — De Lyon, *id.* — d'Apt, 53. — De Marseille, *id.* — D'Arles, 54. — De Toulouse, 56. — d'Auch, 57. — De Bordeaux, *id.* — De Poitiers, 58. — De Paris *Voy.* Catacombes de Paris. — D'Angleterre, 60. — D'Allemagne, 61. — De Westrogothie-Suède, 60. — D'Irlande, 61. — De la Laponie, *id.* — De l'Amérique septentrionale, 63. — De la Virginie, 65. — Des Apalaches, *id.* — De l'Amérique méridionale, 66.

Catacombes de Paris. Nature du sol des Catacombes de Paris, 69. — Conservateur, 70. — Collection minéralogique, 72. — Auteurs qui ont écrit sur le sol de Paris, 73. — Division des différentes formations du terrain, 80. — *Masse de craie*, 81. — Ses fossiles, 83. — De l'*Argile plastique*, 85. — Sa composition, *id.* — Ses fossiles, 88. — *Calcaire marin*, 90. — Sa composition, 91. — Ses bancs clorités. — Ses bancs coquilliers, 95. — Les lambourdes, 99. — Le banc vert, 100. — Bois terro-bitumineux, 105. — Bois agatisés, 107. — Le banc de roche, 108. — Empreintes des feuilles, 109. — Marnes coquillières marines, 110. — Chaux fluatée, 112. Marne de la formation gypseuse, 129. — Sables, 132. — Partie historique. Origine des Catacombes. 157. — Leur intérêt particulier, 158. — La première idée en est due à M. Lenoir, Lieutenant-général de la police, qui proposa la suppression du cimetière des Innocens, 158. — M. de Juigné ordonne que les ossemens des Innocens seront portés aux Catacombes, 169. — M. Guillaumot choisit l'emplacement, *id.* — Leur établissement, 179 — Leur état antérieur, *id.* — Dispositions et préparations du local, 180. — Sa consécration, 181. — Commencement du transport, *id.* — Ossemens du cimetière des Innocens, 182. — Sa durée et ses époques, 186. — Ossuaire de l'Église S. Eustache, *id.* — — De l'Église S.-Étienne-des-Grès, *id.* — État des Catacombes pendant la révolution, 187. — Sépulture de ceux qui périrent les 28 et 29 août 1788, 188. — *Idem*, dans le combat de la fabrique de Réveillon, le 18 avril 1789, 190. — *Id.*, au combat du Château des Tuileries, le 10 août 1792, 191. — Des victimes du massacre des 2 et 3 septembre 1792, 194. — Ossuaire de S. Landry, 200. — De S.-Julien-les-Ménétriers, 201. — De Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, 202. — Des Bernardins, 203. — De St. André-des-Arcs, *id.* — De St.-Jean-en-Grève, 204. — Des Capucines-St.-Honoré, 205. — Des Blancs-Manteaux, 206. — Du Petit-St.-Antoine, *id.* — De S.-Nicolas-des-Champs, *id.* — Du S.-Esprit, 207. — De S.-Laurent, *id.* — Des Innocens, *id.* — De St.-Louis, 209. — De St-Benoit, 210. — De l'Hôpital de la Trinité, 213. — État présent des Catacombes, 214. — Leur restauration, *id.* — Moyens d'airage, 216. — Leurs monumens, 219. — Escalier des hautes et basses Catacombes, *id.* — Inscriptions, 223 — Itinéraire, 257. — Portes, *id* — Escaliers, 258. — Puisards naturels souterrains, *id.* — Galeries sous l'aqueduc des Romains, 262. — Sous l'aqueduc de Marie de Médicis, 263. — Chemin des Catacombes, 264. — Observations à y faire, *id.* — Ateliers de double carrière, 268. — Vestibule, 274 — Porte de l'Ouest, *id.* — Vues des Catacombes, gravées par M. Cloquet, 275. — Description des monumens les plus remarquables, *id.* — Visitées par S. M. François II, Empereur d'Autriche, le 16 mai 1814, 295. — Ses observations, *id.* — Cour des Catacombes sur la voie Creuse de Mont-Souris, 299. — Grande entrée de la Fosse-aux-Lions, 302. — Projet à cet égard, *id.* —

Opinion du siècle sur les Catacombes, 305. — Registre, *id.* — Son but, *id.* — Pensées, inscriptions et vers extraits de ce registre, *id.* — Réflexions des Journalistes, 325. — Gazette de France, *id.* — Journal de Paris, 335. — Journal des Débats, 343. — Journal de Santé, 351. — Notice des ouvrages qui font mention des Catacombes, 356. — Prospectus de la description, *id.* — Essai sur les Catacombes, 357. — Description des Catacombes, par Marchant, *id.* — Les Catacombes, poëme, 358.

Cavazzy, Hist. relaz., 17.

Cavernes de Chanaan, Palestine, Syrie, Arménie, 4. — De Phénicie, 9. — De Pompéiopolis, dans le Cadilik de Voyavat, 10. — Des bords de l'Halys, 11. — De Crimée, 12. — De Karamania dans l'Asie mineure, 13. — Des îles Canaries, *id.* — Du Congo, Angola, Matamba, etc., 17. — De la Tartarie, 18. — De la Crimée, 19. — De Toscane, 35. — De Sicile, 41. — D'Espagne, 45. — Des Apalaches, 65.

Celtes (Respect des) pour les cendres des morts, 47.

Cercueils de plâtre, découverts dans une sablonnière du fb. St.-Antoine, 124.

Chaîne lybique, 5, 6, 7. — Altaïque, 19.

Chandon et Delandine, Dictionnaire historique des Hommes illustres, 198.

Chanaan (Catacombes du pays), 2.

Chapelles sépulcrales de S. Denis, 58. — De l'Escurial, ou Panthéon d'Espagne, 46. — De Westminster, 60. — D'Édimbourg.

Château-Brillant (Génie du Christianisme, par F. A.), — Monumens de l'Amérique septentrionale, 65.

Chaux fluatée en petits cubes jaunâtres, dans les bancs cristallins spathiques du recouvrement du calcaire marin, 114.

Ciceron, 1. — Parle des Catacombes de Rome, *Arenariæ*, dans son plaidoyer pour Cluentius, 22.

Cimetière des Innocens, 158. — Sa situation, *id.* — Son origine, 159. — Son étendue, *id.* — Enclos de murailles, *id.* — Ses accroissemens, *id.* — Accidens, 160. — Rapport de Fernel et Houillier en 1554, 161. — Rapport de Geoffroy, Hunault-Lemery, 162. — De Cadet-de-Vaux, *id.* — Paroisses qui y avaient droit de sépulture, 164. — Poutrain, fossoyeur, *id.* — État des fosses, 165. — Nombre des Sépultures annuelles, *id.* — Rapport de M. Thouret sur les exhumations, 166. — Difficultés, *id.* — Détails sur les exhumations, 170. — Ses monumens d'architecture, 172. — Fontaine de Lescot et Goujon, *id.* — Précautions prises pour les exhumations, 173. — Durée des exhumations, 176. — En trois époques, *id.* — Converti en marché, 183. — Cimetière St. Sulpice, 185. — Son inscription, *id.* — Bal du Zéphyr, *id.* — Cimetière St. Eustache, 186. — De St.-Etienne-des-Grès, *id.*

Cliquart, Pierre calcaire employée dans nos anciens monumens, 140.

Cloquet (M.) a fait une belle collection des vues des Catacombes, 274. — Gravure du sarcophage, 285. — Ses vues des piliers du Memento, de la Lampe sépulcrale, et de l'Imitation, 286.

Clorite (terre), 92. — Dans la masse calcaire, 93. — Caractérise les bancs inférieurs), *id.*

Cœmeteria sacra. Paris, 1638, in-4.

Colbert fait faire, en 1768, une reconnaissance des carrières qui fournissent les pierres employées dans nos monumens, 138.

Collection minéralogique des Catacombes, 276. — Due à M. Gambier-Lapierre, *id.* — Collection pathologique des Catacombes, 279.

Collin (M.), premier surveillant de l'Inspection, 155.

Colombier examine le cimetière des Innocens, 163.

Constant Dubos (Pensée de), 316.

Cordier (Louis), Inspecteur divisionnaire des mines, 5 et 16.

Coréal, Voyage, 67.

Cotelier, Bachelier en théologie; à douze ans expliquait le grec et l'hébreu, 211.

Coupé (M.), Description minéralogique des environs de Paris, 75.

Courant (indices d'un) souterrain 272.

Cour des Catacombes sur l'ancienne route d'Orléans, dite la voie Creuse de Mont-Souris, 299.

Couliomb (Pensée de), 315.

Craie (Masse de) sous Paris et les Catacombes, 81. — Ses fossiles, 83. — Accidens de sa surface, 84.

Criblage ou Forage de couches de bancs de pierre, 126.

Crimée (Cavernes sépulcrales de la), 19.

Croix-de-la-Bretonnerie (Église Ste.) fondée par S. Louis en 1257, démolie en 1793, 202. — Tombeau du Président Brisson, *id.* — Cercueils de plomb portés aux Catacombes, *id.*

Crosne (M. Thiroux de), Lieutenant-général de police, nomme une commission de la Société royale de médecine pour examiner l'état du cimetière des Innocens, 163. — Ordonne à M. Guillaumot de chercher les carrières les plus favorables pour établir les Catacombes, 169. — Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, 178. — Sa fin, *id.*

Cryptes. Voyez Catacombes et Cavernes sépulcrales. — De S. Laurent, 283.

Cuvier (M.), Conseiller-d'état, Secrétaire perpétuel de l'Institut, Conseiller titulaire de l'Université, 72. — Son essai sur la géographie minéralogique des environs de Paris.

Cyprins dorés. *Voy.* Dorades chinoises.

Cyrus recommande à ses enfans de rendre son corps à la terre, 13.

D.

Dapper (Description de l'Afrique), 17.

Dauvergne (Pensée de), 315.

Dax (Crypte de S. Paul à), 58.

Décure, dit *Beauséjour*, vétéran, 268. — Fait le port Mahon, *id.* — Sa mort, 269. — Sa table, 270. — Son atelier souterrain visité par S. A. R. Monsieur, Comte d'Artois, en 1787, *id.*

De France (M.), 76. — Sa riche collection de fossiles des environs de Paris.

Delille (Jacques), dans son poëme de *l'Imagination*, chant IV, a retracé l'aventure de Robert, célèbre Peintre français, perdu dans les Catacombes de Rome, 30. — Élégie sur sa mort, par Thiessé, 300.

Demoustier (M.), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 78. — Fait connaître les lignites trouvées dans les fouilles du fort de Louis XVI, *id.*

Denis (Chapelles sépulcrales de S.), 58.

Denon (Vivant), Voyage en Égypte, 5 et 6. — Voyage à Malte, 44.

Desmarets (M.) fils; ses recherches sur les environs de Paris, 77.

Desmarets (M.), 75. — Description de la masse gypseuse de Montmartre, *id.*

Desperières examine le cimetière des Innocens, 163.

Destruction (la) des corps se fait de trois manières, 176. — Idées de Thouret et Fourcroy à cet égard, *id.*

Deville (Pensée de), 312.

Dicquemare (l'abbé), Journal de Physique, octobre 1809.

Diodore Sicil., 1 et 7.

Dolmens (Monument), 48. — D'Angleterre, 60.

Dorades chinoises, ou Poissons rouges mis dans la fontaine de la Samaritaine des Catacombes, 288. — Observations faites sur leurs habitudes, 289.

Dubois (le Chevalier), Commandant du Guet, 190. — Insurrection du peuple, *id.*

Duchemin (Tombeau de Catherine), femme de Girardon, 201.

Dulau (J. M.), Archevêque d'Arles, massacré le 2 septembre 1792, p. 197.

Duport. — Académie des Inscriptions, Tome VII.

E.

Edimbourg (Cryptes et chapelles sépulcrales d'), 60.

Egypte (Catacombes d'), 4. — Leurs momies, 8. — Différence de celles des Guanches, 16.

Empreintes de feuilles de végétaux inconnus, 109.

Encyclopédie alphabétique, 36. — Catacombes de Naples, 37.

Entrée des Catacombes à la Fosse-aux-Lions, 300.

Epaminondas, ses paroles et son respect pour les tombeaux de ses ancêtres, 15.

Escaliers des Catacombes, 257. — Ils sont au nombre de trois, *id.* — Escalier des basses Catacombes, 293.

Escaliman (Pensée d'), 316.

Escurial (Catacombes ou Panthéon de l'), 46.

Espagne (Catacombes d'), 45. — De Sarragosse, 46.

Esprit (Eglise du S.), 207.

Essai sur les Catacombes, par T... D...., Curé de Gentilly, 3.

Etrurie (Catacombes de l'), 19.

F.

Faujas de Saint-Fonds. — Recherches sur les Volcans éteints du Vivarais

et du Velsy, in-fol., 48. — Voyage en Ecosse et en Irlande, 60.
Félibien (D. Michel). — Histoire de la Ville de Paris, 160.
Ferber. — Lettres sur l'Italie, 37.
Fernel, Médecin, proposa, en 1554, la suppression du cimetière des Innocens, 161.
Ferrand (Antoine), auteur de l'Esprit de l'Histoire, de l'Eloge de Madame Elisabeth de France, et de l'Accord des Principes et des Lois, Ministre d'Etat, Directeur-général des Postes, 204.
Ferrand (Sépulture de la famille), célèbre dans la Magistrature, 204. — Douze Ferrand, Conseillers au Parlement, Maîtres des Requêtes, Ministre et Conseiller d'Etat, *id.*
Fruty (Pensée de), 314.
Filières ou Filets, 421.
Flamel Nicolas, 174. — Fit élever un tombeau à sa femme, *id.*
Fontaine des Innocens, 172. — Dessins de Pierre Lescot, et sculptures de Jean Goujon, 173.
Fontaine des Catacombes, 289. — Les Cyprins dorés ou Dorades chinoises, *id.* — Observations faites aux changemens de temps, 290.
Formations crayeuses, — argileuses, — calcaires, — gypseuses, 129; — sableuses, 132.
Fouquet (M.), Sous-Ingénieur de l'Inspection, 155.
Fosse-aux-Liens, 298. — Ce que c'est, 301. — Sa situation, 302. — Projet d'entrée pour les Catacombes.
Fourcroy devait publier un ouvrage sur l'état des corps du cimetière des Innocens, 178.
Fourcroy (de) examine le cimetière des Innocens, 163.
Foy (Jean), célèbre antiquaire, 211.
François II, Empereur d'Autriche, visite les Catacombes le 16 mai 1814, p. 293. — Ses observations, *id.*
Freysinet (Pensée de), 307.
Frochot (M. le Comte), Conseiller d'Etat, Préfet du Département de la Seine, 151. — Fait nommer Inspecteur-général des carrières M. Héricart de Thury, Ingénieur en chef des Mines, *id.* — Fait réunir l'Inspection des carrières au corps des Ingénieurs des Mines, *id.* — Ordonne que les Catacombes soient restaurées et agrandies, 215. — Inscription monumentale, 304.

G.

Gabeau (Vers de), 309.
Gambier (M.), Chef d'atelier de l'Inspection générale pour la consolidation souterraine du faub. St. Jacques, 71.
Gambier-Lapierre (M.), Conservateur des Catacombes, Conducteur des ateliers de l'Inspection générale des travaux souterrains de la consolidation de Paris, 70. — Sa collection oryctognostique, *id.* — Ses observations sur la fontaine des Catacombes, 290.
Gambier-Turenne (M.), Chef d'atelier, 94. — Découvre la camérine numismale à Saint-Maur.
Gastine (Croix la) du cimetière des Innocens, 175
Gastine (Philippe de), 183. — (Croix de), *id.*
Gaules (Catacombes des), 46. — Respect de ses habitans pour les cendres des morts, 47.
Gazette de France (Article de l'Hermite de la Chaussée d'Antin sur les Catacombes, inséré dans la), 325.
Genèse (La) présente le premier exemple des Catacombes, 234.
Gentil (François), de Troyes, Sculpteur, 173.
Geoffroy avait proposé la suppression du cimetière des Innocens, 162. — Nommé par la Société de Médecine membre de la Commission pour l'examen du cimetière des Innocens, 163.
Géographie minéralogique des environs de Paris, par MM. Cuvier et Brongniart, in-4, Paris, 1811, p. 7.
Gering-Ulric, Imprimeur, 211.
Gresse (Pensée de), 307.
Gilbert, Poète français, 229. — Inscription, *id.* — Autre, 239.
Gillet-Laumont (M.), Inspecteur-général au corps royal des Mines, 75. — Ses recherches sur la minéralogie du département de la Seine, *id.*
Girardon, Sculpteur, 201.
Glossopètres, 91.
Gondy (Jean-François de), premier Archevêque de Paris, 210.
Gauffres ou Puisards des plâtrières des montagnes, 125.
Goujon (Jean), célèbre Sculpteur, 172. — Sculptures de la belle fontaine des Innocens, *id.*, 208.
Gory. — Musée tosc., 35.

Gouy (Pensée de Madame Ed.), 316.
Gozo (Catacombes de l'île de), 44. — Nature du terrain, *id*
Grèce (Catacombes de la), 14.
Guanches (Catacombes des), 15. — Leurs momies diffèrent de celles des Egyptiens, 16.
Guérin Delamotte, deuxième Géomètre ordinaire de l'Inspection, 155.
Guérinet (M.). Chef d'atelier de l'Inspection générale pour la consolidation souterraine du faubourg St-Marceau, rue Mouffetard, Jardin du Roi, etc., 70.
Guettard, sur les environs de Paris, 74.
Guillaumot (Charles Axel), est nommé premier Inspecteur-général des Carrières, 145. — Accident rue d'Enfer, le jour de son installation, *id.* — Ses ouvrages, 146. — Son plan d'opération, 147. — Sa Direction de la manufacture des Gobelins, 148. — Ses écrits, 149. — Sa mort, *id.* — Ses travaux en architecture, *id.* — Son caractère et sa conduite pendant la révolution, 150. — Avait sollicité la réunion de l'Inspection des carrières au corps des Ingénieurs des Mines, 151. — Fait ensevelir dans les Catacombes les corps des victimes des 2 et 3 septembre 1792, 197. — Fait graver une inscription à la mémoire de Decure, vétéran, ancien ouvrier de l'Inspection, tué dans la carrière du Port-Mahon, 270.
Gypseuse (formation), 129. — Ses révolutions, 130.

H.

Hobert (Philippe), auteur du poëme de la Mort, en 1637, p. 247.
Hallé, peintre du Roi, 211.
Halys (les rives de l') présentent de nombreuses cavernes sépulcrales, 11.
Hardouin de Péréfixe, Archevêque de Paris, 210.
Hauy, Traité de Minéralogie, 128.
Hébreux (les) avaient l'usage d'inhumer les corps, 1.
Hébron. (V. *Arboë*).
Hermite de la Chaussée d'Antin aux Catacombes, 325.
Héricart de Thury, Maître des Requêtes, Ingénieur en chef au corps royal des Mines, nommé Inspecteur-général des Carrières du département de la Seine, sur la proposition de M. le Comte Frochot, Conseiller d'Etat, Préfet du département, 151. — Entreprend la restauration des Catacombes, 215. — Ses travaux à cet égard, *id.* — A donné des Considérations générales sur les vestiges fossiles des végétaux du sol des environs de Paris, 278. — Publie le Prospectus de la description des Catacombes, 3.
Héricart de Thury, Conseiller au Parlement, célèbre Jurisconsulte, 211. — Son épitaphe par Lebeau, *id.*
Harmopolis de la Thébaïde (Catacombes), 7.
Héron de Villefosse, Maître des Requêtes, Inspecteur-Divisionnaire des Mines. — Essai sur l'histoire de la Révolution française, in-8, an 9, 192.
Harvey (Inscriptions tirées d'), 243.
Hezette, Vicaire de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. — Epitaphe des victimes des massacres des prisons, les 2 et 3 septembre 1792, p. 198. — Inscriptions, 225 et 240.
Histoire générale des Voyages, 16.
Hocquet de Vauteuil (Vers de), sur les Catacombes, 307.
Horne (*de*) examine le cimetière des Innocens, 163.
Horqueland (Pensée de), 308.
Houguenargue Daufresne (Pensée de), 312.
Houiller Médecin, proposa, en 1554, la suppression du cimetière des Innocens, 161.
Humboldt. — Description historique et politique de la Nouvelle-Espagne, 66.
Hunen-Bedden, c'est-à-dire, Lits des Huns, 61.
Hunen-Knap, colline des Huns, 62.
Hunault, Médecin, proposa la suppression du cimetière des Innocens, 162.
Husset (M.), Ingénieur des Mines, Géomètre en chef du Bureau des Plans et Conservateur des archives et minutes de l'Inspection générale des Carrières, 151. — Nommé membre de la Commission provisoire administrative, *id.* — Ses services, 152. — Ses travaux, 153. — Ses élèves, *id.* — A reconnu la direction de l'ancien cours de l'aquéduc romain d'Arcueil au palais des Thermes, 262.
Hayesse (Pensée d'), 319.
Hiéroglyphes, 4 et 5.

Hypogées, ou Chambres sépulcrales de l'Étrurie, 20.

I.

Ibis (Catacombes des), 6.
Incas et Caciques (Catacombes des), 66.
Infiltrations (Produit des), 127.
Inkerman et Isikerman (Cavernes sépulcrales de), 32.
Innocens (Saints) (Eglise et cimetière des), 158. — Son état, lors de sa suppression, 165. — Exhumations des corps, 166. — Leur durée, 176. — Nouvelles exhumations, 207.
Inscriptions des Catacombes, 123. — Motifs qui ont déterminé leur choix, *id* — Critique à ce sujet, 274.
Inspection générale des Carrières, établie en 1777, p. 143. — M. Guillaumot nommé premier Inspecteur-général, *id* — Travaux de l'Inspection, 147. — Inspecteurs particuliers, 151. — Leur réunion au corps des Ingénieurs des Mines, *id* — Avaient été réunis en commission provisoire administrative à la mort de M. Guillaumot, 152. — Nomination de M. Héricart de Thury, Ingénieur en chef des Mines, Inspecteur-général des Carrières, 151. — Etat des membres de l'Inspection, 155. — Etat des Conducteurs et Sous-Conducteurs des ateliers, 155.
Irrégularité des couches ou bancs de terre et de pierre, 120.
Islande (Sépultures des premiers peuples de l'), 63.
Isoire ou Isouerd (Tombe d'), fameux brigand, 170. — Acquisition du terrain de la tombe Isoire, 180.

J.

Jean-en-Grève (Eglise de S.), 204.
Jérémie (Inscription tirée des prophéties de), sur la violation et la profanation des tombeaux, 242.
Journal des Débats (Article du), sur les Catacombes, 343.
Journal de Paris (Article du), sur les Catacombes, 335.
Journal de Santé (Article du), sur les Catacombes, 351.
Jubin (M.), Chef d'atelier de l'Inspection générale, pour la consolidation du Luxembourg, de la rue de Tournon, le quartier de l'Odéon, de Saint-Sulpice, et de Vaugirard, 71.
Juigné (Mgr. Le Clerc de) Archevêque de Paris, donne un décret pour la suppression du cimetière des Innocens, 168.
Julien-des-Ménétriers (S.), église fondée par Jacques Grure ou Grare, et Hugues ou Huet, tous deux Ménétriers, en 1331, p. 201.

K.

Karamanie (Catacombes de la), 15.
Keisser, in Antiquit. Septent. et Celticis.
Kirchn de Funer, lib. 13.
Knox. — Voyage d'Ecosse, 60.
Kournon (Catacombes de), 7.

L.

Lachat (Pensée de), 314.
Lacretelle (jeune). — Précis de la Révolution française. — Assemblée législative, 194.
Lacépède (M. le Comte de). — Sa description des poissons fossiles, 77.
La Fontaine (Inscription tirée de), 238 et 252.
Lalande. — Voyage d'un Français en Italie, en 1765 et 1766, p. 37.
Lamanon (le Chevalier Paul de). — Ses Essais sur l'histoire de la masse gypseuse de Parisis, 74.
Lamarck (M. le Chevalier de), 76. — Ses Recherches sur les coquilles fossiles, *id.*
Lamare (Traité de la Police de M. de), Commissaire du Roi au Châtelet, 159.
Lamballe (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, Princesse de), mariée au Duc de Bourbon-Penthièvre, 198. — Massacrée, à la prison de la Force, le 2 septembre 1792, *id.*
Lambotin (M.) a découvert la chaux fluatée dans les environs de Paris, 114.
Lamétherie (M. de la), Professeur d'Histoire naturelle, 75. — Sa théorie de la formation du sol des environs de Paris, *id.*
Lamoignon (Mgr. de), Garde des Sceaux, 189.
Lampe sépulcrale, 285.

Landry (Saint), petite église dans l'île Notre-Dame, 200.
Laplace (M.), Conducteur principal des Travaux, 155. — Concierge de la tombe Isoire, 182. — Dépose dans les Catacombes les corps des victimes des massacres des 2 et 3 septembre 1792, p. 197. — Fait descendre dans les Catacombes les cercueils de plomb trouvés dans l'église Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 207.
Laponie (Sépultures des premiers peuples de la), 63.
Larcher, 8.
Lasalle (de), chargé d'examiner le cimetière des Innocens, 163.
Lassonne, chargé d'examiner le cimetière des Innocens, 163.
Latomies de Syracuse, 38; — d'Agrigente, 41.
Laumond (M. le Comte), Conseiller d'Etat, Directeur-général des Mines, fait réunir au corps des Ingénieurs des Mines l'Inspection générale des Carrières, 151.
Laumont. (V. *Gillet de Laumont.*)
Laurent (église et cimetière de St.), 207.
Lefranc de Pompignan (Belle inscription tirée de), 255.
Legouvé, 225 et 227. — Sa visite des Catacombes, 232. — Sa mort, 233. — Son éloge historique, *id.*
Legrand, Architecte de la Ville, visite les Catacombes, 170; — fait réparer la fontaine des Innocens, 173; — assiste à la consécration des Catacombes, 182.
Legrand. — Voyage dans la haute et basse Auvergne, 1787.
Lhuillier (M.), Chef d'atelier de l'Inspection générale pour la consolidation du faubourg S. Germain, du Mont-Parnasse, du faub. d'Enfer, 71.
Lémery avait proposé la suppression du cimetière des Innocens, 162.
Lemière, 237.
Lenoir (M.), Lieutenant-général de Police, propose la suppression du cimetière des Innocens, 158. — Il eut la première idée de la formation et de la consécration des Catacombes, *id.*
Lenoir (Alex.) — Des Mémoires de l'Académie Celtique, 3.
Lentini, ancienne ville des Lestrigons, 42. — Catacombes et chambres sépulcrales, *id.*
Lépine (M. de), premier Sous-Ingénieur, Géomètre-Expert, 154. — Elève de M. Husset, *id.* — Ses travaux, *id.* — Ses Vues des Catacombes, 288. — Son projet d'entrée monumentale des Catacombes, 303.
Leroux (M.), premier Géomètre ordinaire du Bureau des plans, 154. — Elève de M. Husset, *id.*
Léthé (Source du), 244.
Lignites ou Bois fossiles du Port-à-l'Anglais, 77. — Des Fouilles du pont de Louis XVI, 78.
Lingerie (Accidens de la rue de la), près le cimetière des Innocens, 162.
Lipari (Catacombes de), 45. — Grotte de Diane, *id.*
Lobineau (D. Guy-Alexis). — Histoire de la ville de Paris, 160.
Loménie Brienne, Archevêque de Toulouse, Ministre des finances, 188. — Brûlé en effigie, *id.*
Louis (Ossemens du cimetière de l'Ile St.), 209. — Cette île en formait deux autrefois, *id.* — La construction des maisons n'est que de 1614, p. 210. — Eglise St. Louis, *id.*
Louise de Vaudemont, Reine de France, femme de Henri III, ordonne de bâtir le couvent des Capucines S.-Honoré, 205.
Lorrain (le), élève de Girardon, 201.
Lucian. p. 1 et 13.
Lullier-Winslow, Docteur-Médecin de la Faculté de Paris, Médecin de l'Ambassade de Danemarck, arrière-petit-fils du célèbre Winslow, 212. — Lettre de Lullier-Winslow sur la mort du Docteur Savary, 309.
Lyon (Cryptes de), 52.

M.

Mahon (Carrière du port), 265. — Découverte par Décure, 268. — Relief du port Mahon, *id.* — Détruit pendant la révolution, 270. — Visité par S. A. R. Monsieur, Comte d'Artois, en 1787, *id.*
Maigret (M.), Commis-Surveillant des attachemens, 155.
Malfillastre ou Malfilâtre, 250. — (Belle inscription de), *id.*
Malherbes (Belle inscription tirée des Sonnets de), 251.
Malte (Catacombes de), 43. — Nature du terrain, *id.*

Malte-Brun. (Voyez Annales des Voyages.)
Manfalout (Carrières de), 5.
Mansia ibeum. 8.
Marbriers de Paris (les) emploient la rochette comme marbre, 113.
Marchant, auteur du Guide de l'étranger à Paris. — Sa description des Catacombes, 3.
Mardelet de Lespinois (Pensée de), 318
Mariette (Pensée de Fanis), 310.
Marnes, coquillières marines, 110.
Marseille (Cryptes de), 53.
Maucomble, près d'Ecrainville (Catacombes de), près du Hâvre, 59. — Dans une marnière, *id.*
Maufra (Carrière de M.), à Châtillon, une des plus favorables pour l'étude, 131.
Maundrel. Voyage de Jérusalem.
Maussabré, massacré le 2 septembre 1792, p. 198
Mayet (M. l'Abbé), Vice-Promoteur, chargé de surveiller les exhumations du cimetière des Innocens, 172. — Consacre les Catacombes, 181.
Médicis (Marie de) fait construire l'aquéduc d'Arcueil, 262.
Memph ou Memphis (Catacombes de), 6.
Ménard de la Groye (M.), 77. — Recherches sur l'analogie des coquilles fossiles et vivantes.
Menhir. — Ce que c'est, 48.
Mercœur (Françoise de Lorraine, Duchesse de), 205.
Mercœur (Emmanuel de Lorraine, Duc de), 205.
Messagètes (les) dévoraient les morts, 17.
Miami (Monumens extraordinaires des bords de), 64.
Micali, Atlas d'Antiquités étrusques, 20.
Michaux (Pensée de M.), 320.
Michel (Mont St.) — Ses cryptes et cavernes, 59.
Millin de Grandmaison. — Voyages dans le midi de la France, 48. — Magasin encyclopédique, Monumens antiques, inédits.
Minosi (Dissert. di p.), 1775, p. 45.
Mississipi (Sépultures des peuples des bords du), 64.
Missouri (Sépultures des peuples des bords du), 64.
Modica (Cryptes des troglodytes de), 43
Moiret (Vendée), 308.
Molinos, Architecte de la ville, visite les Catacombes, 170. — Fait réparer la fontaine des Innocens, 173.
Momies d'Egypte, 4. — Des Guanches, 16.
Monsieur, Comte d'Artois, visite, en 1787, les ateliers du Port-Mahon et des Catacombes, 270.
Montaigu (Pensée de), 319.
Montalb. — Antiq. Siracus, 41.
Monti-Rotti (Chambres sépulcrales de l'Etrurie, appelées), 20. — Décrites par Micali, *id.*
Montmorillon (Temple octogone de), 58.
Montmorin, Ministre, massacré le 2 septembre 1792, p. 198.
Mont-Souris (Carrières de la plaine de), 179.
Moreau. — Thésaur. Inscrip., p. 25.
Motret (M. l'Abbé), Promoteur, chargé de surveiller les exhumations du cimetière des Innocens, 172. — Consacre les Catacombes, 181.
Muskingune (Monumens extraordinaires des bords du), 64.

N.

Naples (Catacombes de), 36. — Leur division, *id.* — Nature du terrain, 37.
Natches del Norte (Sépultures des peuples des sources du), 64.
Natolie (Catacombes de la), 25.
Nécropolis ou Ville des Morts, 15.
Nicolas-des-Champs (Eglise et cimetière de St.), 206.
Nourisson, sculpteur, élève de Girardon, 201.
Nuits Clémentines (Belles inscriptions tirées des), 247.

O.

Oaxa au Mexique (Catacombes d'), 66. — Semblables à celles d'Egypte, *id.*
Ohio (Sépultures des peuples de l'), 64. — Monumens extraordinaires de ses bords, *id.*
Oiseaux (Puits des Catacomb. des), 6.
Olai magni gentium septent. histo-

rim breviarium, Lugd-Bat. 1645, p. 63.
Olgassys (Chaîne des monts), remarquables par ses cavernes sépulcrales, 10.
Ondulation des couches ou bancs de pierre, 119.
Oreilles de Denys et Latomies de Syracuse, 38.
Oubli (Source de l'), 244.
Ourcq (Aqueducs et tuyaux des eaux du canal de l'), 208.

P.

Pajou fait les nouvelles sculptures de la fontaine des Innocens, 173.
Palerme (Catacombes du couvent des Capucines de), sont des caveaux dans lesquels on conserva les corps desséchés, 42.
Pallas. — Voyage en Russie et en Asie, de 1768 à 1794, p. 18.
Panthéon de l'Escurial, 46. — De Paris, 59. — Ses Catacombes, *id.*
Paphlagonie (Catacombes de la), 9.
Pappenheim (Marnes de), ou Pierres à imprimeur, 116.
Paris. — Son évêché érigé en archevêché par Grégoire XV, en 1622, à la demande de Louis XIII, p. 161.
Patrin. — Minéralogie, 126.
Paul Lucas (Ville souterraine de), 12.
Pausanias, 1.
Peltier (Vers de), sur les Catacombes, 311.
Pelvan ou Pelvas, 48. — Ce que c'est, *id.*
Pennant a tour in Scotland and voyage to the Hebrides, 1772.
Pentes et *contre-pentes* des couches et bancs de pierre, 120.
Pernel (Tombeau de), femme de Nicolas Flamel, célèbre chimiste, 174.
Perrault (Claude), Architecte, auteur de la colonnade du Louvre, 211.
Philippe-Auguste fait fermer, par des murailles, le cimetière des Innocens, en 1186, p. 159.
Pierre de Nemours, Evêque de Paris, en 1218, augmenta le cimetière des Innocens, 160.
Piganiol, 173.
Pilier des Nuits Clémentines des basses Catacombes, 292. — Ses inscriptions, *id.* — Observations de l'Empereur d'Autriche, 295.
Pilon Germain, Sculpteur, 178.
Platon in Phœdon, 13.
Poissons fossiles des environs de Paris, 27.
Poissons rouges de la fontaine de la Samaritaine des Catacombes. *Voyez* Dorades chinoises.
Poitiers. Cryptes ou Catacombes, 58.
Pompéiopolis, aujourd'hui Tesch-Kouprou (Cavernes sépulcrales de), 10.
Ponset (Pensée de Théodore), 310.
Portone (Sépultures hypogées de), 35.
Poulletier, chargé d'examiner le cimetière des Innocens, 163.
Pontrain (François), Fossoyeur du cimetière des Innocens, 164.
Poy (.), Architecte, fait réparer la fontaine des Innocens, 175.
Pralon. — Description de la montagne de Montmartre, 74.
Presson (Pensée de), 317.
Prevost (M.) — Ses recherches sur la formation de la masse de gypse, 77.
Puisards, puits ou gouffres, 123 et 258.
Puits de la tombe Isoire. — Ses eaux dissolvent le savon, *id.*

Q.

Quartz dodécaèdre bisalterne, 114. — Carié, 115. — Jaune amorphe, 117. — Cristallisé, 118. — Grenu sans consistance, 134.
Quartzeux (Banc de sable), 134. — Cristaux lenticulaires, 136.

R.

Reding, massacré le 2 septemb. 1792, p. 198.
Réflexions des Journalistes sur les Catacombes, 325.
Registre des Catacombes, 305. — Son but, *id.* — Questions à son sujet, *id.* — Pensées extraites de ce Registre, 307.
Reusen-Bedden, lits des géans de la Gueldre, 62.
Réveillon (M.), Fabricant de papier de tenture, 190. — Pillage et combat chez lui le 28 avril 1789, *id.* — Les morts ensevelis dans les Catacombes, 191.
Richard (Pensée de), 317.

Robert (Aventure de), dans les Catacombes de Rome, 30. — A peint plusieurs scènes d'exhumations du cimetière des Innocens, 171. — Perdu dans les Catacombes de Rome. — Forme le sujet d'un des plus beaux épisodes du poëme de l'Imagination de Jacques Delille, 30.

Roche (Le banc de la), 108. — Ses bois agatisés, 109. — Ses coquilles fossiles, *id.* — Empreintes de feuilles, *id.*

Rochefoucauld (François-Joseph de la), Évêque de Beauvais, massacré le 2 septembre 1792, p. 198.

Rochefoucauld (Pierre-Louis de la), Evêque de Saintes, massacré le 2 sept. 1792, p. 198.

Rochefoucauld (M. le Duc de la), nommé pour examiner l'état du cimetière des Innocens, 163.

Rochette (Banc de la), ou petite roche, 113. — Ses coquilles sont écrasées, *id.* — Ses empreintes de feuilles, *id.* — Employée comme marbre, *id.*

Rohon-Chabot, massacré le 2 sept. 1792, p. 198.

Rome (Catacombes de), p. 22. — Leur étendue, *id.* — Nature du sol, *id.* — Diverses opinions à leur égard, 25. — Leur distinction, *id.* — Du Vatican, *id.* — De la voie Aurelia, *id.* — De la voie Portuensis, 26. — De la voie Ostiensis, *id.* — De la voie Ardeatina, *id.* — De la voie Appia, *id.* — De la voie Latine, 27. — De la voie Labicana et Prenestina, *id.* — De la voie Tiburtina, *id.* — De la voie Rementana ou ad Nymphas, *id.* — De la voie Salaria, *id.* — De la voie Flaminia, *id.* — Aventure de Robert, perdu dans les Catacombes de Rome, 30.

Roucher, auteur du Printemps d'un proscrit, 254.

Rulhières, massacré le 2 sept. 1792, p. 198.

Rungis (L'aquéduc d'Arcueil va prendre les eaux du carré de), 263.

S.

Sable et terre végétale, 132.

Sablonnières de Graviers ou Galets, 124. — Du Champ-de-Mars, *id.* — De Vaugirard, *id.* — De Vincennes, *id.* — Du faubourg St. Antoine, *id.*

Saccara (Catacombes de), 6.

Sage (M.), Directeur de la première école des Mines de France, 74. — Ses recherches sur la montagne de Montmartre, *id.*

Salique (La loi) détermine les peines les plus graves contre la violation des tombeaux, 47.

Sallust., in bello Catilin., 192.

Samaritaine (Fontaine des Catacombes dite de la), 244. — Sa description, 287. — Dessinée par M. Delépine, 288.

Sangsues, 289. — Les observations hygrométriques et barométriques faites sur elles ne sont pas fondées, *id.*

Saouodi (Carrières de), 5.

Sara, 2.

Sarcophage du Lacrymatoire, ou tombeau de Gilbert, 285.

Sarragosse (Catacombes de), 46.

Saussure. — Voyage dans les Alpes, 126.

Sauvageot, 173.

Savary (Vers du Docteur) sur les Catacombes, 309. — Lettre du Docteur Lullier-Winslow, sur la mort de Savary, *id.*

Savary (Lettre de), 6 et 7.

Savigny. — Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis, 6 et 8.

Scioto (Monumens extraordinaires des bords du), 65.

Scythie (Les peuples de la) avaient des Catacombes, 17. — Leur respect pour les morts, 18.

Senctа. — Notice historique et description de l'église Ste.-Marie d'Auch, 1807, in-12.

Sens (Crypta de), 52.

Septembre (Crypte de la sépulture des victimes des massacres des prisons, les 2 et 3), 1792, p. 240. — Inscription, *id.*

Siaure (Mémoire sur l'octogone de Montmorillon, Utrecht, 1805.

Sicile (Catacombes de), 38.

Silsilie (Carrière de), 5.

Silvestre (M.), membre de l'Institut, 77. — Sa description des lignites du Port-à-l'Anglais sous Paris, *id.*

Six fait déplacer et restaurer la fontaine des Innocens, 173.

Skora en Westrogothia, 60. — Ses Catacombes, *id.*

Sobraviela, Missionnaire espagnol, 67.

Sophocle, 14.

Sortie des Catacombes sous la tombe Isoire, 295.

Soufflot, membre de l'Académie d'Architecture, fait la visite des carrières de Paris en 1777, p. 145.
Sour (Catacombes de), ou Tyr, 9.
Source de l'Oubli ou du Léthé, 244.
Spallanzani — Voyage dans les deux Siciles (tome 1 et 2), 37.
Spathique calcaire, 114.
Stalactites d'albâtre calcaire, 127.
Stefano Stampon (Pensée de), 309.
Strabon, p. 1 et 7. — Suivant lui, les Messagétes dévoraient les vieillards, 17.
Surton in Othon, 192.
Sufos (Pensée de), 312.
Sydon (Catacombes de), 9.
Syouth (Caverne de), 6.
Syrocuse (Catacombes de), 38. — Oreilles de Denys, *id.* — Latomies, *id.*
Syrie (Catacombes de la), 9.

T.

Tableau oryctognostique, ou coupe du terrein des Catacombes, 136.
Tacite (Annales de), 193 et 195.
Targioni Tozetti. — Voyage minéralogique en Toscane, 35.
Tarquinium, aujourd'hui Civita Terchino (Hypogées de), 20.
Tartarie (Catacombes de la), 17. — Respect de ses peuples pour les morts, 18.
Tauroentum (Ruines et Catacombes de), 53.
Température ordinaire des Catacombes, 290.
Thèbes (Nécropolis de), 7.
Thermes de Julien, 139. — Un aqueduc construit par les Romains y amenait les eaux d'Arcueil, 262.
Thibaudeau, Conseiller d'état. — Mémoire de l'Académie de Marseille, tome III.
Thiessé (Léon), auteur d'un poëme sur les Catacombes.
Thirou (M.) de Crosne. *V.* Crosne.
Thou (Sépulture de la famille de) dans l'église St. André-des-Arts, 204.
Thouret (Rapport sur les exhumations du cimetière des Innocens et de son église à la Société royale de Médecine, le 3 mars 1789, par). — Ses idées sur la momification, 176. — Avait promis un grand ouvrage sur l'état des différentes momies trouvées dans le cimetière des Innocens, 279.
Thouret, chargé, par la Société royale de Médecine, d'examiner l'état du cimetière des Innocens, 163. — Son rapport sur les exhumations, 166. — Extrait de son rapport, 170. — Ses travaux et ses recherches, 176. — Ouvrage qu'il avait projeté, *id.* — Ses idées sur la destruction des corps, *id.*
Thucydide, 1 et 13.
Tite-Live, 198.
Tombe Isoire ou Isouard, 170. — Acquisition, 180. — Monumens de son préau, 183. — Leur destruction, 184. — Bal établi dans le même lieu, *id.*
Tombeaux d'Abraham, 3. — Du Silsilis, 5. — Des Rois, 6.
Tombeaux ou Cercueils de plâtre, trouvés, en 1812, faub. St. Antoine, dans une sablonnière, 124. — De la Révolution, 292. — Des 2 et 3 sept. 1793.
Tombelles, 47. — De Chartres, *id.* — Sens, *id.* — Abbeville, *id.* — De Westphalie, 61. — De l'Amérique, 64.
Toussaint (Pensée de), 312.
Toudouze (M.), chef d'atelier de l'Inspection générale pour la consolidation souterraine de la route de Fontainebleau, 70. — Découvre le premier la tumulite dans les envir. de Paris, 93.
Toulouse (Cryptes ou caveaux de), 56.
Travaux des anciens, ou anciennes Carrières, 259.
Treneuil, élégie sur les tombeaux de Saint-Denis, 237.
Trinité (Cimetière et ossemens de l'hôpital de la), 213.
Troglodytes (Cryptes de), 43. — Sicile, *id.* — De Montbrul-S.-Jean-le-Noir, dans les monts Conerons, 48. — D'Isoire, *id.* — De Corant, 49. — De Cournador et Laval, *id.* — Du Finistère, *id.* — De Saint-Chamas, sur le bord de la mer de Berre, 52. — Du Mont-Richard, *id.* — De l'Ourcq, *id.*

U.

Ulric-Géring apporte en France l'art de l'imprimerie, 211.

V.

Varron. — Latomies de Syracuse, 38.
Vicq-d'Azir examine le cimetière des Innocens, 163.

Villette (Bassin de la), 208.
Vinot (Pensées de) 315.
Violateurs des tombeaux (Peines contre les), 14.
Violation et profanation des tombeaux, 242. — Inscript. de Jerémie, *id.*
Virgile. — Æneide, 193 et 194.
Virginie (Catacombes de la), 65
Volcanique (Sol), propre aux Catacombes, 37. — De Naples, 35. — De Lipari, 45. — Des monts Couerons, 48. — D'laoire, *id*
Volney (Lettre de), 6.
Volterra en Toscane, 35.

W.

Wabaehe (Monumens extraordinaires des bords du), 64.
Wassoz (Pensée de), 316.
Wessling, 8.
Westminster (Chapelles sépulcrales de), 60.
Winckelman (Opinion de) sur les Catacombes de Rome, 22.
Winslow, célèbre Anatomiste, 312.
Winslow-Lullier, arrière petit-fils du précédent. Voyez *Lullier.*
Wrigtht. — Voyage à Naples, 36.

X.

Xénophon, 1 et 13.

Y.

Yograt ou Burok, chambres sépolcrales ou ville souterraine de Paul Lucas, 12.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

